



Reims, bibliothèque
universitaire
section Droit-Lettres
Chabanne et partenaires
2006 | 9 000 m²

2012

Architecture et bibliothèque

20 ans de constructions

PRESSES DE L'ENSIB

Brives-Charensac,
médiathèque municipale
Atelier Panthéon
2002 | 540 m²

1992

Colomiers,
médiathèque – centre
d'art Pavillon Blanc
Rudy Ricciotti
2011 | 2 800 m²

Eybens,
médiathèque Odyssee
Atelier A
2005 | 1 036 m²

Architecture et bibliothèque

20 ans de constructions

Christelle Petit (dir.)

DOI : 10.4000/books.pressesensib.1206
Éditeur : Presses de l'enssib
Année d'édition : 2012
Date de mise en ligne : 20 juillet 2017
Collection : enssib2012
ISBN électronique : 9782375460221



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

ISBN : 9782910227982
Nombre de pages : 216

Référence électronique

PETIT, Christelle (dir.). *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Nouvelle édition [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2012 (généré le 01 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesensib/1206>>. ISBN : 9782375460221. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesensib.1206>.

© Presses de l'enssib, 2012
Conditions d'utilisation :
<http://www.openedition.org/6540>

Reims, bibliothèque
universitaire
section Droit-Lettres
Chabanne et partenaires
2006 | 9 000 m²



Brives-Charensac,
médiathèque municipale
Atelier Panthéon
2002 | 540 m²

1992

Colomiers,
médiathèque – centre
d'art Pavillon Blanc
Rudy Ricciotti
2011 | 2 800 m²

Eybens,
médiathèque Odyssee
Atelier A
2005 | 1 036 m²

2012

Architecture et bibliothèque

20 ans de constructions

PRESSES DE L'ENSSIB

Cette publication a été réalisée
dans le cadre des 20 ans de l'enssib.

Les autres ouvrages édités à l'occasion des 20 ans de l'enssib

*Lire, écrire ou comment je suis devenu collectionneur
de bibliothèques* par Jacques Roubaud.

Version numérique disponible gratuitement :

< <http://roubaudlireecrire.enssib.fr> >

[ISBN 978-2-910227-95-1] 48 p. / 9 €

*Imaginaires des bibliothèques : « Mondes lettrés :
fragments d'un abécédaire »* par Christian Jacob,

<< <http://www.fonds-thorez.ivry94.fr/thorez> >>

par Annette Wiewiorka.

[ISBN 978-2-910227-96-8] 96 p. / 17 €

Tours et détours en bibliothèque : carnet de voyage,

ouvrage collectif réunissant dix-neuf écrivains,
une photographe, Aurélie Pétreil, et vingt bibliothèques.

[ISBN 978-2-910227-97-5] 272 p. / 55 €

Presses de l'enssib

École nationale supérieure des sciences

de l'information et des bibliothèques

17-21 boulevard du 11 novembre 1918

69623 Villeurbanne cedex

Tél. 04 72 43 43 – Fax 04 72 44 43 44

< <http://www.enssib.fr/presses> >

Légendes des images :

rabat de première de couverture : Oloron-Sainte-Marie,

médiathèque intercommunale du Piémont Oloronais ;

rabat de quatrième de couverture : Saint-Denis,

bibliothèque de l'université Paris 8

Architecture et bibliothèque [Texte imprimé],
20 ans de constructions / [coordination éditoriale,
Christelle Petit] ; dessins, Franck Bonnefoy.
– Villeurbanne : Presses de l'enssib, cop. 2012.
– 1 vol. (216 p.) : ill. ; 24 cm. – enssib 2012.
ISBN 978-2-910227-98-2 / 45 €

Dewey : 022.3 • 727.8

Rameau :

Bibliothèques (édifices) — France — 1990-....

Relations bibliothèque- collectivité — France — 1990-....

1992 ■ 2012

Architecture
et bibliothèque
20 ans de constructions

Table des matières

Préface	7
<u>Christelle Petit</u>	



La bibliothèque comme objet architectural	11
---	----

La bibliothèque ou l'enjeu de l'urbanité	13
<u>Pierre Franqueville</u>	
Entretien, avril 2012	

Théorie architecturale et bibliothèques	23
<u>Florian Forestier</u>	
Éléments bibliographiques	32

Le caractère du bâtiment ou comment Pierre Riboulet a pensé l'architecture des bibliothèques	34
<u>Pierre Riboulet</u>	
Entretien, 1996	

Médiatiques bibliothèques	45
<u>Paul Chemetov</u>	

Bibliothèques hybrides	53
<u>Xavier Fabre et Vincent Speller</u>	

L'enjeu politique de la bibliothèque	58
<u>Bernard Gallot</u>	
Entretien, janvier 2012	

Petite, pudique et publique	63
La bibliothèque, acte démocratique et politique	
<u>Jean Louis Bouchard</u>	



Contours architecturaux des bibliothèques	75
---	----

Hall d'entrée de bibliothèque : entre seuil et accueil	77
<u>Élodie Colinet</u>	
Éléments bibliographiques	88

La lumière dans les bibliothèques	91
<u>Philippe Cantié, François Lebertois, Luc Lupone et Cécile Röthlin</u>	

Quelle place pour la couleur en bibliothèque ?	101
<u>Hélène Valotteau</u>	
Éléments bibliographiques	115

Le retour du patrimoine	117
<u>Pauline Darleguy</u>	
Éléments bibliographiques	126

Les bibliothèques « haute qualité environnementale »	129
<u>Fanny Clain</u>	
Éléments bibliographiques	140



Les bibliothèques dans la cité 143

Concevoir l'architecture urbaine d'un réseau 144
Souad El Maysour
 Entretien, novembre 2011

Médiathèques, portraits choisis 149
Brigitte David

Bibliothèque, ville attractive, ville créative 160
Philippe Duron
 Entretien, janvier 2012

La bibliothèque comme « affirmation de la modernité » 166
Xavier Le Coutour
 Entretien, octobre 2011

Au-delà du choix d'implantation d'une bibliothèque: la bibliothèque et la ville 169
Grégor Blot-Julienne
 Éléments bibliographiques 180

Penser l'équipement de lecture publique d'une grande ville 182
Jean-Paul Bret
 Entretien, février 2012

Aujourd'hui, la médiathèque de demain dans les murs d'hier? 187
Dominique Arnoux

La nécessité de la médiathèque 194
Jean-Michel Monpays
 Entretien, novembre 2011

Abécédaire de l'extension et de la réhabilitation des bibliothèques 197
Gaëlle Guechgache
 Éléments bibliographiques 205



Sélection bibliographique 208
Aurélie Bérut

Table des dessins 212

Présentation de Franck Bonnefoy 214

Architecture et bibliothèque, 20 ans de constructions

« *Créer une bibliothèque aujourd'hui est un acte d'espérance* »¹ écrivait en 2002 Pierre Riboulet, dont les écrits ont inauguré une véritable réflexion architecturale autour de la construction de bibliothèque. Espérance que ne cesse d'exister un tel espace de concentration de l'intelligence, une telle « *forme destinée à fabriquer de la transcendance* »² (Michel Melot); espérance que demeure un tel lieu offert aux citoyens, en réponse à leurs attentes d'aujourd'hui et de demain.

Pourquoi aujourd'hui ce livre sur l'architecture et les bibliothèques ? Bien sûr, en 2012, l'enssib fête ses vingt ans, et à ce titre l'école se devait de parcourir des chemins inédits et pourtant nécessaires; bien sûr, le développement des pratiques et de la réflexion sur la dématérialisation ne va pas sans susciter chez les professionnels des bibliothèques le besoin de réfléchir à la réalité bien concrète du lieu qu'est encore la bibliothèque; mais aussi, 2012, c'est une génération après la construction de la première médiathèque architecturalement emblématique³, une génération qui a manifesté la volonté tenace d'équiper le territoire français – certes il reste sans doute des zones désertiques et l'équipement universitaire est encore en devenir, certes des établissements doivent être repensés, rénovés, restaurés – néanmoins, depuis les années quatre-vingt, la France s'est dotée d'un équipement en bibliothèques digne d'intérêt.

À l'heure où, dans certains pays, on ferme des bibliothèques, où on les abandonne à l'initiative privée, il est nécessaire de réaffirmer notre intérêt pour l'institution publique dans son ancrage matériel, celui du bâtiment, sans lequel rien, peut-être, n'est possible. Pas de pensée sans espace: il faut « *un territoire, des trajets et des gestes pour penser* » écrit Florian Forestier.

Les questions liées au lieu même de la bibliothèque cristallisent aujourd'hui de nombreuses interrogations qui se posent quant à l'avenir des bibliothèques: l'architecture doit pouvoir apporter des réponses à ce dont les bibliothèques du futur auront besoin. Comment les bâtiments sauront-ils accueillir les évolutions à venir? La rapidité des évolutions des métiers, des missions, des publics, des collections, dans les bibliothèques, rend impérieuse aujourd'hui plus que jamais la nécessité de formes souples, malléables, aptes aux changements, tous ceux que nous ne savons pas même imaginer. Peut-être faut-il dès aujourd'hui penser l'impensé, concevoir l'inconçu. Malgré ou peut-être paradoxalement grâce au développement des contenus dématérialisés, la nécessité des

1. Préface par Pierre Riboulet à *architecture construction urbanisme, 600 ouvrages de référence*, Monum, Éditions du patrimoine, Paris, décembre 2002, p. 10. Il faut également signaler une autre occurrence de ce qui fonctionne comme un leitmotiv dans l'œuvre et la pensée de Pierre Riboulet: dans *Pierre Riboulet, De la légitimité des formes, Œuvres 1979-2003*, sous la direction de Catherine Blain, Le Moniteur Éditions, Paris, 2004, p. 155, il écrit à propos de sa participation au concours de bibliothèque pour Milan: « *Construire aujourd'hui une nouvelle*

bibliothèque dans une capitale européenne est un acte d'espérance. »

2. MELOT (Michel), *Livre*, L'œil neuf éditions, Paris, 2006, p. 107.

3. La Maison du livre, de l'image et du son (MLIS), conçue par l'architecte Mario Botta et inscrite dans le cadre des grands travaux présidentiels, ouvre ses portes en 1988. Voir à ce propos l'article publié par le *Bulletin des bibliothèques de France*: CARREZ-CORRAL (Jean-François), « La maison du livre, de l'image et du son de Villeurbanne », *BBF*, 1996, n° 5, p. 14-18 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>>.

bibliothèques en tant que lieux de vie et de rencontres, mais aussi de recueillement et de recul, semble se fortifier en même temps que la justification de cette nécessité se fait plus pressante.

Le défi lancé aux bibliothèques n'est pas seulement celui de l'avenir; aujourd'hui déjà les établissements doivent répondre à des exigences contradictoires : constituer des collections à la diversité intenable et y donner accès avec une égale variété d'outils; accueillir des publics aux besoins antagonistes – de silence ou d'animation –; favoriser la concentration, « *le travail de la pensée* »⁴, et tout à la fois les échanges, la parole, l'ouverture; permettre le retrait du monde dans le même temps que l'immersion dans la vie de la cité. Ce qui fait écrire à Xavier Fabre et Vincent Speller, avec pertinence, qu'aujourd'hui, la « médiathèque n'est plus le monument du savoir, mais le savoir en mouvement ».

Nombreux sont les auteurs, de Paul Chemetov à Jean Louis Bouchard, en passant par l'atelier Fabre/Speller, qui soulignent le caractère intrinsèquement paradoxal des bibliothèques. Et en vingt ans, les bibliothèques ont su, parfois mais pas toujours, avec plus ou moins de succès, assimiler de profonds changements. Dorénavant l'architecture des bibliothèques cherche à atteindre une certaine plasticité, à inventer de nouvelles formes.

Comment s'est construit ce livre? D'emblée s'est imposée l'idée qu'il fallait faire entrer en résonance les discours des professionnels des bibliothèques, ceux de l'architecture et ceux de la décision politique, que c'était à partir de leur dialogue que naîtrait une meilleure compréhension des formes architecturales en termes de vitrine politique, d'accès aux contenus, d'accueil des publics, et qu'émergerait également une véritable réflexion sur les implications esthétiques et fonctionnelles – nécessairement liées – des choix faits dans toute construction de bibliothèque. Manifestant leur intérêt pour la question, les architectes sollicités ont tous répondu à la commande, des plus expérimentés aux plus jeunes, quelle que soit leur habitude de la formalisation par l'écriture: Dominique Arnoux, Jean Louis Bouchard, Paul Chemetov, Xavier Fabre et Vincent Speller, auxquels nous avons souhaité ajouter un entretien avec Pierre Riboulet⁵, dont l'œuvre construite, projetée ou écrite marque avec tant de force les dernières décennies. À ces noms connus ou moins connus s'ajoutait nécessairement celui d'un métier qui a émergé pendant la période: le programmiste Pierre Franqueville ouvre le recueil d'articles par une réflexion sur la programmation de bibliothèque. Quant aux professionnels des bibliothèques, ils sont présents grâce à des articles écrits à partir de leur travail de Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques: Grégor Blot-Julienne, Élodie Colinet, Fanny Clain, Pauline Darleguy, Florian Forestier, Gaëlle Guechgache, Hélène Valotteau ainsi que Philippe Cantié, François Lebertois, Luc Lupone

4. Expression reprise de Pierre Riboulet (encore et toujours), dans la préface de *architecture construction urbanisme, 600 ouvrages de référence, op. cit.*, p. 10.

5. Nous republions ici les propos recueillis par Anne-Marie Bertrand en 1996 pour le *Bulletin des bibliothèques de France*: RIBOULET (Pierre), « Le caractère du bâtiment », *BBF*, 1996, n° 5, p. 72-79 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>>.

6. Cet article, légèrement remanié, a été publié dans le *BBF* en 2007. Il était né d'un mémoire collectif de recherche dirigé par Michel Melot: CANTIÉ (Philippe), LEBERTOIS (François), LUPONE (Luc), RÖTHLIN (Cécile), « La lumière dans les bibliothèques », *BBF*, 2007, n°1, p. 42-50 [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>>.

7. Préface de *architecture construction urbanisme, 600 ouvrages de référence, op. cit.*, p.9.

et Cécile Röthlin⁶, tous ont travaillé sur un sujet intéressant l'architecture des bibliothèques. Des entretiens permettent de faire entendre la voix des élus : Jean-Paul Bret, Philippe Duron, Souad El Maysour, Bernard Gallot et Jean-Michel Monpays se sont prêtés au jeu. Enfin, la journaliste Brigitte David, spécialisée en architecture, a tenté une immersion en bibliothèque afin de capter le ou les points de vue des usagers.

Pour ne pas oublier que le cœur de la réflexion portait des établissements construits depuis vingt ans, nous avons souhaité donner un ancrage visuel aux bibliothèques dans l'ouvrage même, grâce à des dessins de Franck Bonnefoy.

Il a fallu faire un choix de bibliothèques : vingt établissements, puisque décidément le vingt était à l'honneur en cette année 2012, qui devait dresser un panorama subjectif, nécessairement, des bibliothèques dans toute leur variété : de lecture publique ou universitaires, dans des campus, des métropoles ou des petites villes, petites médiathèques ou grandes bibliothèques municipales à vocation régionale... toutes ont trouvé place dans l'ouvrage. Pardon néanmoins à celles qui n'ont pas eu la visite de Franck Bonnefoy, dont le tour de France représentait déjà un tour de force.

Comment articuler ensuite cette matière ? La première partie, qui débute nécessairement par le point de vue du programmiste dont le travail précède celui de l'architecte, est celle du discours théorique sur la construction de bibliothèque, qui prouve qu'en à peine plus de vingt ans, la bibliothèque a acquis – ou reconquis, si on pense aux grandes bibliothèques du XIX^e siècle – le statut d'un véritable objet architectural dont on peut aujourd'hui penser et l'unité et les contradictions. Dans un second temps, différentes facettes architecturales sont analysées – questions qui ont attiré l'attention des professionnels bibliothécaires –, que ce soit le rôle joué dans l'accueil par le hall d'entrée, les enjeux liés à la lumière, aux couleurs, ou la place accordée au patrimoine, ou encore la prise en compte des problématiques environnementales d'aujourd'hui. Enfin, la troisième partie expose les choix politiques en matière d'architecture et d'urbanisme faits en réponse aux attentes des citoyens, aux désirs des usagers, aux projets politiques, aux contraintes de l'histoire de chaque ville dans laquelle s'inscrit nécessairement chaque construction, puisqu'on ne crée pas de bâtiment *ex nihilo*, comme le rappelle Pierre Riboulet⁷.

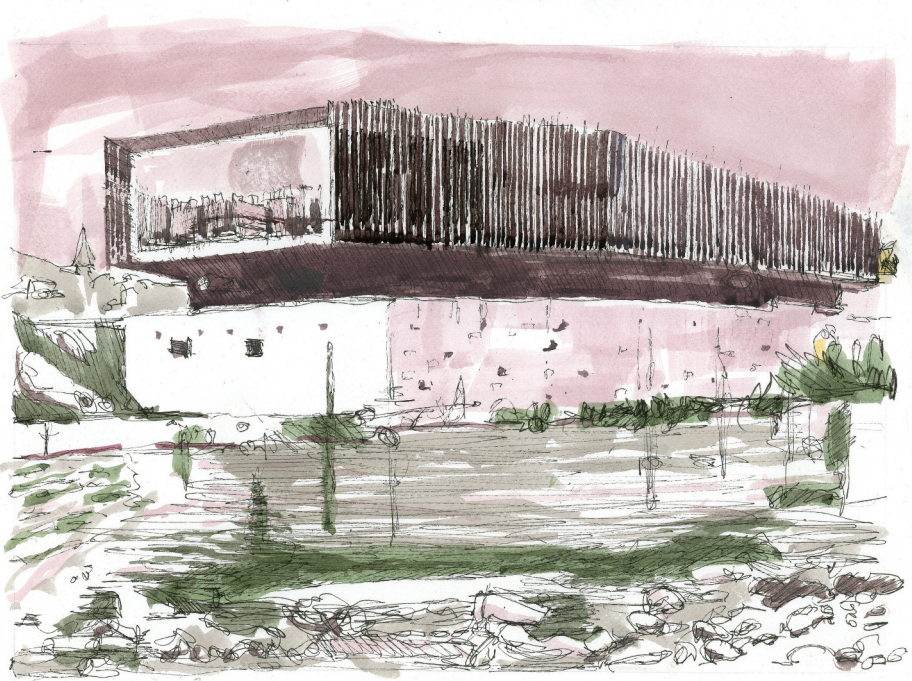
Depuis la bibliothèque comme objet dont s'emparent architectes et programmistes, en passant par des réalisations concrètes analysées d'un point de vue architectural précis, jusqu'aux discours sur les choix urbanistiques et architecturaux dans la cité, ce que cet ouvrage n'est pas, sans aucun doute, c'est bien un manuel technique de consignes et préconisations sur la construction des bibliothèques ; mais à partir de l'expérience riche, diverse et inédite de ces vingt dernières années en matière de constructions de bibliothèques françaises, il tente d'ouvrir la réflexion. Achéons donc notre propos, avant de le commencer réellement, par l'un des fils conducteurs énoncés par Pierre Franqueville : « *La bibliothèque et la cité, c'est le même combat.* »

Christelle Petit



La bibliothèque comme objet architectural

La bibliothèque ou l'enjeu de l'urbanité <u>Pierre Franqueville</u> Entretien, avril 2012	13
Théorie architecturale et bibliothèques <u>Florian Forestier</u> Éléments bibliographiques	23 32
Le caractère du bâtiment ou comment Pierre Riboulet a pensé l'architecture des bibliothèques <u>Pierre Riboulet</u> Entretien, 1996	34
Médiatiques bibliothèques <u>Paul Chemetov</u>	45
Bibliothèques hybrides <u>Xavier Fabre et Vincent Speller</u>	53
L'enjeu politique de la bibliothèque <u>Bernard Gallot</u> Entretien, janvier 2012	58
Petite, pudique et publique La bibliothèque, acte démocratique et politique <u>Jean Louis Bouchard</u>	63



Oloron-Sainte-Marie, médiathèque intercommunale du Piémont Oloronais

Entretien avec
Pierre Franqueville,
avril 2012¹

Entretien

La bibliothèque ou l'enjeu de l'urbanité

Pierre Franqueville

Après avoir étudié et enseigné la philosophie, Pierre Franqueville intègre, en 1986, l'agence d'ingénierie culturelle ABCD nouvellement créée qu'il dirige à partir de 1996. Au-delà de la direction et de la gestion de l'agence, Pierre Franqueville s'intéresse aux conditions de renouvellement des stratégies culturelles territoriales et d'invention des équipements culturels de demain, dont les bibliothèques.

«La société française paraît aujourd'hui en voie de dépoliarisation. Les valeurs, aussi bien de gauche comme de droite, ont perdu leur ancienne constance. Seules les hantises du Front national, tendues vers l'assomption d'un régime totalitaire, et les thématiques écologiques qui ont encore bien du mal à s'incarner politiquement, émergent de ce flou. Cette dépoliarisation n'est pas seulement un fait d'opinion; elle se manifeste également à de nombreux niveaux institutionnels, urbanistiques, affectifs. La corruption, la délinquance, la démoralisation, l'ennui, le non-sens, constituent une sorte de bouillon de culture qui paraît aller de soi. [...] Sommeil ô combien paradoxal! Si l'on pense au contexte de bouleversements technologiques, biologiques, informatiques dans lequel il a lieu et qui transforment sous nos yeux le rapport de l'espèce humaine à l'espace, au temps, au corps, à la mémoire, à la sensibilité, à l'intelligence, à l'emprise sur le monde! [...] Où trouver de nouvelles vitamines de sens? Comment repolariser le socius et le psyché? Peut-être en ouvrant les yeux et en commençant de recenser les milliers d'initiatives – quelquefois microscopiques – qui fourmillent, végètent ou prolifèrent dans le tissu social: toutes ces tentatives pour changer la vie dans certains quartiers, pour imaginer un autre urbanisme, pour faire une autre école, un autre type d'entreprise, une vieillesse moins désespérante, sans oublier, bien sûr, la prison et l'enfermement psychiatrique.»

Félix Guattari, «La révolution moléculaire», *Le Monde*, 7 décembre 1990

1. Ce texte résulte d'un entretien conduit par Thierry Ermakoff le 19 avril 2012. Il a été rédigé en collaboration avec Pierre Franqueville.



Oloron-Sainte-Marie,
médiathèque
intercommunale
du Piémont Oloronais

THIERRY ERMAKOFF *Quand s'est créée l'agence ABCD dont vous êtes le directeur ?*

PIERRE FRANQUEVILLE La création de l'agence ABCD en 1986 s'est déroulée dans un climat d'invention et de grande liberté mais aussi de défiance : son fondateur, Claude Mollard, qui fut un des concepteurs de Beaubourg, conseiller de Jack Lang au sein de son premier ministère, puis directeur de la délégation aux Arts plastiques dans une direction toute neuve, de 1982 à 1986, a voulu imaginer une sorte d'objet non identifié, qui revenait à inventer un métier, ce dernier consistant à appliquer à l'art et à la culture les outils et les méthodes de l'ingénierie. C'était se heurter à tous les soupçons, entre autres, celui de substituer aux professionnels des techniciens sans légitimité : programmer un équipement culturel, une bibliothèque, n'est-ce pas le travail des « *professionnels de la profession* », comme disait Jean-Luc Godard ?

TE *Comment pourriez-vous définir cette activité consistant à programmer des équipements ?*

PF Depuis les années soixante-dix, les maîtres d'ouvrage public ont l'obligation de fournir aux maîtres d'œuvre un programme qui se veut le reflet des besoins. Ils recourent pour cela aux services de prestataires extérieurs comme ABCD. Dès lors, en dissociant expression des besoins et conception architecturale, on a certainement gagné en clarté mais perdu en synthèse, à savoir en capacité d'invention globale. J'ai une position très critique quant à la dissociation de ce couple qui est très française, très cartésienne, très dualiste, même si l'activité de programmation vient à l'origine des Anglo-Saxons. Une architecture qui innove est une architecture qui renouvelle par sa force la relation de l'usager au service qui lui est offert. Une architecture qui ne fait pas cela, quelle que soit sa qualité formelle, est une architecture de l'échec. Les revues d'architecture regorgent de ces magnifiques architectures qui échouent à renouveler la vie. Je veux dire par là que l'invention est du côté du programme autant que du côté du bâtiment qui l'accueille. En d'autres termes, il faut repenser le couple programme/architecture. Certains architectes l'ont compris en associant à leur travail de conception des sociologues, des philosophes, des empêcheurs de calpiner en paix en quelque sorte. Certains aussi nous demandent de repenser de façon critique les programmes qui leur sont remis, trop souvent retranscrits de modèles existants.

TE *Comment à votre avis les programmes des bibliothèques publiques peuvent-ils évoluer ?*

PF Pour revenir à votre question, sans doute le renouvellement de l'architecture des bibliothèques ces trente dernières années a-t-il fortement concouru à réconcilier la bibliothèque avec la cité. Mais en vérité de façon assez superficielle, comme moteur d'opérations urbaines importantes. Cette découverte opérée par les responsables des collectivités me semble à la réflexion passer à côté des véritables vertus d'urbanité des bibliothèques. Bien que je ne sois pas historien des bibliothèques, j'observe une très grande plasticité de ces équipements. Ils ont su évoluer au fil des siècles d'une façon remarquable, s'adapter à chaque révolution, qu'elle soit sociétale, industrielle, épistémologique... La bibliothèque publique est d'autant plus plastique que la fonction de conservation des collections anciennes sur support papier est réduite. La grande évolution qui se prépare est sans doute la libération progressive de la bibliothèque publique de son fonds matériel. Le modèle évolue lentement, on le voit, vers une économie de la consultation et non vers une économie de la conservation. Le métier va s'en trouver sans doute bouleversé, l'architecture également, notamment ce que l'on désigne de façon simpliste par la locution générique d'« aménagements intérieurs », la notion de programme également. On va s'intéresser davantage à la relation du bibliothécaire au public et à ses demandes si variées, c'est-à-dire à la médiation que constitue la mise en relation d'un fonds ou plutôt de ressources documentaires avec un public. Mais surtout il y a dans ces savoir-faire des professionnels du livre de véritables gisements de métiers dont la cité pourrait bénéficier bien davantage que cela n'est le cas aujourd'hui.

TE *N'y a-t-il pas plusieurs échelles qui se rencontrent, celle du territoire, notamment de la cité, celle de l'architecture et puis enfin celle que vous désignez sous les termes d'« aménagements intérieurs » ?*

PF Oui, vous avez raison. Cela vient sans doute du fait que j'ai beaucoup de mal à penser notre métier comme étant celui d'une agence qui ferait uniquement de la programmation architecturale. Cela nous renverrait à un spectre d'interrogation très étroit. De fait la moitié

de notre activité est consacrée à l'aménagement culturel du territoire. Le reste à la programmation architecturale d'équipements d'art et de culture, notamment des équipements du livre, qui historiquement nous intéressent depuis la programmation de la bibliothèque francophone de Limoges. L'exercice juxtaposé de ces deux focales, territoire et équipement, est pour nous essentiel. Il détermine deux dimensions qui s'enrichissent mutuellement. On ne conçoit plus une politique culturelle, terme déjà très daté, comme on le faisait dans les années quatre-vingt. Il faut appliquer ces bouleversements à la question des équipements. Ce n'est pas un hasard si Nantes a inventé le Lieu Unique et parallèlement une autre façon de concevoir l'action culturelle. Deux focales pour une même capacité d'invention.

TE Quelles sont les pistes auxquelles vous mènent ces réflexions. Par exemple, la notion tant discutée en ce moment de troisième lieu ne semble pas très loin de ce que vous dites. Le troisième lieu ne serait-il donc pas qu'un gadget?

PF L'une des pistes sur laquelle nous travaillons est la suivante : comment repenser les équipements du livre pour qu'ils répondent aux nouvelles exigences d'urbanité posées par la cité contemporaine. Sans doute le succès de la formule « troisième lieu » confirme-t-il ce besoin de changement de focale. Son inventeur, Ray Oldenburg, ne l'oublions pas, est sociologue de l'urbain. Il pose la question en partant des besoins de la cité, non de la définition de tel ou tel équipement. Attention, c'est ici la méthode et le renversement qu'elle opère qu'il faut retenir et non le résultat « bibliothèque 3EL » qu'il ne faut surtout pas ériger en modèle.

Or, on a besoin d'une approche critique de cette notion appliquée aux bibliothèques, sinon on perd de vue l'intérêt de la démarche. Ce qu'on aurait trop vite tendance à faire en faisant tourner les « photocopieuses programmatiques » car les effets de mode ont ceci d'agaçant que la répétition *ad nauseam* de la forme finit par rendre obscures les raisons de l'engouement. Il faut à tout prix dépasser les traductions simplistes qui sont souvent faites de la notion de troisième lieu. Deux caricatures sont souvent faites, l'une consiste à reléguer le troisième lieu en un aménagement agréable, en gros un canapé élimé acceptant des postures alanguies, l'autre en un détournement social de la bibliothèque...

La question posée est autrement plus intéressante ; c'est la suivante : comment nos équipements publics pourront-ils servir les intérêts supérieurs de la cité ? Le succès de la formule appliquée aux équipements du livre montre en tout cas qu'il y a une attente très forte du côté des professionnels du livre.

Le reproche que l'on peut faire à la démarche consistant à interpréter la bibliothèque en troisième lieu c'est qu'Oldenburg n'est pas le seul penseur de l'urbain vers lequel se tourner. Je fais souvent l'exercice d'aller chercher de la « matière inspirante » chez François Ascher, urbaniste français très bon décrypteur des phénomènes sociétaux contemporains – malheureusement trop tôt disparu il y a quelques années, chez Marcel Roncayolo, très inspiré par la philosophie, ou encore chez Henri Lefebvre, philosophe marxiste qui reste le précurseur de tant de visions contemporaines de la « société urbaine ». La liste n'est pas close, nous y travaillons.

TE Que nous disent-ils ?

PF Pour faire vite, ils nous disent que nous trouverons la solution pour définir correctement

nos équipements moyennant un détour par les questions concernant la cité et notamment ce que je nomme les « nouvelles exigences d'urbanités ». Percevez ce dont a besoin la cité de demain et vous définirez mieux les équipements de demain. Ce détour, comme tous les détours, est très vitalisant : c'est le même objet que vous observez, mais avec une distance qui confère plus d'intelligence au sujet : la bibliothèque mise en instance de répondre à des exigences que l'on peut désigner comme étant d'un niveau supérieur. Du point de vue de la sociologie urbaine et plus généralement de la « société urbaine » pour reprendre l'expression d'Henri Lefebvre, la bibliothèque s'éclaire différemment et ses atouts apparaissent importants d'un point de vue prospectif. Pour reprendre la distinction que les Goncourt faisaient en littérature entre les auteurs myopes et les auteurs presbytes, on a sans doute trop versé ces dernières années dans une logique de la myopie pour observer et programmer les bibliothèques. Le détour par la presbytie, qui donne plus de clarté au lointain, est intéressant. On s'est beaucoup concentré sur les aspects techniques. Il faut sans doute aujourd'hui reconnecter les équipements du livre avec les grands enjeux de la cité.

TE *Mais qu'est-ce que la « société urbaine » et les enjeux d'urbanités dont vous parlez ? Et qu'est-ce que la bibliothèque a de plus que les autres équipements publics pour répondre à ces exigences ?*

PF La « société urbaine » est une expression qu'Henri Lefebvre utilise pour la première fois dans son livre *Le droit à la ville* écrit en 1967. Henri Lefebvre n'est pas urbaniste, il enseigne alors la sociologie à Nanterre, dans l'amphi B2 pour être exact qui sera l'un des points de départ des événements que l'on sait. Il se place dans une lecture marxiste des phénomènes urbains. C'est très important car il n'écrit pas en technicien de l'urbain, il a un regard de philosophe, il observe avec recul la succession des systèmes urbains anciens, gréco-romains, médiévaux, pré-industriels, industriels, puis capitalistiques, il nous projette dans une forme d'urbanité qui n'existe pas encore, plus aboutie que celle que nous vivons aujourd'hui, et qu'il nomme « société urbaine ». Il dit lui-même que l'exercice relève de l'« utopie expérimentale ».

Pour donner une image de ce dont il parle, il cite un écrivain de science-fiction que j'affectionne beaucoup et que je viens de relire pour le plaisir, qui est Issac Asimov, l'auteur de *Fondation* : Trentor est une ville globale qui se confond avec la planète du même nom. La distinction ville/campagne n'existe plus. La ville couvre la planète, est devenue planète. Elle regroupe des fonctions de commandement à l'échelle des galaxies. On verra au fil des tomes de *Fondation*, qui se déroule sur quelques dizaines de millénaires, le déclin de Trantor, qui de ville-centre s'éteindra, reprise progressivement par la nature. Le seul monument, non recyclé car objet de légendes et de craintes, et donc qu'on ne vient pas recycler sur Trantor, sera la bibliothèque que l'auteur prendra pour lieu du dénouement du cycle. De façon plus sérieuse, Henri Lefebvre propose et justifie la « société urbaine » comme une étape de centralité nouvelle venant après la ville néo-capitalistique (centre de décision), dans la succession des villes antérieures : capitalistique (centre de consommation), médiévale (centre du marché), gréco-romaine (centre des débats). On a parfois du mal à comprendre précisément où il veut nous mener car il procède par intuitions, mais il est clair qu'il nous décrit une étape de l'évolution où la valeur d'usage prime sur la valeur marchande, où l'unité supérieure formée de ce qu'il nomme les « fragments de la culture » s'assemble avec l'éducatif, le formatif et l'informatif. Il y a ici comme le désir d'une synthèse

qui rejoint la notion un peu mystérieuse de « l'habiter » d'Heidegger qui énonce : « *L'habiter est le trait fondamental de l'être.* »

Il y a une parenté forte, si l'on y regarde de près, entre l'unité que ces différents auteurs décrivent ou appellent de leurs vœux et l'intuition que j'ai des bibliothèques d'aujourd'hui et de demain : la primauté de l'usage sur le marchand, la synthèse entre le culturel, l'éducatif, le formatif et l'informatif, l'appel à cette notion un peu mystérieuse d'« habiter » qui rejoint celle de « *séjour* », d'être dans le monde, mais en même temps en retrait du monde, d'être parmi les hommes, mais en même temps solitaire... Comme si le fait pour la bibliothèque d'être un peu l'archétype dans le domaine du micro-urbain de cette « société urbaine » lui offrait des horizons et un rôle singulier à jouer dont ni les élus ni les concepteurs de villes, les urbanistes et les architectes, n'ont pris la mesure exacte.

TE Si l'on tente de se rapprocher maintenant des principes programmatiques, quelles formes prendraient ces exigences ?

PF Les observateurs nous disent que la cité est un objet paradoxal et qu'elle ne l'a jamais autant été depuis que nous sommes sortis de la révolution industrielle, qu'elle est un organisme éminemment complexe et que l'enjeu de l'urbanisme contemporain est de la régler et de la réguler en permanence, faute de quoi elle s'emballerait et échapperait naturellement à notre maîtrise (rappelons à ce titre que l'un des premiers équipements publics qui a brûlé lors des émeutes de banlieue en 2005 fut la bibliothèque de Villiers-Le-Bel), qu'elle est le facteur créateur de civilisation par excellence mais qu'elle peut se dérégler et devenir très vite l'inverse de la civilisation, le facteur de violences inouïes...

Plus précisément et sans chercher à désigner précisément ces auteurs, ils nous disent l'accélération progressive des flux dans la cité, flux des personnes, flux des informations, flux des activités et inversement le besoin de rencontres et de découvertes qui impose une décélération sous la forme de lieux ou d'événements, ou les deux à la fois. Ils observent que pour favoriser ces rencontres et ces découvertes improbables, pour créer en un mot de l'inattendu, la cité a besoin d'espaces non spécialisés, non ségrégués, alors que l'efficacité fonctionnelle privilégierait au contraire des lieux dédiés, mais fabriquant de l'entre-soi. Ils nous disent l'augmentation des relations dématérialisées et déterritorialisées et la nécessité d'inventer des espaces où la rencontre matérialisée et territorialisée redevient possible. Ils nous disent l'éclatement et la fragmentation de nos temporalités, mais également l'imposition d'une logique productiviste de ces temporalités, qu'elles soient professionnelles ou de loisir, et le besoin de retrouver une temporalité où l'homme retrouve « *l'unité de sa dimension culturelle* ».

En ce sens, je dirais, quitte à choquer certains professionnels du livre qui pourraient se trouver ainsi instrumentalisés, que la bibliothèque ne nous intéresse que parce qu'elle sait répondre plus parfaitement que d'autres équipements publics à ces demandes. C'est ce « plus parfaitement que d'autres » qui nous intéresse ici.

Je dirais que la bibliothèque et la cité, c'est un peu un même combat... J'attire à nouveau votre attention sur la façon dont Henri Lefebvre, encore, définit la ville. L'exercice est éminemment difficile car la ville ne se soumet pas facilement à une univocité. Henri Lefebvre rapproche celle-ci du langage ou du livre, à savoir d'une production culturelle qui ne se réduit pas à la dimension matérielle de l'objet produit. À un autre moment,

il définit la ville comme l'objet par excellence de la « médiation ». Son expression précise est « une médiation parmi les médiations ». C'est intéressant, non, pour un bibliothécaire ?

TE Dans la pratique quotidienne de votre métier, comment cela se passe-t-il ? On ne peut rester indéfiniment au niveau de la sociologie urbaine ?

PF Non, bien sûr, mais il ne faut jamais néanmoins lâcher ce fil rouge de la recherche. Le programme est à la rencontre des missions et de l'architecture. Il a une vie très courte dans le processus actuel qui va du projet d'établissement au projet d'architecture. Il est une étape essentielle mais malheureusement intermédiaire que maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre veulent vite passer, alors qu'on devrait le considérer idéalement comme un fil d'Ariane courant au-delà de la réception même de l'ouvrage, comme une réflexion continue très vivante qui permettrait d'évaluer les projets en aval de leur réalisation pour d'ores et déjà encadrer les adaptations à mener.

Pour la profession architecturale dans sa grande majorité, même s'il existe des exceptions, le programme est un *pensum* qui n'intègre pas le *process* d'invention du projet. Observez comme les revues d'architecture ne citent jamais les équipes qui ont réalisé les programmes. Pour prendre un exemple emblématique, prenez la façon dont est présenté, dans la plupart des revues et livres d'architecture, le Salk Institute for Biological Studies que Louis Khan réalisa à La Jolla en Californie en 1966. On a tous en tête l'axe très photogénique qui file vers l'horizon. Mais ici le caractère remarquable du travail de l'architecte se situe autant dans l'invention programmatique que dans la forme, il est vrai éblouissante, de cette réalisation. Rarement cette invention programmatique est soulignée à la hauteur de ce qu'elle mérite. La présentation de la forme prime toujours sur le programme. Sans doute les programmistes ne sont-ils pas les derniers fautifs de ce manque de reconnaissance de leur activité.

Paradoxalement, la vision du lointain, pour reprendre la métaphore, confère une grande netteté à la proximité, quand on revient à elle après ce détour. Pourquoi ? Parce qu'elle donne des mobiles pour penser et pour agir. De façon plus explicite, quand on a saisi en quoi des bibliothèques fortes dans la cité constitueraient un enjeu majeur, on voit mieux comment s'orienter en matière d'aménagements intérieurs.

TE C'est un peu mystérieux ce que vous dites, comment cela peut-il se traduire en termes de programme ?

PF Prenons quelques exemples : une fois que l'on a détecté que la cité avait besoin de lieux qui ne seraient ni le bureau, ni la maison, à savoir un 3EL, parce que la démocratie gagnerait à disposer de tels lieux, et que la bibliothèque peut répondre assez naturellement à cette exigence, alors on introduit dans les programmes une série d'exigences quant à la nature, la qualité et le confort de l'espace que l'on veut créer, quant aux outils que l'on doit proposer, qui déterminent les postures des visiteurs, les relations interindividuelles que l'on veut obtenir...

Une fois que l'on a détecté que la ville avait besoin de lieux permettant de ralentir notre déambulation quotidienne, parce que cela serait propice à la découverte, à la rencontre, au dialogue, à la rêverie... et que l'on sent que la bibliothèque est assez naturellement un lieu permettant ce ralentissement, alors il devient simple d'imaginer un ensemble de dispositifs et d'aménagements qui permettent d'obtenir cela concrètement.

TE *Cela ne modifie-t-il pas le « code génétique » de la bibliothèque ?*

PF J'évoquais ici des éléments de programme qui s'allient aisément à la définition commune de la bibliothèque et que les professionnels du livre s'approprient en général assez facilement.

Il existe sans doute des dispositifs qui modifieraient plus fondamentalement les équipements du livre et qui demanderaient donc des discussions relatives aux missions des bibliothèques. Prenons l'exemple de la contribution publique. Cela n'a échappé à personne que la contribution libre des citoyens est devenue un fait. Les réseaux sociaux nous en donnent tous les jours la preuve. J'ai avancé dans une autre intervention que la bibliothèque serait plutôt bien placée pour assurer une mission d'incitation, de diffusion, de relai, de média... Si l'on s'accordait sur cela, il ne resterait alors, pour que cet objectif soit atteint, qu'à inventer à l'intérieur de celle-ci des modalités de gestion, mais également des lieux de production et des lieux d'interface avec les visiteurs. C'est en partie le cas de Thionville où le 3EL intègre de petites fabriques de production artistique. Mais reconnaissons qu'il ne s'agit pas ici uniquement d'inventer un cadre physique. Il faut aussi imaginer des moyens nouveaux, des compétences nouvelles, même si l'on sent intuitivement que les professionnels du livre disposent déjà en partie de cette ingénierie.

En un mot, il faut élargir la définition trop étroite dans laquelle la bibliothèque est coincée aujourd'hui. Elle peut « servir » la cité d'une façon bien plus riche qu'elle ne le fait aujourd'hui. Son patrimoine génétique dispose d'une potentialité bien plus importante que l'usage qui en est fait aujourd'hui. Une fois cela admis, il est assez simple de descendre au niveau de la prescription fonctionnelle et architecturale.

TE *Tous les programmes sur lesquels vous travaillez intègrent-ils ces éléments de réflexion ?*

PF Non, je vous décris là des avancées qui sont mises en œuvre dans un nombre réduit de projets. Il faut distinguer l'activité de veille de l'agence de celle quotidienne de programmation. Nous avons écrit concernant le programme troisième lieu de Thionville que c'était un accident de parcours qui avait provoqué ces réflexions et cette mise en œuvre. Il était prévu deux équipements distincts, une médiathèque et un centre d'art. Faute de pouvoir réaliser les deux, les responsables de la ville nous avaient demandé de les coupler dans une combinaison innovante, c'est-à-dire d'une façon très intégrée, au risque que l'équipement ne ressemble plus tout à fait à une médiathèque. Ce type de projet n'advient en réalité que suite à un accident qui impose de penser différemment, puis parce que des décideurs, pour sortir d'une impasse, se permettent alors de prendre un risque autorisant la promotion d'une idée nouvelle.

L'activité de veille ne redescend au stade opérationnel que lorsqu'en face de nous, des responsables d'équipements et des décideurs, pour diverses raisons, à un moment donné, soutiennent ou encouragent la prise de risque.

TE *Est-ce aussi simple cependant ?*

PF Non, il y a de multiples freins. Je citais tout à l'heure la distinction entre la phase de programme, très courte par définition, et la phase de production architecturale. Une production d'idées n'a de sens que si quelqu'un s'en empare ensuite véritablement. Or, en dépit de ce qu'ils en disent, les architectes ne s'intéressent que très peu à ces enjeux. Le

problème est souvent ramené à celui très réducteur des aménagements intérieurs, quand ce n'est à celui de mobilier.

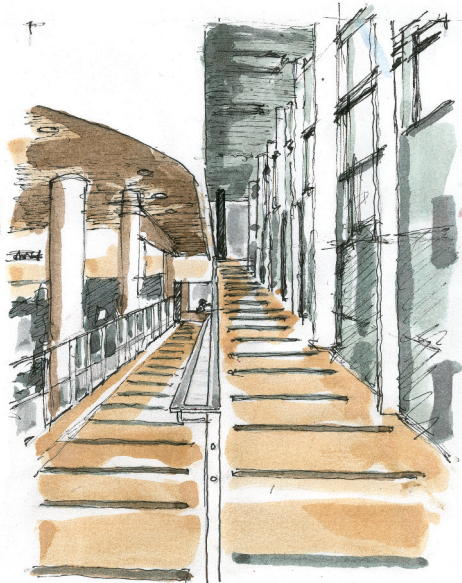
De fait à peu près personne dans la conception des équipements publics n'a développé de véritables compétences dans ce que j'appellerais la conception globale des espaces, qui devrait déterminer pour moi une orchestration des différents lots techniques, y compris mobiliers, équipements et signalétique. Ni les concepteurs ni les maîtres d'ouvrage.

TE *Que recommanderiez-vous ?*

PF Le petit texte que vous avez souhaité me lire au début de cet entretien résume bien la situation et l'état d'esprit dans lequel je suis. Ce que nous avons dit des bibliothèques peut être étendu à l'ensemble des équipements d'art et de culture, voire à la notion de politique culturelle. Après l'époque des militants est venue l'époque des professionnels. Ils ont organisé la profession, ils se sont dotés de règles, ils ont érigé des méthodes. Tout ça, c'est très bien et c'était sans doute nécessaire pour l'ensemble des disciplines de l'action culturelle, y compris la lecture publique. Mais ils se sont aussi repliés sur eux-mêmes, créant illico les conditions d'un entre soi des publics et des visiteurs. Face à cela, on sent un besoin très fort, déjà amorcé dans certaines disciplines culturelles, de briser les habitudes, de se raccrocher à des exigences plus transversales qui participent de ces bouleversements dont parle Guattari, une façon de ré-enchanter le milieu artistique et culturel en allant sans doute se frotter aux mille et une initiatives qui fleurissent ici et là, comme il nous y invite.

Concernant les bibliothèques, on découvre qu'il n'y a pas une fonction cognitive noble et une autre moins noble qu'on pourrait dire urbaine qui assemble le social, l'économique, l'éducatif et tout un tas d'autres choses. En fait, on s'aperçoit plutôt que la première est au service de toutes les autres, mais que toutes ces autres représentent un immense champ encore en friche. En tout cas, il ne se résume pas au social comme on le caricature parfois. C'est Guattari, mais surtout Lefebvre et son vœu d'une urbanité augmentée et renouvelée à laquelle les lieux de culture, mais surtout la bibliothèque, peuvent grandement participer.

De la même manière et pour les mêmes raisons, il faut que nous apprenions tous à travailler différemment dans le domaine de la fabrication des lieux de culture. Les bibliothèques en premier lieu. Il faut observer comment cela se passe dans d'autres domaines de l'ingénierie des lieux où les démarches sont moins séquencées, plus ouvertes. Je pense notamment à l'invention des espaces de flux, les gares, voire les véhicules à une autre échelle, mais également aux espaces marchands, les espaces de restauration et pas seulement les librairies que je trouve d'une grande banalité finalement. Je pense également au travail de certains concepteurs tel Patrick Bouchain, à ce qu'il a accompli dans le domaine culturel mais également depuis peu dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie, et puis surtout dans le domaine du logement avec l'opération de réhabilitation du quartier Stephenson à Tourcoing. Il n'invente pas une forme, il tord la relation classique à la maîtrise d'ouvrage pour inventer un rapport singulier à l'utilisateur et à l'usager, qu'il convie à la table de travail. Il substitue, au métier d'architecte, l'acte moins technicien et plus global de construire... Par conviction mais surtout par réalisme, je crois car nous ne pouvons plus faire sans. Encore une invitation qui rejoint celle de Guattari. ■



Florian Forestier

Théorie architecturale et bibliothèques

Florian Forestier est né à Bâle (Suisse) en 1981. Actuellement chargé de collection au département Langue, littérature et art à la BnF, titulaire du diplôme de conservateur des bibliothèques et docteur en philosophie (universités Toulouse/Paris 4), il est auteur de deux livres : *Paysages* (roman) et *La Boîte* (poésie). Un ouvrage inspiré de sa thèse, intitulé *La phénoménologie génétique de Marc Richir*, est à paraître en 2013 aux éditions Springer (coll. *Phenomenologica*).

Les bibliothèques sont des projets appréciés des architectes. Leur édification peut donner lieu à des programmes de grande ampleur, fortement dotés, susceptibles d'apporter une visibilité nationale, voire internationale aux lauréats des concours. Les architectes les plus réputés, Dominique Perrault¹, Christian de Portzamparc², Paul Chemetov³, Jacques Herzog et Pierre de Meuron⁴, Peter Zumthor⁵, Renzo Piano⁶, Rem Koolhaas⁷, Norman Foster⁸, Mario Botta⁹, comptent aussi des bibliothèques parmi leurs réalisations phares. Certains accèdent même à la notoriété par ce biais : le prix de l'Équerre d'argent (le Goncourt des architectes si le Pritzker est leur Nobel) a couronné plusieurs constructions de bibliothèques, comme la bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) de Troyes, par le cabinet du Besset-Lyon, ou plus récemment, la médiathèque d'Oloron-Sainte-Marie par Pascale Guédot.

UNE RÉFLEXION RENOUVELÉE MALGRÉ DES STÉRÉOTYPES PRÉGNANTS

Pour autant, la réflexion apportée par la profession sur

1. BnF, médiathèque Lucie-Aubrac de Vénissieux.
2. Les Champs Libres de Rennes.
3. BMVR de Montpellier.
4. Bibliothèque de l'école technique supérieure à Eberswalde.
5. Bibliothèque de l'université de Cottbus.
6. Bibliothèque publique d'information (BPI).
7. Bibliothèque municipale de Seattle, ou plus récemment, le projet de bibliothèque municipale de Rouen.
8. Carré d'Art de Nîmes.
9. Maison du livre, de l'image et du son de Villeurbanne.

la nature et la spécificité de l'objet bibliothèque a longtemps été limitée. André-Pierre Syren a ainsi opposé, dans deux textes documentés¹⁰, la richesse de la réflexion consacrée aux musées (et à la muséographie) et le caractère souvent limité et stéréotypé des réflexions portant sur les bibliothèques, pourtant nombreuses et, comme le souligne Dominique Lyon, destinées à une plus large fréquentation. Les modèles historiques ou symboliques auxquels se réfèrent les architectes sont généralement assez conventionnels ; selon Marc Germain, ancien architecte-conseil auprès de la Direction du livre et de la lecture, l'image du cloître, ou à l'opposé, celle du supermarché, reviennent en effet avec insistance. Ces modèles sont souvent envisagés sans qu'une connaissance suffisante de l'histoire de l'architecture ne permette de les investir, et, de la sorte, répétées et simplifiées plutôt que réinterprétées et approfondies.

Une telle carence cependant n'empêche pas que se développent des réflexions qui interrogent la bibliothèque dans son statut d'établissement public – manifestation d'une présence étatique, mais d'une présence inscrite dans un territoire, plutôt que surplombante – aussi bien (et c'est l'aspect qui nous importe ici) que dans la relation de sa matérialité à la matérialité de l'objet livre. Comme l'écrit Daniel Payot : « *Il n'est pas possible [...] d'attribuer aux seuls livres le privilège de contenir les savoirs et les vérités, de réserver à la seule construction les contraintes et les trouvailles de la matérialité. Car ce serait méconnaître la valeur "documentaire" de l'architecture elle-même, dont les choix physiques sont déjà symboliques, et ce serait négliger la réalité "matérielle" du livre, qui ne s'épuise pas dans les significations qu'il expose et ne cesse de*

revendiquer tout aussi constamment son statut d'objet »¹¹. Dans un chapitre célèbre de *Notre-Dame de Paris*, Victor Hugo prophétisait : « *Ceci tuera cela* », le livre dépossédera la pierre de sa symbolique, l'imprimé tuera le monument. Or, précisément, ceci n'a pas tué cela. Bien au contraire, les projets de bibliothèques se sont multipliés ces dernières années, peut-être aussi parce que la remise en question de la matérialité du livre (ce qu'on pourrait appeler l'éclatement ou la pluralisation du livre) a remis en avant cette autre matérialité du bâtiment qui accueille et rassemble l'écrit, l'image, le signe.

LE LIVRE, L'ÉDIFICE, LA VILLE : TROIS ESPACES

La relation de la conception du savoir à la forme de l'édifice dédié à son appropriation et à son recueil est un sujet d'étude bien balisé. Au commencement, on le sait, la bibliothèque était déjà à la fois un catalogue et un contenant, monolithique et statique. La transformation du stock en collection vivante a accompagné celle du dépôt en construction structurée : le concept de bibliothèque est lié à sa construction comme édifice, car ces deux dimensions expriment, symboliquement, la mise en place d'un nouvel ordre dans le rapport au sens, marqué par la mise en ordre systématique de la pensée et du savoir, le passage en quelque sorte de la lettre à la méthode. La bibliothèque au sens moderne incarne, indissolublement comme catalogue et comme édifice, cette nouvelle acception de la connaissance. De même, aux XVIII^e et XIX^e siècles, les projets de Boulée, proposant une bibliothèque en un vaste volume unique, et de Labrousse, sont respectivement contemporains de l'émergence des systèmes philosophiques visant

à la présentation de la totalité du savoir et de la définition des principes de classification bibliothéconomiques encore en cours de nos jours. On ajoutera, dans l'autre sens, que les bibliothèques ont elles-mêmes été des terrains privilégiés pour le déploiement et l'évolution de la réflexion architecturale. Paul Chemetov souligne ainsi que les projets architecturaux de Labrouste, pour la construction de la bibliothèque Sainte-Geneviève ou l'agrandissement de la Bibliothèque nationale, ont été contemporains du basculement d'une « *architecture de moulage* » vers une « *architecture d'assemblage* ».

La relation du livre au monument est tout aussi étroite. La « réinvention » du livre à la Renaissance doit beaucoup à l'imagerie urbaine et spatiale. Comme le rappelle Michel Melot, le livre renaissant est conçu à l'image d'une Rome antique où l'écrit était « inscrit » dans le bâti et partie prenante de la configuration urbaine... D'une Rome « *ville lettrée, mais aussi ville-livre parsemée d'inscriptions, où l'écriture était avant tout publique, intégrée dans l'édifice* ». Le livre est « *mise en espace de la pensée* », configuration, ornement, il combine texte et image en structures élaborées, il est même une forme de reproduction et de reconstitution d'un ordre architectural qu'il relève, voire remplace. En somme, passer du livre à l'architecture n'est finalement rien d'autre que renouer avec cet ailleurs dont le livre s'est, à l'origine, voulu la transposition. Pour Michel Melot, « *la bibliothèque [...] reproduit au niveau des ensembles les struc-*

*tures du livre, avec ses vertus et ses limites. C'est donc aussi une forme destinée à fabriquer de la transcendance*¹² ».

LA BIBLIOTHÈQUE : UN EXEMPLE IDÉAL POUR INTERROGER LE CONCEPT D'« ESPACE PUBLIC »

Les approches contemporaines les plus fécondes cherchent à lier, sans les fondre l'une dans l'autre, la mise en sens de l'espace par l'architecture, la textualité, la multiplication des formes d'objets conservés et de leurs modes d'apparition dans un espace. Elles insistent sur l'articulation d'une pluralité dans l'unité au sein de la bibliothèque. Celle-ci devient une sorte de ville dans la ville, un agencement de sous-espaces proposant pour les uns le silence et la solitude, pour les autres la convivialité. Il y a de fait une dimension urbaine de la bibliothèque qui fait d'elle un modèle particulièrement contemporain de ce que peut être un espace public. Si les bibliothèques en viennent même par là à concurrencer les grandes places, c'est aussi, soulignons-le, que la conception de l'espace public change. Les grandes places en reflètent une acception sacrée – même laïcisée : celles des grandes fêtes de la Nation, des grands rassemblements. La ville – le modèle urbain – comme pluralisation de parcours, enchâssement d'espaces, renvoie de son côté à un espace public qui ne s'incarne plus dans la fusion mais dans la rencontre. Les jardins, les parcs ou les bibliothèques sont de bonnes illustrations de ces espaces où l'on se frôle, en lesquels l'être-ensemble est une « *passibilité* », pour reprendre les mots de Jean-Luc Nancy.

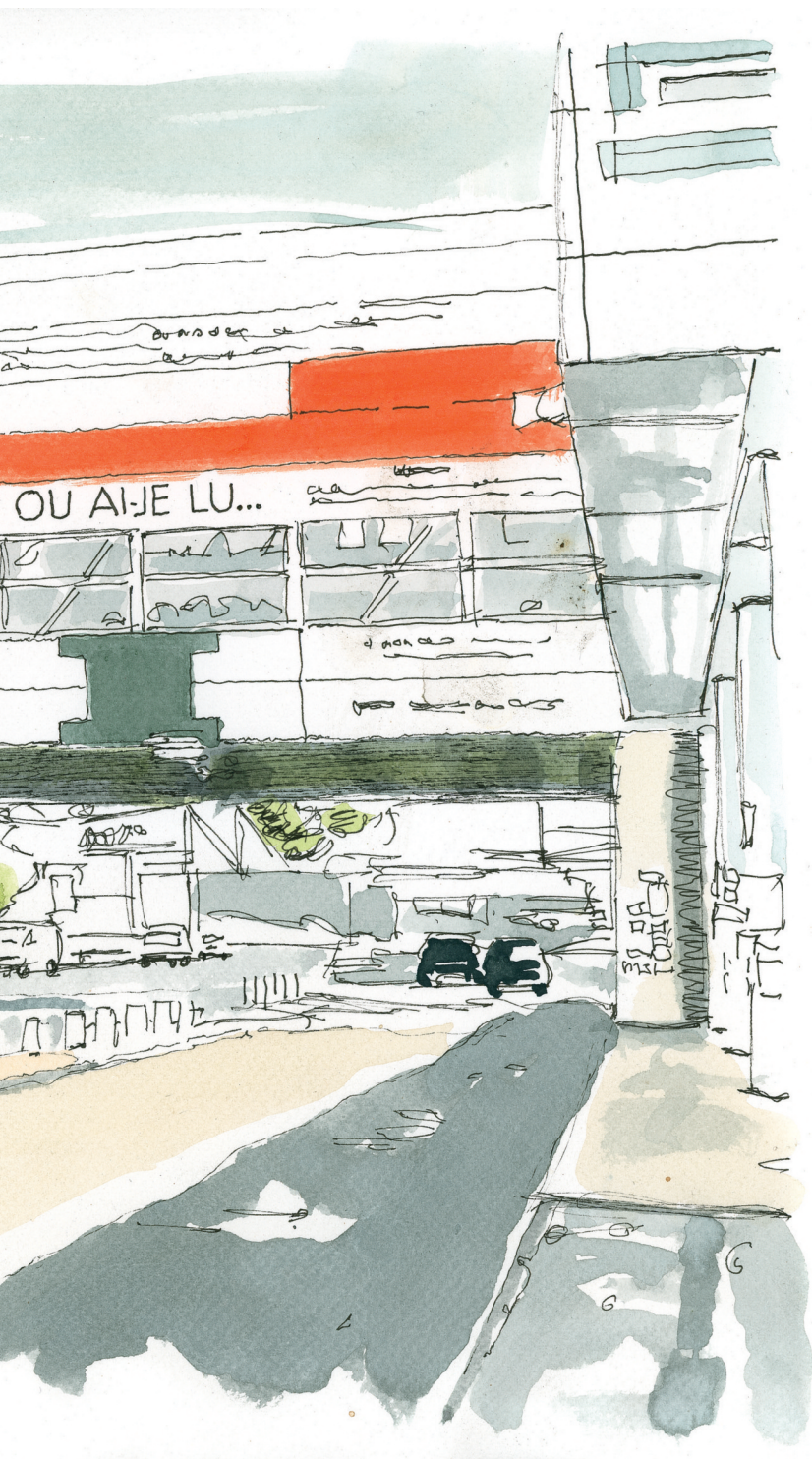
10. André-Pierre Syren est conservateur, directeur de la bibliothèque municipale de Metz. « Vers une bibliothèque de synthèse : architecte et bibliothécaire à l'heure du document numérique », in LARDELLIER (Pascal) et MELOT (Michel), *Demain le livre*, et « Bibliothèques

et architectes », *BBF*, 2007, t. 52, n°1.

11. « La bibliothèque comme espace architectural : digressions théoriques », p. 11-12, PAVOT (Daniel), in *Ouvrages et volumes*, Anne-Marie Bertrand et Anne Kupiec (Dir.).

12. MELOT (Michel), *Livre*, p. 104.





Saint-Denis,
bibliothèque de
l'université Paris 8

Nancy évoque une « communauté désœuvrée » qui sur-existe par son absence de tout lien donné, communauté des solitudes, communauté de comparution, rencontre des silences. L'« en-commun » sur-existe par l'absence même de ses formes instituées. Il n'est plus dès lors que l'en-commun d'une solitude : « *Le commun, l'avoir en commun, l'être en commun, exclut de lui-même l'unité intérieure, la substance et la présence en soi et pour soi.* » Dans cet horizon, l'architecture est pour Benoît Goetz « une condition de possibilité de la fiction, et, sans doute, du dire et du penser en général. »¹³ Fondamentalement, l'architecture n'est pas d'abord construction de symboles mais mise en œuvre d'horizons de sens. Pour mieux développer cette dimension « pré-objective » de l'architecture, longtemps occultée par le développement d'un urbanisme « fonctionnaliste¹⁴ », Goetz introduit le concept d'« esplace ». L'« esplace » emprunte son caractère commun, ouvert, global, à la place et à l'agora, mais se présente également comme espace articulé, ou plutôt, articulante, espace spatialisant et configurant. Littéralement, il s'agit d'un espace qui laisse de la place¹⁵, car, ajoute Goetz, « *l'architecture commence quand les murs s'ouvrent.* »¹⁶ Et la pensée, pour se faire, a besoin d'espace...

Le concept de « plateau » introduit par Deleuze et Guattari peut également être fécond. Le plateau est un « *réseau continu d'intensité rebelle à toute orientation et à toute finalité extérieure à lui-même* »¹⁷. Il désigne autrement dit une mise en forme de l'espace qui agit en deçà de la cognition, de l'interprétation, au niveau de la structuration des comportements, de la constitution et de la mise en jeu des contextes de sens, ce qu'on peut appeler un espace granuleux. L'agencement en « plateaux »

implique une « *physique de l'espace* », c'est-à-dire l'aménagement d'une capacité à remettre en jeu les formes instituées de compréhension et d'habitation du monde, à « épaissir » l'expérience des individus sans faire appel à des référents identitaires visibles. Pour Renzo Piano, « *l'espace représente avant tout la magie de certains moments collectifs, et qu'il découle le plus souvent d'éléments intangibles comme l'air, la lumière et le son, au lieu d'être le produit d'un agencement de murs, de cloisons et de plafonds.* »¹⁸ Pour employer la terminologie deleuzienne, les plateaux exercent leurs effets au niveau des formes « moléculaires », qui ne relèvent pas de catégories instituées, officielles, mais de comportements, de modes d'action, de compréhension, d'être sous-jacents, qui se diffusent « implicitement », par « contamination », « accretion », « rencontres », « contiguités¹⁹ », mais n'en sont pas moins les conditions de possibilités de toute « institution », donc aussi de tout « partage ».

Plus simplement, il faut, dirons-nous en résumé, un territoire, des trajets et des gestes pour penser – c'est-à-dire articuler de l'unité dans la diversité²⁰, faire du sens. Avec la pluralisation des supports de l'écrit, la nécessité du lieu de leur rencontre, et des limites par lesquelles toiles et réseaux s'ancrent, est devenue plus patente encore²¹. Les lieux où nous lisons, où nous observons, où nous écoutons, où nous pensons, sont autant de relais pour nous permettre d'intérioriser le signe, l'image, le son, pour les faire nôtres. Ils participent de l'exercice de la lecture, de l'écoute, du visionnage, élargissent l'espace du livre ou de l'écran. Tokyo Ito conçoit même explicitement la bibliothèque de Sendai comme le lieu d'une convergence entre la corporéité

physique, incarnée, et la corporéité virtuelle qui flotte et tend à se désancrer du monde.

LE « CLASSICISME » DE PIERRE RIBOULET ET LE « POST-MODERNISME » DE DOMINIQUE LYON

Terminons en évoquant les conceptions et outils développés par deux architectes significatifs qui ont l'un comme l'autre médité les enjeux posés par l'édifice « bibliothèque », en particulier dans sa relation à l'objet livre. Pierre Riboulet et Dominique Lyon ont chacun conçu dans le cadre du programme des BMVR un bâtiment reconnu et discuté, dans le monde de l'architecture comme dans celui de l'administration culturelle. Réalisations d'importance mais non chantiers exceptionnels par leur dimension, elles nous semblent, pour cela même, plus susceptibles d'illustrer le regard que portent leurs architectes sur l'objet bibliothèque que les projets géants comme celui de la BnF, souvent biaisés par les intérêts très particuliers qu'ils expriment.

Pierre Riboulet (1928–2003)

Pierre Riboulet²² qui fut, avec l'équipe de l'Atelier de Montrouge (avec Thurnauer, Renaudie et Véret) et la conception de la bibliothèque pour enfants de Clamart, un acteur majeur de l'évolution de l'architecture des bibliothèques en France, bien avant de diriger personnellement de grands chantiers, conçoit la bibliothèque comme quête de l'unité. « *La bibliothèque est l'endroit de l'unité, comme le livre est un endroit d'unité, capable de réunir un individu brisé par ailleurs de mille façons, par la vie contemporaine, par la vie active, par le travail...* »²³ Cette unité cependant n'est pas immédiatement donnée, mais suggérée, inscrite comme horizon d'une atmosphère par un jeu d'ombres et de lumières. « *La mémoire peut aussi être cachée, elle doit même l'être, il faut la mériter. Il faut faire l'effort pour saisir toutes ces correspondances; on ne peut pas donner tout, "déballer" tout sur la place. Il faut que chacun fasse un effort – de la même façon que, quand on entre dans un livre, on fait l'effort d'y entrer.* »²⁴ En d'autres termes, il faut qu'un espace transitionnel, concrétisé

13. *La dislocation, Architecture et philosophie*, p. 21.

14. « Désormais, le projet humain d'installation spatiale n'est plus contraint de s'insérer, s'intégrer et se loger dans un contexte local, naturel ou culturel. Il lui suffit de se brancher sur le système des réseaux », déplore Françoise Choay. « Anthropologie », in *Pour une anthropologie de l'espace*, p. 361. Heidegger déjà écrivait que « cette suppression hâtive de toutes les distances n'apporte aucune proximité : car la proximité ne consiste pas dans le peu de distance. [...] Dans le flot de l'uniformité sans distance, tout est emporté et confondu », « La chose », in *Essais et conférences*, p. 194-195, traduction André Préau, Gallimard, 1958 (première édition).

15. Tokyo Ito, dans son projet pour la bibliothèque de Jussieu (1992), oppose explicitement « forme » et « place » : « Par "forme", j'entends des configurations architecturales qui génèrent des limites clairement définies entre l'extérieur et l'intérieur. Par "place" en revanche, j'entends des domaines sans limites clairement définies; il suffit d'un arbre ou d'un ruisseau pour former une "place". »

16. *La dislocation. Architecture et philosophie*, p. 61.

17. *La dislocation. Architecture et philosophie*, p. 136.

18. *Du plateau Beaubourg au centre Georges-Pompidou*, p. 36.

19. On peut aussi évoquer le concept d'hétérotopie, dû à Michel Foucault, qui a été développé dans une perspective plus politique. Une hétérotopie est un « espace autre », soustrait aux forces coercitives qui structurent un territoire; il s'agit en quelque sorte d'un lieu « hors lieu », d'un lieu qui n'est à proprement parler nulle part. Cf. *Dits et Écrits*, tome 4, « Des espaces autres », p. 752–762.

20. « Tout ce qui se passe sur le plan mental et sur le plan corporel, sur le plan des rapports aux éléments, était parfaitement évoqué dans cet aphorisme et doit être pris comme leçon par nous-mêmes pour suivre Labrousse en notre siècle, aujourd'hui, celui-ci. » Paul Chemetov, « L'actualité de Labrousse: le regard de l'architecte », in *Des palais pour les livres*, sous la direction de Jean-Michel Leniaud, p. 133.

21. À ce sujet, voir notre article « L'élargissement de l'ordre des livres », *Argus*, 2011, vol. 40, n° 2.

22. *Écrits et Propos*, éd. du Linteau, 2003, *Un parcours moderne*, éd. du Linteau, 2004. Riboulet a également soutenu une thèse, *Architecture et classes sociales*, sous la direction de Nikos Poulantzas.

23. « Le caractère du bâtiment », *BBF*, 1996, t. 41, n° 5.

24. *Ibid.*

par une différence progressive de qualité lumineuse, sonore, atmosphérique, accompagne le passage d'un espace à l'autre. Les rampes qui assurent l'unité organique des sous-espaces et guident les déplacements des usagers jouent un rôle capital au sein de ce dispositif : celle de la bibliothèque de Paris 8 est même considérée comme une des innovations majeures du bâtiment. Pierre Riboulet privilégie en effet toujours le volume unique, même si celui-ci doit engendrer de nombreux sous-espaces qui constituent autant de « niches ». Cette diversité dans l'unité implique l'ouverture de vastes espaces : un plafond très élevé, comme à Limoges (par endroits, il peut atteindre 25 mètres), de grandes salles ou plateaux, souvent disposés en quinconce pour faciliter les systèmes d'échos. La lumière, « opaque » et « transparente » joue un rôle crucial dans la matérialisation de cette diversité dans l'unité. Riboulet use ici de différentes stratégies comme l'éclairage zénithal, l'installation de lanterneaux renvoyant indirectement la lumière selon les heures de la journée, etc. Tout cela fait de la bibliothèque un « monde clos ouvert au monde » et de ses espaces « des lieux de silence où cependant on n'est pas seuls. »²⁵

Dominique Lyon²⁶ (1954–)

Dans une société où rythmes et pensées sont irréductiblement déphasés, la perspective un peu liturgique de Pierre Riboulet reste un coup d'audace qui prend ou ne prend pas. Dominique Lyon accepte de son côté une forme de sous-détermination de l'espace. Celle-ci n'implique cependant pas l'indétermination, ni d'ailleurs la

recherche de minéralité, de sauvagerie que revendique Perrault. À propos de la BMVR de Troyes, Lyon évoque certes une « éclipse de l'architecture » mais intègre celle-ci au bâti, comme un moment interne de la mise en forme de l'espace. L'élément minéral de la voûte, inspiré de la voûte de Sainte-Geneviève, matérialise le ciel – mais comme une question, un point d'interrogation, une dimension libre autant que vide surgissant au sein d'un espace architectural très travaillé. Les symboles avec lesquels joue Dominique Lyon « glissent » ainsi d'édifice en édifice, sans recevoir d'interprétation ni de rôles définis, mais sans non plus se dissoudre ou s'atomiser. Ils jouent au sein d'un espace des possibles déterminé par un cahier des charges, une situation urbaine, un problème posé – future en filigrane – par le projet. Ainsi, le sens n'est plus donné, plus incarné, sa question insiste, et l'espace doit garder une trace de cette énigme et proposer les éléments premiers d'une enquête. « Une part de leur [des médiathèques] raison d'être est tenue par leur incertitude. »²⁷

Plus que de post-moderne, la démarche de Dominique Lyon peut ainsi être qualifiée de problématique. Chaque projet répond à une problématique que l'architecte doit reconnaître, expliciter et affronter. L'édifice peut alors « forcer son inscription dans la ville », à la façon dont la BMVR de Troyes s'avance vers le McDonald's qui lui fait face, comme pour le dévorer. Forcer, précisons-le, ne veut pas dire s'imposer ; Lyon rejoint en effet Riboulet sur l'idée que l'architecte se doit d'être également urbaniste. Par forcer, il s'agit bien

25. *Projet de Paris 10.*

26. Nous ne mentionnons ici que le nom de Dominique Lyon, n'ayant pas pu interviewer Pierre du Besset,

son associé au sein du cabinet du Besset-Lyon.

27. Dominique Lyon, *Une médiathèque à Troyes*, p. 23.

28. Préface à *Architecture et lecture*, p. 14.

plutôt de faire admettre un nouvel édifice à un environnement urbain sans le dénaturer. De la même façon d'ailleurs, le refus de reproduire *a priori* les formes instituées et leur symbolique n'implique pas l'effacement pur et simple de l'histoire mais, une fois encore, la reconnaissance de son caractère problématique et la recherche de la façon dont elle peut se manifester sans être muséifiée ou banalisée. Plus que des niches, la bibliothèque ici propose des « coraux », des « coques ». Selon Michel Melot, la médiathèque de Troyes a par ailleurs « *complètement gagné [son pari] en traitant la vision du fonds ancien comme un vrai spectacle.* »²⁸ La partition en trois espaces de cette BMVR permet de proposer côte à côte trois visions de la culture (patrimoine, espace adultes, espace jeunesse). Ainsi, le patrimoine est-il exposé de façon spectaculaire (reprise de l'aspect de l'ancien fonds avec des effets de perspective), sans pour autant que cette présentation prenne un caractère monumental (la salle qui lui est consacrée est, en volume, plus petite que les autres).

Soulignons, pour conclure, que s'il s'agit pour l'édifice de proposer un lieu, cette dimension d'esquisse et d'ouverture n'est

pas quitte – c'est là que le projet excessivement symbolique de Perrault pour la BnF est le plus contesté – d'autres contraintes. Le brouillage des formes traditionnelles ne peut avoir lieu sans rigueur. Si le schéma de la bibliothèque n'est plus livré « clef en main », s'il est habité d'une dimension énigmatique, s'il interroge chaque fois à nouveau la dynamique du sens et de la matière, c'est bien de structures qu'il s'agit encore. Atmosphères, ambiances, tonalités, sont les adjuvants d'autre chose encore : grain offert pour assister la prise d'un sens, mise en condition à la rencontre d'une extériorité – de la connaissance, des œuvres, etc. – elles ne se suffisent pas à elles-mêmes et ne se justifient – c'est la leçon de Riboulet – que transcendées au sein d'une forme, d'une structure, d'une dynamique...

Une des fonctions symboliques du livre que la bibliothèque est conduite à relayer, dirons-nous enfin, est son témoignage. Les livres et les bibliothèques matérialisent l'appel à dire, incarnent la mise en question de ce qui semble aller de soi, manifestent l'épaisseur du réel en lequel nous sommes inscrits, et qui nous dépasse toujours aussi. ■■■

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ARGAN (Giulio Carlo), *Michel-Ange architecte*, Paris, Gallimard 1991 / Milano, Electra, 1990, 386 p.
- BERQUE (Augustin), *Ecoumène*, Paris, Belin, 1999, 271 p.
- BERTRAND (Anne-Marie), KUPIEK (Anne), *Ouvrages et volumes. Architecture et bibliothèques*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 1997, 212 p. et en particulier PAYOT (Daniel), « La bibliothèque comme espace architectural : digressions théoriques ».
- CAROUX (Hélène), *Architecture & lecture : les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*, Paris, Picard, coll. « Architectures contemporaines », 2008, 310 p.
- CHEMETOV (Paul), « L'actualité de Labrouste : le regard de l'architecte », in *Des palais pour les livres, Labrouste, Sainte-Geneviève et ses bibliothèques*, sous la direction de Jean-Michel Leniaud, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001, 192 p.
- CHOAY (Françoise), *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Seuil, 2006, coll. « Couleur des idées », 418 p.
- DELEUZE (Gilles), GUATTARI (Félix), *Milles Plateaux, Capitalisme et schizophrénie 2*, Paris, Minuit, 1980, 645 p.
- DE POLI (Aldo), COSTA (Fabienne-Andréa), *Bibliothèques : architectures, 1995-2005*, Arles, Actes Sud / Motta, 2004, 278 p.
- DERRIDA (Jaques), *De la grammatologie*, Paris, Minuit, 1967, 445 p.
- FORESTIER (Florian), « L'élargissement de l'ordre des livres », *Argus*, 2011, vol. 40, n° 2.
- FOUCAULT (Michel), « Des espaces autres », *Dits et écrits*, tome 4, Paris, Gallimard, 1994.
- GOETZ (Benoit), *La dislocation. Architecture et philosophie*. Paris, Verdier, 2001, 192 p.
- HEIDEGGER (Martin), « La chose », « Bâtir, Habiter, Penser », in *Essais et conférences*, [Traduction] André Préau, Paris, Gallimard, 1958, 349 p.
- HUGO (Victor), *Notre-Dame de Paris*, « Ceci tuera cela », Paris, Pocket, 636 p.
- LYON (Dominique), *Point de vue/Usage du monde*, Paris, Carte Segrete, 1994, 61 p.
- LYON (Dominique), *Une médiathèque à Troyes*, Paris, Regard, 2005.
- MELOT (Michel) (Dir.), *Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 1996, 416 p.
- NANCY (Jean-Luc), *La communauté désœuvrée*, Paris, Christian Bourgeois, 1986, 292 p.
- PERRAULT (Dominique), *Bibliothèque Nationale de France, 1989-1995*, Paris, arc en rêve, centre d'architecture, Birkhäuser, 280 p.
- PIANO (Renzo), *Du plateau Beaubourg au centre George-Pompidou*, Centre Pompidou, Paris, 1987, 168 p.
- RIBOULET (Pierre), *Écrits et propos*, Paris, le Linteau, 2003, 236 p.
- RIBOULET (Pierre), *Un parcours moderne*, Paris, Le Linteau, 2004, 158 p.
- RIBOULET (Pierre). « Le caractère du bâtiment », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t. 45, n° 5, p. 72-79.

(...) les projets de bibliothèques se sont multipliés ces dernières années, peut-être aussi parce que la remise en question de la matérialité du livre (ce qu'on pourrait appeler l'éclatement ou la pluralisation du livre) a remis en avant cette autre matérialité du bâtiment qui accueille et rassemble l'écrit, l'image, le signe.

Florian Forestier

Le caractère du bâtiment ou comment Pierre Riboulet a pensé l'architecture des bibliothèques

Pierre Riboulet

Pierre Riboulet, né en 1928 dans une famille de paysans et d'artisans, commence des études de philosophie avant de bifurquer vers l'architecture (diplômé de l'École nationale supérieure des beaux-arts en 1952). À trente ans, il s'affirme comme un intellectuel engagé, d'abord au sein de l'Atelier de Montrouge (1958-1981) puis en son nom propre (1979-2003) ; la dimension éthique, le contexte social, la réflexion urbaine guideront l'ensemble de sa production. Sa première grande réalisation est sans doute l'hôpital pour enfants Robert-Debré à Paris. S'il regrettait de ne jamais avoir construit de musée, il a conçu ou réhabilité plusieurs bibliothèques : la bibliothèque pour enfants de Clamart, la bibliothèque universitaire de Cergy-Pontoise, la bibliothèque municipale d'Antibes et trois œuvres majeures qui expriment son respect des lieux de connaissance : la bibliothèque multimédia de Limoges (1993-1998), les bibliothèques de l'université Paris 8 (1991-1997) et de l'université Toulouse-Le Mirail (1997-2003), avec une architecture épurée dont le matériau principal réside en la lumière. Pierre Riboulet est décédé à Boulogne-Billancourt le 21 octobre 2003.

« Il faut trouver la réponse juste
à l'endroit où l'on est »

BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE (BBF) On pourrait commencer par évoquer votre histoire comme constructeur de bibliothèques.

PIERRE RIBOULET Construire une bibliothèque, c'est un programme des plus passionnants pour un architecte. C'est parmi les très beaux programmes qu'on peut avoir à traiter. Mon diplôme d'architecte à l'École des beaux-arts, en 1952, portait sur une nouvelle université au Maroc. Moi, j'avais choisi de traiter le bâtiment de la bibliothèque. Vous voyez qu'effectivement, c'est un sujet qui m'intéresse beaucoup.

Puis il y a eu dans les années 1962-65, dans le cadre de l'Atelier de Montrouge, la bibliothèque des enfants à Clamart, avec la Joie par les Livres, qui était une merveilleuse expérience. C'est surtout Gérard Thurnauer qui avait suivi ce projet, mais nous en avons beaucoup parlé ensemble. Nous avons regardé, discuté, créé. Ce bâtiment était le premier de sa génération comme bibliothèque offerte spécifiquement aux enfants. Le projet lui-même, sa forme, son répertoire de formes, son implantation dans la cité de la Plaine ont suscité une adhésion.

1. Propos recueillis par Anne-Marie Bertrand pour un article publié dans le *BBF*, t.41, n° 5, 1996.

Le bâtiment a attiré des gens, avertis et non avertis, comme un objet singulier et adéquat au programme. Un bâtiment de bibliothèque réussi, c'est celui qui arrive à exprimer la nature du programme, mais aussi à cristalliser autour de lui d'autres forces, d'autres champs, d'autres chemins individuels, qui réussit à capter l'attention du public. Dans un endroit peu favorisé, comme l'était la cité de la Plaine, il est devenu comme un objet brillant qui focalise et attire. L'association La Joie par les Livres et Geneviève Patte ont suivi le projet dès le début et avaient un enthousiasme extraordinaire. Dans les œuvres d'architecture, il n'y a pas que l'architecte. Il faut que le maître d'ouvrage soit en parfait accord avec le projet : la force est alors multipliée par deux, par dix...

Beaucoup plus récemment, j'ai gagné deux concours de bibliothèques, celui de la bibliothèque de l'université de Paris 8 et celui de la bibliothèque multimédia francophone de Limoges.

BBF *Auparavant, aviez-vous concouru pour la Bibliothèque de France?*

PR Je n'ai pas concouru. Je n'ai pas envoyé de dossier de candidature. J'avais adressé une lettre à Émile Biasini pour lui dire que j'estimais que le programme n'était pas suffisamment développé. Et effectivement, il n'y avait pas de programme, ou un programme tellement succinct que ce n'en était pas un. Je trouvais que ce n'était pas une bonne façon de faire. Joseph Belmont, qui était secrétaire du jury du concours, était d'un avis tout à fait contraire.

Je ne peux pas m'empêcher de penser que j'avais un peu raison... Le bâtiment de Perrault a été pensé... j'allais dire comme une affiche, comme une image genre affiche. Après, il a été enfermé dans l'affiche. Et cet effet d'affichage, à mon avis, n'est pas très pertinent. Ce n'est pas du tout pertinent quand il s'agit d'un programme aussi profond que celui d'une bibliothèque. Tout programme mérite d'abord le respect et l'approfondissement, mais spécialement ceux-là. Alors, ce n'était pas bien engagé... Certains disaient à l'époque : « *On fera le programme avec l'architecte, quand on l'aura désigné.* » Effectivement, l'architecte a construit un autre projet, mais en gardant les formes et les volumes, et ça ne correspond pas très bien.

BBF *Puis, il y a eu le concours pour la construction de Paris 8...*

PR C'était un passionnant concours, puisque la bibliothèque devait franchir une avenue bruyante et assurer le passage de l'université vers son extension au nord. La situation urbaine m'a beaucoup intéressé. Au moment du concours, les directives d'urbanisme étaient de construire sur l'avenue même, et le projet a été fait en ce sens. Après, la ville de Saint-Denis a émis quelques critiques sur la couverture de l'espace public. On a déplacé le bâtiment vers le nord, pour se mettre dans une situation urbaine plus classique, en alignement, mais en gardant tout de même une partie du programme : une des salles de lecture enjambe l'avenue et assure ce passage. C'est le projet qui est actuellement en cours de réalisation.

Ce thème du pont traversé, du passage, était intéressant. Le projet s'organise selon cet axe premier, fondateur. On peut traverser le bâtiment sans y entrer, mais en ayant une vue sur les salles de lecture, de part et d'autre de la galerie publique. Si on entre, on se retrouve tout à fait au cœur de l'édifice, en son centre de gravité. Ceci ne se fait pas habituellement, puisqu'il y a toujours une façade, puis un vestibule, etc. Mais, là, on est déjà dedans dès qu'on entre.

BBF Puis, plus récemment encore, la bibliothèque multimédia francophone de Limoges...

PR À Limoges, c'est tout à fait passionnant aussi, puisque c'est une bibliothèque pour la ville, pour la région, située au cœur de la ville, à côté de l'hôtel de ville, dans une sorte de friche, qu'est devenu l'ancien hôpital de Limoges. C'est un hôpital du XVIII^e siècle, abandonné dans les années soixante pour la construction d'un CHU (centre hospitalier universitaire) en périphérie : c'est donc un terrain tout à fait étonnant, cette friche pleine de broussailles.

D'autre part, les archéologues ont trouvé des vestiges de la ville romaine, et la construction se situe quasiment sur l'ancien forum. C'est une fondation très importante du point de vue symbolique et réel, fondation de la langue française dans le latin, fondation de la ville occidentale sur la ville romaine. C'est pourquoi j'ai choisi d'implanter le nouveau bâtiment selon l'orientation de la ville romaine, en léger décalage par rapport à l'orientation de l'ancien hôpital qui est, elle, celle de l'âge classique.

En ce moment, je travaille sur la bibliothèque universitaire de Cergy-Pontoise, dans le cadre d'une réhabilitation d'un immeuble de bureaux. Un programme aussi beau que celui-là, celui de la bibliothèque centrale de l'université de Cergy, aurait mérité un bâtiment neuf. La région a pris l'option d'acheter un bâtiment de bureaux, ce qui pose évidemment un certain nombre de questions fonctionnelles, mais qu'on peut résoudre. Malheureusement, l'enveloppe budgétaire est réduite, et l'on ne va pas pouvoir travailler les façades, ni l'apparence de ce bâtiment. Celui-ci va rester un immeuble de bureaux tout à fait banal, quasiment invisible. En revanche, il est situé en plein cœur de la ville, quasiment sur le centre commercial, puisque maintenant le cœur des villes, c'est le centre commercial. Triste dérive !

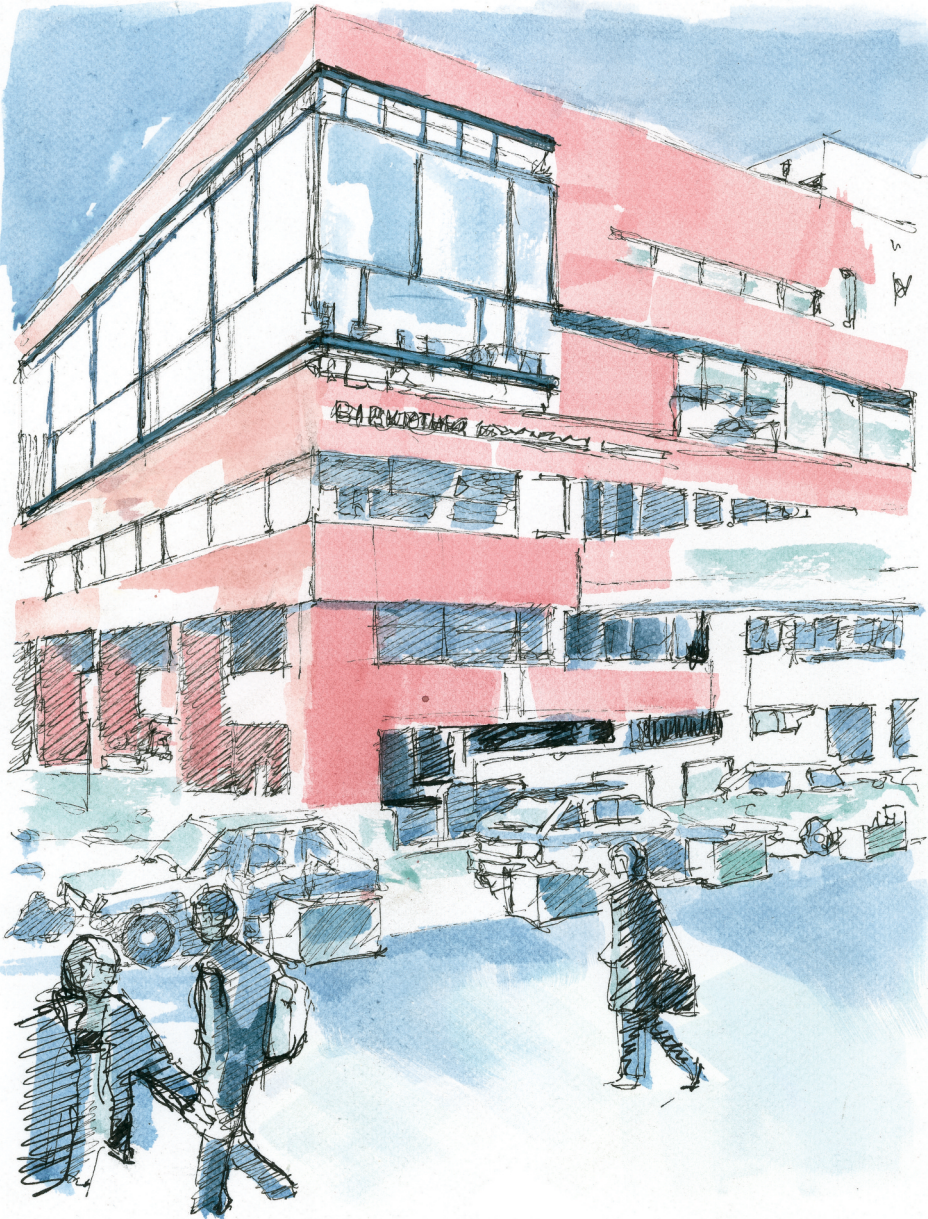
BBF Quelle différence faites-vous entre ces deux grands projets, Paris 8 et Limoges ?

PR Ils sont très différents. D'abord par la situation urbaine. La bibliothèque de Paris 8, à Saint-Denis, doit recomposer une partie de ce quartier, décomposé au sens strict du terme, sans rien qui le tient. Cette bibliothèque va recomposer le quartier, et réunir l'université qui est faite de constructions tout à fait disparates aujourd'hui. Du fait qu'elle est placée au centre, la bibliothèque va avoir la charge de donner une image à l'université tout entière. C'est un point très important. Au point qu'une partie du programme n'appartient pas à la bibliothèque, en particulier tout le rez-de-chaussée, qui sera le hall général de l'université. C'est là que devra se faire la répartition des flux, qu'on trouvera un petit café, des boutiques...

La situation urbaine de Limoges, très singulière aussi, est tout à fait centrale, mais à la limite de la ville médiévale. Il faut recomposer une friche.

Il existe des différences aussi dans le contenu du programme. L'une est une bibliothèque universitaire, l'autre est une bibliothèque publique. Le public est tout à fait différent. À Saint-Denis, la fréquentation est intensive, l'université compte 27 000 étudiants ; elle est toujours saturée, toujours bondée. La bibliothèque va être une espèce de grand vaisseau bourdonnant et actif. Bien qu'il soit très grand, il va être très facilement rempli, et rempli de façon active.

À Limoges, au contraire, l'atmosphère sera assez calme, assez sereine, espacée, allais-je dire, avec de l'air qui circule et du silence. Les lecteurs de Limoges sont nombreux, mais



Toulouse, bibliothèque universitaire centrale Le Mirail



Toulouse, bibliothèque universitaire centrale Le Mirail

le bâtiment est grand, spacieux. Les volumes sont généreux, et, par conséquent, vont apporter une sensation de calme et de disponibilité des lieux. À Saint-Denis, il y a, sans doute, davantage d'intensité.

BBF Y a-t-il une différence dans votre travail de conception ?

PR Le travail d'architecte est toujours le même, quel que soit le programme. Il faut trouver la réponse juste à l'endroit où l'on est, en fonction du programme qui est donné, et faire en sorte que cette réponse signifie quelque chose. Il faut à chaque fois trouver ce qu'on appelait autrefois, ce qu'on doit toujours appeler, le caractère du bâtiment, sa convenance. On est toujours à chaque projet dans le même état de degré zéro. Tout est à recommencer à chaque fois, on ne peut pas se servir d'un acquis dans un bâtiment à un endroit, pour l'utiliser dans un autre bâtiment à un autre endroit. La convenance ne fonctionne pas. Par contre, on a peut-être une lecture et une compréhension plus rapides du programme. Qu'il y ait des similitudes de réponses dans l'une et l'autre de ces bibliothèques, cela tient plus à moi-même, à ma propre façon de créer les choses, qu'à une similitude éventuelle des programmes.

BBF À la lecture des notes de présentation de ces deux projets, une différence est frappante. À Limoges, vous insistez sur l'unicité du volume, qui a une cohérence très forte, alors qu'à Paris 8 vous travaillez beaucoup sur une variété, une variation dans les lieux.

PR C'est vrai. C'est en cela que les deux projets sont sans doute différents. J'ai pensé la bibliothèque de Limoges comme un seul volume, parce que cela correspond à l'usage et à la fréquentation de ce bâtiment, tels que je les imagine.

C'est peut-être toujours le syndrome de la Bibliothèque nationale : on pense aller dans une bibliothèque pour être dans une belle salle, une salle unique d'une certaine façon. Ce dont on a le plus besoin aujourd'hui dans la société où nous vivons, c'est de cette recherche et de cette rencontre de l'unité. Nous vivons dans un univers tellement éclaté, tellement dispersé, tellement séparé... Il me semble que la bibliothèque est l'endroit de l'unité, comme le livre est un endroit d'unité, capable de réunir un individu brisé par ailleurs de mille façons, par la vie contemporaine, par la vie active, par le travail...

Je n'ai pas pensé Paris 8 de la même manière, à cause de ce foisonnement, de cette grande fréquentation que j'imagine. J'avais envie de créer plusieurs sous-espaces, plusieurs lieux, appartenant bien sûr au même ensemble, des parties d'un tout. Je souhaite que les gens puissent trouver leur voie, leur endroit... Je pense d'autre part que les consultations dans les bibliothèques universitaires sont peut-être plus spécialisées...

Une bibliothèque comme celle de Limoges est un endroit plus généraliste, où l'on va pour trouver toutes sortes de voies vers la culture. À Paris 8, l'idée d'unité reste quand même très présente, cette unité d'un volume simple, d'un grand rectangle : deux carrés assemblés en plan. C'est très rigoureux, cette simplicité abritant à l'intérieur une très grande complexité de variations de niveaux, de lieux, de lumières... Ce sont deux thèmes qui sont conjugués à Paris 8.

BBF Je voulais avoir votre sentiment sur les tensions et les contradictions qui habitent les bibliothèques. Vous les avez très bien vues, puisque (je vous cite) vous parlez « d'intime et d'universel », de

« détachement et d'ancrage » dans le réel, « d'opaque et de transparent », de « monde clos ouvert au monde », d'une « bibliothèque qui doit être fermement protégée en même temps qu'elle est traversée par le monde », etc. En tant qu'architecte, avez-vous dû affronter ces contradictions ?

PR Bien sûr. C'est un thème de réflexion très riche, très fructueux, cette opposition, cette dualité... Il faut trouver des bâtiments qui en rendent compte. Le bâtiment de l'université de Paris 8, d'apparence extérieure, est assez fermé. Il est traversé par le pont, qui, tel un couloir, telle une artère, rend la métaphore ouverture/fermeture tout à fait apparente.

À Limoges, on rencontre ce même souci de se refermer plutôt vers l'intérieur, par exemple dans les grandes salles de lecture, qui sont enveloppées par trois façades en revêtement de granit. L'éclairage de ce grand volume est plutôt zénithal, reflétant là aussi cette idée d'intériorité, de regard sur soi.

En revanche, l'autre partie de la bibliothèque, réservée aux enfants et aux activités d'accueil, est traitée, elle, par opposition à l'autre, comme une cage de verre. Là encore, c'est une réponse, peut-être un peu simpliste, à cette dualité. Un bâtiment doit être très visible, attirer comme un aimant, ainsi que je le disais tout à l'heure à propos de Clamart. En même temps, une fois qu'il est accueilli, le lecteur doit avoir l'impression d'être d'une certaine façon à l'abri. Quand on lit un livre, on est à l'abri du livre, tout au moins pendant le temps de la lecture, on n'a pas à être agressé par ce monde dans lequel on se débat toute la journée. La bibliothèque doit, me semble-t-il, renforcer cette protection que donne le livre au lecteur, et qui est une façon de retrouver son chemin dans le monde. C'est le caractère merveilleux du livre, c'est la raison pour laquelle je ne voudrais pas qu'il disparaisse...

Le caractère du bâtiment influe sur la manière dont on peut aménager les meubles, les ambiances à l'intérieur. On doit donner là des lieux aussi sereins, silencieux et simples que possible. En disant ça, j'ai conscience de raisonner sur un modèle du passé, sur la belle bibliothèque d'antan, la Mazarine... Je ne suis peut-être plus dans le coup, d'autant plus que beaucoup sont aujourd'hui obsédés par les évolutions informatiques et virtuelles : est-ce que la bibliothèque n'est pas aujourd'hui le siège de cette contradiction aussi, de la matérialité du livre et de la virtualité ?

C'est un vrai problème, que je ne peux pas éviter de me poser quand je dessine un bâtiment. La réponse, je ne la connais pas vraiment... Ma génération, ma culture, la culture des humanités, n'est pas du tout la même que la culture de la jeunesse aujourd'hui. Je ne peux pas me défendre d'un sentiment nostalgique. Je pense les bibliothèques de la même manière que je pense et vis mon rapport aux livres. Et j'ai un peu peur de me tromper... Mais j'ai aussi la conviction d'avoir raison, parce que je ne voudrais pas que les livres disparaissent (*rires*). J'ai lu récemment la préface de Michel Melot aux *Nouvelles Alexandries*² que j'ai beaucoup appréciée : le livre n'a jamais été aussi virtuellement détruit, mais jamais on n'a construit autant de bibliothèques. Je vois là un chemin d'espoir... Quand les moyens informatiques sont utilisés comme de simples outils qui permettent d'aller chercher le livre là où il est, dans son époque, dans son temps, c'est bien. Il ne faudrait pas que l'outil détruise l'objet, qu'on n'aille plus jamais chercher le livre, se contentant

2. *Nouvelles Alexandries. Les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*, sous la direction de Michel Melot, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 1996.

de son image virtuelle. Ce serait une très lourde perte pour l'humanité, pour l'histoire humaine. Ramenés au temps de l'histoire humaine, les quelques siècles de l'imprimerie, ce n'est pas grand-chose... Mais on y tient. Moi, j'y tiens.

BBF Je suis frappée du nombre de constructions de bibliothèques qui sont liées à des opérations d'urbanisme. C'est aussi le cas de vos deux projets. Pour vous, est-ce nécessairement lié ?

PR La ville, aujourd'hui, est pauvre en programmes. Dès qu'on a un beau programme, on s'empresse de s'en servir pour bâtir un quartier. C'est merveilleux d'avoir une bibliothèque à faire : tout autour, cela doit rayonner. La bibliothèque est chargée de porter d'autres projets qui l'entourent et qui sont peut-être plus ordinaires. On est toujours à la recherche de programmes spécifiques, qui ne soient pas des ateliers, des activités ou de l'habitation.

L'habitation et l'activité sont la chair de la ville. Mais si l'on n'a nulle part de points pour focaliser l'intérêt, on ne peut pas sortir de ces quartiers monofonctionnels, assez tristes à vivre, en raison justement de cette monofonctionnalité.

En revanche, dès qu'on est confronté à un programme concernant la culture, l'éducation, la santé, que ce soient un lycée, un hôpital ou une bibliothèque, on en profite pour agréger autour toutes sortes de lieux urbains destinés à donner du sens. La question de l'urbanité aujourd'hui, c'est beaucoup plus celle du sens qu'aucune autre. Est-ce qu'on peut donner du sens au lieu dans lequel on vit ? Voilà la grande question posée aux urbanistes et aux architectes, à mon sens. Bâtir quantitativement, ce n'est pas très compliqué. Si l'on ne fait qu'aligner du vide, on ne trouvera pas de remède au malaise actuel. Ces bibliothèques, elles, sont de vrais objets de sens.

BBF Ces bibliothèques dans la ville, on en fait maintenant de plus en plus souvent des monuments. Quelle position avez-vous dans ce débat qui agite les bibliothécaires depuis longtemps ?

PR On est dans une époque où l'on n'a plus d'archétypes en ce qui concerne les équipements publics. Au XIX^e siècle, à partir de la fin de l'âge néo-classique, les archétypes des équipements publics étaient parfaitement constitués : on reconnaît entre mille un palais de justice, une école élémentaire pour filles, une école élémentaire pour garçons... Tout cela a disparu. C'est à chaque fois une vraie question. Je ne pense pas du tout qu'il faille faire disparaître ces bâtiments dans l'anonymat et la monotonie des constructions ordinaires. Je ne crois pas non plus, à l'autre extrême, qu'il faille faire des monuments si imposants, si forts et si violents qu'ils rejettent plutôt qu'ils n'attirent. Il faut trouver à chaque fois, là encore, le juste caractère d'un bâtiment, suffisamment marquant dans la cité, sans pour autant écraser le reste, et surtout capable de dire qui il est et ce qu'on y fait, ce qu'on peut y trouver.

Il y a une nécessité de lisibilité et de transparence – celle-ci n'étant pas nécessairement traduite par le choix d'éléments vitrés. Se pose toujours le même choix architectural : quel caractère donner au bâtiment ? La bibliothèque, à mon sens, c'est un bâtiment qui doit garder de la dignité et de l'élégance. La lecture publique, l'écriture, la littérature, sont des activités de grand raffinement, de grande finesse, de grande élégance.

On ne fera sans doute pas mieux avant longtemps que l'écriture du XVIII^e siècle français, et vous voyez bien que l'architecture du XVIII^e siècle, en tout cas sa seconde partie, est

merveilleuse. On ne peut pas faire plus beau, plus fin, plus sensible, plus élégant. Ce serait plutôt ces qualités que je mettrais en avant, même si c'est difficile à réaliser. C'est, en tout cas, une recherche que je qualifierais de première, à une époque où la vulgarité domine. Les marchandises de masse sont vulgaires, la télévision aussi.

Cela exclut toute idée de donner à la bibliothèque une allure de supermarché. Je ne vois pas du tout les bibliothèques comme un grand magasin – avec des rayonnages et des cad-dies... Ce serait une image tout à fait dégradée, voire démagogique. Je fuirais un tel espace. Mais je refuse aussi la lourdeur et « l'épate », si vous m'autorisez ce mot un peu commun.

BBF Quel traitement avez-vous prévu pour les entrées dans ces deux bibliothèques, dans leur relation avec le tissu urbain ?

PR À Limoges, la bibliothèque pointe derrière l'hôpital du XVIII^e siècle. Cette avancée, ce décalage sont conçus de telle manière qu'on perçoive la bibliothèque depuis la ville médiévale, qui est tout près mais qui n'est pas là. C'est pour cette raison que toute cette partie est vitrée. Autant ce bâtiment de l'hôpital est important dans l'ensemble du quartier, en particulier vis-à-vis de l'hôtel de ville, autant il est un masque pour la bibliothèque. Ce sont ce petit parvis, cette petite place et ce grand bâtiment vitré qui vont faire l'appel. Une fois qu'on est sur la place, on est déjà entré, si je puis dire. Après, il n'y a plus de séparation, seulement une paroi transparente qui permet de voir le hall d'accueil, l'aire d'exposition. On devine très vite le prêtre, l'accueil principal, c'est très visible.

À Paris 8, le besoin de cet appel est moins grand, puisqu'on est déjà dans l'université. La façade tournée vers le métro joue le rôle d'accueil de l'université entière : on sort du métro, on entre dans le hall. La fonction bibliothèque est un peu effacée parce que tout le monde passe là. On est encore un peu dans le métro.

Mais, dès qu'on est sur le pont, au premier étage, là, on est déjà dans la bibliothèque. Une université, ce n'est pas comme dans une ville : on n'a pas besoin d'appeler les gens, ils sont là.

En revanche, à Saint-Denis, pour le quartier, pour les gens qui passent sur l'avenue, qui se déplacent des grands ensembles, c'est le bâtiment tout entier qui va jouer ce rôle de signal. C'est ce que j'espère... D'ores et déjà, son volume est imposant, on sent que ce ne sera plus comme avant.

BBF Ma dernière question portera sur la mémoire. Il y a, bien sûr, la mémoire du site, mais aussi le fait que la bibliothèque est un lieu de mémoire, un outil de mémoire. De ce fait, c'est un bâtiment qui ne peut pas être traité comme un autre. Partagez-vous ce point de vue ?

PR Tout à fait. À Limoges, la mémoire du site est plus que présente et vous avez vu, dans les textes et dans les dessins, à quel point le projet s'appuie là-dessus. On a si peu de choses sur lesquelles on peut s'appuyer aujourd'hui pour faire des bâtiments que, lorsqu'on trouve des éléments tels que ceux-là, on est content. Cette mémoire très ancienne des lieux doit, d'une certaine façon, transparaître dans le bâtiment, dans son implantation, dans ses formes, dans ses proportions.

3. Pierre Riboulet fait allusion au film d'Alain Resnais sur la Bibliothèque nationale : *Toute la mémoire du monde*, 1956.

Il y a, dans le dessin du plan lui-même, un aspect villa romaine assez frappant. À mon sens, ce ne sera pas forcément sensible, ni visible pour quiconque entrera dans le bâtiment, mais cela fait partie de cette mémoire profonde – qui n'est pas forcément vue. La mémoire peut aussi être cachée, elle doit même l'être, il faut la mériter. Il faut faire l'effort pour saisir toutes ces correspondances ; on ne peut pas donner tout, « déballer » tout sur la place. Il faut que chacun fasse un effort – de la même façon que, quand on entre dans un livre, on fait l'effort d'y entrer.

À Paris 8, on est au contraire dans un endroit, non pas privé de mémoire, parce que tous les lieux ont une mémoire – il y avait auparavant ces jardins maraîchers, maintenant détruits. Mais on ne peut pas s'appuyer sur ces destructions. On est dans cette banlieue martyre, martyrisée, avec ces autoroutes, ces voies rapides, ces constructions désordonnées, ces grands ensembles qui ont nié tout le parcellaire ancien. C'est plus difficile de déterminer sur quoi s'accrocher. La bibliothèque va avoir, en quelque sorte, à constituer sa propre urbanité, à marquer le site pour une mémoire future. C'est heureux que ce soit ce programme-là, puisque c'est déjà un programme qui renferme toute la culture du monde, donc toute la mémoire du monde aussi, comme l'a si bien dit Resnais³. On est ici confronté à la question de la mémoire, encore plus que dans tout autre bâtiment.

BBF Avez-vous eu un jour envie de construire un musée ?

PR J'aimerais, j'adorerais construire un musée. C'est le programme que j'aurais le plus envie de traiter. Aujourd'hui, l'organisation de la commande publique est à ce point stupide, avec cet enchaînement de concours sur concours, que les jurys choisissent toujours quelqu'un qui a déjà fait ce qu'on lui demande de faire. C'est ridicule, car un architecte doit être à même de traiter tous les programmes. D'ailleurs, on n'est jamais meilleur que quand on n'a pas encore traité un programme, parce que, là, on se donne beaucoup de mal. Quand j'ai fait l'hôpital Robert-Debré, je n'avais jamais fait d'hôpital, je suis entré dans ce programme avec délice et ferveur. J'ai fait depuis plusieurs projets d'hôpitaux, je ne dis pas que je n'y ai plus mis de ferveur, mais cette flamme initiale s'est quand même un peu éteinte.

Aujourd'hui, ce qui me ferait le plus plaisir, ce serait de faire un musée. J'ai le sentiment que je le ferais bien, parce que je m'y intéresserais de toutes sortes de manières. Mais j'ai beau envoyer des dossiers de candidature à tous les concours de musées, je ne suis jamais pris..., parce que je n'en ai pas fait. C'est stupide. Moi, je suis pris pour les hôpitaux et les bibliothèques (*rires*) et jamais pour les musées.

Ce sont des bâtiments, les musées et les bibliothèques, qui ont des affinités, des affinités de caractère, de finesse, de culture, de mémoire... Limoges présente un peu cette fonction muséale, avec cette mosaïque qu'on va mettre en scène dans le petit *atrium*. Le pont de Paris 8 peut être imaginé aussi comme une espèce de cimaise permanente, parcourue et vue par des centaines de personnes. Je suis toujours extrêmement attentif, dans tous mes bâtiments, à la lumière naturelle, à la façon de la capter, de la domestiquer, de la saisir. Dans un musée, ce serait bien... Mais maintenant, on met les peintures dans le noir (*rires*). ■■■

« *Conserver, c'est transformer* »,
c'est en effet une formule que
j'affectionne : elle est vraie et
dialectique, car aussi bien
peut-on dire que « *transformer
c'est conserver* ». Cette formule
illustre ce que doit être à mes
yeux une réhabilitation.

Paul Chemetov

Paul Chemetov

■ Médiatiques bibliothèques

Paul Chemetov

(Grand Prix national de l'Architecture 1980) intervient dans tous les domaines de l'architecture et de l'aménagement du territoire. Il a notamment réalisé les équipements publics souterrains du quartier des Halles à Paris (1985), construit avec Borja Huidobro le ministère des Finances et assuré la rénovation de la grande galerie du Muséum national d'histoire naturelle dans le cadre des grands travaux présidentiels. Il a présidé le comité scientifique du Grand Paris (2009). Aujourd'hui l'AUA Paul Chemetov réalise la médiathèque de Labège, le Vendespace pour le conseil général de Vendée et travaille sur des requalifications urbaines à Montpellier, Amiens, Chambéry et, en région parisienne, la Porte de Vincennes et Ivry Confluences.

Pourquoi ne pas installer des flippers à côté des bornes de consultation informatique ?, nous disent les uns, pendant que d'autres proposent des consoles de jeux. De quoi nous consoleraient-elles ? En ces temps troublés, je voudrais – construisant ou rénovant huit bibliothèques et en projetant d'autres qui ne seront pas réalisées –, à partir d'une discussion déjà ancienne avec le conservateur de la bibliothèque de Chartres, recommencer la dispute qui traverse le monde des bibliothèques comme chacun d'entre nous : le choix des canaux immatériels, mais passant par des objets (écrans, etc.), ou celui des livres, succédant aux gravures, tablettes, parchemins inventés par les hommes pour se souvenir et pour transmettre.

Et tout d'abord évoquer ma propre expérience. Peu après la défaite de 1940, tous les livres de l'ancien appartement que mes parents et moi-même occupions à Paris arrivèrent à Châteauroux où nous nous étions réfugiés. Un cousin de ma mère avait réussi à vider notre logement et à nous expédier le tout.

Les hasards de la guerre me plongèrent dans une lecture compulsive. Pas de télévision en ces temps anciens, la radio de Londres était à ce point brouillée qu'on l'écoutait pour faire acte de présence, voire de résistance, pas de téléphone portable, ni même de téléphone, et pas de cinéma : mon père en avait décidé ainsi. Les Allemands sont là, on ne va pas aller se divertir.

J'avais à ma disposition toute la littérature française de l'entre-deux-guerres et aussi les revues de design et d'art graphique de toute l'Europe. Des amis de mes parents possédaient de magnifiques bibliothèques. Toute la NRF chez l'un, le monde de l'art – disques de jazz compris – chez l'autre. Ainsi, avant quinze ans, avais-je pu lire tout ce que Le Corbusier avait publié. J'ai continué à reproduire ces entassements de livres dans mon atelier comme en ma maison. C'est cela, sans doute, qui m'a rendu attentif aux questions que pose la construction de toute bibliothèque.

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE

Éric Rohmer avait choisi ce titre pour un film, déjà ancien puisqu'il précédait et annonçait la grande vague des médiathèques – ce mot nouveau, ce néologisme qui, petit à petit dans le langage administratif, allait remplacer celui de bibliothèque, celle que tout honnête homme devait avoir chez lui, fût-elle réduite à quelques livres sur une planche.

La culture et ses bâtiments, en France, passent par des engouements successifs. La décentralisation théâtrale d'abord, les maisons (de jeunes) et de la culture, les MJC, enfin viennent les médiathèques.

Dans le titre rohmérien, il y a aussi un arbre et un maire.

Un arbre tout d'abord ; il veut dire la nature, ici opposée à la culture ; il veut dire aussi, et c'est un des arguments du film, qu'il faut choisir, couper l'arbre ou

construire la médiathèque, l'arbre est en quelque sorte la circonstance, le *fatum* antique. On peut, et c'est le cas d'Évreux, laisser l'arbre et construire la médiathèque mais on ne peut échapper à la circonstance, celle du lieu, celle de l'orientation, celle du sol, celle de l'existant, celle de l'histoire et du temps. Chaque bâtiment est donc la différence de son lieu, de sa circonstance, avant d'être – parce qu'il est question de lecture, parce qu'il est question de lumière, parce qu'il est question de rayonnages, parce qu'il est question de lecteurs – un seul et même projet indéfiniment recomposé.

Dans ce titre, il est question du maire ; du maître de l'ouvrage donc. De celui qui décide et dont la volonté est aussi importante que celle de l'architecte. Leur accord est une des conditions de la réussite des projets. Ils sont évoqués ici dans un texte qui fut provoqué par un entretien avec Julien Barthe¹, alors que nous construisions la médiathèque de Chartres, nous installant comme un bernard-l'hermite dans la coquille d'un ancien hôtel des postes. La circonstance nous aide, elle est le moteur du projet, elle en est même la condition intellectuelle. Dans chaque partie d'échecs, il ne s'agit pas de renverser l'échiquier pour tenter une autre issue avec d'autres pièces, il faut jouer, analyser, voir loin et décider court. Le maire et l'architecte se retrouvent ici, il leur reste à demander à la circonstance ce qu'elle pense de leur rencontre.

LE BIBLIOTHÉCAIRE ET L'ARCHITECTE

Que doit être une bibliothèque aujourd'hui ?

1. Julien Barthe, ancien directeur des bibliothèques de Chartres et aujourd'hui directeur du Centre régional de formation aux carrières du livre et des bibliothèques Medial à l'université

de Nancy, avait été mon interlocuteur pour un texte publié par la revue *Triages* en 2007, réédité par les éditions Tarabuste en 2009. Cet entretien a été revu, corrigé et augmenté.

Comment, en adoptant le regard de l'utilisateur et du bibliothécaire, projeter la bibliothèque de notre temps ?

Louis Kahn dit un jour – je cite de mémoire : « Une bibliothèque, c'est un lecteur qui prend un livre sur les rayonnages et s'approche de la lumière pour le lire. » Cet aphorisme d'un célèbre architecte réunit les éléments constitutifs d'une bibliothèque : le bâtiment, l'utilisateur, la lecture... Il y a encore quelque temps, cette formule était valable ; elle l'est moins aujourd'hui, et les bibliothèques sont sans doute entrées dans une ère nouvelle. J'aperçois plusieurs raisons à ce changement. D'abord, la révolution de l'informatique et de l'internet, qui rend l'écran et l'image concurrents du livre et de l'écrit ; le public des bibliothèques a dorénavant soif de technologie. Ensuite, le temps de loisir (comparativement au temps de travail), dont disposent aujourd'hui les Français, aurait été multiplié par quatre, selon les historiens, au cours du siècle écoulé. Et il est redoublé en quelque sorte par l'allongement de l'espérance de vie... Enfin, la massification des publications, le déluge éditorial, créent une tendance à la fragmentation et à l'inculture. Un tel contexte soulève plusieurs difficultés tant du côté des lecteurs que de celui des bibliothécaires. Comment occuper le temps libre ? Si, pour ma part, je continue de rêver à ma bibliothèque domestique comme à celle, encyclopédique, d'un honnête homme, je m'interroge toutefois : qui peut aujourd'hui s'offrir une bibliothèque personnelle qui suive la production éditoriale ? Comment, à l'heure où une partie des usagers réclame du brillant et du branché, les bibliothèques publiques peuvent-elles continuer à offrir ce qui les rend inestimables, à savoir un climat cultivé, patri-

monial, formateur, mais aussi incitant à la lecture-plaisir... ? Pour moi, la bibliothèque ne peut être un supermarché culturel avec des gondoles en libre-service. Même si elle offre de la musique, des photographies, des ressources électroniques, elle doit être un lieu différent, une atmosphère propice au recueillement ; elle doit permettre de se retirer en soi-même. Par ailleurs, elle doit offrir toutes les lectures possibles, notamment la littérature étrangère et les journaux, un peu comme ces cafés où l'on trouvait tous les journaux du jour... Pourquoi d'ailleurs ne pas servir un café aux usagers, un vrai café, pas une boisson de machine !

Chacun imagine aisément que la construction d'une médiathèque est un enjeu pour ces acteurs du projet que sont l' élu (enjeu politique) et le bibliothécaire (enjeu professionnel, culturel)... Mais si l'on se place du point de vue de l'architecte, en quoi la construction d'une bibliothèque constitue-t-elle un enjeu ?

On a pu dire que l'architecture d'une bibliothèque devrait être conçue non pas comme une œuvre d'art (destinée à être contemplée puis contournée par le passant) mais plutôt comme un signal, un appel au citoyen afin qu'il entre dans le bâtiment.

Un bâtiment possédant une belle façade ne créera pas nécessairement une réaction de contemplation distante ; à certaines conditions, il invitera le passant à franchir ses portes. Ce qui est évident, c'est que l'intérieur même d'un bâtiment doit être attractif, ou, plutôt, le bâtiment doit posséder un certain charme, une intériorité (plus qu'un intérieur...). Dans le cas chartrain, le bâtiment destiné à la médiathèque possédait une telle âme.

Car le côté bourgeois et pompeux de l'hôtel des postes de Chartres est à la fois ce qui le rattache au passé et ce qui le rend intéressant, et pas seulement pour l'historien de l'art. Cet hôtel est un monument de la Troisième République. Ce bâtiment reflète l'idéal d'une nation cimentée par une même culture et une même langue. Sa transformation en médiathèque va dans le même sens, puisque fréquenter une bibliothèque – un lieu de référence pour la langue et la culture françaises – c'est manifester son appartenance à la langue française, donc à la nation française.

Dans un article intitulé « Concevoir une bibliothèque : aujourd'hui où en sommes-nous ?² », Jean-François Jacques (bibliothèques de la ville de Paris) formule un certain nombre d'analyses, dont je me sers ici. Je laisse de côté le lieu commun qui consiste à remarquer que la déambulation du lecteur dans la bibliothèque est tout autant un voyage physique dans un espace qu'un voyage mental en lui-même et dans les cultures. En revanche, j'aimerais commenter la formule selon laquelle la bibliothèque est « un système permanent de tensions à l'œuvre », un « lieu paradoxal ». Pour y parvenir, pourquoi ne pas jouer à un jeu lexical, en choisissant des couples de métaphores opposées – choix d'autant plus cruel que toute bibliothèque tente en réalité de concilier les éléments qui s'opposent dans chacun de ces couples.

Pour commencer, la bibliothèque est-elle :

- une sphère abritant tous les savoirs du monde, un temple de la mémoire et de la conservation ?
- ou... Un lieu de diffusion de masse tourné aussi vers l'actualité et les loisirs ?

Dans ce premier couple, je refuse de choisir ! D'ailleurs, il s'agit d'une contradiction qui traverse plus largement la société française, qui se veut « *élitaire pour tous* ». Une bibliothèque doit être à la fois un lieu de conservation des œuvres du passé et un lieu de diffusion au plus grand public. L'essentiel étant que les gens lisent, qu'ils aient un rapport à l'écrit, peu importe qu'ils lisent un auteur classique ou un journal.

Pour continuer, la bibliothèque est-elle :

- un lieu d'étude et de silence ?
- ou... Un lieu de passage, de parole et d'animation ?

Là aussi, les deux ; mais j'ai envie de dire qu'aujourd'hui tout le monde offre le bruit et l'animation, et ce qui est rare, c'est l'offre de silence...

Troisième choix, la bibliothèque est-elle :

- un lieu anonyme qui se fait oublier ?
- ou... Un lieu doté d'une personnalité marquée (architecture créant un décor affirmé, une atmosphère, signalétique originale), voire qui dérange ?

D'abord, pas un lieu anonyme ! Les livres eux-mêmes ne sont-ils pas des objets dotés d'une personnalité, divers par leur sujet, leur titre, leur couverture ?

Dans les oppositions binaires, je laisse de côté décor et personnalité. Je retiens « *atmosphère* ». Une atmosphère, c'est l'air qu'on respire, c'est une ambiance, le terme inclut une notion de changement, d'humeur. En plus, cela rappelle une célèbre réplique du cinéma français³. Oui, on peut vouloir qu'une bibliothèque ait une « *gueule d'atmosphère* »...

Julien Barthe, avec lequel je m'amusais à ces jeux d'opposition, me demandait ce qui m'avait poussé à participer au concours d'architecture lancé en 2004 par la ville de Chartres pour la réalisation d'une médiathèque dans un ancien hôtel des postes.

Était-ce un intérêt pour les bibliothèques⁴ ou bien était-ce un intérêt pour le bâtiment de l'hôtel des postes édifié par Raoul Brandon ?

Je ne savais pas que Raoul Brandon avait construit cet édifice. Architecte débutant, je l'avais rencontré alors qu'il venait présenter un projet de logements à un maire de la banlieue parisienne, sapé comme un milord dans son costume croisé de flanelle gris clair et tenant à la main un petit rouleau de calque, dessiné au crayon gras. L'artiste dévoilait son œuvre. À genoux, mécréants !

En revanche, l'esthétique de l'hôtel des postes ne m'était pas inconnue, et j'avais déjà eu l'occasion de m'intéresser de près à cette période de l'histoire de l'architecture. Ce style des années vingt, je l'avais qualifié d'« *apparat domestique* », de « *radical-socialiste* », compte tenu de l'idéologie politique de l'époque qui se reflète dans le bâtiment. Même si je ne me reconnais pas dans ce style, il recèle un potentiel.

Dès le début, j'ai prêté une attention à ce bâtiment représentatif de son temps. Mon sentiment n'a fait que s'accroître : l'hôtel des postes, qui n'est d'abord qu'une haute

silhouette, est une réponse à la cathédrale. Tout se passe comme si la République avait installé un monument laïque en face du grand édifice religieux. Sinon, comment comprendre que Brandon ait eu recours à toutes ces flèches et à cette galerie surplombante qui ne sont pas nécessaires à l'économie du bâtiment ni à l'environnement urbain immédiat ?

Mon seul regret est de n'avoir pas eu connaissance plus tôt du relevé des structures, qui m'aurait permis de faire un projet qui tienne encore plus compte de l'état réel du bâtiment, dont la structure sur les plans était différente de ce que nous avons découvert pendant les travaux.

Les lignes directrices de mon projet, qu'il s'agisse de la dimension matérielle (site, bâtiment existant, matériaux à utiliser) comme de la dimension symbolique (vocation du bâtiment dans l'ensemble urbain, esthétique de la culture qu'il véhicule), tentaient de reprendre la balle au bond et de la renvoyer sur le court.

Au plan matériel, la ligne directrice du travail a été dictée par le programme, qui impliquait de trouver de l'espace, de créer des salles. C'est la nécessité d'agrandir le bâtiment qui a structuré le projet.

C'est dans ce contexte que, très rapidement, se sont imposées deux idées. D'abord, le prolongement du bâtiment vers l'arrière : dans ce bâtiment en forme de pince de crabe (vue de dessus), une extension sur l'arrière⁵, entre deux pointes opposées, permettait la création d'un

2. JACQUES (Jean-François), « Concevoir une bibliothèque aujourd'hui, où en sommes-nous? », *BIBLIOTHÈQUE(s)*, 2005, n° 23-24, pp. 10-15.

3. Arletty dans *Hôtel du Nord* (1938) de Marcel Carné : « *Atmosphère, atmosphère! Est-ce que j'ai*

une gueule d'atmosphère? »

4. Entre 1994 et 2004, j'avais construit six bibliothèques, à Évreux, Montpellier, Châlons-en-Champagne, Rueil-Malmaison, Serris, Villejuif, quelquefois en collaboration avec Borja Huidobro.

5. L'espace « musique et cinéma ».

espace intégré à la structure existante. Ensuite, nous décidions d'un nouveau sous-sol, pour y installer l'auditorium de la médiathèque.

Du reste, il me semble que, dans un bâtiment ancien, par respect pour le projet initial, un agrandissement vers le dessous est toujours moins pénalisant que vers le dessus ou vers le dehors. C'est la raison pour laquelle à l'arrière on s'est contenté d'un seul niveau, par souci de coexistence du neuf à l'ancien. Il n'aurait pas été opportun de construire un espace neuf sur toute la hauteur du bâtiment.

Au cours du projet est apparue l'idée de la résille jaune-orange, sorte de grand rideau-vitrail qui traverse les planchers de la bibliothèque. Il s'agissait dans mon esprit d'un tissage métallique, permettant un éclairage de jour comme de nuit, selon des modalités différenciées. Toutefois, il ne faut pas prendre cet écran lumineux au premier degré. Il joue le rôle d'un «*répétiteur signalétique*» comme on dit dans notre jargon ; sa fonction est de faire qu'on remarque davantage le bâtiment, même la nuit, comme s'il avait encore une activité. Au second degré, il s'agit d'un signe de connivence entre le bâtiment et le citoyen pour lequel le monument – devenu vivant – dit aux Chartrains : «*Dormez, je veille*». Mon propos n'est donc pas de faire croire à une activité, mais de créer une complicité. Pour résumer ma pensée, j'ai employé une formule : «*L'allusion, pas l'illusion*».

Mais les bâtiments, comme les humains, sont faits pour mourir. Les bâtiments qui ont aujourd'hui plusieurs centaines d'an-

nées – les châteaux et les cathédrales par exemple – ont survécu parce qu'ils ont été régulièrement restaurés, et non parce qu'ils auraient en eux-mêmes des qualités de résistance exceptionnelles. Considéré sur la longue durée, le phénomène urbain est comme une course de relais entre les architectes qui se succèdent. Ici Brandon passe le relais à Chemetov.

«*Conserver, c'est transformer*», c'est en effet une formule que j'affectionne : elle est vraie et dialectique, car aussi bien peut-on dire que «*transformer c'est conserver*». Cette formule illustre ce que doit être à mes yeux une réhabilitation. Contrairement à une opinion reçue, réhabiliter ne consiste pas à restaurer à l'identique ou à réaliser des ajouts dans le style du bâtiment existant. Ce serait du pastiche, et c'est un écueil. Dans une réhabilitation, les âges de la construction doivent apparaître. Je me fais ici le défenseur de l'anachronisme. Dans notre projet, nous avons créé des mezzanines à l'intérieur des deux premiers grands niveaux existants⁶ : les structures métalliques de ces mezzanines sont apparentes, elles constituent des ajouts visibles. Ces ajouts sont réversibles : dans plusieurs décennies, si une réfection du bâtiment est décidée, elle pourra se traduire par leur retrait.

Une réhabilitation est une addition, une confrontation – si possible pacifique – entre deux architectes, c'est une paix armée entre l'Ancien et le Nouveau. Comme nous l'apprend la pratique analytique, il faut savoir accepter le conflit pour éviter la guerre.

Une telle approche, en dehors de toute position dialectique sur l'histoire, le patrimoine et la conservation, conduit à

6. Créant ainsi quatre niveaux dans le volume initial.

des résultats imprévus. Nous abordons ici les questions actuelles d'un développement que l'on espère durable.

Si l'on parle d'écologie, il faut, avant même de parler des matériaux, parler consommation d'énergie. Ce que j'observe, c'est qu'en doublant les murs de l'hôtel des postes, en l'isolant, en posant du double vitrage, ce bâtiment économise l'énergie par rapport à son fonctionnement antérieur. Pouvait-on aller plus loin ? Le coût d'investissement aurait été sans aucun doute supérieur... Et ce n'est pas notre argent que nous mettons en œuvre. Trop d'architectes, pour ériger le socle de leur gloire ou de leur égotisme, sont libéraux, certes, mais de l'argent des autres. Mais au-delà de ces questions comptables, ce qui importe dans la décision de construire une bibliothèque, c'est d'ajouter un élément de densité à la ville.

La question sociale a occupé le XIX^e siècle. La question urbaine est devant nous... Ou plutôt il s'agit de la question centrale de notre temps mais nous n'en prenons pas la mesure. Les rapports centre-périphérie sont au cœur du système économique. Les dysfonctionnements

urbains sont des dysfonctionnements sociaux. L'inégalité dans la distribution des richesses a sa traduction urbaine. C'est pourquoi le projet d'une bibliothèque accessible à tous me semble un élément de déghettoisation. À Évreux, le réseau de lecture publique enregistre un taux de fréquentation de plus d'un quart de la population ; et les habitants de la périphérie fréquentent en masse la médiathèque centrale que j'ai réalisée. Là, on peut dire que le pari est gagné.

Dans le cas chartrain, la médiathèque s'inscrit dans un projet de rénovation du centre-ville. Ce retour au centre est pour moi la véritable Haute Qualité Environnementale. Au centre, les fonctions centrales ! Ceci vaut pour la préfecture, la mairie, comme pour la bibliothèque... Cette centralisation, qui serait peu pertinente dans une métropole de plusieurs centaines de milliers d'habitants, n'a rien de choquant dans une ville moyenne comme Chartres. Serait-elle à taille humaine ? Et pourtant je déteste cet adjectif utilisé dans un sens qui, s'affichant modeste, est trop souvent médiocre ; l'échelle humaine est illimitée, elle est aussi et surtout celle de nos rêves et de nos utopies. ■



Yssingaux, cinéma-médiathèque La Grenette

■ Bibliothèques hybrides

L'agence d'architecture Fabre/ Speller

construit depuis vingt-cinq ans des édifices simples et quotidiens, soucieux de la qualité urbaine, architecturale et technique, en cherchant à toujours suivre la même ligne architecturale : construire la ville et servir l'usage. Témoignant d'une approche économe et discrète du projet, Xavier Fabre et Vincent Speller ont néanmoins réalisé plusieurs édifices remarquables : le centre d'art du Creux de l'Enfer à Thiers, le centre d'art de Vassivière avec Aldo Rossi, les laboratoires de mathématiques de la faculté de Nice, le théâtre de la Cité internationale à Paris, la tour de la gare à Clermont-Ferrand, la salle de concert du Théâtre Mariinsky à Saint-Pétersbourg, et aussi la rénovation du Théâtre national populaire à Villeurbanne en 2011. Plusieurs médiathèques sont issues de leurs travaux : celles de Dole, de Bourgoin-Jallieu et de Lannion ; la réhabilitation de la Grenette, cinéma-médiathèque d'Yssingaux, leur appartient également.

Bibliothèques, librairies, médiathèques... Les lieux de lecture et de documentation publiques ont évolué rapidement ces vingt dernières années à partir des attentes du public. L'espace du livre s'est ouvert successivement à de nouveaux supports et médias – son, bande dessinée, image, film... – et cherche à s'adapter, à présent, aux apports du numérique. Cette révolution de l'information semble vouloir atteindre l'architecture même et l'organisation des médiathèques et parfois remettre en cause jusqu'à leur existence. La lecture publique a-t-elle un avenir ?

En effet, à quoi bon des médiathèques quand tout arrive sur nos portables ou nos écrans individuels, à quoi bon des espaces publics quand tout le monde peut se retrouver sur les réseaux sociaux d'internet ?

Souvent posée en ces termes, la question laisse croire que ce sont les évolutions technologiques qui induisent inéluctablement les nouveaux comportements et cet aveuglement nous empêche de comprendre les mutations plus profondes qui sont en cours. Nous en distinguerons trois pour construire une première réponse :

LA RÉSILIENCE DU LIVRE

La fin annoncée du livre n'est pas prête d'avoir lieu. Ne serait-ce que parce que le livre est un objet, dense, léger, maniable, utilisable sans médium ; limitée ne serait-ce qu'à un titre sur une couverture papier, cette présence matérielle le rend pour partie indestructible.

Toute production culturelle a besoin, en effet, pour être légitimée, d'exister par une documentation, une reproduction ou un texte. Tout retourne un jour au livre, à l'écrit ; et même la production numérique la plus virtuelle finira pour une part dans des mots imprimés.

Le livre conserve cette force d'être le réceptacle ultime de tous les sujets, toutes les histoires, trace tangible et transmissible d'une pensée, en objet.

Grâce à sa fonction de conservation de savoir, sa valeur de produit « commercial » au sens le plus noble du terme et de sa force « d'objet publicitaire », le livre est encore considéré comme un outil social indispensable de distinction. La seule production éditoriale actuelle témoigne de sa vivacité et de celle du lectorat. Il existe donc bien une résilience du livre au-delà des attraits des nouvelles technologies.

L'INDISPENSABLE MÉDIATION

Si le livre ne disparaît pas, ses usages évoluent considérablement. On constate, dans toutes les médiathèques, l'augmentation des rubriques de documentation pratique et de loisirs, le caractère exponentiel des emprunts de films et de documents visuels, l'explosion de l'événementiel et des effets de mode... Le lectorat public n'est pas très différent de celui d'une grande librairie privée.

Gratuité et médiation sont dès lors les deux avantages essentiels que conservent les médiathèques, en plus d'un fonds largement diversifié. Or c'est cette médiation, disparue des grandes librairies commerciales, qui est attendue d'un public largement curieux et perdu devant la diversité de l'offre culturelle.

Les nouveaux médias offrent un foisonnement labyrinthique à quiconque veut s'informer, apprendre, ou simplement lire. Les médiathèques proposent, en revanche, un classement, un ordre documentaire, une aide à la recherche, une invitation à la lecture auxquels sont attentifs les nouveaux usagers, bien plus qu'on ne le croit. L'indispensable médiation, c'est aussi le rôle majeur joué par les bibliothécaires dans leur travail de conseil, mise en valeur, orientation vers des ouvrages moins demandés, des auteurs oubliés, des sujets effacés.

Cette demande de médiation n'apparaît pas dans les statistiques culturelles car elle concerne plus la documentation pratique, jugée moins noble que la littérature... Mais c'est là aussi l'évolution des médiathèques : répondre à une demande croissante d'information sur des sujets de plus en plus diversifiés.

L'IMAGINAIRE DES LIEUX

Trois modèles ont marqué l'évolution architecturale des bibliothèques publiques : l'espace de conservation des livres et du savoir (Étienne-Louis Boullée, projet de bibliothèque publique des Capucines, 1784¹ : les gradins des livres sous une voûte unique), l'espace de la lecture savante, montrant l'élaboration des savoirs (Henri Labrouste, grande salle de la Bibliothèque nationale, 1854-1875 : les tables de lecture sous les voûtes multiples), l'espace étendu du supermarché du livre derrière ses façades vitrées (modèle de l'accessibilité du livre à tous, et de la diversité des genres...).

Ces trois modèles renvoient à un imaginaire commun et fortement inscrit dans

1. Voir le dessin dans Gallica : < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77010353> >.

notre culture des Lumières : l'image de l'étendue des savoirs et des récits, la notion d'une réserve indispensable mais que l'on peut contempler d'un regard.

Dans la mutation technologique que connaît le monde de l'information, cet imaginaire spatial du savoir persiste, voire se trouve renforcé par la multiplication des supports et moyens de diffusion. La dématérialisation de l'information appelle une matérialisation accrue des lieux de conservation du savoir – trop souvent jusqu'à l'emphase architecturale.

Le constat, évident à présent, est que les différents modes de diffusion et transmission du savoir se superposent sans se neutraliser et coexistent dans les mêmes lieux sans s'opposer. Cette accumulation cherche sa forme d'expression.

Ainsi l'imaginaire des lieux de la lecture et du savoir se renforcent et prennent une consistance nouvelle : toutes les pratiques, toutes les documentations, toutes les géographies, tous les arts... se rejoignent en un même lieu, où se côtoient livres papier et supports écran.

LA TRANSFORMATION DES MÉDIATHÈQUES

On peut imaginer, à partir de ces tendances de mutation des usages, la transformation des médiathèques actuelles et les nouveaux modèles architecturaux qu'elles tentent d'inventer :

- la médiathèque-labyrinthe, qui ne cherche plus à organiser l'étendue des savoirs, mais valorise le foisonnement et les croisements des supports ;
- la médiathèque-vitrine, qui joue sur l'attractivité, l'événementiel et les espaces d'exposition, en façade de rayonnement ;
- la médiathèque-cocon, qui réserve des ambiances diversifiées de lecture et de dé-

couverte et privilégie l'intimité du lecteur avec l'entourage ;

- la médiathèque-intégrée qui disparaît dans l'espace commercial et se pense comme simple service en dehors de toute monumentalité ou autonomie...

Cette analyse comparative reste à faire avec précision, en essayant de comprendre les modes de fonctionnement induits et les comportements des usagers, de façon à mieux cerner les évolutions à venir.

Cependant des constantes apparaissent déjà ; il s'agit de les souligner pour percevoir l'avenir :

- l'attractivité des médiathèques reste forte et le livre n'a rien perdu de son aura, il reste le fédérateur puissant des nouveaux supports d'information ;
- la demande s'ouvre à des ouvrages et supports de plus en plus diversifiés qui font percevoir les médiathèques comme des lieux de documentation voire de formation plus que comme des espaces destinés à la lecture de formes littéraires ;
- les nouveaux médias, qui incitent à une utilisation individualisée, trouvent un espace d'initiation à l'intérieur même des médiathèques ;
- le « zapping » culturel devient la pratique dominante et interpelle les valeurs de « plaisir du texte » et les enjeux culturels de développement de l'imaginaire.

LA MOBILITÉ QUI CHANGE LA VILLE

L'évolution des modes de vie et l'organisation (ou désorganisation) nouvelle du travail constituent un autre aspect majeur de l'évolution des pratiques des médiathèques. Cet aspect est rarement abordé, car les implantations des médiathèques répondent souvent à une vision consensuelle de

l'espace urbain, valorisant le centre-ville comme lieu de culture, dont il faut maintenir l'attractivité symbolique en parallèle de sa valeur commerciale et historique. Cependant, les comportements ont considérablement évolué sous l'influence des nouveaux rythmes de travail, de l'éclatement des parcours, des temps passés en déplacement, et des nouveaux positionnements commerciaux... Cette nouvelle donne des fonctionnements urbains rend parfois obsolètes ou complexes, en termes d'accessibilité, des lieux qui paraissaient centraux et attractifs il y a dix ans. Souvent les médiathèques ne sont plus accessibles qu'à une part réduite et motivée de la population.

Dès lors que le développement de l'emprunt rapide prend le pas sur le temps de découverte du livre, la médiathèque ne peut plus être le seul prétexte d'un déplacement en ville, elle doit être associée à d'autres usages, sans pour autant s'identifier à un «fast-book».

LES PISTES D'UNE TRANSFORMATION

Quelles sont les pistes d'une transformation progressive des lieux de lecture et de documentation publique ? À partir des évolutions décrites, quelques axiomes peuvent être énoncés :

- les nouvelles technologies offrent un outil fantastique aux médiathèques : la mise en réseau, c'est-à-dire la notion d'étendue ouverte pour la technique des supports informatiques et numériques. Celles-ci appellent une nouvelle mise en scène des savoirs et une médiation ;
- fortes de cette ouverture, les médiathèques peuvent assumer des localisations au cœur des réseaux d'échange et de communication, au plus proche des déplacements, car elles fonctionnent à présent

sur une image de mobilité. La présence en centre-ville doit être complétée par l'association à des activités diversifiées : centres commerciaux, services publics ou sociaux, espaces de loisirs, restauration... ;

- la médiathèque n'est plus le monument du savoir mais le savoir en mouvement. Elle devient inéluctablement un lieu de passage, d'emprunt, de découverte et doit en même temps offrir cette part d'inattendu que comporte tout texte ou tout récit. Elle doit incorporer deux temporalités, une lente et une rapide... ;

- si la demande dominante est pratique, documentaire, associée aux loisirs du film, de l'image ou du son, elle reste également un lieu d'ouverture vers la littérature et l'imaginaire ; tout l'enjeu culturel est d'offrir ce passage ;

- des activités très diversifiées peuvent trouver place et raison d'être dans les médiathèques : formations informatiques, cours de cuisine, projection de courts-métrages, récits de voyage, contes pour tous, écriture poétique, exercices de gymnastique, soit, en fin de compte, une forme ludique d'université populaire ;

- toutes ces activités trouvent leurs traces et leurs origines dans des livres ou des documents qui renforcent l'évidence de l'utilité de l'écrit et l'ouverture sur une chaîne de connaissances. Par exemple, le jardinage ouvre sur l'histoire des plantes, la nutrition, la médecine, l'art des jardins et la composition des sols... Seuls le livre et ses dérivés relient tous ces domaines ;

- cette ouverture à la vie quotidienne ne doit pas atténuer l'attraction de l'imaginaire. Les lieux mêmes des médiathèques doivent perpétuer une lecture du réel par la présentation organisée des différents ouvrages et notamment préserver une place évidente à la littérature ;

- cette place peut garder la forme des salons de lecture ou des anciennes salles de travail. Ainsi, il semble indispensable, au-delà de l'agitation du réel, d'offrir une place manifeste au plaisir de la lecture, à l'abandon du lecteur, et de réintroduire des espaces dédiés à la lecture silencieuse ;
- la médiathèque du futur sera celle qui offrira la gamme étendue de tous les plaisirs du texte et préservera, à côté de la modernité des approches des nouveaux médias, des espaces anachroniques de silence et de simple lecture.

C'est en cela que les médiathèques se construisent progressivement une identité hybride, associant les formes les plus anciennes de la lecture à de nouvelles activités sociales de formation, de développement personnel et de rencontres. Ces nouveaux équipements ne doivent pas imiter les formes commerciales de diffusion du livre et des médias qui surfent sur l'événementiel et la sélection du marché, mais inventer un nouvel espace public du fait culturel qui préserve une vision lente et étendue des savoirs. ■■■

Entretien avec
Bernard Gallot,
maire d'Yssingeaux
(Haute-Loire),
décembre 2011¹

L'enjeu politique de la bibliothèque

Bernard Gallot

Originaire de la Loire, né en 1949, Bernard Gallot s'est installé à Yssingeaux pour exercer la médecine. Engagé dès 1990 dans la vie politique locale, il est élu en 1996 sur la liste de Jacques Barrot comme délégué chargé de la culture et de la communication, puis en 2001 maire de la ville.

Où est Yssingeaux? Mais Yssingeaux est partout : d'abord dans Wikipédia (alors que Pierre Vandevoorde, ancien directeur du Livre, n'y figure pas, c'est dire son importance); Yssingeaux est en Auvergne, dont Alexandre Vialatte, dans *L'Auvergne absolue*, écrit définitivement « que ce qui en fait l'intérêt, c'est qu'elle est remplie d'Auvergnats; s'il faut en croire les dernières statistiques, elle en contient même plus que Paris. Ils vivent sur le flanc de montagnes abruptes, du produit de leur pêche, de leur chasse, de leur entregent et de leur industrie : leurs eaux, leur caoutchouc, leurs fromages et leurs barrages² ». Yssingeaux est en Haute-Loire, au pays des Sucs, qu'il ne faut confondre ni avec les pics, ni avec les monts; les monts culminent à 1 753 mètres, c'est le mont Signon ou le mont Mézenc; les Sucs, qui sont de belles et rondes montagnes, culminent à 1 200 mètres; en règle générale, elles sont fraîches l'été et froides l'hiver; elles donnent une idée géographique de l'universel.

Yssingeaux est au bord du plateau Vivarais-Lignon, du Chambon-sur-Lignon, de Tence, du Mazet-Saint-Voy, noms qui ne disent plus grand-chose à plus grand monde, et pourtant, leurs habitants ont recueilli pendant la Seconde Guerre mondiale les persécutés, juifs, résistants, réfractaires. Les habitants du Chambon-sur-Lignon ont été élevés au rang de « Justes des Nations ». C'est une terre du livre et de l'écrit; au kilomètre carré, on y compte sans doute plus de bibliothèques et de librairies que partout en France. On a pu y croiser Paul Ricœur et Albert Camus, au collègue cévenol, au sortir de la guerre³.

C'est aussi une terre du catholicisme social, libéral, incarné, nationalement pourrait-on écrire, par Jacques Barrot, qui fut maire d'Yssingeaux jusqu'en 2001.

Yssingeaux, c'est une commune de près de sept mille habitants, avec son temple, son église, ses soupes au chou collectives, bref, un modèle de sous-préfecture. Elle aurait pu vivre ce que son maire actuel, Bernard Gallot, appelle une « culture de patronage ».

L'entretien qui suit a été réalisé par Thierry Ermakoff de l'enssib, en mairie d'Yssingeaux, le 19 décembre 2011, à 14 heures ; Bernard Gallot était accompagné de Christian Rochedix, directeur des Affaires culturelles.

THIERRY ERMAKOFF *Sur quel projet politique avez-vous été élu maire d'Yssingeaux, en 2001, alors que Jacques Barrot ne se représentait pas ?*

BERNARD GALLOT J'étais conseiller délégué à la culture de Jacques Barrot, il m'avait demandé d'écrire un projet culturel y incluant le théâtre, qui avait accueilli, entre autres, Jean Dasté. En matière de bibliothèque, il n'y avait qu'un local de 92 m² et 1 200 ouvrages : elle était gérée par une association ; c'était tellement maigre que je me souviens encore des chiffres.

J'ai été élu maire, en 2001, à la faveur d'une triangulaire, avec une faible avance de voix. Le projet que je défendais, en rupture avec le fonctionnement antérieur puisque j'assurais mes concitoyens de ma présence quotidienne à Yssingeaux, reposait essentiellement sur la construction d'un ensemble comprenant une bibliothèque-médiathèque et un cinéma sur le site emblématique de la Grenette, qui viendrait ainsi se placer en continuité de la mise en service d'une saison culturelle proposée par notre théâtre, en cours de réhabilitation. La culture, en milieu rural, n'était pas tellement importante, et sans doute pas autant que les fêtes. Le pays yssingelais manquait d'âme, on vivait ici avec une culture de patronage, des pratiques oppressantes. J'ai voulu sortir la commune de ce mode de pensée, de vie collective : seule la culture permet la distance, le rapport à soi et aux autres, elle crée le lien social, la solidarité sans la solitude.

Quand j'ai été élu, le bâtiment qui abrite aujourd'hui cet ensemble, la Grenette, était vendu à un promoteur immobilier. Notre premier acte a été de le racheter.

TE *Comment avez-vous procédé ? Avez-vous fait une programmation et quelles difficultés avez-vous rencontrées ?*

BE J'ai voulu tout faire correctement : j'avais – et j'ai encore – de l'ambition pour cette ville, j'ai souhaité y mettre les moyens, avec un budget conséquent. Nous avons été aidés, accompagnés, pour les investissements, par l'État, l'Europe, le Centre national du cinéma, et la Caisse des dépôts et consignations pour l'installation de la cyber-base.

Nous avons donc choisi un cabinet d'architectes de renommée internationale, puisqu'ils ont conçu la bibliothèque de Dole, mais aussi la rénovation du théâtre de Saint-Pétersbourg : Xavier Fabre et Vincent Speller, installés à Clermont-Ferrand. J'ai dû, avec

1. Cet entretien a été conduit puis écrit par Thierry Ermakoff pour l'enssib en décembre 2011.

2. VIALATTE (Alexandre), *L'Auvergne absolue*,

Paris, Julliard, 1983.

3. *La Deuxième Guerre mondiale, des terres de refuge aux musées*, Saint-Agrève, Sivom Vivarais-Lignon, 2003.

mon équipe, lutter en permanence : Fabre et Speller avaient proposé un choix architectural audacieux, en particulier un toit de cuivre très géométrique, très dessiné sur ce bâtiment ancien, ancienne halle en centre-ville ; nous avons obtenu l'accord de l'architecte des Bâtiments de France, mais les tensions locales étaient trop vives, et nous avons dû trouver un compromis satisfaisant. Nous avons conçu une programmation architecturale que personne ne comprenait : la médiathèque en rez-de-chaussée, premier et deuxième étages, les deux salles de cinéma au dernier : habituellement, les cinémas, on les enterre ! Cette bibliothèque occupe une surface de près de mille mètres carrés, alors même que les préconisations du ministère de la Culture, pour notre commune, n'étaient que de cinq cents mètres carrés : et ce n'est pas trop grand.

Nous avons prévu le fonctionnement et son coût, et aujourd'hui, nous n'avons pas baissé les budgets ; ce sont, à l'heure actuelle, douze personnes qui travaillent pour le théâtre, le cinéma et la bibliothèque.

J'ai joué 80 % de ma crédibilité politique sur ce projet, que je désirais, car, sans désir, il n'est pas de politique.

TE À l'issue de ce mandat, pourriez-vous dire que la bibliothèque en tant qu'institution est un enjeu politique qu'on peut gagner ?

⁸⁶ Aujourd'hui, nous sommes fiers du travail accompli ; grâce aux oppositions, nous avons dû affûter nos arguments, esthétiques, financiers, programmatiques. Je dois remercier l'opposition de l'époque qui m'a contraint à tout justifier, politiquement et intellectuellement.

La place qu'occupe la Grenette a été restructurée, repensée, et il y a aujourd'hui sur ce quadrilatère trois édifices symboliques qui se regardent et se répondent : la mairie, l'église et la bibliothèque, trois symboles des pouvoirs.

Cinq mille visiteurs sont venus le jour des portes ouvertes : les trois quarts de la population se sont déplacés. C'est aujourd'hui le lieu d'expression des oppositions, de la contestation politique : le lieu des débats, et je suis fier d'avoir ouvert les débats, qui sont d'un très bon niveau. Je peux dire qu'ici la démocratie est achevée.

Cette vision de la culture, exigeante, et accessible, ne cédant sur rien, ne s'abaissant jamais, mais s'adressant à tous, est gagnante sur tous les plans : social, économique, éducatif. Nous ne sommes pas des marchands de culture.

Au total, j'ai joué mon mandat sur cette bibliothèque. En 2001, j'avais été élu, comme je l'ai précisé, avec une petite avance de voix ; en 2008, j'ai été réélu avec près de 70 % des suffrages. ■■■



Petite, pudique et publique La bibliothèque, acte démocratique et politique

Jean Louis Bouchard

est architecte et plasticien. Il enseigne le dessin et le projet comme maître assistant à l'école d'architecture et du paysage de Lille, à Grenoble également, et il est intervenant en design d'espace au lycée La Martinière Diderot à Lyon. Il écrit sur l'architecture. Il construit peu, plutôt pour le privé, et assume une position un peu à la marge, en étant l'auteur de quelques habitats modestes et remarquables, pour des poules : il réalise entre autres en 2000 un jardin-poulailler au festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire. Lauréat en 2001 de la Villa Médicis hors les murs/Afaa, il accomplit un voyage en Russie et Communauté des États indépendants (CEI) dont son livre *Le voyage russe* paru en 2006 aux Éditions de l'Imprimeur se veut un témoin, par l'écrit et la photographie. Le thème qu'il définit par « l'architecture mineure » lui est cher. En 2013, il livrera une crèche associative en construction neuve de quatorze berceaux, à Vénissieux.

« Quand on proclama que la bibliothèque comprenait tous les livres, la première réaction fut un bonheur extravagant. Tous les hommes se sentirent maîtres d'un trésor intact et secret. Il n'y avait pas de problème personnel ou mondial dont l'éloquente solution n'existât quelque part : dans quelque hexagone. L'univers se trouvait justifié, l'univers avait brusquement conquis les dimensions illimitées de l'espérance. » Jorge Luis Borges¹

LA PETITE BIBLIOTHÈQUE

Architecture s'il vous plaît

En Orient ou au Japon, on dit que « l'essence d'un vase en est l'intérieur ». De nos jours, en Europe ou en tout lieu de Shanghai à Lyon-plage, on décore à nouveau les vases par l'extérieur, et ce n'est pas un hasard si le médiatique architecte bandolais Rudy Ricciotti s'en prend, et à tort aujourd'hui, à l'historique et essentiel architecte autrichien Adolf Loos. Citons en région le piteux exemple de Lyon Confluence, c'est l'espace médiatique, l'aspect, mieux, uniquement et solidairement l'emballage, la machine célibataire solitaire extérieure que l'on célèbre. Une mondialisation, par l'image galopante, d'une société du spectacle en plein rendement dans le champ de l'architecture, est à l'œuvre. Signatures connues, haute-couture, talents régionaux émergents, tant et tant tapissent nos villes, depuis les désenchantements clonés de leurs

1. In *Fictions*, « La bibliothèque de Babel », Jorge-Luis Borges, 1944.

entrées jusqu'en leur cœur, muséifiées et labellisées Unesco, label avatar dopant et dé-culpabilisant pour un tourisme urbain fervent de patrimoine fossile ou pittoresque. Alors que j'abordais Paul Chemetov dans la sérénité de son cube de verre du square Masséna, au sortir de Serris et Disneyland, pas moins, il confiait : « *Après une génération de musées, voilà une génération de médiathèques, trente années environ, qui va s'achever. Et celle-ci portera aussi en elle la marque comme tant d'édifices publics, de l'effet Bilbao² ! Au-delà du brillant ou du carton-pâte, et pour gagner les concours, on place toujours des plumes sur les bâtiments !* » Je demeure confiant, il reste des havres, îles, isthmes ou quelques pièces de silence ému. Des braves, une forme de résistance. J'ose, je continue.

La première fois

La première bibliothèque consciente fut pour moi celle d'Hilversum, avec Willem Marinus Dudok comme architecte. J'y allais pour lui, j'en ressortis pour et par elle. La même impression l'été dernier fut mienne au sortir de la bibliothèque de Stockholm, la revisitant, bouleversante. Comme chez Aalto en auteur majeur, quand la bibliothèque est juste. Je pense que les mots, strophes, chapitres, « *oh saisons oh châteaux* », dans ces pages pressées, en ces livres « *en-étagérés* », murs habités, délices des langues des genres des exercices des exotismes, « *dessine-moi un mou-ton* », spatialisent nos âmes. Entendre « *extension de la lutte* » des mots, sons, images, re-souvenir, patrimoine intellectuel en partage, universel et permanent. Éternel langage traduit par le texte, extase du codex ou du livre au sens de la vue, du savoir comme du toucher. Mettre un bandeau sur les yeux et avancer « *à l'aveugle* » dans l'intangible « *bibliothèque de Babel* ».

Toujours une expérience sensible et sensitive, comme quelque image inoubliable de Wim Wenders et ses anges à Berlin³. Imaginer encore en petit celle que François Mitterrand appelait son « *poulailler* », rue de Bièvre. Première fois, petite cité néerlandaise d'Hilversum. Mon œil heurtait. Dehors au premier regard, signe symbole, oriflamme dans la ville. Une tour, ainsi San Gimignano. Avec Asplund et son chef-d'œuvre de Stockholm⁴, je compris la valeur intrinsèque du monument, non d'un temple, mais un sanctuaire oui, lieu sensible et sans concession que peut et doit être la bibliothèque. À l'égal pour Labrouste à Paris – et Chemetov le partage : « *tout y était dessiné depuis la superstructure jusqu'à la lampe...* » –, ceci impose et favorise une telle inclination au lieu. Ce bien plus encore qu'entre les omniprésents tuyaux de la BPI (Bibliothèque publique d'information) à Beaubourg, et ces bien trop frêles comme bruyantes étagères de métal, en place jusqu'en 2000. L'architecte viennois Loos lui, assoit et ceint les bibliothèques des particuliers, dans un ruban de marbre d'une bonne dizaine de centimètres d'épaisseur. Puis viennent les étagères calmes, dans la rigueur orthogonale, en des bois massifs nobles et pérennes, qui achèvent ainsi le sous-emballage des livres, et s'y soumettent en cadres-supports doux et raffinés. Il s'agit d'un acte moral et fondateur de l'espace par le meuble, marqué par une incontournable condition de seuil, qualité solennelle de l'écrin, plus encore le socle d'un monde.

Et de la bibliothèque intime à la bibliothèque publique, un pas. Du premier volume ou quelque bible originale sous cloche, jusqu'à ces tours imposantes, ode à Saint-Gobain© en bord de Seine à Paris, telles des « *double-twins* » ou quelque

quadrupède renversé de la TGB, pardon BDF, non BnF, Banque de..., non, Bibliothèque nationale de France⁵!

La bibliothèque publique, la bibliothèque pudique grand œuvre, humaine

D'Aalto à Adilon, un univers de blanc et de lumière

La plus belle bibliothèque du monde se trouve à Seinäjoki.

Elle y joue le drame de la lumière naturelle, en un chef-d'œuvre signé par l'architecte finlandais Alvar Aalto. La plus belle je pense, où il fut et reste ce maître en Carélie, avec les thèmes récurrents et si parfaitement maîtrisés de la modernité au vingtième siècle. Ceux parfaitement développés en sa terre d'origine, incarnés par le sublime ancrage de l'espace pensé et construit, ode avant tout à un territoire. Son œuvre de blanc, de céramique et de bois, est l'hommage permanent à l'espace intérieur, lieu noble, sincère et le plus exigeant en architecture. Celui auquel les Japonais si justement vouent une éternelle foi. Et sous les plus belles comme les plus célébrées des lumières naturelles.

À cette merveille plane et linéaire, immaculée blanche dehors et dedans de Seinäjoki, il existe un pendant secret, aux tons gris, doux et uniformes de métal argenté et de ciment. Proche de nous, la moins connue des plus belles bibliothèques est celle qui se trouve sur une hauteur lyonnaise, œuvre du méconnu Georges Adilon⁶. Des élèves d'une école catholique y côtoient la sérénité, y vivent la lecture

et la recherche dans des conduits ou cavernes de béton. Lieu où règnent l'inox et le verre, en seuls complices du béton naturel choyé, le tout en lévitation entre trois marronniers et le skyline de la ville, ce juste au-dessus d'un quartier Renaissance inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. L'eau circule en d'autres conduits plus fins et transparents, la lumière électrique elle, se diffusant à son tour au gré d'organes ou d'artères, se collapsant ou zébrant les plafonds, tandis que les pans de verre verticaux des patios arborescents obtenus par le plan se contorsionnent en formes plus complexes encore que l'hexagone borgésien, en un parcours graphique dû au peintre auteur, ou aux paquets stalagmitiques de néons opalins, condensateurs ou irrigateurs de cette bibliothèque. Ouvrage récent de 1986, tel un cristal de ciment à flanc de colline, outil pédagogique, culturel et culturel, bien au-delà de toute institution. Plus pudique que public. Instant heureux, œuvre témoin qui comme « *certain(e)s portent en (elle) une vertu plastique en laquelle le plus haut degré d'intensité du génie humain s'est incorporé*⁷ ». Due à « *un Rem Koolhaas de province?* », m'interrogeait une voix jacobine de l'IFA⁸ en 1995. Plus tard, l'œuvre d'Adilon fut vue, modestement célébrée, et cette bibliothèque « *magique* » suspendue sur la ville, demeure depuis dans le silence de l'accueil et de toute la ferveur qui l'a vue naître. Plus tard vue, mais trop tard. Les bibliothèques, dès qu'elles nous émeuvent, se doivent

2. Allusion au musée Guggenheim par Frank O'Gehry à Bilbao, Espagne, 1997.

3. *Les ailes du désir*, film de Wim Wenders, 1987.

4. Stockholms Stadtsbibliotek, bibliothèque municipale de Stockholm, Erik Gunnar Asplund, 1928.

5. Très Grande Bibliothèque: premier nom envisagé un temps pour la future bibliothèque François-Mitterrand ;

puis BnF pour Bibliothèque nationale de France.

6. Collège des Maristes, 4 montée Saint-Barthélemy Lyon 5^e, par Georges Adilon (1928-2009), peintre et architecte.

7. Extrait de *La Charte d'Athènes*, article 65 par Le Corbusier, Congrès 1933, première édition 1942.

8. IFA: Institut français de l'architecture, devenu département de la Cité, de l'architecture et du patrimoine en 2007.

d'entrer dans une nécessaire bienveillance. Celle-ci, unique, d'Adilon, a, vous le comprendrez, toute ma considération. De même chez Aalto à Seinäjoki, et dès lors qu'elle n'est pas universitaire, c'est en véritable « *bibliothèque de quartier* » qu'elle s'inscrit. De ces petites villes de Finlande, au cœur de ce que l'on nomme en ces latitudes « *centres civiques* », au plus près des hôtels de ville, des églises, des théâtres et autres auditoriums, du poste de police comme des administrations, au fait de la vie publique et démocratique, citoyenne et affirmée. Bibliothèque humble à même le niveau de rue et à niveau de l'œil. À l'égal du livre que l'on tient à bout de bras et qui vous prend le regard et le capte, elle s'ancre au territoire, s'inscrit en un acte précis et précieux de la ville.

**France que j'aime. Médiathèques.
« Petites » bibliothèques en Haute-Loire
et Seine-Saint-Denis**

Une posture de départ. À la limite des ferments et aventureux sentiers de Saint-Jacques. Dans cette France, en sa géographie, sa diversité, sa culture, celle inscrite dans les regards de Pierre Sansot, Doisneau ou Depardon, il est permis de chercher au-delà des images seules. Aussi acceptais-je d'aller à la rencontre de ces bibliothèques, pardon médiathèques, de la Haute-Loire en particulier. Pourquoi ? Parce qu'elles figuraient dans le tableau en colonne des surfaces construites, ce qui me touche, au registre des quantités les plus petites. Pour moi une aubaine, un peu comme lorsque l'on met juste la quantité d'air à la bouche dans un ballon, sans forcer, et que la forme ballon, son existence, nous apparaît simplement, comme

une évidence et sans effort, sans trop en faire. Les petites bibliothèques. Parce que je sais que l'on trouve des librairies incertaines, merveilleuses, nichées, exilées en Haute-Provence ou ailleurs, et que se tiennent des salons dans la confiance et autres colloques raffinés sur les livres d'artistes en des contrées reculées de l'Hexagone comme à Saint-Yrieix-la-Perche. Éloge des petites. En un mot, qu'ailleurs la grand-ville se lovent des exotismes, de petits paradis authentiques. Peut-être de ces anonymes qui tirent vers le Grand, vers « *le majeur* » pour reprendre l'architecte Henri Gaudin. Puisent-elles approcher ces architectures mineures que j'aime⁹. C'est une vie, une vie dite de culture. Saine et fertile, productive, je voulais voir, sentir, chercher, investiguer, toucher de l'œil ou voir du doigt. Maîtriser mais espérer me perdre.

**SAINTE-SIGOLÈNE. LE LIVRE
À L'HORIZONTALE, SUCS, DYKES ET ALBÂTRE**

Mensurations : 600 m², 6 000 habitants, 24 000 ouvrages, une tablette iPad.
Décor : au pied de la fin du bourg, après de toujours aussi laides constructions en lotissements agglomérés, aux enduits meurtris, individuelles idées isolées contaminatrices, livrées en mornes expressions de la propriété privée. Ici à Sainte-Sigolène, s'installe en un long trait construit, comme une respiration alternative, ou surprise, la médiathèque. Au bord de la ruralité en un espoir cultivé. La médiathèque du village. Là où il fut commun d'attendre le cimetière, le stade, une déchetterie, l'usine à traiter les eaux, quelque fier équipement de fin du ving-

9. *Le voyage russe*, Jean Louis Bouchard, éditions de l'Imprimeur, 2006.

tième siècle en définitive, et comme une bonne fin de ville. Alors sur le flanc droit de cette rue en légère pente descendante, cette médiathèque s'est justement inscrite en lieu, place et sein de l'ancienne caserne des pompiers. Une réminiscence de toiture en forme de képis de gendarme répétés et accolés pour témoins. Elle n'a pas de nom ; dommage, la culture a des limites. Le volume libéré est digne, vaste, paré d'une nouvelle et feutrée moquette, un peu comme dans la chambre des enfants, ainsi qu'une onde-voile souple et blanchâtre en plafond. Le tout formant un lieu sain et discipliné à souhait, pour les étagères à livres sises dessous, pour les disques, ou pour les livres des petits. Halle aux camions rouges devenue halle aux livres. La hauteur est bonne, la lumière naturelle également, diffuse, douce.

De plus, l'architecte Panthéon – et cela ne s'invente pas ! – a vu juste. De même que dans la partie médiathèque devenue halle aux livres, et à l'image de son confrère Dominique Perrault pour une contemporaine médiathèque à Vénissieux près de Lyon, l'architecte et son commanditaire ont installé un outil démocratique performant sur un mono-espace ici. Fruit et combinaison d'une judicieuse extension, et d'un seul niveau de plain-pied. Une terrasse pour des lectures en extérieur (convertir le village ?), un pin d'essence locale planté dans un patio dès l'entrée, un sol végétal en hall où l'on pourrait lire à l'envi, quelques abords pour herboriser en live. Des ingrédients ? Parler biotope ! Une rue-hall avec des casiers de bois plaqués, attendent fiers et beaux – mais vides hélas – quelque velléité pour recevoir expositions, objets, livres, sculptures de petites tailles, pour espérer converser avec l'art, ou participer du troisième lieu, la « bibliothèque hybride » à venir... ? Plus

loin, une porte secrète et ingénieuse dévoile l'espace du conte, se soustrait et nous délivre l'anfractuosité, à l'image des portes d'Alice ou comme une déambulation dans *La chasse au Snark* de Lewis Carroll. Enfant roi. Pour conclure sur l'espace, on notera la courageuse et fort belle verrière de jonction entre l'ancienne halle-caserne à véhicules et la nouvelle entrée dans l'extension neuve jouxtant la rue. Ainsi une verrière plate, basse et longue, irrigue d'une lumière juste, au risque de quelques surchauffes, un entre-deux courageux. Ce lieu, là où même la directrice me confia son inclination pour une beauté éphémère révélée, celle du manteau neigeux immaculé régulièrement livré ici sous le climat de la région du Puy-en-Velay. Offrande de la nature, tel un ciel d'albâtre offert en grâce hivernale.

Sur le fond, le geste est louable et politiquement juste. Oser une telle médiathèque, certes pour l'identité d'une seule commune, donner quatre emplois, abriter vingt-cinq mille ouvrages, dans un gros bourg de cinq à six mille habitants, est une politique courageuse et engagée. Et la médiathèque dans les lotissements, pourquoi pas ? Un peu plus tard, sans le savoir, j'allais bien vivre l'expérience de l'ovni-Chemetov tel un parachute à Sainte-Mère-Église, dans la ville nihiliste de Serris ou plus exactement banlieue-Mickey ! Bien pire encore.

Puis nous quittons la charmante équipe, la dame de l'accueil embrasse quelques galopins, tout le monde semble se connaître ici. Les petits Turcs de la cité du coin viennent visionner *Youtube*, les mamans déposent tels dans un *drive-in* les enfants comme les ouvrages ou quelques CD à rendre. De rares papas reluquent le rayon patrimoine, gastronomie ou régionalisme, plutôt bien fourni. Le mercredi est journée

volubile, jour qui brasse. Même un petit groupe vif et encadré passe. Juste avant le départ, on nous glisse la nouvelle et révolutionnaire tablette iPad en accès dans le lieu. Objet digne de Roland Barthes signifiant ici la fin ou le début de quelque chose ? Anne-Marie Saignol, notre directrice, capitaine de ce vaisseau ou « *livre horizontal* », comme amarré au quai sur le petit périphérique de Sainte-Sigolène, se livre et s'interroge, nous interroge : « À quoi servirons-nous, et servirons-nous ? *En de tels lieux. Nous sommes des passeurs, des médiateurs.* » Médiathèques nous disions. Étrange avenir. Dehors, séculaires, les succs et les dykes¹⁰ nous attendent. Six à sept cents mètres carrés de culture à recycler un jour ? Ils reposent et disposent. À une encablure du centre, où la pierre granitique du Velay structure le lieu, réglant la stéréotomie d'un habitat vertical typique, le bourg historique est apaisé. Avec des pratiques hiératiques à la mesure de ses stricts et cadencés contreforts, l'église, non conforme à l'habitude, règle un contact merveilleux par son latéral occidental le long de la rue centrale. Ceux-ci racontant une histoire au rythme juste, d'ombre et de lumière.

Contreforts sincères d'une étonnante situation, pour laquelle, comme dans le langage populaire, il convient de laisser entendre ici : « *Vaut le détour!* » À l'égal de celui à faire pour la caserne isolée mais mariée un peu plus loin, et dans la modestie, avec sa médiathèque. Une urbanité ou un morceau de la ville, équipement social et public réussi.

BRIVES-CHARENSAC – MÉDIATHÈQUE VERTICALE OU LA LOIRE EN RESSOUVENIR

Brives-Charensac est une ville martyre, sacrifiée, à l'autel de la consommation et de l'inculture, meurtrie à l'image des entrées de villes françaises irresponsables coupables de « *génocide urbain*¹¹ ». Elle accueille, dans toute sa douleur et laideur, la zone brico-techno-tertio-commercialo locale. Une splendeur de tôle éternelle¹², déroulée non loin mais juste assez pour échapper aux yeux chastes de la Vierge du Puy, allez, disons à cinq kilomètres ! Le Puy, sacré, proche en pensée, et tout en cela accrédité par son label patrimoine de l'Unesco, notoriété supérieure. Cachons cette tôle, même pas « *ondulée* », que nous ne saurions voir. Avis et méfiance à tous les étages de la décision politique comme de la censure, à tous les petits maires et élus. Enfin surtout, à nous tous.

Mais ici le coup de la médiathèque est bien joué, une belle posture à côté de l'imposture, et au-delà « *on s'habitué* » comme le dit Brel. Alors la Loire domine, tel chenal ou cheval puissant, emportant au besoin tout ou partie du récent barrage anti-inondations, face aux fréquentes crues du lieu. Un euro de la mairie pour l'ancien moulin délaissé, devenu la tour idéale aux livres, en légitime empathie avec le centre-bourg, et simultanément point focal ou de départ des plaisantes promenades sur le quai majeur. Et remercier l'Europe pour son Feder¹³. Un projet que l'on peut qualifier de « *bien vu* », quant à la réorganisation interne, saine et rigoureuse du bâti-support existant, et à l'écoute de la

10. Un dyke, en géologie, désigne une roche éruptive ayant conservé la forme de son jaillissement.

11. In *Revue Urbanisme*, n° 381, novembre-décembre 2011, « Portraits de militants. Nous des archaïques ? Richard Bosquillon, Jean Louis Bouchard » par Hacène Belmessous.

12. La vraie tôle ondulée ordinaire est populaire,

vernaculaire et noble. Ici, c'est le bas acier pauvre et à bas coût volontaire, qui habille toutes les boîtes à chaussures aux entrées des agglomérations, sans forme urbaine, ni continuité de la ville, ni goût aucun, dont il est question.

13. Feder : Fonds européen de développement régional, fonds structurel européen créé en 1975.



fonction comme de l'usage, par le toujours bien nommé architecte Panthéon. Une expression primitive de la bibliothèque «babélienne», ornée d'un escalier neuf en hélice autour de l'ascenseur, avec un subtil assemblage de bois et miroirs verticaux, en retournement d'une marche sur deux, qui kaléidoscope ainsi la montée à géométrie variable. Des paliers intermédiaires voués aux expositions thématiques scandent cet espace libre et vertical. Alors quelques livres acceptent d'être à même le sol, dans cette conviviale spirale montante et descendante. Organisation nette. En bas rien. L'accueil minimum, la crue possible, et un peu de technique. Juste en dessus à l'étage premier, on trouve les adultes, et en haut les enfants. Cinquante pour cent pour eux, toujours les rois en ces lieux, et en bonus «secret-défense», la cachette du conte à la Bachelard, ou celle de l'architecte qui devait connaître *Le rêve de l'escalier* de Dino Buzzati, voire les pièces dissimulées derrière les livres dans les *James Bond* ou autres romans policiers ou d'espionnage. Mais le bât (bas) blesse aux baies, à la lumière comme aux vues. Vues sur la Loire en plongée (basses) petites et médiocres, éclairage naturel insuffisant, toutes lampes allumées. Tournez fières centrales nucléaires!

Une restauration très convenue hors le noyau de l'édifice, et au plaisir de quelque ABF (architecte des bâtiments de France) pour de faux croisillons sur des baies déjà si menues, voire disgracieuses ou mal employées, telles celles raccordant un vulgaire escalier de secours neuf, sans charme aucun ni usage. Ou alors poésie cachée par un technocrate d'aujourd'hui, entre crue spectaculaire du bas et feu mythologique du haut? Enfin, en interne, on notera vingt-quatre bénévoles, tendance mamies locales, pour quatre

emplois salariés, s'appliquant de la cave au grenier, au service délivré et désigné comme «un produit» ici. Nous quittons l'endroit, un peu amers, dans une France du chômage et de l'endettement.

YSSINGEAUX – HALLE PÉREQUIENNE, OULIPIENNE, HALLE AUX LIVRES

Rendez-vous compte, Bernard Pivot en personne l'inaugura! Et un ancien ministre maire d'Yssingaux a été là pour initier «le projet culturel». Enfin pour que la graine germe, le projet fut porté politiquement par le maire actuel, son successeur. Et ce fut fait. Naissance ou re-naissance de La Grenette. Furent empilés ici la médiathèque, le cinéma et les services culturels de la ville. Trois en un, efficacité en un prisme brut de la culture. Cité de 7 300 habitants. Sous-préfecture et culture pour tous. En bas donc, en son pied, un sol horizontal hérissé de fontaines ou bacs carrés pour fleurs, je ne sais plus très bien, en forme de place à la Buren de nos régions, et où s'étale sur le bas-côté le marché aux poulets, lapins et autres dindons du cru. Sur le parvis de granit, à la base du temple de la culture, on peut ainsi croiser l'œil vif et inquiet des chères bêtes en cage, sises à même l'asphalte et les pavés soignés de La Grenette. Un cheptel local dodelinant aux pieds des hommes et femmes rustiques, solides agriculteurs, dont les seules mains en disent assez long sur le pays. Haute-Loire.

Mais par-dessus tout, cette médiathèque emblème a une fière allure. Elle est temple au cœur de la ville. Elle tient à elle seule ce centre historique, fédère et parachève la place, pour un long moment cette fois, semble-t-il. Car y furent en effet abrités, dans le temps, militaires, inspecteurs et autres graminées. Un inventaire à la Prévert ou Perec: depuis 1828, la Grenette a

abrité des tonnes de grains, mais est aussi et successivement devenue : école des Frères et école supérieure communale ; salle du conseil de Révision ; greffe des services judiciaires ; infirmerie de la Croix-Rouge ; casernement pour la garnison en 1939 ; balcons d'exercice et séchoir de tuyaux pour la compagnie de sapeurs-pompiers en 1941 ; chapelle ardente pour les victimes du déraillement du train La Galoche en 1944 ; lieu de leçons de coupe et de couture par une demoiselle Pollat en 1946 ; salle de spectacles « *de plus de cent personnes* » jusqu'en 1948 ; services financiers de la ville ; centre de secours des sapeurs-pompiers ; perception en 1953 ; centre fiscal en 1961 ; lieu de pesage pour marché aux veaux...

Mais pour m'y être entretenu avec madame Ingrid Nicolin, sa très pertinente responsable, il s'avère que « *La Grenette* » – c'est son nom final – au-delà du simple fait mémoriel ou patrimonial, est un vrai lieu contemporain vivant dans la ville. Évoquant ensemble le musée d'Orsay et sa mutation de gare en musée dans les années quatre-vingt, ici au pays des dykes et des sucs, il s'avère que ce micro-Beaubourg, livré en 2006, fonctionne et conquiert le citoyen. Certes, le cinéma est mal, voire non affiché, pas d'enseigne, pas de repère pour le passant-visiteur d'un soir ou d'un jour. Mais la salle du conte, le café-philos, et les salles de lecture en ponts dans le vide central recomposé, foisonnent et posent un calme juste et attendu en un tel lieu. Aussi, si le plain-pied en d'autres médiathèques impose les longues distances, ici *a contrario* les niveaux empilés et la double circulation,

même s'ils créent de la complexité, convoquent selon la directrice même « *la liberté* », et le thème majeur de toute bibliothèque selon elle : le « *se perdre* » !

Entresol intimiste donc : pouvoir se poser même si le bruit monte, tandis que plus bas les gosses déboulent en grappes hors le cinéma et au débouché de l'escalier sommital, fruit de l'issue des deux salles art et essai sur le toit perchées. Et belle dissimulation de celles-ci en une nouvelle bosse de cuivre au dehors, l'ensemble bien calé sur la trame de l'édifice historique. Éclairage non surpuissant, scénographies possibles, variées et paisibles, déambulation lecture, en la ruche et ses collections. Du manga à l'internet pour tous, et même une formation informatique dispensée en un lieu spécifique, dédiée ici au plus large des publics par de vrais cours pratiques. Soins des matériaux et du détail : les architectes Fabre et Speller de Clermont-Ferrand¹⁴ ont dessiné tous les meubles de rangement, les étagères, les sofas, les presse-livres, les lutrins, les poubelles également ! Design global, dit-on. Un bois local de sapin dit « *panneau mutiplis* », unimatérial usiné et assemblé par une entreprise toute locale, une mairie aux petits soins, et le tour fut joué.

Et le lieu s'achève en promenade c'est vrai, en havre chaleureux, propice également à l'échange, ce qui est une qualité. Évoquant même un bureau sans fenêtre, où une employée de la BnF a passé trois années!!!, Ingrid Nicolin, qui a sciemment choisi de travailler à Yssingeaux, me rouvre encore plus grand l'œil, sur la belle bibliothèque « *brillante* » de monsieur Dominique Perrault... Puis un dernier

14. Fabre et Speller, architectes à Clermont-Ferrand (63), auteurs de rénovations de salles de spectacles en France et en Russie, associés à la rénovation du Théâtre national

populaire de Villeurbanne et de celle actuelle du théâtre du Rond-Point à Paris. Voir leur article « Bibliothèques hybrides » p. 53-57.

« détail » avant de se séparer, si, si, l'iPad, vous savez la tablette électronique ! Celle qui va fleurir nos prochains sapins de Noël, eh bien elle arrive ! Les rayons alors vont-ils se vider dans nos bibliothèques ? À quoi serviront ces humbles bibliothécaires dévouées ? Celles qui embrassent les enfants à l'accueil, celles aux rôles de médiateurs ou -trices (on pense « médiathèque ») autour du livre, celles qui pondèrent cette société nourrie majoritairement d'ultraconsommation ? Aurons-nous des lieux vides ?...

Je quitte mon hôtesse sur un trait d'espoir. Elle qui dit « *qu'il ne faut pas ghettoïser le livre* », et quitte à dépasser la sacro-sainte « Dewey »¹⁵ et classement ou diktat, affirme que « *choisir c'est renoncer* ». Alors pour les bibliothèques comme partout, il faut continuer, il faut résister. « *Résister (et donc) créer* », pour reprendre les « mots récents de Stéphane Hessel »¹⁶.

SERRIS – AU PAYS DE MICKEY, OU LE CHEMETOV À L'ŒUVRE

Il me fut permis ici, par mes quelques échanges complémentaires avec Paul Chemetov, d'affirmer ma répugnance, partagée il semble, envers la Bibliothèque nationale de France. Objet avant d'être un lieu, rectangle sophistiqué pour gagner quelque concours, produit hâtif et conclu en fin de vie d'un président de la République, hélas trop fatigué au-delà de sa culture. Comment peut-on refuser la Seine, le quai, Paris ?

Tandis qu'au pays de Mickey, médiathèque du Val-d'Europe, la ville sans âme de Serris qui, elle, veut réinventer Paris,

vaut-elle le détour ? Non, jamais. N'y allez surtout pas. « *Tout Disneyland n'est qu'illusion, un décor à la Potemkine* » selon Chemetov. Pour moi, la ville y devient même une ruine de l'esprit. Dessinée ou décidée par des cadres américains, qui cherchaient à donner la leçon du dix-huitième siècle architectural français, pour ne livrer ici qu'une revisite nauséabonde de l'îlot haussmannien. Alors la réponse pour la médiathèque de Serris par notre doyen des architectes actuels vivant, et hautement respecté en France, vaut exception. Le Chemetov face au carton-pâte, face au centre commercial, offre même un geste postmoderne volontaire (ou subi par un règlement ?), au coin de l'entrée de la médiathèque. Mais rien n'y fait. Heureusement, l'érudition de notre bâtisseur en hommes de lettres, l'a conduit à honorer pleinement la confiance qui lui est donnée ici. Il est dans les revues. Et on peut comprendre également pourquoi il a signé nombre de médiathèques en France ces vingt dernières années, objet des propos qui nous intéressent ici. En particulier, on citera pour ce projet ce savoir-faire technique ainsi que la plastique savamment maîtrisée de la façade en marbre translucide et suspendue. Un sursis d'esthétique au pays des oreilles noires. Là où le journaliste et chercheur Hacène Belmessous écrit amer ou pessimiste : « *ce petit bout d'Ile-de-France émerge à un moment particulier de l'histoire urbaine française : celui de la lente liquidation de son espace public* »¹⁷. » Et Guy Debord qui parlait encore, ou déjà, de « liquidation ». Je vous suis. Fuir.

Le troisième lieu. La troisième dimension.

15. La classification décimale de Dewey (CDD) est un système de classification de l'ensemble du savoir humain utilisé dans de très nombreuses bibliothèques, et développé par Melvil Dewey en 1876.

16. HESSEL (Stéphane), *Indignez-vous !* Indigène éditions, coll. « Ceux qui marchent contre le vent », 2010.

17. *Le nouveau bonheur français ou le monde selon Disney*, Hacène Belmessous, L'Atalante, 2009.

Au-delà du livre, de l'incunable, le « là où l'on lit » nous pénètre, nous imprègne, et convoque peut-être en nous une forme de troisième dimension, dépassant les deux dimensions conventionnelles de la page ou du livre. Sans nul doute également, il existe un besoin d'affiner de tels lieux salvateurs, objet de la quête actuelle de celles et ceux qui sont les gardes de nos bibliothèques, en véritables temples de la culture et du partage collectif. Avec internet tout s'use, se consume et se consomme dans l'instantanéité, dans l'immédiateté des réseaux dits sociaux, et dans toute leur invisibilité. Si Damas ou Le Caire sont à une portée de clic, mon voisin de table ou le livre objet reste à portée de l'œil et du toucher, plus rapide encore. Dans l'ordre de tous les sens et de toute la chair. La médiathèque ou bibliothèque publique reste ce lieu chaud et cher, cette institution qui

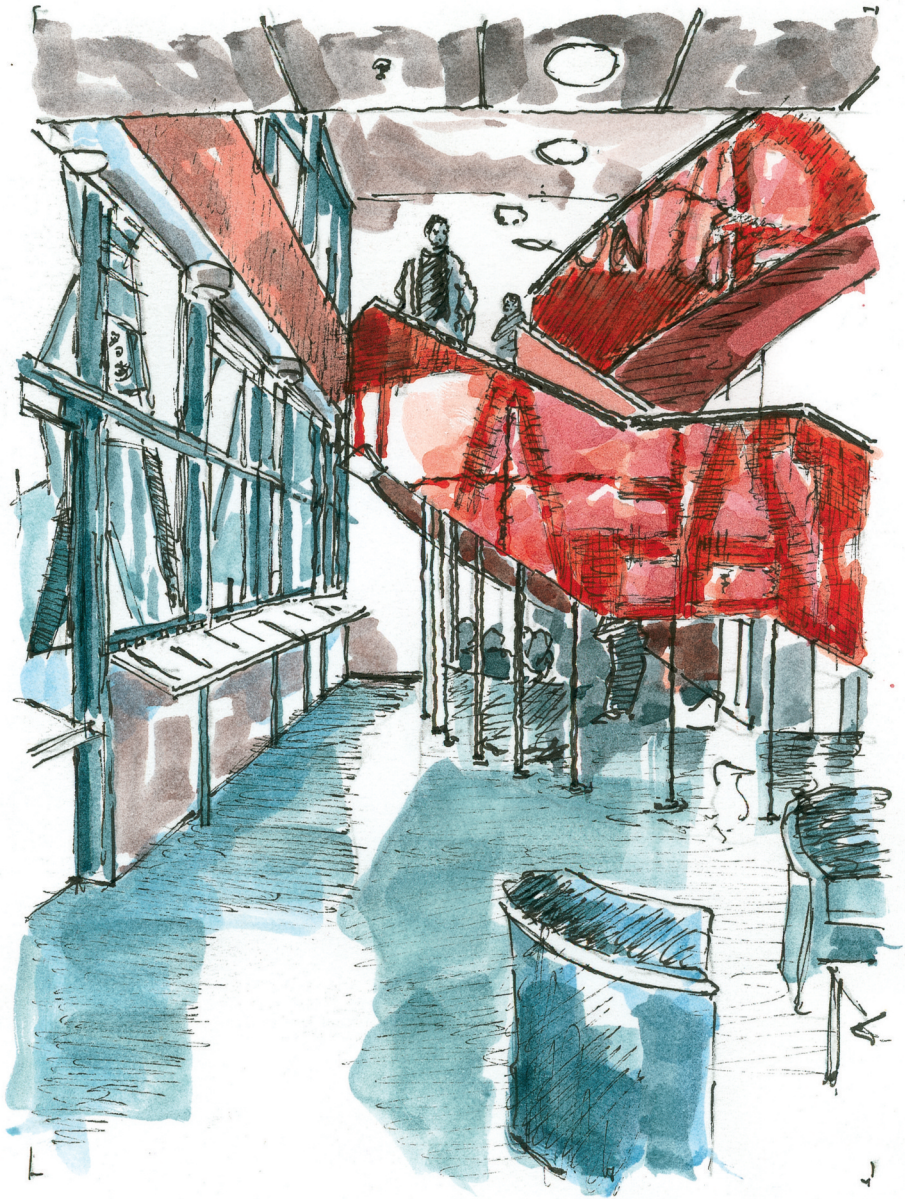
sent peut-être le dix-neuvième siècle, mais qui seule restaure l'échange, l'altruisme, le lien entre les générations et les origines. Comme lorsque l'on entre chez les bouquinistes, en ces lieux apaisés presque à l'arrêt, accueilli par la poussière et le temps, celui qui permet de passer à « la confiance » comme le dit justement Francis Ponge.

Bibliothèque refuge. Paradis ou palais naturel de lumière. Au plaisir du lire et de l'écrire, et au sens du toucher du livre, dans son poids, sa forme, sa texture, son humanité. Son émotion contenue, dans le petit, le modeste, le livre de poche de l'œil à la main, sans énergie électrotechnique aucune. « *Espèces d'espaces* » en lieux du lire et de l'objet livre. Savoir aimer et partager, livre, image ou son, dans l'accointance protectrice et protégée, en un ensemble livré aux mystères et forces de l'esprit. ■■■



Contours architecturaux des bibliothèques

Hall d'entrée de bibliothèque : entre seuil et accueil <u>Élodie Colinet</u>	77
Éléments bibliographiques	88
La lumière dans les bibliothèques <u>Philippe Cantié, François Lebertois,</u> <u>Luc Lupone et Cécile Röthlin</u>	91
Quelle place pour la couleur en bibliothèque ? <u>Hélène Valotteau</u>	101
Éléments bibliographiques	115
Le retour du patrimoine <u>Pauline Darleguy</u>	117
Éléments bibliographiques	126
Les bibliothèques « haute qualité environnementale » <u>Fanny Clain</u>	129
Éléments bibliographiques	140



Grenoble, bibliothèque Kateb-Yacine

Élodie Colinet

Hall d'entrée de bibliothèque : entre seuil et accueil

Élodie Colinet

est actuellement directrice adjointe de la médiathèque départementale des Landes. Elle est notamment responsable du pôle Développement des bibliothèques. Titulaire du diplôme de l'Institut d'études politiques de Toulouse, d'un master projet culturel et du diplôme de conservateur des bibliothèques (enssib-Inet), elle a également travaillé en maison d'édition.

«AMI, N'ENTRE PAS SANS DÉSIR¹»

Et si le franchissement du seuil de la bibliothèque répondait au désir que chaque usager projette sur « sa » bibliothèque ? Les bibliothèques municipales sont des espaces publics ouverts à tous, qui remplissent différentes fonctions. Tandis que pour certains l'accès à la culture constitue l'une des missions premières de la bibliothèque, d'autres y voient un espace de divertissement, de formation, de socialisation. Chacun est libre de se créer une représentation de la bibliothèque, selon ses attentes et ses projections.

Entrer dans cet espace aux multiples fonctions engage aussi à s'introduire dans un espace « intérieur » caractérisé par ses aspects pratiques et esthétiques. L'utilisation du lieu rencontrerait ainsi des éléments affectifs. Ceci nous amène à nous demander quelle est la vision de l'espace dans une bibliothèque et comment « l'esprit et les sens² » deviennent alors des cadres de la perception du lieu. Cette perception est-elle déterminante pour les usagers ?

Premier espace franchi, le hall d'entrée est aussi le premier espace perçu. Il apparaît ainsi intéressant de s'arrêter sur cet espace, à l'entrée de la bibliothèque, d'en observer l'agencement, la structuration et les choix esthétiques et de se demander comment ces options sont

1. Vers de Paul Valéry gravé sur la façade du Palais Chaillot de Paris.

2. EKAMBI-SCHMIDT (J.), *La perception de l'habitat*, p. 173.



reçues par les usagers. De quelle façon les usagers vivent-ils ce premier contact avec la bibliothèque ?

PREMIER CONTACT, PREMIÈRES IMPRESSIONS

L'interrogation sur les notions de hall d'entrée et d'espace a conduit à replacer la notion de hall d'entrée non seulement dans la réflexion sur la politique d'accueil des établissements publics, mais aussi dans les analyses sociologiques et psychosociologiques qui interrogent la perception de l'environnement physique.

L'espace nous parle

L'espace n'est pas neutre, il délivre des messages. Élisabeth Pélegrin-Genel, psychologue et architecte, développe l'idée que l'espace « contribue ou démolit sans que l'on s'en rende compte³ » et souligne ainsi l'attention qu'il faut lui accorder.

Azza Temessek-Behi, auteur d'études sur les perceptions liées à l'environnement du service et son influence sur l'expérience du client, propose une définition de la notion d'environnement physique qui se veut la synthèse des différentes conceptualisations : « *L'ensemble des conditions artificielles, naturelles et sociales partiellement contrôlables et qui exercent (seules ou en interaction) une influence sur les états affectifs, cognitifs, physiologiques et comportementaux des occupants du service (clients et employés)*⁴. » Dans cette analyse est ainsi mise en avant la prise en compte de différents niveaux : celui des émotions pro-

voquées par l'environnement, celui des croyances, des attentes, et de l'évaluation et enfin celui des états de confort ou d'inconfort physique.

Facteur fonctionnel, esthétique et identitaire, l'environnement physique joue un rôle majeur dans la perception de l'espace. Il donne la première impression avant même que les usagers ou clients n'entrent en contact avec le personnel. Saisir les effets de l'environnement physique sur les usagers permet ainsi de développer des stratégies et de créer des espaces plus adaptés et performants. Les auteurs de *Designing and space planning for libraries*⁵ invitent les architectes, programmateurs et bibliothécaires à prendre en compte cette influence de l'espace sur les usagers. Ils insistent sur les implications des objets et de l'aménagement de l'espace sur le comportement des personnes et soulignent l'importance de faire tenir ensemble les aspects fonctionnels et esthétiques des espaces de bibliothèque ; c'est ainsi qu'ils mettent en avant le triptyque : esthétique, fonctionnalité et comportement.

Le hall d'entrée, espace premier

Le hall d'entrée pose d'emblée les enjeux de l'environnement physique car il « constitue l'espace d'accueil par excellence⁶ ». Premier espace franchi, il conditionne dans une certaine mesure la qualité de l'accueil ; espace intermédiaire, il annonce et organise les autres espaces. C'est en cela un objet aux contours multiples.

3. Entretien avec É. Pélegrin-Genel (le 25 septembre 2009).

4. TEMESSEK-BEHI (A.), *L'environnement physique des services : synthèse et analyse conceptuelle*, actes du XXIII^e congrès international de l'AFM les 31 mai et 1^{er} juin 2007, à Aix-les-Bains [En ligne] <http://www.afm-marketing.org/actes/s28_temessekbehi39_14.pdf>

(consulté le 8 octobre 2011), p. 7.

5. COHEN (A.) et COHEN (E.), *Designing and space planning for libraries : a behavioral guide*, 1979.

6. CAROUX (H.) et MELOT (M.), *Architecture & lecture : les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*, p. 146.

Cet espace d'orientation et de découverte est aussi un lieu de déambulation, de rencontre, d'attente. Espace de l'entre-deux, ni tout à fait dedans, au cœur des collections, ni tout à fait dehors, sur la place publique, le hall d'entrée des bibliothèques peut apparaître comme un espace peu légitime. Pourtant, s'emparer de cet espace d'entrée comme objet d'étude nous amène à poser la question suivante : comment les usagers reçoivent-ils la configuration de ce premier espace franchi ?

QUELLES RELATIONS S'ÉTABLISSENT ENTRE LA BIBLIOTHÈQUE ET LES USAGERS QUAND ILS FRANCHISSENT LE SEUIL ?

Si la première impression est cruciale, quel est alors le rôle du hall d'entrée dans la satisfaction des usagers et l'image qu'ils ont de la bibliothèque ? Que voient-ils quand ils franchissent le seuil de la bibliothèque ?

Nous avons cherché à saisir les représentations que les usagers se font du hall d'entrée de la bibliothèque, en nous fondant sur une enquête de terrain ; nous avons interrogé près d'une centaine de personnes dans trois bibliothèques municipales : la médiathèque de Mérignac, celle du Bachut (réseau des bibliothèques de Lyon, 8^e arrondissement) et la bibliothèque Kateb-Yacine (réseau des bibliothèques de Grenoble). Sans dépeindre chacun de ces halls, nous verrons ici les caractéristiques principales qui se détachent de l'étude. L'enquête s'est attachée à provoquer des réponses spontanées, à mettre des mots sur des sensations. Ainsi avons-nous privilégié une perception du connotatif du hall d'entrée.

Un espace esthétique

Les usagers se montrent particulièrement sensibles aux éléments physiques du hall

d'entrée, caractérisé par ses matériaux, ses couleurs, sa lumière et son aménagement. Le décroissement et la transparence ne sont pas directement évoqués ; les usagers parlent plus volontiers d'ouverture et de sensation d'espace. Les premiers attributs qui nous sont proposés montrent des entrées spacieuses et aérées, indépendamment de la superficie réelle ou supposée du hall. Pourquoi les usagers perçoivent-ils cette impression de grandeur ? Une réponse peut être trouvée dans la configuration des lieux : le hall d'entrée « ouvert » sur l'extérieur, ou sur les autres espaces, participe à en donner une dimension sublimée.

La première donnée exprimée est donc purement visuelle : dimensions, luminosité et style architectural caractérisent le premier espace. Les usagers soulignent ces aspects tout en apportant des nuances. Un hall d'entrée spacieux contribue à donner une impression d'aération, de grandeur ; cependant, certains usagers avouent préférer les espaces confinés et plus chaleureux des petites bibliothèques de quartier. Les nouvelles bibliothèques peuvent être vues comme de beaux bâtiments, mais « froids » et « sans âme ». Resterait donc à trouver un équilibre entre modernité et « chaleur ».

Un espace fonctionnel

Le hall d'entrée, aussi esthétique soit-il, n'en reste pas moins un espace fonctionnel, pratique, qui doit orienter et faciliter la circulation. Lieu de confort, de culture et de convivialité, le hall d'entrée se veut avant tout espace « accueillant ». Si ce qualificatif est incontournable, il semble aussi résumer la condition suffisante du hall d'entrée, comme si les usagers ne demandaient rien de plus à un hall d'entrée.

Qu'attendre d'un hall d'entrée ? Rien de particulier, la principale motivation de la venue étant souvent liée à l'offre documentaire elle-même. Les usagers viennent pour rendre et emprunter des documents, pour passer le temps en lisant la presse, ou pour travailler. Si cet utilitarisme peut primer sur l'aspect architectural, physique du hall d'entrée, il se trouve facilité dans l'aménagement même des espaces. La fonctionnalité du hall d'entrée permet en effet un repérage aisé, une circulation fluide, et une attente réduite. Les commentaires des usagers soulignant qu'ils ne remarquent ou n'attendent rien dans cet espace viennent donc corroborer l'idée que le hall d'entrée doit faciliter la venue et les usages ; le hall d'entrée apparaît donc comme une première étape aux limites plus ou moins perceptibles et palpables selon les usagers.

Un espace convivial

Enfin, les usagers se montrent sensibles à l'atmosphère du hall d'entrée. Ce dernier est apprécié pour son atmosphère chaleureuse, sa convivialité. Cet espace public devient un lieu de sociabilité où l'on peut partager des envies, des besoins. La venue à la bibliothèque permet d'être parmi d'autres personnes, de se fondre dans un établissement public, avec ses activités et ses usages. La bibliothèque reste l'un des rares lieux de fréquentation gratuite, sans but lucratif ou commercial. Cela engage des relations particulières entre les usagers et les bibliothécaires, mais aussi entre les

usagers eux-mêmes. Le hall est perçu comme un point de rendez-vous, un espace de rencontre, un lieu d'attente de l'autre, de la suite des activités au sein ou en dehors de la bibliothèque.

En allant plus avant dans l'évocation des qualificatifs, les usagers soulignent que différents éléments de l'entrée contribuent à « *mettre à l'aise* » les usagers. Les qualificatifs « *ouvert* » et « *calme* » pourraient sembler contradictoires ; pourtant, ils se complètent pour donner la représentation d'une atmosphère apaisée en un lieu qui s'inscrit en même temps pleinement dans son environnement : une bulle au cœur de l'agitation quotidienne. Entre protection et connexion, l'utilisateur recherche un entre-deux agréable.

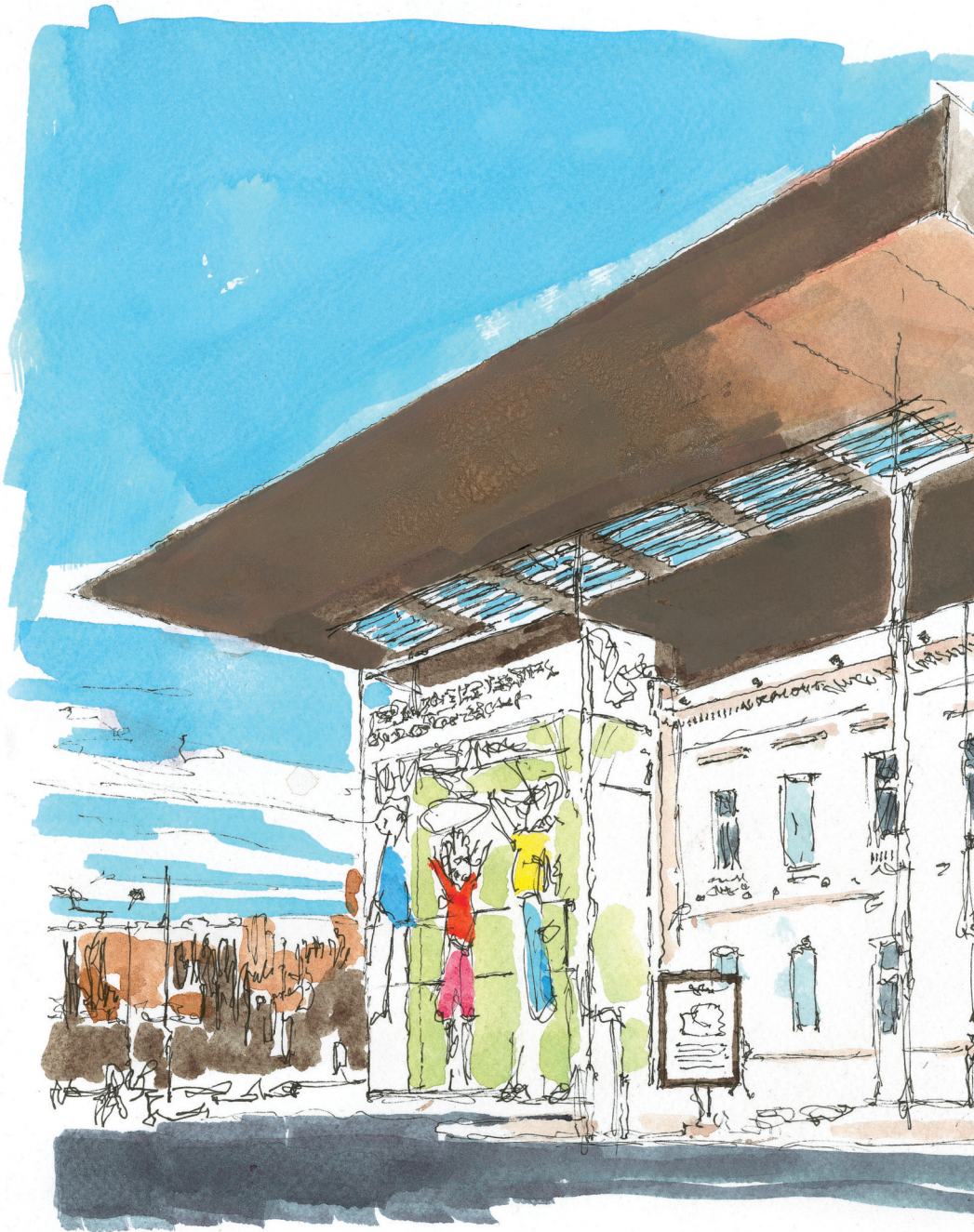
La mention des objets paraît particulièrement significative. Des études ont montré que l'usage d'une pièce est défini par ses meubles et son équipement. C'est ainsi que « *le superflu fait la personnalité, l'originalité, la variété*⁷ ». Les plantes, représentation de la nature, sont appréciées : elles apportent un peu de vie dans des espaces jugés parfois trop « *froids* ». La présence de canapés ou de bancs est tout à la fois appréciée et critiquée ; ce mobilier, *a priori* confortable et convivial, n'incite pas les usagers à l'utiliser. Le concept d'« *affordance*⁸ », développé par James J. Gibson dans son *Approche écologique de la perception visuelle* et repris par Donald A. Norman⁹ se trouve malmené : la fonction de convivialité est battue en brèche par des usagers qui trouvent ces canapés beaux mais

7. EKAMBI-SCHMIDT, J. *op. cit.*, p. 59.

8. Le concept d'*affordance* fait référence aux propriétés premières des objets

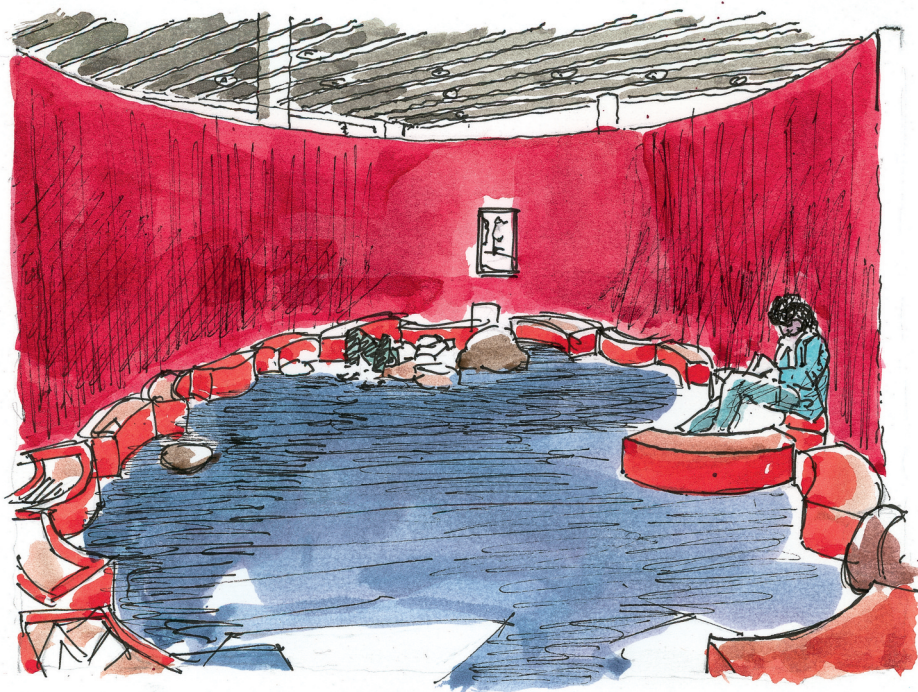
qui déterminent la façon naturelle et directe de les utiliser.

9. NORMAN (D. A.), *The design of everyday things*, p. 9.





Mérignac, médiathèque
municipale



Mérignac, médiathèque municipale

peu propices à la conversation. La possibilité d'une action suggérée spontanément par les canapés, en l'occurrence s'asseoir et discuter, se trouve fragilisée : selon certains, la distance qui sépare les canapés et leur disposition n'engageraient pas les usagers à les utiliser.

Un espace culturel

Les usagers ne sont donc pas indifférents à la configuration physique et spatiale du hall d'entrée. Ils recherchent aussi un espace « culturellement » marqué. S'ils attendent du hall qu'il soit efficace comme tout hall d'entrée avec ses côtés lumineux, esthétique et pratique, ils souhaitent aussi y trouver l'identité de la bibliothèque.

Qu'il soit directement ouvert sur les collections de la bibliothèque, ou qu'il présente une sélection de documents, le hall d'entrée constitue le premier contact avec l'offre documentaire. Il donne un avant-goût de cette offre. Les informations culturelles sous forme de prospectus ou d'affiches sont également appréciées, à condition qu'elles s'intègrent bien dans cette démarche de proposition. Les usagers rejettent le caractère artificiel et bricolé des supports de communication. L'harmonie et la pertinence sont donc au cœur de leurs attentes. Ils se disent également très friands d'expositions, de fenêtres ouvertes sur la culture et le divertissement. Les réponses des usagers montrent un attachement à l'identification

et à la reconnaissance du lieu en tant que bibliothèque. L'idée que « ça fait bibliothèque » est significative, elle marque une rupture avec le monde extérieur, avec les espaces commerciaux et standardisés.

Les usagers ont donc une idée de ce que doit être ou ne pas être un hall d'entrée de bibliothèque. Lieu physique, le hall d'entrée est aussi un premier espace culturel. Se dégagent des caractéristiques qui rendent cet espace accueillant, attractif et identifiable. La valeur culturelle vient donner de l'épaisseur à ce lieu. Passé le seuil physique, l'usager se trouve confronté à la symbolique de cet espace et à la question du seuil mental. Le hall d'entrée donne une image singulière de la bibliothèque qui doit attirer. Entre singularité de la bibliothèque et ouverture à tous, le hall d'entrée marque une rupture avec l'image traditionnelle des « vieilles bibliothèques ». Comment la bibliothèque gère-t-elle ce seuil physique qui devient seuil mental ? Partagée entre un schéma mental de la bibliothèque traditionnelle et celui de la bibliothèque nouvellement démythifiée, quelle est la valeur du seuil ?

UN SEUIL EFFACÉ ?

Les bibliothèques développent des stratégies liées au hall d'entrée. Dans leur démarche de séduction des publics, les bibliothèques soignent leur image. Les attentions évoluent et visent à faire du lien entre le public et l'équipement. Les bibliothèques sont amenées à « s'interroger sur la physionomie du lieu qu'elles offrent aux publics d'aujourd'hui et de demain¹⁰ ».

Ouvert ou cloisonné, vaste ou étriqué, sophistiqué ou improvisé, le hall d'entrée constitue le premier « objet » de l'accueil. Les bibliothécaires et les architectes y voient un appel à franchir le seuil, un encouragement à entrer qui oriente ensuite le parcours et facilite la démarche.

Traverser le hall d'entrée représente pour les usagers une expérience sensible. La combinaison des couleurs, des matériaux, des sons, de l'éclairage et des objets de l'accueil (canapés, machines à café et guides du lecteur, etc.) contribue à composer une ambiance, à installer une situation émotionnelle. Le hall d'entrée cherche à instaurer une relation de confiance et de bien-être.

Au-delà d'une légitimité culturelle, l'investissement affectif et sensoriel joue dans la perception que les usagers ont des bibliothèques : « *Lorsqu'il s'agit de biens culturels, la manière d'offrir est partie intégrante de ce qui est offert.*¹¹ »

Le hall d'entrée facilite le cheminement de l'usager qui progresse au sein de la bibliothèque suivant différents « degrés de privatisation¹² ». Cette appropriation personnelle se met en place dès les premiers pas de l'usager au sein de la bibliothèque. Ces perceptions spatiales contribuent à dépeindre la bibliothèque comme « *établissement culturel familier*¹³ » combinant culture et ouverture.

Le travail sur le cadre spatial montre une volonté de dédramatiser de cet espace.

10. Propos de P. Franqueville recueillis lors du congrès de l'ABF en 2009.

11. *Ibid.*

12. EKAMBI-SCHMIDT (J.), *op. cit.*, p. 17.

13. BERTRAND (A.-M.), *Les publics des bibliothèques*, p. 73.

La bibliothèque repense son image, prend ses distances avec la bibliothèque traditionnelle, avec ses espaces confinés et sa collection somptueuse. L'idée de convivialité, de séduction, de vie traduit une atmosphère qui dessine en creux le portrait d'une bibliothèque repoussoir : la bibliothèque moderne s'oppose ainsi à la « vieille bibliothèque », « poussiéreuse », « triste », « confinée ». Assisterait-on à un glissement des attentes des usagers ? L'entrée est perçue comme un espace accueillant, qui annonce le caractère moderne et ouvert des bibliothèques d'aujourd'hui. Désireux d'évoluer dans des espaces vastes, lumineux, ouverts, les usagers revendiquent le droit à disposer d'une bibliothèque « *au goût du jour* ».

Cette opposition affichée entre bibliothèque moderne et traditionnelle ne signifie pas pour autant, aux yeux des usagers, la négation de l'esprit de la bibliothèque. En effet, nombre d'usagers mettent en avant une sensation particulière : « *On se sent dans une bibliothèque.* » Le calme et la présence d'une offre culturelle dessinent d'emblée les contours du portrait idéal *a minima* de la bibliothèque.

Cette façon de dédramatiser la bibliothèque en jouant sur les espaces fait du hall d'entrée le premier degré de ce qui pourrait être qualifié de lieu de vie.

Cette capacité à rendre l'espace familier est évoquée par Jean-Claude Passeron

qui développe la notion de « *capital de familiarité* » pour décrire le potentiel d'un lieu à instaurer la confiance et le bien-être. Le concept de familiarité recouvre des notions d'ambiance, de confort, de reconnaissance d'un lieu comme étant accessible et attrayant. Les usagers peuvent y projeter leurs propres attentes, ce qui renforce/attise leur envie et leur plaisir de fréquenter la bibliothèque. « *Une bibliothèque est, en effet, un bâtiment qui fonctionne, qui vit, dans lequel l'usager pénètre et "habite" l'espace d'un instant.* ¹⁴ »

Ce sentiment légitime d'appartenance tendrait ainsi à faire de la bibliothèque une « *maison commune* ¹⁵ », ouverte à tous, et où chacun se sentirait le bienvenu. La frontière entre public et privé s'estompe. Passer le seuil de la bibliothèque, traverser le hall d'entrée deviennent ainsi les premières étapes d'un parcours reconfortant. Ici, le seuil n'est pas une limite mais un franchissement qui permet d'accéder à d'autres espaces. Tout l'enjeu du hall d'entrée est de donner une première impression favorable et d'attirer.

En renouvelant leur image pour séduire tous les publics, les bibliothèques repensent leur seuil. De plain-pied à la médiathèque du Bachut, monumental et transparent à la médiathèque de Mérignac, ou graphique et accrocheur à la bibliothèque Kateb-Yacine, le hall d'entrée cherche à attirer subtilement le visiteur. Intrigué, séduit, interpellé, le passant est invité

14. CHAINTREAU (A.-M.), *Stage cycle de directeur de bibliothèque*, CNFPT, Strasbourg, 2006.
Cité par TAESCH-FÖRSTE (D.), *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque*, p. 133.

15. BERTRAND (A.-M.), *op. cit.*, p. 73.

16. SERVET (M.), *Les bibliothèques troisième lieu*, p. 32.

17. Congrès ABF 2009 : « *Des bibliothèques à vivre* :

espaces, usages, architecture ». Programme en ligne : < <http://abfblog.wordpress.com/programme-2009/> >.

18. Propos de G. Grunberg recueillis lors du congrès de l'ABF 2009.

19. BERTRAND (A.-M.) et KUPIEC (A.), *Ouvrages et volumes.*

Architecture et bibliothèques, p. 197.

à entrer. Le seuil physique réaménagé cherche donc à gommer un seuil mental. Le seuil est désactivé, l'extérieur et l'intérieur communiquent sans barrière. N'assiste-t-on pas alors à la conception d'une nouvelle image de la bibliothèque ?

LE GÉNIE DES LIEUX

Si l'aménagement du hall d'entrée s'intègre dans cette dynamique des bibliothèques modernes qui cherchent à se défaire de leur image d'institution éducative et culturelle, l'ère de la bibliothèque « troisième lieu » est-elle advenue ?

Cette tendance à créer des « *home-better-than-a-home*¹⁶ » n'est pas sans soulever la question de la combinaison entre des missions culturelle, éducative et sociale et la nécessité de s'ouvrir à tous les publics, de toucher des publics pour qui l'image de la bibliothèque est peu attrayante. Quels choix opérer, notamment dans la configuration de l'espace, pour attirer sans se perdre ?

Le congrès annuel de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) de 2009¹⁷ a questionné la physionomie des bibliothèques. Différentes interventions ont montré la nécessité d'interroger ce croisement des attentes et l'évolution des usages. Cette question ne semble pas résolue : entre missions traditionnelles et nouveaux usages, la profession conclut sur l'idée de « *la conjugaison de l'ordonnement et de la liberté*¹⁸ ».

S'il n'existe pas de bibliothèque idéale, l'équilibre entre différentes strates de familiarité apparaît nécessaire : familiarité avec le lieu, familiarité avec l'institution, familiarité avec la collection.

Espace public, carrefour d'usages multiples, la bibliothèque reste « *un lieu magique* » : « *Il faut bien reconnaître le côté irrationnel de cette alchimie qu'est le génie des lieux*¹⁹ » qui, bien avant le hall d'entrée, peut susciter le désir dès le parvis de la bibliothèque. ■

BIBLIOGRAPHIE

Accueil des usagers de bibliothèques

CALENGE (Bertrand), *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 1999, 444 p.

DIAMENT (Nic) (Dir.), *Organiser l'accueil en bibliothèque*, Villeurbanne, Institut de formation des bibliothécaires, coll. « La Boîte à outils », 1997, 198 p.

GARAND (Claire), *Les interactions de face-à-face dans les bureaux d'accueil en bibliothèque*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, ensib, 2009, 116 p.

TUGAULT (Tiphaine), *La pensée et l'organisation de l'accueil en bibliothèque universitaire*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, ensib, 2010, 126 p.

Penser l'espace

HALL (Edward), *La dimension cachée*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1978, 254 p.

RAMBERT (François), *L'après-Bilbao*, conférence du 28 juin 2007, Cité de l'architecture et du patrimoine. [En ligne] <<http://www.citechailot.fr/vod.php?id=20>>.

SEGAUD (Marion), *Anthropologie de l'espace : habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, A. Colin, 2008, 222 p.

Ressentir l'espace

BITNER (Mary-Jo), *Servicescapes : the impact of physical surroundings on customers and employees*. *Journal of marketing*. [En ligne] <<http://www.ida.liu.se/~steho/und/htd01/9208310667.pdf>> April 1992, Vol. 56, p. 57-71.

EKAMBI-SCHMIDT (Jézabelle), *La perception de l'habitat*, Paris, Éditions universitaires, 1972, 188 p.

TEMESSEK-BEHI (Azza), *L'environnement physique des services : synthèse et analyse conceptuelle*, actes du XXIII^e congrès international de l'AFM les 31 mai et 1^{er} juin 2007, Aix-les-Bains. [En ligne] <http://www.afm-marketing.org/actes/s28_temessekbehi39_14.pdf>.

TEMESSEK-BEHI (Azza) et BEN ZINA KARAOUI (Sonia), *La perception du « servicescène », une approche exploratoire dans le cadre des services hôteliers*, ESCP, 2006. [En ligne] <http://www.escp-eap.net/conferences/marketing/2006_cp/Materiali/Paper/Fr/TemessekBehi_BenZinaKaroui.pdf>.

Architecture et bibliothèques

Des bibliothèques à vivre : espaces, usages, architecture, 11 au 14 juin 2009, Paris. Paris, Association des bibliothèques de France. [En ligne] <<http://abfblog.wordpress.com/programme-2009/>>.

Dossier Architecture, *Bibliothèque(s)*, décembre 2005, n° 23/24, p. 8-81.

BERTRAND (Anne-Marie) et KUPIEC (Anne), *Ouvrages et volumes. Architecture et bibliothèques*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 1997, 212 p.

CHAINTREAU (Anne-Marie) et GASCUEL (Jacqueline), *Votre bâtiment de A à Z : mémento à l'usage des bibliothécaires*, Éd. du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », Paris, 2000, 314 p.

GASCUEL (Jacqueline), *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 1993, 420 p.

GRUNBERG (Gérard) et DUPUIT (Jean-Sébastien), *Bibliothèques dans la cité : guide technique et réglementaire*, Paris, Le Moniteur Éditions, 1995, 416 p.

RIBOULET (Pierre), « Le caractère du bâtiment », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n° 5, 1996, p. 72-79. [En ligne] <<http://bbf.ensib.fr/consulter/bbf-1996-05-0072-014>>.

RIVA (François) et RIVA (Jacques), « La mise en vie des espaces de bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 45, n° 3, 2000, p. 70-77. [En ligne] <<http://bbf.ensib.fr/consulter/bbf-2000-03-0070-007>>.

TAESCH-FORSTE (Danielle), *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque : mémento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 2006, 164 p.

BIBLIOTHÈQUES ÉTUDIÉES

Médiathèque du Bachut à Lyon

Les grands projets urbains
à Lyon, publié le 2 juin 2006.
[En ligne] <<http://lyon-urbanisme.superforum.fr/lyon-8me-mermoz-montplaisir-etats-unis-moulin-vent-bachut-f13/le-bachut-t81.htm>>.

Site de la bibliothèque
municipale de Lyon :
<<http://www.bm-lyon.fr/>>.

Médiathèque de Mérignac

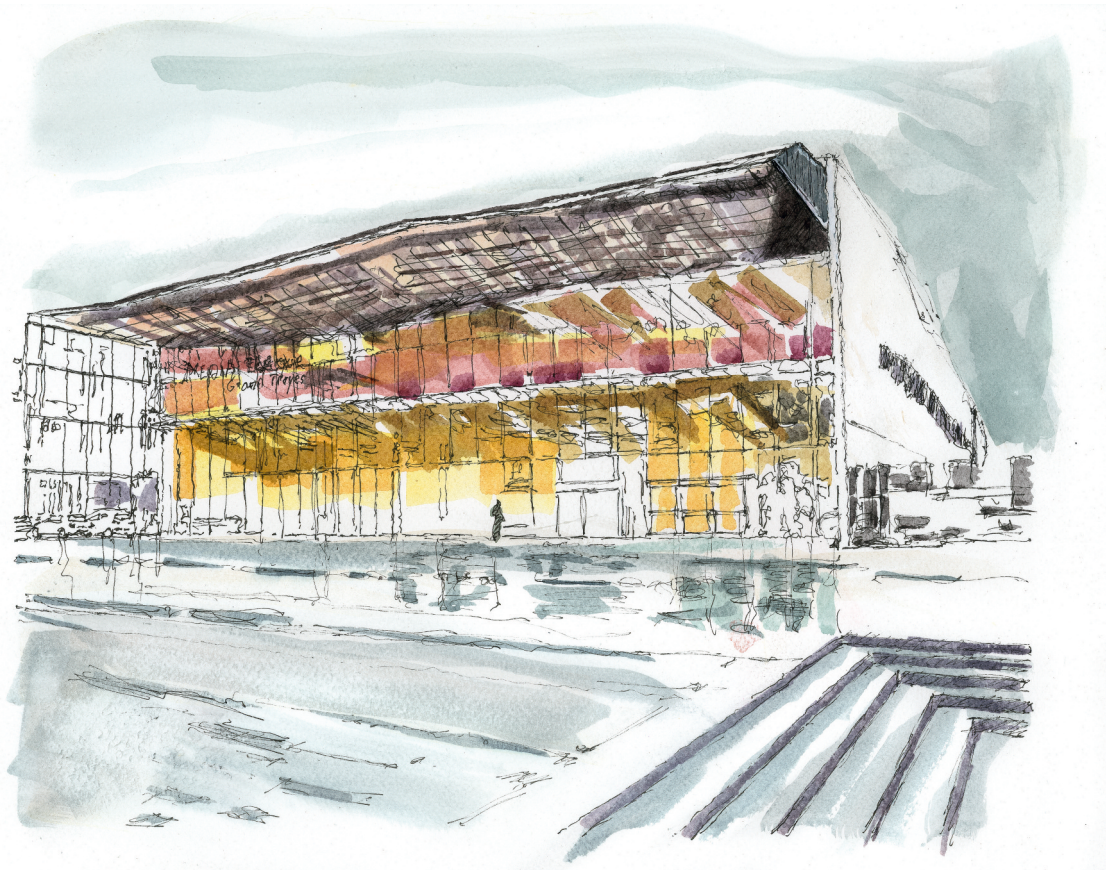
Site de la médiathèque
de Mérignac :
<<http://www.mediathèque.merignac.com/opacwebaloes/index.aspx>>.

Photographies du chantier
de la médiathèque de Mérignac.
[En ligne] <<http://www.merignac.com/fin-du-chantier/fin-du-chantier-1>>.

Bibliothèque Kateb-Yacine de Grenoble

Site des bibliothèques
de Grenoble :
<<http://www.bm-grenoble.fr/pratiques/bibliotheques/kateb%20yacine.htm>>.

HOUAMA (Soumia), « Kateb-Yacine,
une bibliothèque accessible »,
*Bulletin des bibliothèques de
France*, t. 52, n° 3, 2007, p. 51.
[En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>>.



Troyes, médiathèque du Grand Troyes

Philippe Cantié
François Lebertois
Luc Lupone
Cécile Röthlin

La lumière dans les bibliothèques¹

Philippe Cantié

a travaillé dans le service Bibliographie française et périodiques du département du dépôt légal à la Bibliothèque nationale de France (BnF) ; il dirige actuellement le Centre ISSN de la BnF.

François Lebertois

a été conservateur responsable des secteurs Jeunesse, Discothèque et Vidéothèque à la bibliothèque municipale classée Carré d'Art à Nîmes de 2005 à 2007 ; puis, de 2007 à 2011, chargé de mettre en place la bibliothèque universitaire de recherche lettres et sciences humaines sur le nouveau site Saint-Charles à l'université de Montpellier 3. Depuis janvier 2012, il est responsable de la bibliothèque universitaire de Nîmes médecine.

Luc Lupone

a été conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève en 2005, puis en 2009 responsable de la bibliothèque de droit et d'économie Robert-

Schuman de l'université Paul-Cézanne à Aix-en-Provence. À partir de septembre 2012, il devient responsable du département de droit et sciences politiques de l'université d'Aix-Marseille. Il a notamment collaboré à l'ouvrage *La Restauration à la Bibliothèque nationale de France, manuscrits, monnaies, reliures, photographies, estampes...*, BnF éditions, 2003.

Cécile Röthlin

a travaillé à l'ouverture de la Bibliothèque nationale de France, dans le département Droit-Économie-Politique, au sein du Pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise (PRISME), de 1995 à 2001. En tant que conservateur, elle a ensuite été responsable du secteur Droit à la bibliothèque de l'université du Maine de 2005 à 2011 et dirige actuellement la Bibliothèque universitaire Droit-Lettres de l'université de la Réunion.

La littérature sur l'architecture des bibliothèques ne consacre qu'une faible place au traitement des lumières, laquelle étonnante compte tenu de son importance dans la conception même de la bibliothèque, de son fonctionnement et sa maintenance. La lumière dans l'architecture des bibliothèques pose de multiples questions, dont les réponses dépendent de notre capacité à dépasser certains antagonismes : homogénéité contre diversité, lumière naturelle contre lumière artificielle, lumière latérale contre lumière zénithale, lumière ambiante contre lumière ponctuelle. Toutes les fonctions du bâtiment sont concernées : espaces (magasins, ateliers, bureaux, salles de lecture), circulation, sécurité, et même conception du mobilier. L'habileté de l'architecte sera ainsi

1. Le présent article a été publié sous une forme plus complète dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2007-1, lequel est issu d'un mémoire d'étude mené en 2004 sous la direction de Michel Melot par les auteurs, dans le cadre du diplôme de conservateur des bibliothèques à l'enssib. Le texte complet du mémoire est accessible à la bibliothèque de l'enssib.

jugée sur sa capacité à concilier des types de lumières dont les fonctions sont contradictoires : lumière d'ambiance et lumière d'appoint par exemple. La diversité est une des spécificités de la lumière en bibliothèque. De l'obscurité des magasins à la lumière des espaces d'accueil, on connaît peu de constructions qui ont recours à un registre de lumières aussi étendu et contraignant.

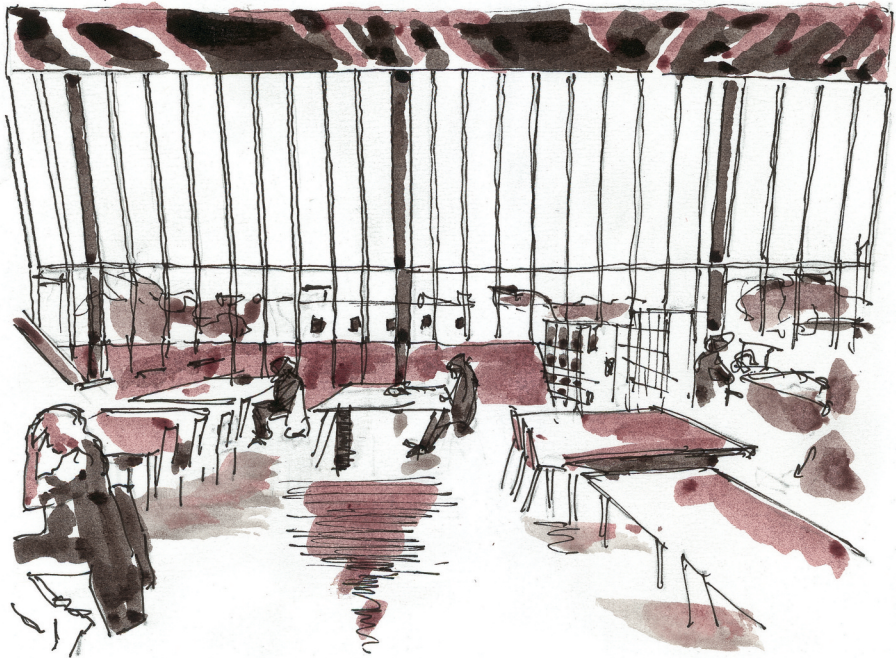
LA POLITIQUE DE LA LUMIÈRE

La lumière n'est pas un phénomène physique neutre mais résulte d'une construction à la fois perceptive et culturelle. La tolérance par rapport au contraste entre ombre et lumière varie autant d'un indi-

vidu à l'autre que d'une aire géographique et culturelle à une autre.

L'héliotropisme qui caractérise les régions septentrionales est loin d'être universellement partagé. L'expérience de la lumière dépend notamment de l'*habitus* culturel². La lumière est diversement perçue comme facteur d'agression ou source de bien-être, d'où l'expression de certaines préférences qui ne coïncident pas avec les conditions d'une perception visuelle optimale³.

Il arrive que le traitement de la lumière par un architecte soit placé délibérément sous le signe d'une tradition culturelle particulière : Peter Wilson revendique ainsi pour la nouvelle bibliothèque de Milan un éclairage à la japonaise.



Troyes, médiathèque du Grand Troyes

Se pose alors la question de l'application de ce modèle d'éclairage à un contexte qui possède ses propres coordonnées géographiques et culturelles, à l'heure où la composition des équipes chargées de la maîtrise d'œuvre s'internationalise.

D'inspiration scandinave, la bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) de Châlons-en-Champagne est contrainte en été de fermer une salle d'étude à cause de l'excès de chaleur provoqué par des ouvertures surdimensionnées, plus adaptées aux ciels finnois qu'aux ciels champenois.

Par sa forme, ses couleurs et le choix des matériaux, la BMVR de Troyes affiche quant à elle sa dette envers un modèle d'architecture ouvertement californien. Or celui-ci véhicule une lumière « inhérente » sans rapport manifeste avec la lumière du lieu. Au lieu de procéder par emprunt ou citation, l'architecte doit traiter le travail sur la lumière comme une opération de traduction, une quête de singularité.

La métaphore de la lumière comme savoir participe d'une vision politique du monde. À travers la problématique de l'ouvert et du fermé, l'organisation des espaces en fonction des arrivées de lumière reflète de même un rapport particulier au savoir : « Dans le premier cas, les livres entourent le lecteur, encerclé et comme protégé par eux sous une lumière zénithale qui souligne le sentiment d'intimité mais aussi de clôture. Dans l'autre, c'est le livre qui est environné par les lecteurs sous la lumière plus abondante et naturelle des parois ouvertes sur le monde⁴. » Pierre Riboulet prend la métaphore de la lumière au pied de la lettre. Pluraliser les formes

de lumière (zénithale, frontale, oblique, frisante, rasante, etc.) revient à combattre le dogmatisme et repousser les ténèbres de tous les intégrismes.

Preuve supplémentaire du lien entre lumière et politique, le triomphe de la transparence a coïncidé historiquement avec le mouvement de démocratisation culturelle qui a débuté à la fin des années 1950. L'architecte évoque parfois une lumière écrivant sur l'ombre un « signe sublime qui ne signifie rien » (Paul Andreu). La lumière est en règle générale accaparée par des discours de toute nature.

LA QUESTION DE LA TRANSPARENCE

La querelle autour de la transparence cristallise les enjeux politiques liés à la lumière. Les partisans perçoivent la transparence comme un moyen de favoriser l'accès du public aux ressources documentaires, d'égaliser les pratiques culturelles, d'inciter à la fréquentation de la bibliothèque en faisant jouer le ressort du mimétisme (voire de la culpabilité), de désacraliser le rapport à la culture en rendant moins intimidant ce lieu institutionnel qu'est la bibliothèque.

Les détracteurs, qui voient dans la transparence un outil de marketing, dénoncent au contraire le nivellement culturel, la perte d'autorité, la déliquescence de la culture légitime. Ils soulignent le caractère fallacieux d'une transparence qui renforce l'utopie communicationnelle et entretient l'illusion d'une connaissance instantanée. La transparence ferait en somme bon marché du processus cognitif

2. « The perception of light intensity and quality varies among people of varying ages and cultural regions. », message électronique de Jeffrey Scherer et Carla Gallina (14 avril 2004).

3. « There are cultural differences in lighting preferences.

People in hot climates prefer cool light sources to warm ; while people in cold climates prefer warm light sources to cool », *ibid.*

4. MELOR (Michel), *La sagesse du bibliothécaire*, L'Œil neuf, 2004, p. 58.

sans lequel il n'est pas de transmission. Avec la transparence, la culture cesse, de l'avis de certains, d'être le chemin qui mène à l'altérité: la bibliothèque se réduit alors à un miroir où se reflètent des attentes ou des usages largement sur-déterminés.

L'écueil à éviter lors de la conception d'une façade entièrement vitrée est de tomber dans la banalité d'une boîte translucide qui pourrait contenir une bibliothèque ou n'importe quel bâtiment administratif.

La critique de la transparence se manifeste également au travers du subtil glissement lexical entre le vitrage, idéologiquement neutre, et la vitrine qui précède régulièrement la condamnation du racolage consumériste ou de la logique capitaliste. La transparence aurait des effets équivoques (« *On ne sait jamais en fin de compte si tel bâtiment transparent a d'abord été construit au profit de ceux qui se trouvent à l'intérieur ou bien de ceux qui sont à l'extérieur⁵* ») ou paradoxaux puisque la vision, détachée des autres sens, ne fait soi-disant que renforcer le sentiment d'inaccessibilité. Dans l'architecture des bibliothèques, force est de constater que la transparence fait désormais partie de la *doxa*.

Ce débat ne peut se résoudre que par l'exploration de voies médianes. Signalons d'abord que le translucide n'est pas forcément transparent, comme en témoignent les épais carreaux de verre de certaines cloisons (médiathèque Cathédrale de Reims ou bibliothèque universitaire (BU) du Mans). La transparence peut aussi n'être que partielle: hommage soit rendu à Pierre Riboulet qui limite la transparence à l'avant-corps vitré de la biblio-

thèque de Limoges, c'est-à-dire à la partie qui est le moins en rapport avec le livre. Le jeu sur la transparence permet enfin de contourner le dogme du tout-transparent, comme à la bibliothèque de Vénissieux de Dominique Perrault. À certaines heures de la journée, les lecteurs ont tout loisir d'observer les passants, tandis qu'à d'autres, c'est le contraire. Doublée de plaques métalliques perforées, la façade change d'aspect au cours de la journée: la transparence est modifiée par la lumière. Pendant la journée, la bibliothèque, vue de l'extérieur, apparaît opaque, alors que le lecteur situé à l'intérieur a une vue dégagée sur la rue. Ce phénomène s'inverse à la tombée de la nuit.

Le retour de la monumentalité qui, dans les années quatre-vingt, a scellé un nouveau contrat entre le pouvoir politique et l'architecture des bâtiments publics s'est parfois effectué au détriment de la lumière. La Maison du livre, de l'image et du son (MLIS), dont l'objectif premier était d'améliorer l'image de Villeurbanne et d'offrir à la collectivité un édifice de prestige, constitue un cas exemplaire. Si l'intégration de la bibliothèque au tissu urbain est une réussite, l'articulation des espaces intérieurs autour d'une *ziggourat* relève chez Mario Botta de l'idiosyncrasie. Le puits de lumière en forme de cône inversé est moins conçu pour répartir la lumière à travers les étages que pour créer, à partir de l'arthothèque (niveau - 1), une perspective « *admirable* » sur le bâtiment tout entier. Ce point de vue qui honore avant tout le talent de l'architecte et la munificence du politique est sans grand rapport avec les

5. GUILFOYLE (Ciaran), *Inside Out*, spiked-online, 3 octobre 2003. [En ligne] < <http://www.spiked-online.com/index.php/site/article/4659/> >.

besoins réels du lecteur. Outre qu'il ne remplit pas sa fonction, le puits de lumière favorise la propagation du bruit d'un étage à l'autre.

SOCIOLOGIE DE LA LUMIÈRE EN BIBLIOTHÈQUE

Avant d'être matière signifiante, la lumière relève du sensible. L'approche phénoménologique est moins risquée que l'approche sémiologique.

La lumière instaure un certain rapport au monde puisqu'elle permet de « *changer perpétuellement d'espace tout en restant dans le même espace, revoir un endroit déjà vu tout à l'heure mais tout autrement* » (Pierre Riboulet). Les puits tronqués de Limoges inscrivent la grande salle de lecture dans une dimension cosmique : le passage du temps est rendu sensible par le déplacement au sol de plusieurs cercles lumineux. Cette fonction d'ancrage est ce par quoi cette lumière publique et profondément humaniste se démarque de l'éclairage marchand. Peut-être ira-t-on même un jour jusqu'à explorer la relation entre la réception d'un texte et les conditions de luminosité afin d'en tirer des applications en bibliothèque. On pressent en tout cas l'intérêt qu'il y aurait à raisonner en termes d'« ambiances de lecture ».

La lumière influe sur les pratiques, comme par exemple le choix de l'utilisateur entre emprunt et consultation sur place. Elle fait partie intégrante de l'accueil des malvoyants. Elle est aussi indissolublement liée à la notion d'accès. Un mauvais éclairage peut se révéler dissuasif et exclure de fait tout un segment du public. Il n'y a pas que des raisons sociales ou culturelles à la non-fréquentation des bibliothèques. La lumière constitue un enjeu éthique et civique dont les pays anglo-saxons ont pris

conscience bien avant la France.

La question de la lumière en bibliothèque n'a de sens que par rapport à des usagers qui sont loin d'être tous égaux devant les choix d'éclairage. Les besoins varient en fonction de facteurs tels que l'âge ou éventuellement le degré de handicap. L'éclairage n'est pas seulement affaire de normalisation. Il vaut donc mieux élaborer une véritable politique à partir d'enquêtes préalables. Les études démographiques qui révèlent le vieillissement continu de la population permettent de prévoir la part croissante de « *baby-boomers* » aux performances visuelles dégradées.

C'est dans les bibliothèques publiques que les besoins des différents segments du public sont le plus susceptibles d'entrer en conflit. Le public des bibliothèques universitaires, plus jeune et moins statique, possède une meilleure vue, ce qui renforce sa tolérance vis-à-vis des éclairages médiocres. À chaque type de public ne correspond pas cependant un besoin d'éclairage spécifique et déterminé. Certes, l'appareil visuel des enfants tolère une lumière plus intense et plus blanche, mais un tel choix risque d'engendrer chez eux une plus grande excitabilité, au détriment d'autres catégories de lecteurs.

Il existe en fait des besoins contradictoires qui s'expriment en fonction de l'activité pratiquée ou des dispositions psychiques du moment. Jusque dans leur rapport à la lumière, les adolescents oscillent ainsi entre des phases d'affirmation et des phases de retrait qui leur font tantôt rechercher tantôt fuir la trop grande clarté.

Contrairement aux idées reçues, le public des malvoyants est lui aussi hypersensible aux agressions de la lumière. Le degré et la nature du handicap sont très variables.

La majorité des malvoyants a perdu progressivement la vue. Ce public qui affiche une moyenne d'âge plus élevée que celle de l'ensemble des usagers est parfois rétif au changement. Il est primordial que chaque malvoyant puisse régler à sa guise la distance entre la lampe et la page. Toutes les précautions doivent être prises pour que le lecteur ne soit en rien incommodé : la lampe doit être munie d'un cache protecteur et sa puissance en watts calculée en fonction de la distance par rapport à la page. La frontière entre voyants et malvoyants est moins étanche qu'il n'y paraît. On observe en particulier que les services mis à disposition des malvoyants bénéficient à d'autres catégories de lecteurs.

DE L'ÉCONOMIE À L'ÉCOLOGIE

À l'instar des entrepreneurs privés, les gestionnaires d'équipements publics, constatant la part croissante de l'éclairage artificiel dans le budget énergétique, redécouvrent depuis une trentaine d'années les vertus de la lumière naturelle. Celle-ci réduit le stress, combat la dépression saisonnière, accroît la productivité du personnel en développant sa motivation et sa vigilance, provoque la diminution de l'absentéisme.

La nécessité de réaliser des économies d'électricité est renforcée par les arguments en faveur du développement durable ainsi que de l'architecture « verte » : éclairer mieux ne signifie pas éclairer plus. Au-delà d'un seuil minimal, l'œil humain n'est d'ailleurs sensible qu'aux écarts entre niveaux d'éclairement.

Au cours des cinquante dernières années, les producteurs de lampes ont tellement incité au gaspillage par surenchère des puissances fabriquées qu'il est aujourd'hui difficile de faire accepter l'idée que la réduction du niveau d'éclairement puisse permettre d'améliorer l'acuité et le confort visuels. La stratégie dite de *relamping* consiste à remplacer les lampes existantes par des lampes plus efficaces et moins gourmandes en électricité, tandis que la stratégie de *delamping* vise à se rapprocher du seuil minimal d'éclairement par la suppression coordonnée d'un certain nombre de lampes.

Quoi qu'il en soit, la contrainte économique a entraîné une attention plus grande aux enjeux ergonomiques. L'éclairage constitue à présent l'une des cibles des projets à haute qualité environnementale (HQE) comme à la BU du Mans ou à celle de Reims. La lumière participe pleinement de l'économie globale de la bibliothèque. Une approche systémique est donc requise pour mesurer l'imbrication des aspects visuel, thermique ou acoustique. Mais le traitement de la lumière relève aussi désormais d'une démarche interdisciplinaire (physique de la lumière, psychologie, sciences de l'ingénieur, histoire culturelle). Il consiste à définir un certain nombre de priorités et à faire face à la complexité en négociant de subtils équilibres⁶.

Néanmoins, les fondements de la réussite concernant la lumière en bibliothèque reposent sur des principes moins complexes qu'en apparence. Lors de la phase de conception de la bibliothèque, il est important de se souvenir que la conception

6. « *This includes light quality and light quantity, daylight and electric light, light quality and consumed energy, ergonomics and economics, visual interest and visual*

distraction, gloom and glare, first cost and life cycle cost. », message électronique de Jeffrey Scherer et Carla Gallina (14 avril 2004).

de l'éclairage fait partie intégrante du projet global du bâtiment : certains points essentiels, tels que la hauteur de plafond par exemple, ne peuvent être modifiés ultérieurement. Quelques recommandations simples méritent d'être suivies.

Privilégier un éclairage dirigé vers le plafond blanc est une option intéressante car la lumière est en effet mieux distribuée et engendre moins de reflets. Cela nécessite par ailleurs une hauteur de plafond minimale de 3,30 mètres (l'idéal étant de 3,90 mètres) pour une diffusion harmonieuse de la lumière. Si le plafond existant est trop bas, imposant ainsi un éclairage tombant, il faudra veiller à ce que ce dernier soit installé perpendiculairement aux travées.

Il convient par ailleurs de garantir la plus grande flexibilité possible à l'agencement du bâtiment : le meilleur moyen est d'assurer un éclairage uniforme en veillant à éviter une couverture lumineuse trouée (penser notamment à ne pas laisser trop d'espace entre le dernier luminaire et le mur).

Afin de limiter les reflets, il est impératif de se soucier de l'orientation de la lumière naturelle : il convient de réguler les flux lumineux directs, lorsque ceux-ci ne viennent pas du nord.

Sur un plan plus général, il est indispensable que la problématique de la lumière soit prise en compte très en amont dans le projet de construction. Il est souhaitable que la lumière artificielle soit un élément réfléchi dès l'origine du projet en articulation avec la lumière naturelle. Les dispositions relatives à l'éclairage doivent de ce fait apparaître de manière détaillée dans le cahier des charges et faire l'objet de demandes précises : présence de lampes individuelles, éclairage

au plafond non figé, par exemple.

On peut souligner que l'ouverture du dialogue entre les différents partenaires (bibliothécaires, ingénieurs, architectes, tutelle administrative) est un élément fondamental. Il est vrai que souvent l'échange entre les parties n'est pas facilité par le rythme du projet qui connaît des phases d'intensité différente, d'où les risques liés à des prises de décisions hâtives.

La formation des bibliothécaires joue par ailleurs un rôle clef, d'autant plus que chaque professionnel est susceptible d'avoir à gérer un projet de construction au cours de sa carrière. Elle doit permettre une connaissance technique, fonctionnelle plus approfondie du déroulement d'un projet. Un rapprochement avec l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE), voire avec l'École nationale d'architecture pourrait aider à combler quelques lacunes.

VERS UNE LUMIÈRE RÉUSSIE

Certaines solutions semblent avoir été appliquées avec succès en ce qui concerne la lumière.

Il semble que la combinaison de la lumière naturelle et de différents types d'éclairage artificiel, étudiée de manière complémentaire, se révèle plutôt heureuse. Au-delà de la nature de la source lumineuse, la réussite résulte surtout d'une habile articulation entre la lumière générale et celle de proximité. Ainsi le bâtiment de la bibliothèque Denis-Diderot à Lyon, qui abrite la bibliothèque inter-universitaire Lyon 2/Lyon 3, les bibliothèques de l'École normale supérieure, dont son département Éducation (ex-bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique), a-t-il réussi à maintenir un subtil équilibre entre la

lumière naturelle (lumière indirecte au travers de fenêtres à claire-voie) et la lumière artificielle diffusée par des suspensions lumineuses. Ces fenêtres à claire-voie disposées tout au long du bâtiment offrent aussi un autre attrait : celui de pouvoir suivre l'orientation de la lumière liée à la course du soleil, ce qui apporte une ambiance agréable rythmant la journée de la bibliothèque.

Afin d'améliorer l'étude de l'ensoleillement, un système appelé « *héliodon* » a été mis au point et peut être utilisé durant la phase de conception du bâtiment. Il est intéressant de mentionner ce dispositif car il permet de simuler la pénétration du soleil sur la maquette du bâtiment installée sur une table orientable. Ce système permet de varier l'inclinaison du soleil (variations selon la saison), la rotation de la terre (changements selon l'heure) et l'emplacement du bâtiment (variations selon la latitude). Cependant, le coût d'un tel dispositif reste assez élevé.

Autre procédé permettant d'apporter la lumière du jour en même temps qu'une touche naturelle : les jardins d'hiver. Contrairement à un puits de lumière proposant une ouverture sur le béton urbain, le jardin d'hiver attenant au bâtiment de la bibliothèque municipale de Limoges, conçu par Pierre Riboulet, représente une véritable bouffée d'oxygène lumineuse.

Enfin, il est intéressant de mentionner une solution astucieuse adoptée par l'architecte Paul Chemetov pour la construction de la bibliothèque municipale à vocation régionale de Châlons-en-Champagne. Des vitrines, éclairées artificiellement et conçues pour l'exposition de livres, ont été

intégrées dans un mur qui sépare une salle de lecture d'un couloir : il en résulte que la salle de lecture bénéficie, par ce procédé, de lumière à la fois artificielle et naturelle. Si les bâtiments de bibliothèque présentent des caractères attrayants (capacité d'accueil satisfaisante, attractivité du bâtiment, facilité d'accès...), on peut regretter que le traitement de la lumière ne soit pas suffisamment pris en compte par l'ensemble des acteurs d'une construction. Il en découle un certain nombre de dysfonctionnements, notamment lorsque le choix du « tout-transparent » n'a pas été accompagné des précautions de mise envers le rayonnement solaire, lequel provoque alors une usure accélérée de la signalétique et des documents exposés. En ce qui concerne l'éclairage artificiel, la multiplication des partenaires, ainsi que les fréquentes modifications entre les différentes tranches de construction ou encore les restrictions budgétaires, rendent difficile sa prise en compte de manière efficace.

Il apparaît donc nécessaire que le personnel de la bibliothèque, en particulier les conservateurs qui en ont la responsabilité, s'affirme comme un partenaire de dialogue à part entière. Entre le maître d'ouvrage qui a passé la commande et qui sera le propriétaire (en d'autres termes, celui qui paie) et le maître d'œuvre (l'architecte chargé de la réalisation du bâtiment), le bibliothécaire doit se présenter comme un « *maître d'usage* », expression que Jacqueline Gascuel emploie déjà en 1993 dans son ouvrage *Un espace pour le livre*⁷. Elle souligne, par l'emploi de ce terme, le fait que le conservateur est le représentant

7. Éd. du Cercle de la Librairie, 1993, coll. « *Bibliothèques* ».

des usagers finaux (membres du personnel et lecteurs) et celui qui, présent depuis l'origine du projet, en assure la continuité.

EN CONCLUSION

La question de la lumière est généralement abordée d'un point de vue utilitaire. Elle recouvre certes de nombreux problèmes techniques et bibliothéconomiques, mais elle concerne aussi la représentation de la bibliothèque et revêt une dimension symbolique qu'il faut analyser. La métaphore des Lumières et de la

lutte contre l'obscurantisme est très volontiers filée par les architectes. On ne peut laisser aux seuls architectes le soin de prendre en compte cet aspect symbolique, source de nombreux fantasmes. Si les bibliothécaires à leur tour veulent parler de la bibliothèque autrement que comme d'un coffre à livres, un trésor jalousement gardé, ils doivent s'interroger sur les différents moyens de l'ouvrir, et dire comment la bibliothèque aujourd'hui ne peut prendre sens qu'à travers la mise en lumière de la diffusion du savoir. ■



Villeurbanne, bibliothèque Marie-Curie du Service commun de la documentation Doc'INSA

Hélène Valotteau

Quelle place pour la couleur en bibliothèque ?

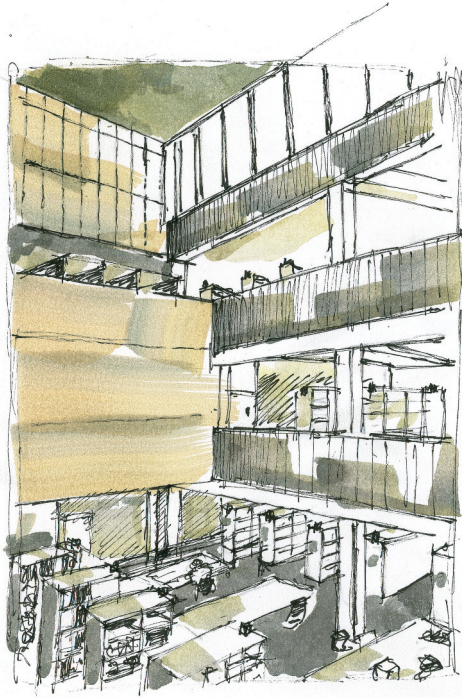
Hélène Valotteau

Après des études de lettres et d'histoire, un DUT métiers du livre, Hélène Valotteau a participé comme bibliothécaire adjointe spécialisée au déménagement des collections de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, dans le département conservation-communication. En 2010-2011, elle a suivi la formation de conservateur à l'enssib et réalisé son mémoire sur l'utilisation des couleurs en bibliothèque. Elle est aujourd'hui responsable adjointe de l'Heure Joyeuse (ville de Paris) et membre du conseil d'administration de l'Association des bibliothécaires de France à Paris.

À l'heure où les notions de convivialité et d'accueil sont remises au cœur des préoccupations pour attirer les lecteurs dans la bibliothèque physique, il est intéressant de détailler les ingrédients qui constituent le bâtiment. Les couleurs sont le premier élément matériel perceptible et participent de l'impression de confort qui se dégage d'un espace. Pourtant, elles sont rarement au centre des réflexions dans la conception architecturale.

Le traitement des couleurs en bibliothèque a évolué au cours des dix dernières années. Il ne sera question ici que des teintes utilisées en intérieur, étudiées à partir d'une sélection d'établissements français et européens, universitaires ou de lecture publique, construits ou rénovés entre 1998 et 2010. Les utilisations de la couleur à des fins signalétiques, dans la mesure où elles influent de façon visible sur l'ambiance chromatique (en particulier la signalétique directionnelle), seront évoquées ; en revanche tout ce qui renvoie à un usage plus pratique et ponctuel de la couleur comme code (l'équipement des ouvrages) sera laissé de côté.

Quelles sont les évolutions perceptibles dans le traitement de la couleur en bibliothèque ces dix dernières années ? Son assimilation à un matériau architectural permet d'analyser où et sous quelle forme elle se manifeste dans les espaces, ainsi que les teintes plébiscitées au fil du temps. C'est aussi l'occasion de se pencher sur le rôle que la couleur joue en bibliothèque, tant pour la lecture du bâtiment que pour l'architecte qui y modèle son identité.



Villeurbanne, bibliothèque Marie-Curie du Service commun de la documentation Doc'INSA

**LA COULEUR COMME MATÉRIAU :
SOUS QUELLES FORMES
ET OÙ LA TROUVE-T-ON ?**

Il y a des lieux et des objets où la couleur est privilégiée en bibliothèque. Cela répond à des poncifs, parfois de l'ordre du réflexe, et en dit long sur la bibliothèque comme lieu de savoir. Mais quelles mutations, généralisations, disparitions ont été à l'œuvre ces dix dernières années lors des constructions et réaménagements, tant du point de vue des espaces que des teintes chromatiques utilisés ?

Les lieux de la couleur :

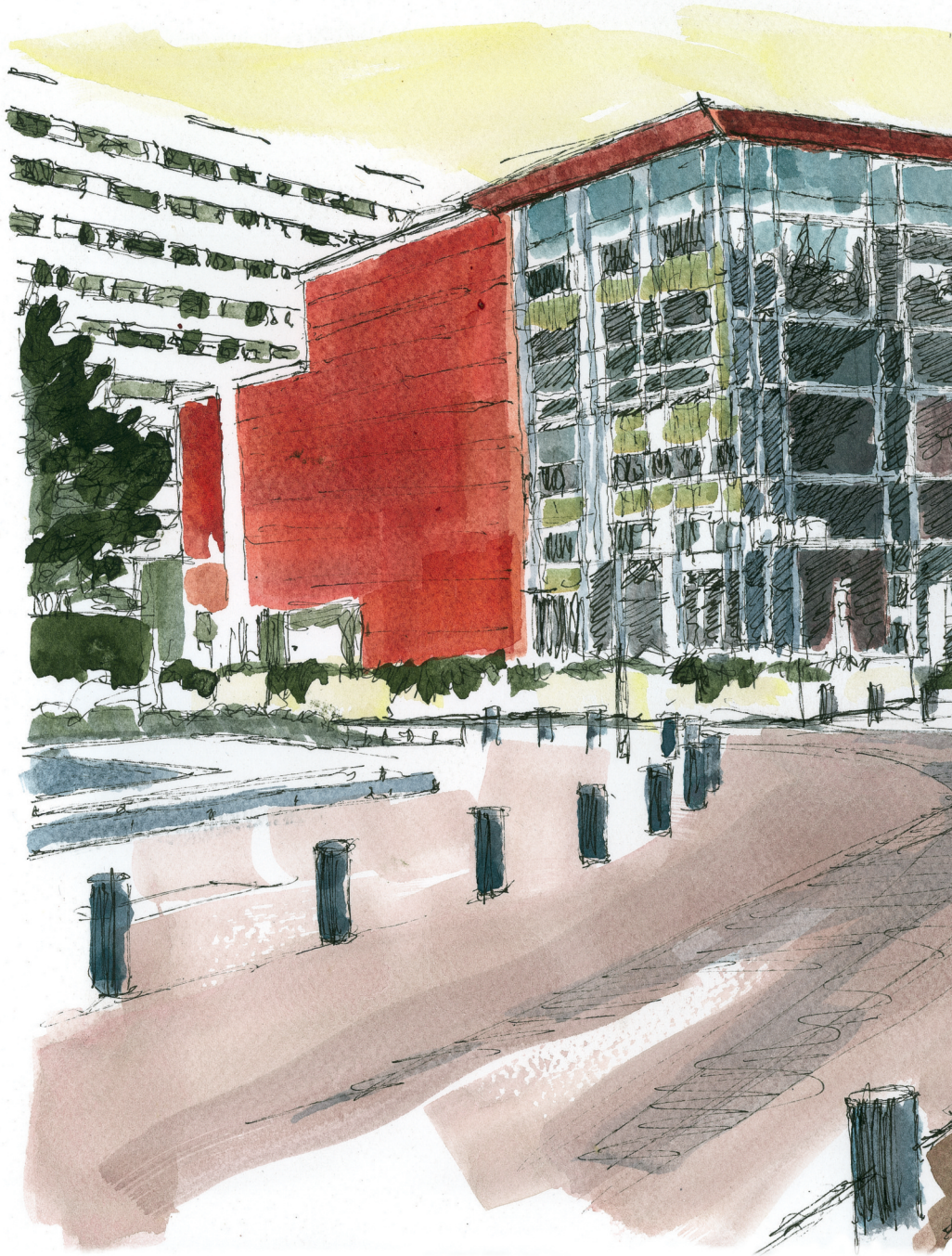
en dix ans, elle gagne tous les espaces

Si elle se déploie de préférence sur les éléments mobiliers, et en particulier sur les assises, renouvelables plus facilement, la couleur a, de manière évidente, colonisé petit à petit toute la bibliothèque, murs et sols compris, quels que soient la section et le public.

« Les couleurs, c'est pour les enfants ». Cette assertion permet de pointer une première évidence : la section jeunesse concentre les couleurs en bibliothèque. C'est en apparence le (seul) lieu légitime de son foisonnement, au point que le pluriel semble de rigueur : il n'est pas tant question de LA que DES couleurS, les plus vives possibles. Au début de la décennie, ce sont les couleurs primaires « sorties du tube » (rouge, jaune, bleu, auxquels on adjoint le vert) qui dominent. Néanmoins la mode de l'ameublement intérieur exerce aussi son influence. Bien que ce soit moins rapide que dans l'univers domestique, on assiste à une certaine évolution des primaires vers des teintes aussi vives et éclatantes mais plus acidulées. Les pointes de vert anis, parme, fuchsia, orange, turquoise des médiathèques Louise-Michel à Paris, Hélène-Oudoux à Massy ou Le

Passage à Agen illustrent bien cette multiplication des coloris, moins purs mais plus variés. La polychromie se situe donc nettement du côté du jeu, du divertissement, du plaisir ; elle revêt un côté festif, qui stimule l'éveil. Elle serait plutôt impropre à la concentration intellectuelle, par opposition à la « bibliothèque pour grands » plus monochrome, lieu de savoir silencieux, de mesure. Le contraste est flagrant quand on confronte les sections jeunesse et adulte de médiathèques comme le Passe-Muraille à Saint-Julien-de-Concelles ou Diderot à Rezé (deux communes de Loire-Atlantique). Ce constat est également lié aux catalogues de fournisseurs qui rivalisent de mobiliers aux formes amusantes et multicolores... à destination des enfants uniquement.

Toutefois, la bibliothèque en général est-elle pour autant un espace de non-couleur ? Dans l'imaginaire collectif, elle a plutôt une image austère, sérieuse, poussièreuse, voire inconfortable, en tout cas peu attrayante et dédiée à l'étude. Ces lieux ne suscitent aucun souvenir, ils semblent interchangeable, impersonnels. Ainsi les médiathèques Elsa-Triolet (Villejuif) ou Diderot (Rezé) s'avèrent-elles difficiles à décrire car rien ne ressort, ne vient rompre la monotonie des alignements. Ce n'est pas tant l'absence de couleur qui frappe mais le non-usage des contrastes ou de dominantes chromatiques perceptibles, une sorte de non-choix et de désintérêt pour la question. Les bibliothèques universitaires ont longtemps répondu à ce stéréotype, comme si esthétique et convivialité n'avaient pas lieu d'être dans le temple du savoir. Les constructions ou réhabilitations récentes (de la bibliothèque universitaire (BU) de Paris 8 à la BU des sciences de Lyon 1 à la Doua, Villeurbanne) prouvent à l'inverse que ces





Massy, médiathèque
Hélène-Oudoux

dimensions sont désormais prises en compte aussi bien par les architectes que par les bibliothécaires, qui soignent leur cadre de travail et d'accueil. La couleur fait même, à la marge, son apparition dans les espaces internes, jusque dans les magasins, qui utilisent son pouvoir signalétique et discriminant. À l'inverse, l'absence totale de couleur vive, loin d'être insipide, peut aussi devenir un choix esthétique frappant, comme l'est la blancheur ouatée qui règne au Rolex Learning Center de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, ouvert en 2010.

En outre, au fur et à mesure que la palette employée se diversifie, les couleurs ont nettement tendance à s'exporter de la section jeunesse vers les autres espaces. Cela s'explique en partie du fait de l'organisation en grands plateaux où se fait jour la nécessité de trouver une harmonie entre l'espace jeunesse multicolore et le reste de la bibliothèque. Cela évite aussi de stigmatiser par un mobilier « bébé » les adolescents qui hésitent entre les rayons. Le sentiment que la couleur relève de la décoration et qu'elle est porteuse de chaleur domine. Ces notions sont d'autant plus importantes dans la bibliothèque physique aujourd'hui qu'elle est en concurrence avec les services à distance : le premier avantage offert est bien un espace qui se veut accueillant. La bibliothèque n'est plus seulement un lieu d'étude mais aussi de détente et de partage, et le bâtiment « annonce la couleur ». Ce sont naturellement les zones de convivialité, grâce au mobilier (chauffeuse, pouf, canapé ou simple chaise),

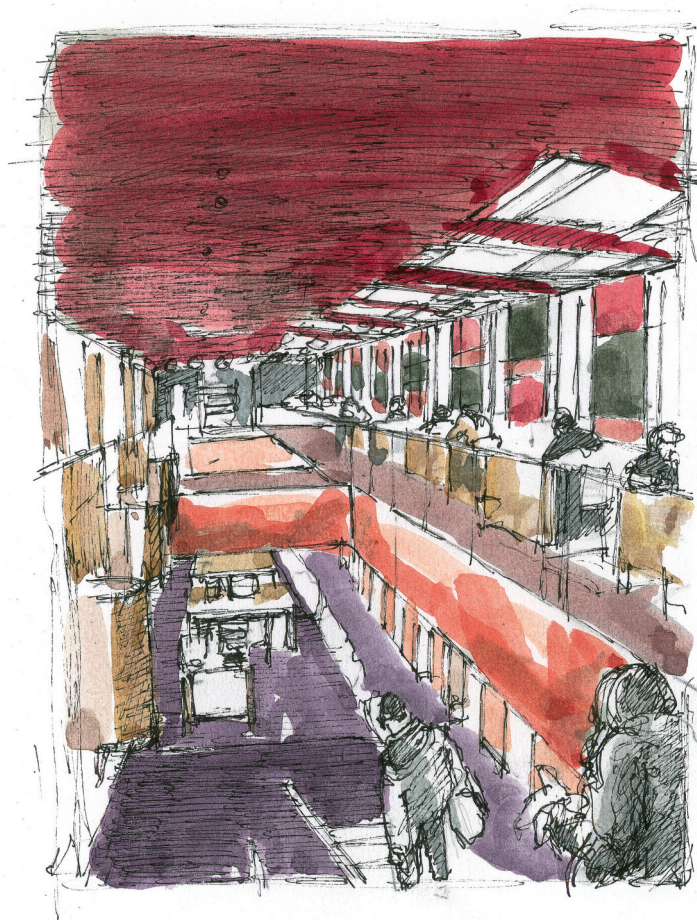
qui disséminent la couleur à travers tout le bâtiment, à destination des grands comme des petits. En BU, les coins de lecture de la presse servent de prétexte pour inviter la couleur dans l'édifice, à la bibliothèque Michel-Serres de l'école de commerce de Lyon par exemple, avant de gagner du terrain, comme le montre l'omniprésence des fauteuils roses et verts de la BU sciences de Lyon 1. Les bibliothèques municipales ne sont pas en reste, avec des sièges design dispersés dans tous les espaces des dernières médiathèques parisiennes que sont Chaptal, Marguerite-Yourcenar et Marguerite-Duras... Même la Bibliothèque publique d'information (BPI) a souhaité ajouter des touches colorées au rez-de-chaussée, par opposition au gris-violet « de demi-deuil » prôné par Jean-François Bodin lors de la rénovation des années deux-mille. Les couleurs vives sont encore plus présentes dans les zones dites « de sociabilité » intégrées à la bibliothèque, tels que les points de restauration (on pense à la cafétéria orange de la BPI ou aux sièges translucides, du rouge au jaune, du café de la bibliothèque municipale de Lyon à la Part-Dieu) ou les diagonales sociales¹ dans les *learning center*. À Lausanne, une des rares taches de couleur dans la blancheur immaculée provient ou bien des poufs (orange, gris, bleu) que les étudiants déplacent à leur guise, ou bien de la délicate lumière rose-violet qui illumine l'arrière-plan du restaurant Paul-Klee. De ludique, la couleur devient le symbole de l'échange et d'une forme de confort.

1. Les diagonales sociales regroupent tous les services et espaces collectifs satellites des lieux de cours et de la bibliothèque : points de restauration, services commerciaux (librairie-papeterie, reprographie, banque, bornes d'achat de titres

de transport...) ainsi que des espaces conviviaux non soumis à des impératifs de travail silencieux ou studieux, où il est possible de grignoter tout en discutant, avec des titres de presse, des accès wifi, des sièges confortables, des tables basses.



Paris, bibliothèque universitaire Pierre-et-Marie-Curie:
Mathématiques Informatique Recherche (MIR) – site Jussieu



Paris, bibliothèque
universitaire Pierre-et-
Marie-Curie: Mathématiques
Informatique Recherche
(MIR) – site Jussieu

**Quelles couleurs? Des gammes primaires
restreintes à des teintes acidulées en vogue**

Après ce bref aperçu des lieux d'expression privilégiés de la couleur et de la généralisation de son utilisation comme porteuse des valeurs d'accueil et de convivialité, il est intéressant de s'attarder sur les choix chromatiques récurrents. Un panorama des tendances permet de discerner les effets de mode mais aussi la portée symbolique de la couleur en bibliothèque. La complexité du choix est renforcée par le fait que la bibliothèque est un lieu public: il s'agit de séduire tout un chacun, tout de suite, mais aussi sur la durée. C'est

pourquoi les fournisseurs de mobilier de «l'école de l'invisible» conseillent des teintes neutres, choisies dans un nuancier plutôt restreint. Des évolutions sont néanmoins notables, car l'époque des couleurs primaires comme celle des teintes plutôt pastel et layette semblent toutes deux révolues. De même, l'ère du «tout béton, verre et matériaux bruts» plébiscitée lors du programme de construction des bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR) a fait son temps; les chantiers récents reviennent à des espaces plus colorés, avec des identités chromatiques assez tranchées. Les couleurs chaudes sont

omniprésentes, entre rouge et violet, tandis que blanc et noir jouent les antithèses « tendance ». Les quatre ensembles qui se dessinent (noir et blanc, rouge, violet) offrent l'occasion de se pencher sur la symbolique de ces teintes au sein du monde occidental. Il faut, en effet, garder en tête que ces couleurs très utilisées aujourd'hui correspondent à une certaine culture et des nuances géographiques sont à noter. Le vert et l'orange, omniprésents aux Pays-Bas (à la DOK de Delft, à la Hoensbroek et à la Heerhugowaard Public Library), ont pour les Français un arrière-goût de *seventies* qui en proscribit plutôt l'usage (toujours en passe de revenir, plus *vintage* que jamais). Le blanc, avant de s'imposer en France, a dans un premier temps caractérisé les bibliothèques nordiques érigées en modèle (que ce soit la Hjørring Public Library ou la DR Media House à Copenhague²).

Les deux valeurs « sûres » que représentent le noir et le blanc, recommandés car « indémodables », en font des couleurs constamment utilisées en bibliothèque, lieu de mémoire atemporel par excellence. C'est donc leur association contrastée ou l'omniprésence de l'une de ces deux couleurs qui se démarque comme un phénomène récent et chic. L'éclairage zénithal renforce l'omniprésence du blanc qui en devient quasi surnaturel, à l'Insa de Lyon ou dans la nouvelle Open Bare Bibliotheek d'Amsterdam. À l'inverse, s'il est inconcevable de penser une maison à l'intérieur entièrement noir, les lieux publics deviennent des terrains d'expérience, avec la création d'atmosphères inédites, comme au centre culturel de la Sagrada familia à Barcelone.

L'une de ces deux teintes peut aussi être révélée par une couleur chaude en contrepoint, telle que le rouge dans l'atmosphère immaculée à Rouffach ou un camaïeu orangé tranchant sur le noir de la médiathèque de Camac. C'est également en opposant le noir et le blanc, l'ombre et la lumière, que les architectes les revisitent. Le sol pied-de-poule de la BU sciences humaines, arts et Moyen-Âge (Bushama) de Poitiers en est un parfait exemple. Les « non-couleurs » deviennent ainsi visibles en étant systématisées. L'utilisation de la connotation double du noir (à la fois austérité, puritanisme, mélancolie mais aussi élégance, raffinement) comme du blanc (fadeur, atonie ou pureté, sérénité) détourne les couleurs classiques de l'écrit pour inventer l'originalité, à l'image du défi auquel sont confrontées les bibliothèques, lieux traditionnels en quête de modernité et de visibilité.

Le rouge est une autre couleur traditionnellement attachée aux bibliothèques, dont l'usage ne faiblit pas. Étymologiquement et historiquement, le rouge est la teinte qui, de tout temps et sur tous les continents, incarne LA couleur. D'un point de vue symbolique, il renvoie à la force, à l'énergie, au dynamisme. C'est une couleur chaude qui porte les valeurs de l'hospitalité. On comprend mieux ainsi pourquoi de nombreux sièges ont adopté des tons chauds : c'est une invitation à s'installer, à échanger, qui incite à pénétrer dans la bibliothèque. C'est une teinte qui peut être employée dans tous les espaces, sur tous les supports : sols (bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg),

2. DR Media House : bâtiment culturel ouvert en 2007 à Copenhague qui regroupe la radio et la télévision publiques danoises (Danish Broadcasting Corporation), et au centre duquel se trouve

une bibliothèque publique. C'est un peu comme si Radio France, l'INA et France Télévision étaient regroupés sur un site avec un centre de documentation ouvert à tous.



murs et banques de prêt (centre Pierre-Mendès-France de Paris 1), plafonds (la bibliothèque mathématiques, informatique et recherche de Paris 6), rayonnages (BU Belle-Beille à Angers), chariots (BU de la Fonderie à Mulhouse) rouges sont assez courants et proposés dans la gamme standard de la majorité des fournisseurs. De plus, en chromothérapie, le rouge est la teinte la plus active physiologiquement car elle a pour effet d'accroître la pression sanguine et d'accélérer le rythme cardiaque. Des salles de lecture rouges auraient donc un pouvoir énergisant, stimuleraient l'intellect et la concentration, autant de qualités recherchées en bibliothèque. D'un point de vue culturel, le rouge est étroitement associé aux honneurs et au prestige. Il s'inscrit traditionnellement dans les lieux de pouvoir ; c'est la couleur de la science, de la connaissance ésotérique. Il paraît donc légitime que la bibliothèque, lieu du savoir, cherche, même inconsciemment, à être associée à cette teinte synonyme de mérite et de distinction... sans verser pour autant dans l'élitisme.

Enfin, une évolution plus récente, mais massive, se fait jour avec l'utilisation de plus en plus fréquente de teintes très à la mode allant du parme au prune. Cette tendance est plus surprenante, car ce camaïeu a été longtemps absent des intérieurs et de la mode vestimentaire. Il souffre d'un déficit de symbole, rose et violet étant traités comme des couleurs intermédiaires du spectre. Ces teintes sont en outre plus difficiles à utiliser en bibliothèque car les déclinaisons du rose sont traditionnellement associées à l'érotisme, à l'univers de la naissance ou au féminin, tandis que le violet, dans la culture chrétienne occidentale, est couleur de deuil. Néanmoins, elles restent du côté chaud

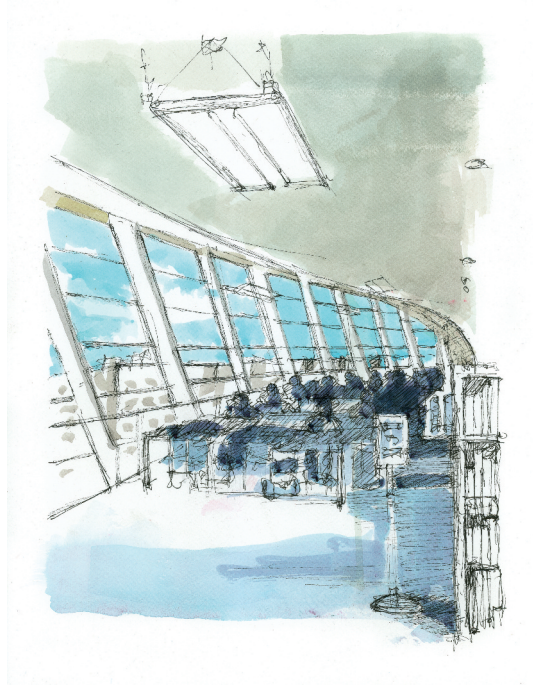
du cercle chromatique avec une valeur de convivialité, même si la symbolique est moins forte que pour le rouge. Par ailleurs, les fournisseurs de mobilier se sont empressés de réagir à l'arrivée de ces couleurs dans les intérieurs privés en mettant à jour leurs catalogues. Ainsi sont nées les banques de prêt violettes à Marguerite-Duras (Paris) pour s'accorder au mur prune de l'escalier voulu par l'architecte. Les bibliothèques universitaires, loin de rester à la traîne, jouent sur les couleurs des murs et des sols pour suivre la mode, comme en témoignent le sol fuchsia de la BU sciences de Lyon I dans les circulations ou la moquette parme de l'École nationale supérieure de la rue d'Ulm. Tant que ces nuances restent d'actualité, l'effet positif généré par une ambiance chromatique dans l'air du temps est à la hauteur des risques encourus. L'adoption de teintes tendance aide à rajeunir l'image et le public de la bibliothèque.

LES RÔLES DE LA COULEUR

L'omniprésence de la couleur en bibliothèque, monochromatique ou multicolore, n'est plus à démontrer. Toutefois, elle n'a pas seulement une vocation esthétique : c'est un matériau à part entière. Si les teintes évoluent, les buts recherchés restent les mêmes : aider visuellement le lecteur à se repérer et laisser une empreinte identifiable.

Clarifier la lecture de l'espace

Le pouvoir identifiant des couleurs en signalétique n'est pas une nouveauté et ses applications pratiques sont nombreuses dans notre quotidien. Dans la bibliothèque, ce premier usage existe aussi. Les « couleurs de la sécurité » sont omniprésentes et cet usage est normalisé à l'échelle européenne. Rouge et jaune, teintes chaudes et dynamiques, signalent



Rennes, bibliothèque Les Champs Libres

un danger, une interdiction, un dispositif incendie ou une anomalie. Nombreuses sont les bibliothèques qui ont adapté des panneaux de sens interdit pour séparer les espaces internes et publics, ou des sigles barrés interdisant de manger et boire dans les salles de lecture. Le balisage des points d'information, des nouveautés ou des services indisponibles est souvent en jaune. À l'inverse, le vert et le bleu renvoient à la sécurité (issues de secours) et à l'obligation (zones de téléphonie délimitées à la BPI par un cerne bleu).

Indépendamment de ces codes couleurs normalisés, les architectes ont de plus en plus souvent recours à des indices chromatiques pour faciliter le repérage du lecteur dans le bâtiment, en particulier quand il se déploie sur plusieurs niveaux. Cela peut être porté par divers supports dédiés à la signalétique directionnelle, dont l'ampleur en fait un enjeu esthétique confié à des professionnels. C'est le cas des bannières de Pipo Lionni à la BU de Paris 8, ou des chiffres colorés de Ruedi Baur à la BPI. Ces dernières années ont surtout vu l'essor d'un marquage plus intense, sur des surfaces beaucoup plus massives, en particulier les sols. Cela consiste à associer une couleur à un pôle documentaire et à un étage. La Public Library de Rotterdam avait adopté cette idée il y a déjà soixante ans, mais des applications plus récentes sont notables en France, à Persépolis (médiathèque de Saint-Ouen inaugurée en 2009) ou encore aux Champs Libres à Rennes (2006). Les teintes retenues prennent alors une triple fonction esthétique, informative et identifiante : elles figurent dans l'architecture, la signalétique, sur tous les documents émis par la bibliothèque et guident les usagers pour l'utilisation des automates de prêt/retour centralisés.

Une signature visuelle

Quand il est question de couleur en bibliothèque, le rôle de l'architecte ne peut être négligé. Il contribue en général au choix de la couleur du bâtiment, mais parfois cela va au-delà. La couleur est alors travaillée comme un élément identifiant de son travail, une sorte de « fil rouge » qui relie ses réalisations. L'architecte Philippe Bodin, qui vient de signer le réaménagement de la Bushama à Poitiers, joue ainsi avec les couleurs pour fonder un principe architectural qui traverse son œuvre, quelle que soit la fonction du bâtiment traité. Il utilise systématiquement des combinaisons de tons clairs (sable, ivoire, crème) pimentés par plusieurs surfaces de couleurs vives (rouge, orange, jaune, vert pomme, plus rarement bleu ciel). À partir de ce principe itératif, la démarche de Philippe Bodin se structure en fonction des lieux, chacun suscitant des harmonies colorées différentes. Elle s'exprime aussi bien dans les espaces internes que publics. Dans le cas de Pierre Riboulet (BU de Paris 8, BU Le Mirail à Toulouse, bibliothèque francophone multimédia de Limoges), le blanc associé à la lumière zénithale est fondamental. La blancheur devient mimétique de la bibliothèque comme lieu de culture. L'idée de pureté et d'unité ressort nettement quand l'architecte parle de la BU de Paris 8. Les valeurs symboliques du blanc sont convoquées : espace vierge favorable à la création de l'esprit, atmosphère monacale lorsqu'elle se conjugue avec le silence feutré des lieux propices au travail et à la méditation. La couleur prend alors une tonalité militante, par contraste avec le monde réel qui l'entoure :

« Nous sommes dans la vie quotidienne aujourd'hui harassés par le nombre et la présence des signes et souvent pire encore, des signaux.

Nous obéissons, assujettis que nous sommes à ce pouvoir sans visage. Les réflexes tiennent lieu de connaissance et de jugement. Une bibliothèque doit précisément dire l'inverse, signifier par elle-même, donner à voir et à comprendre, créer les conditions sereines et légères favorables à la libre circulation des personnes et des idées. La page blanche est à l'opposé des conditionnements³. »

Enfin, l'expression « porter la couleur de » au sens de « être l'emblème de » peut prendre tout son sens, quand la bibliothèque devient, du fait de son identité chromatique, un symbole de la culture dans une collectivité. À Borås (Suède), les ronds de couleurs vives qui ornent les stores de la façade vitrée sont rapidement devenus la bannière de la bibliothèque, au point de figurer sur les sacs proposés à la vente. Le design a également été repris sur les supports de communication de la bibliothèque et sur son site Internet, de la même façon que les rectangles colorés sérigraphiés sur les panneaux signalétiques et les vitres des Champs Libres. La bibliothèque Boris-Vian de Ville-d'Avray présente un autre cas où couleurs, identité et aménagements intérieurs sont intrinsèquement liés, puisqu'un travail mené en 2006 sur la rénovation de la signalétique a donné lieu à un parcours typographique coloré au sein de la bibliothèque, associant chaque discipline à une lettrine, une typographie et une couleur. Un parcours multicolore a vu le jour, reproduit

sous forme de plan adossé à un abécédaire, distribué avec le guide du lecteur, afin d'inviter à la déambulation. Le logo-type des vingt-six lettrines rassemblées a ensuite été choisi par la ville pour en faire le logo identifiant la bibliothèque.

La couleur est donc un outil de communication et de visibilité de la bibliothèque. De simple finition esthétique, elle devient un matériau architectural à part entière, qui suscite la réflexion conjointe des architectes, des tutelles et des professionnels. Son rôle esthétique perdure et se renforce, doublé de ses applications pratiques. De nouvelles tendances se dessinent, dues à l'apparition de nouvelles gammes de matériaux utilisant la transparence. Les jeux alliant couleurs et lumière se trouvent renforcés par l'usage de panneaux translucides placés à proximité des vitrages comme à Augsburg, ou de filtres dans les puits de lumière ou en façade, comme à la BU Saint-Serge d'Angers. De même, les mobiliers rétroéclairés ont tendance à se généraliser au service de deux conceptions différentes de la bibliothèque. Dans un cas, la désintermédiation prime, en attirant l'attention sur des services à utiliser en autonomie (automates, bornes de consultation) ; dans l'autre les bureaux de renseignement et les points d'accueil sont mis en valeur pour souligner l'importance du conseil humain. La couleur, associée à la lumière, symbolise alors deux modèles de bibliothèque en réflexion. ■

3. RIBOULET (Pierre), « Une bibliothèque dans son espace », *Penser, bâtir: la bibliothèque de l'université Paris 8*

[recueil réalisé dans le cadre de l'inauguration de la bibliothèque les 18 et 19 mai 1998], p. 41-54.

BIBLIOGRAPHIE**Nuanciers et ouvrages généraux**

BATCHELOR (David), *La peur de la couleur*, Paris, Autrement, coll. «frontières», 2001, 132 p.

PASTOUREAU (Michel), *Bleu, histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, coll. «Points Histoire», 2006, 216 p.

Les utilisations de la couleur

EDDE (Gérard), *Les Couleurs pour votre santé : méthode pratique de chromothérapie (utilisation des propriétés thérapeutiques des couleurs)*, Saint-Jean-de-Braye, Dangles, 1991.

LAHIRE (Bernard), *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, coll. «Textes à l'appui», 2004, 777 p.

PATRIX (Georges), *Design et environnement*, Paris, Casterman, coll. «Mutations-orientations», 1973, 169 p.

Couleur et architecture

JULLIEN (Madeleine), « Une bibliothèque dans son temps », *Penser, bâtir : la bibliothèque de l'université Paris 8* [recueil réalisé dans le cadre de l'inauguration de la bibliothèque les 18 et 19 mai 1998], p. 5-20.

NOURY (Larissa), PASTOUREAU (Michel), *La couleur dans la ville*, Paris, Le Moniteur Éditions, 2008, 167 p.

PATY (Agnès), *Une bibliothèque : la bibliothèque de l'université Paris 8 à Saint-Denis, de Pierre Riboulet, architecte*, Bobigny, CAUE 93, coll. «Architectures à lire en Seine-Saint-Denis», 2004, 87 p.

RIBOULET (Pierre), « Une bibliothèque dans son espace », *Penser, bâtir : la bibliothèque de l'université Paris 8*, [recueil réalisé dans le cadre de l'inauguration de la bibliothèque les 18 et 19 mai 1998], p. 41-54.

TEXIER (Bruno), « Les bibliothèques se mettent à la couleur », *Archimag*, n° 255, juin 2012, p. 28-30.

VALOTTEAU (Hélène), *Couleurs en bibliothèque : architecture, signalétique, esthétique*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, enssib, 2011, 147 p.

VALOTTEAU (Hélène), « Couleurs et bibliothèques », communication de la journée d'étude BPI-enssib *Images de la bibliothèque*, 17 mai 2011. [En ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49366>>.

VALOTTEAU (Hélène), « La place de la couleur dans les bibliothèques jeunesse, quelles tendances esthétiques? », *La Revue des livres pour enfants*, n° 264, avril 2012, p. 143-148.



Toulouse, bibliothèque d'étude et du patrimoine

Le retour du patrimoine

Pauline Darleguy

Après des études d'histoire et d'archéologie à l'université d'Aix-Marseille 1 et un DEA sur les *Grandi Horrea d'Ostia antica*, Pauline Darleguy a travaillé en tant que bibliothécaire à la ville de Paris (bibliothèque Goutte-d'Or et médiathèque Marguerite-Duras). Elle est actuellement conservateur responsable-adjoint de la médiathèque Jean-Pierre-Melville (ville de Paris).

Cœur des bibliothèques municipales françaises jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, le patrimoine a été considéré comme un poids entravant le développement de la lecture publique dans les années soixante, soixante-dix avant d'être remis à l'honneur avec le rapport Desgraves à partir de 1982. Le retour du patrimoine se manifeste notamment physiquement. Ces vingt dernières années, la question du traitement architectural des espaces dévolus aux fonds patrimoniaux a, en effet, été abordée d'une façon nouvelle permettant d'inscrire la valorisation du patrimoine dans l'architecture du bâtiment et de le rendre ainsi plus visible et pérenne que lors des expositions temporaires. Certains établissements ont consacré un bâtiment entier aux collections patrimoniales, d'autres ont investi avec inventivité les espaces traditionnels du patrimoine (magasins, salles de consultation), enfin, quelques-uns se sont lancés dans une véritable mise en scène des collections patrimoniales. Cet article se propose d'illustrer ces nouvelles tendances par la présentation de quelques exemples.

LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE ET DU PATRIMOINE À TOULOUSE

La bibliothèque municipale de Toulouse présente une situation de double site pour sa « centrale », la médiathèque José-Cabanis d'un côté, la Bibliothèque d'étude et du patrimoine de l'autre. Dès les années trente, la ville de Toulouse s'était dotée d'une véritable bibliothèque, rue de Périgord en centre-ville, considérée aujourd'hui comme l'une des plus importantes réalisations de bibliothèque



Toulouse, bibliothèque d'étude et du patrimoine

en France dans la période de l'entre-deux-guerres tant sur les plans fonctionnel et technique qu'esthétique.

Quand le projet de bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) a été lancé à la fin des années quatre-vingt-dix, il était impensable d'abandonner la bibliothèque Périgord. Le choix a alors été fait, d'une part, de créer une grande médiathèque dans un bâtiment neuf, moderne, dans le quartier de la gare alors en voie de renouvellement et, d'autre part, de conserver, en la rénovant et en la restructurant, la bibliothèque historique. Fermée en 1999, elle a rouvert ses portes le 18 février 2003 sous le nom de Bibliothèque d'étude et du patrimoine. Le bâtiment des années trente, réalisé sur les plans de l'architecte toulousain Jean Montariol, disposait de six niveaux de magasins autoporteurs¹, d'une réserve pour les fonds anciens, d'un espace d'exposition et d'une vaste salle de lecture de mille mètres carrés offrant près de quatre cents places assises, surplombée d'une imposante coupole. Ce bâtiment avait par ailleurs été richement décoré par des artistes toulousains issus de différentes disciplines artistiques : sculpture, peinture, vitrail, mosaïque². La rénovation menée par Dominique Letellier, architecte des Bâtiments de France, a permis d'exploiter davantage encore les qualités fonctionnelles et esthétiques du bâtiment. Les travaux ont concerné la réfection de l'étanchéité, la réparation des parties abîmées et le câblage informatique. Les magasins ont été mis en conformité avec les normes de sécurité en vigueur. Doublés par une

peau intérieure opaque assurant l'isolation thermique, ils ont fait l'objet d'un compartimentage coupe-feu et ont été dotés d'un système d'extinction d'incendie par diffusion de gaz inerte. Dominique Letellier a su également introduire avec finesse différents éléments de modernité qui se marient aujourd'hui parfaitement avec l'existant. Il a ainsi opté pour un mobilier contemporain dessiné pour les tables par Norman Foster et pour les chaises par Arne Jacobsen. Il a habillé la grande salle de lecture d'un magnifique parquet en marqueterie de frêne, noyer et chêne, qui dessine une rose des vents, subtil contrepoint à la rosace de la coupole. Enfin, il a aménagé dans le hall d'entrée un sas monumental en verre agrafé. Ces travaux ont aussi été l'occasion de restructurer l'organisation intérieure. En plus de la vaste salle « Étude », ont ainsi été aménagées dans le bâtiment de façade deux nouvelles salles de lecture, la salle « Patrimoine écrit » et la salle « Région ». La rénovation a redonné de l'éclat au bâtiment, fleuron de l'architecture toulousaine. Les espaces intérieurs ont gagné en clarté et en luminosité. D'un point de vue fonctionnel, le bâtiment offre maintenant des conditions de communication et de conservation optimales pour les collections patrimoniales. En termes d'image, la Bibliothèque d'étude et du patrimoine constitue un magnifique écrin architectural pour ses collections. Aujourd'hui, le bâtiment, rénové, et signalé dans les brochures et guides touristiques, se visite encore davantage. La bibliothèque est en mesure d'accueillir ce public de curieux

1. Prouesse architecturale grâce à laquelle le poids des livres repose sur des piliers métalliques reliant les six niveaux et supportant les étagères.

2. Au sujet de cette riche décoration intérieure et extérieure,

se reporter à : BARLANGUE (Luce) et PEYRUSSE (Louis), *Les artistes de la bibliothèque municipale, Toulouse, 1935*, Toulouse, Bibliothèque de Toulouse, 2005, 84 p.

de par son espace d'accueil distinct des trois salles de lecture, ses vastes espaces invitant à la déambulation et enfin grâce à son espace d'exposition volontairement aménagé dès l'entrée en un lieu de passage. Le patrimoine est ainsi offert aux yeux de tous, usagers de la salle « Étude » mais aussi visiteurs.

L'« ŒIL » DE LA MÉDIATHÈQUE ÉMILE-ZOLA À MONTPELLIER

Les magasins, lieu par excellence du patrimoine, la plupart du temps invisibles aux yeux des usagers, ont fait l'objet dans certaines bibliothèques d'une mise en avant particulière.

À Montpellier, les architectes Paul Chemetov et Borja Huidobro ont accordé une place importante au bâtiment dédié à la conservation. La médiathèque Émile-Zola⁸ se compose de trois grandes parties parallèles et longitudinales. Le bâtiment nord abrite cinq niveaux d'espaces publics déployés sur de vastes plateaux dont seul le mobilier crée le cloisonnement. Le bâtiment sud héberge treize magasins de conservation et les services internes. Au centre, un atrium (70 mètres de long, 12 mètres de large et 25 mètres de haut), éclairé par la lumière naturelle tombant du plafond, regroupe escaliers et ascenseurs permettant d'accéder aux différents niveaux des deux bâtiments. La façade de chacun d'eux a été traitée différemment selon son usage. Au nord, des panneaux en verre projettent une lumière naturelle directe dans les espaces publics tandis qu'au sud le bâtiment de conservation est protégé de l'extérieur par un parement en béton sablé et en marbre mais éclairé naturellement par de petits fenestrons persiennés⁴. Les bibliothécaires ont par ailleurs choisi de rendre visible l'intérieur

de ces magasins. « *Cheminant par les escaliers ou par les ascenseurs panoramiques ou depuis les passerelles de circulation, l'usager pourra contempler de l'autre côté les ouvrages conservés dans le secret des magasins, grâce à une grande rosace vitrée de douze mètres de diamètre.* » Gilles Gudrin de Vallerin⁵ qualifie cet oculus vitré d'« œil, symbole de la conscience, de la connaissance et de la mémoire [qui] témoigne d'une forte volonté de partage⁶ ».

LA SALLE DU PATRIMOINE À STRASBOURG

La salle de consultation des fonds patrimoniaux prend aujourd'hui diverses formes des plus classiques et solennelles aux plus inventives. Dans la plupart des bibliothèques, cette salle est l'unique espace qui rende manifeste aux yeux du public la présence d'un patrimoine dans le bâtiment. Différemment conçue et utilisée par les bibliothécaires, elle offre l'image d'un patrimoine plus ou moins accessible, plus ou moins réservé selon les établissements. En effet, sur le plan architectural, certaines salles sont volontairement sacralisées, d'autres banalisées. La proposition de la médiathèque André-Malraux à Strasbourg est, à ce propos, particulièrement intéressante.

Tête du réseau Pass'relle⁷, la médiathèque André-Malraux a ouvert ses portes le 19 septembre 2008 sur la presqu'île d'un ancien site portuaire, le mole Seegmuller, au sud-est de la ville. Le projet, conduit par les architectes Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart, a consisté en la réhabilitation et l'extension d'un imposant silo à grains et d'entrepôts. Le silo, évidé dans sa partie centrale, a été aménagé en périphérie sur six niveaux⁸ qui s'alignent sur ceux de l'ancienne halle dont la structure en béton a été conservée et prolongée dans l'extension moderne. Ces niveaux dessinent ainsi

de larges plateaux libres et traversants, rythmés par des piliers de béton aux volumineux chapiteaux pyramidaux, bas sous plafond mais entièrement vitrés au nord et au sud. À l'exception du silo s'offrant dans toute sa verticalité, le bâtiment a été essentiellement conçu dans la longueur, en harmonie, selon les architectes, avec le paysage environnant façonné par la logique du cours d'eau: linéarité des quais, étirement du môle, alignement des arbres et des bâtiments le long des rives. À l'intérieur, le métal omniprésent (escaliers et caillebotis dans les espaces de circulation, banques d'accueil en inox, rayonnages) est contrebalancé par une vive touche de couleur apportée par un ruban de peinture rouge qui parcourt les espaces depuis l'entrée jusqu'au cinquième niveau en se déployant en angles vifs sur les sols, plafonds et rayonnages. Cela a été imaginé par les architectes comme une prolongation des tags qui recouvraient le bâtiment avant sa reconversion. La signalétique a été confiée au designer franco-suisse Ruedi Baur. Sur la façade, des phrases entières ont été apposées. À l'intérieur, chaque mot indispensable à l'orientation du lecteur (Renseigner, Accueil, Exposition...) est pris dans le contexte d'une phrase mais, encadré et agrandi par rapport au reste de la phrase, il s'en détache. La médiathèque se déploie sur 11 800 m², dans cette ambiance en gris et rouge, de béton, de verre et de métal. Huit départements thématiques occupent les larges plateaux qui permettent une

circulation fluide des publics d'un espace à l'autre et encouragent les allées et venues des usagers et des visiteurs. De grandes salles de travail, espaces plus cloisonnés mais largement vitrés, ont été aménagées à différents niveaux du bâtiment.

Dans cet univers de flux, décloisonné et horizontal, se dresse la salle du Patrimoine⁹, imposant cube de verre tout en hauteur, déployé sur deux niveaux, entre le troisième et le quatrième. Elle occupe un emplacement stratégique puisqu'elle est en plein cœur du bâtiment que ce soit en hauteur, en largeur ou en longueur. Dans le programme, les bibliothécaires avaient précisément demandé une salle spécifiquement réservée à la consultation des fonds patrimoniaux, équipée notamment de cimaises permettant de voir depuis l'extérieur les documents exposés. Les architectes ont conçu un cube avec deux parois latérales totalement vitrées, une façade opaque en métal laminé et un mur de fond en béton recouvert d'un caillebotis métallique. Dans la partie gauche de la façade, une porte permet l'accès à la salle. À droite de l'entrée, le long de la paroi, se trouve la banque d'accueil. Le long des parois vitrées courent des étagères métalliques tandis qu'au centre de la pièce ont été alignées douze tables équipées chacune d'une petite lampe et offrant vingt-quatre places assises. La salle du Patrimoine apparaît ainsi comme un cube imposant qui impressionne par ses dimensions et dont il faut oser ouvrir

3. Ouverte le 28 octobre 2000.

4. GUDIN DE VALLERIN (Gilles), « De l'équilibre des publics et des collections », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2000, p. 56.

5. Directeur du réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération depuis 1992.

6. GUDIN DE VALLERIN (Gilles), *Ibid.*

7. Réseau de vingt-trois sites comprenant les médiathèques municipales de Strasbourg, des médiathèques de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) et des médiathèques des communes de la CUS.

8. La halle comportait à l'origine trois niveaux qui ont été surmontés de trois autres lors de la réhabilitation.

9. Nom donné par les bibliothécaires à cet espace.

la porte pour y pénétrer. C'était la volonté de l'équipe de sacraliser cet espace afin de marquer l'importance du patrimoine et de signaler physiquement sa présence. Cependant, bien que cloisonné, cet espace se veut ouvert sur l'extérieur. Il se prête parfaitement à l'accueil de classes, à l'organisation de conférences. En dehors des heures d'ouverture, certains professeurs d'université viennent y donner des cours. La salle du Patrimoine se donne à voir depuis l'extérieur grâce à ses parois latérales totalement vitrées. Les bibliothécaires, n'ayant pas obtenu des architectes les cimaises demandées, renversent de façon oblique certains rayonnages vers les parois vitrées pour y exposer des documents patrimoniaux de façon temporaire ou des fac-similés. De même, le caillebotis métallique, au fond de la pièce et visible depuis l'extérieur, est devenu une cimaise géante. De plus, la salle en elle-même est un lieu qui se visite. Vaste espace aéré, il invite à la déambulation et donc à la découverte. La visite curieuse est, en effet, encouragée et bien accueillie par le personnel. Des documents patrimoniaux sont présentés dans plusieurs vitrines. Par ailleurs, un véritable effort esthétique mettant en valeur la salle a été fourni. Au sol, des paillettes dorées incrustées dans une résine masquent le béton. Les fichiers papiers ont été recouverts d'une peinture argentée¹⁰. Chaque table porte, dans le sens de la longueur, en lettres d'or et avec la police propre au département Patrimoine (Garamond)¹¹ le nom d'un personnage « vivant » dans les collections patrimoniales :

Léonard Baldner
Gutenberg
Jean Mentelin
Charles de Butré

Rodolphe Reuss
Maurice de Saxe
Herrade de Landsberg
Jean Geiler de Kaysersberg
Marie-Joseph Erb
Georg Daniel Flohr
Charles Oppermann
Daniel Specklin

Un sol doré, des fichiers argentés, des tables « parlantes¹² » et un plafond zébré du fameux ruban rouge, la salle du Patrimoine devient ainsi elle-même espace de curiosité et invite à la découverte.

La salle du Patrimoine de la médiathèque André-Malraux, par ses recherches esthétiques, son emplacement et sa visibilité, renouvelle ainsi avec bonheur l'image traditionnelle de la salle patrimoniale. Elle est certes une enclave physique mais elle constitue un magnifique écrin architectural permettant tout à la fois d'offrir les conditions de travail adéquates aux chercheurs et de valoriser les collections patrimoniales auprès du grand public.

TROYES : UN CAS EMBLÉMATIQUE

Lors de l'ouverture en juin 2002 de la médiathèque du Grand Troyes, la solution proposée par Thierry Delcourt¹³ et son équipe pour rendre visible le patrimoine et l'intégrer à des espaces de lecture publique a marqué les esprits. C'était une première sous cette forme et à cette échelle.

Jusqu'au projet de BMVR, la bibliothèque de Troyes avait occupé deux cents ans durant le même emplacement, l'abbaye de Saint-Loup. Au moment des confiscations révolutionnaires, une grande salle, vaste espace de cinquante-trois mètres de long, dix de large et sept de haut, équipée de dix-huit niveaux de tablettes et avec huit fenêtres agrémentées chacune de

quatre vitraux du début du XVII^e siècle, avait été aménagée dans cette abbaye. Suite aux diverses extensions, réalisées dès la fin du XIX^e siècle et tout au long du XX^e siècle, qui avaient rendu le fonctionnement de la bibliothèque difficile, s'était imposée la nécessité d'un nouveau bâtiment pour de meilleures conditions de conservation et un meilleur service au public était devenu indispensable. Cependant, l'ancienne « *grande salle*¹⁴ », lieu important et sensible dans l'imaginaire des Troyens, ne pouvait pas disparaître et Thierry Delcourt souhaitait vivement une médiathèque unique. Pierre du Besset et Dominique Lyon ont alors imaginé une réinterprétation de la « *grande salle* » de l'ancienne bibliothèque au cœur du nouveau bâtiment. La moitié gauche des surfaces du rez-de-chaussée est ainsi occupée par un faux rectangle aux perspectives trompeuses long de cinquante-six mètres abritant 48 500 documents placés sur les rayonnages en bois d'origine. Édifice à l'intérieur de l'édifice, cette grande salle apparaît « *comme un coffre de cuir et de bois*¹⁵ ». Le devant de la salle est vitré tandis que, sur les trois autres parois, des oculi permettent au visiteur d'admirer cette reconstitution, autour de laquelle a été installée l'exposition permanente *Mille ans de livres à Troyes*, présentation à la fois chronologique de documents souvent exceptionnels, depuis les manuscrits cisterciens jusqu'aux outils multi-

médias contemporains, et thématique avec l'histoire des bibliothèques et de celle de Troyes en particulier, des techniques (papeteries, imprimeurs), de l'écriture et même de la réception des œuvres (Bibliothèque bleue). À Troyes, c'est également une partie des magasins, visible derrière la banque d'accueil, qui se montre dès l'entrée de la bibliothèque à travers des baies vitrées. L'objectif de Thierry Delcourt était, en effet, très clair : mettre le patrimoine au cœur de la lecture publique. Il a d'ailleurs opté pour une salle de lecture unique permettant l'étude et la consultation des fonds patrimoniaux. Le patrimoine se donne à voir à l'intérieur mais également aux passants sur le parvis. Perceptible depuis l'extérieur, l'ancienne « *grande salle* » peut intriguer et inciter le curieux à venir y faire un détour. À l'exception de l'espace presse placé devant l'ancienne « *grande salle* », les autres espaces publics se déploient dans le reste de la médiathèque, partie droite du rez-de-chaussée et niveaux supérieurs (mezzanine et premier étage). L'ensemble de ces espaces, patrimoniaux et lecture publique, prend place dans un bâtiment large de quarante-cinq mètres, long de quatre-vingt-dix mètres entièrement vitré sur trois parois et unifié par une vague d'or, faite d'emboîtements de tubes en aluminium couleur or accrochés à des suspentes de différentes hauteurs, qui court le long de

10. L'équipe tenait à conserver les traditionnels fichiers mais cela n'enchantait guère les architectes qui ont finalement accepté à condition que le meuble soit un meuble ancien « *digne de figurer dans un musée* » et recouvert d'une peinture argentée prescrite par eux-mêmes. Les fichiers appartiennent à la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg qui a bien voulu les prêter à la médiathèque.

11. Dans le projet de signalétique conçu par Ruedi Baur, à chaque département de la médiathèque correspond

une police de caractères.

12. C'est ainsi que les nomme Agathe Bischoff-Morales, responsable du fonds patrimonial.

13. Directeur de la médiathèque du Grand Troyes de 1996 à 2006.

14. D'unique salle de lecture de la bibliothèque, elle était devenue un magasin pour une partie du fonds ancien.

15. Pousse (Jean-François), « Médiathèques », *Techniques et architecture*, n° 454, juin-juillet 2001, p. 51.

la sous-face du toit et de l'auvent placé en porte-à-faux de dix mètres¹⁶.

QUIMPER : ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT

La médiathèque des Ursulines, tête du Réseau des médiathèques de Quimper Communauté, a ouvert ses portes le 6 septembre 2008 dans l'ancien quartier militaire de la ville¹⁷ transformé en pôle culturel. Installée dans le bâtiment d'un ancien couvent, la médiathèque occupe une superficie de 4 200 m² répartis en 2 795 m² pour les espaces publics et 1 405 m² pour les espaces internes, et se déploie sur cinq niveaux. Pour recevoir les collections patrimoniales, les architectes ont imaginé une extension traitée en encorbellement sur la façade d'accès, extension zinguée doublée par un plan vitré sérigraphié qui ne laisse donc pas passer la lumière et permet ainsi de respecter les conditions de conservation des collections. De l'extérieur, cette extension apparaît comme une gigantesque « boîte » en verre accrochée entre le premier et le deuxième étage de la façade. De l'intérieur, depuis les espaces de lecture publique, le patrimoine s'offre à la vue au travers des quatorze fenêtres vitrées de l'ancien couvent (0,80 mètre de large par 2 mètres de haut). Une partie des collections patrimoniales est ainsi visible aux premier et deuxième étages. L'intérieur de cette « boîte » est organisé comme dans une bibliothèque ancienne, avec un couloir de circulation, des rayonnages en bois, des échelles, les grands formats en bas, les petits en haut, certaines reliures présentées de face. La

mise en scène des collections investit également les fenêtres, véritables vitrines vivantes qui permettent la présentation de documents régulièrement changés compte tenu de leur exposition à la lumière. De l'autre côté des fenêtres, le lecteur peut s'asseoir à une petite table équipée d'une lampe individuelle. En vis-à-vis de la bibliothèque patrimoniale, se trouvent les espaces dévolus aux collections en libre accès et empruntables. Cette scénographie instaure un véritable dialogue entre collections anciennes et collections modernes, un dialogue d'autant plus subtil qu'il trouve écho jusque dans le contenu des collections. Ainsi au premier étage, aux collections de l'Esprit de la lettre (langues et littératures) répondent des collections anciennes similaires selon la classification de Brunet. De même, au deuxième étage, se trouvent les collections anciennes correspondant aux collections de la Boîte aux savoirs (documentaires). La scénographie conçue et mise en œuvre par l'Atelier Novembre répond au programme élaboré par Michèle Coïc¹⁸ qui accordait une place importante au patrimoine et à sa valorisation et dont la ligne directrice était la mise à disposition du public des collections modernes et patrimoniales. Étaient aussi requises une grande attention à la mise en valeur du patrimoine et la recherche d'un dispositif original pour rendre les collections patrimoniales manifestes au grand public tout en assurant leur préservation. Michèle Coïc souhaitait également ainsi mieux faire connaître ce patrimoine des

16. Pierre du Besset et Dominique Lyon ont reçu en 2002 l'Équerre d'argent pour la réalisation de la BMVR de Troyes.

17. Lui-même implanté dans l'espace anciennement occupé par l'enclos des Ursulines aux XVII^e et XVIII^e siècles.

18. Directrice des Médiathèques de Quimper Communauté.

19. Le Projet scientifique et culturel, dont la rédaction a mobilisé l'équipe de direction de la bibliothèque municipale, certains services partenaires et les élus entre octobre 2010 et février 2011, a été validé par la collectivité en juin 2011.

chercheurs. Elle s'était, en effet, rendu compte que le fonds patrimonial de la bibliothèque de Quimper, pourtant de qualité car catalogué et ayant toujours été conservé de bonne façon, était peu sollicité par les chercheurs ou par un public de curieux. Pour Michèle Coïc, l'Atelier Novembre a parfaitement compris ses attentes puisqu'« il a réussi à traduire le programme tout en respectant les contraintes architecturales et en ajoutant de la surface ». Cette scénographie révèle quotidiennement aux lecteurs l'existence de ces collections, rapproche le public de ce patrimoine et l'incite à s'y intéresser. Expositions, accueils de classes, actions de médiation relaient cette valorisation architecturale. « *L'organisation du bâtiment, l'organisation des collections, la médiation culturelle, tout participe à la mise à disposition des collections actuelles et anciennes : ligne directrice de la médiathèque* » résume Michèle Coïc.

Troyes et Quimper représentent deux exemples originaux et rares de mise en scène des collections patrimoniales. Réinterprétation de l'ancienne bibliothèque pour l'une, véritable création pour l'autre ; dans les deux cas, il y avait, au départ, une volonté forte de la part de la direction de valoriser physiquement le patrimoine. Deux réponses différentes, en fonction du contexte local (histoire de la bibliothèque, nature des collections, nouveau site, projet d'établissement), ont été apportées. Les projets architecturaux de ces vingt dernières années ont permis d'affirmer l'existence d'un patrimoine dans les bibliothèques de lecture publique en y consacrant des espaces dédiés bien

spécifiques et, dans quelques cas, en rendant réellement visibles les collections patrimoniales. En effet, le patrimoine a désormais une place physique et valorisante dans les bâtiments même si les collections patrimoniales restent encore largement invisibles dans l'enceinte des bibliothèques. Les exemples de Troyes et Quimper ont ouvert la voie à une autre façon, inédite jusque-là, de valoriser ces collections. Ils ne doivent pas être érigés comme des modèles à reproduire puisqu'ils sont le résultat de choix propres à chaque site mais ils ont amorcé la réflexion quant à la question de la mise en scène des collections patrimoniales. À la suite de Troyes et Quimper, l'équipe de préfiguration de la future médiathèque des Capucins à Brest ouvre également de nouvelles perspectives. Le Projet scientifique et culturel¹⁹ définit un espace de consultation mutualisé avec d'autres services patrimoniaux, des espaces d'exposition et de médiation et des parties de magasins ouvertes au public avec des parcours scénographiés. Il sera intéressant de voir comment les souhaits exprimés par les bibliothécaires vont être réalisés par les architectes.

Différentes pistes innovantes pour la mise en place des collections patrimoniales existent donc et peuvent conduire à une plus grande accessibilité physique du patrimoine. Plus largement, une réflexion sur la notion de « *patrimoine des bibliothèques* », ses contours, son contenu et ses implications en termes de communication et de conservation, offrirait également de nouvelles perspectives pour une meilleure valorisation et une plus grande ouverture des collections patrimoniales au public. ■■■

PISTES BIBLIOGRAPHIQUES

BARBICHE (Jean-Marie),
*Le traitement architectural
des fonds patrimoniaux
dans les BMVR de Champagne*,
Mémoire d'étude, diplôme
de conservateur des
bibliothèques, Villeurbanne,
enssib, 2008, 92 p.

BARLANGUE (Luce) et PEYRUSSE
(Louis), *Les artistes de la
bibliothèque municipale*,
Toulouse, bibliothèque de
Toulouse, 2005, 84 p.

DARLEGUY (Pauline),
Entre césure et bloc.
*La valorisation architecturale
des fonds patrimoniaux dans*

*les bibliothèques de lecture
publique*, Mémoire d'étude,
diplôme de conservateur des
bibliothèques, Villeurbanne,
enssib, 2012, 107 p.

DE POLI (Aldo), *Bibliothèques
architectures : 1995-2005*,
Arles, Actes Sud / Motta,
2004, 278 p.

GARCIAS (Jean-Claude),
*Architecture(s)
de bibliothèques : douze
réalisations en régions
1992-2000*, Paris, direction
du Livre et de la Lecture,
Institut français d'architecture,
2000, 104 p.

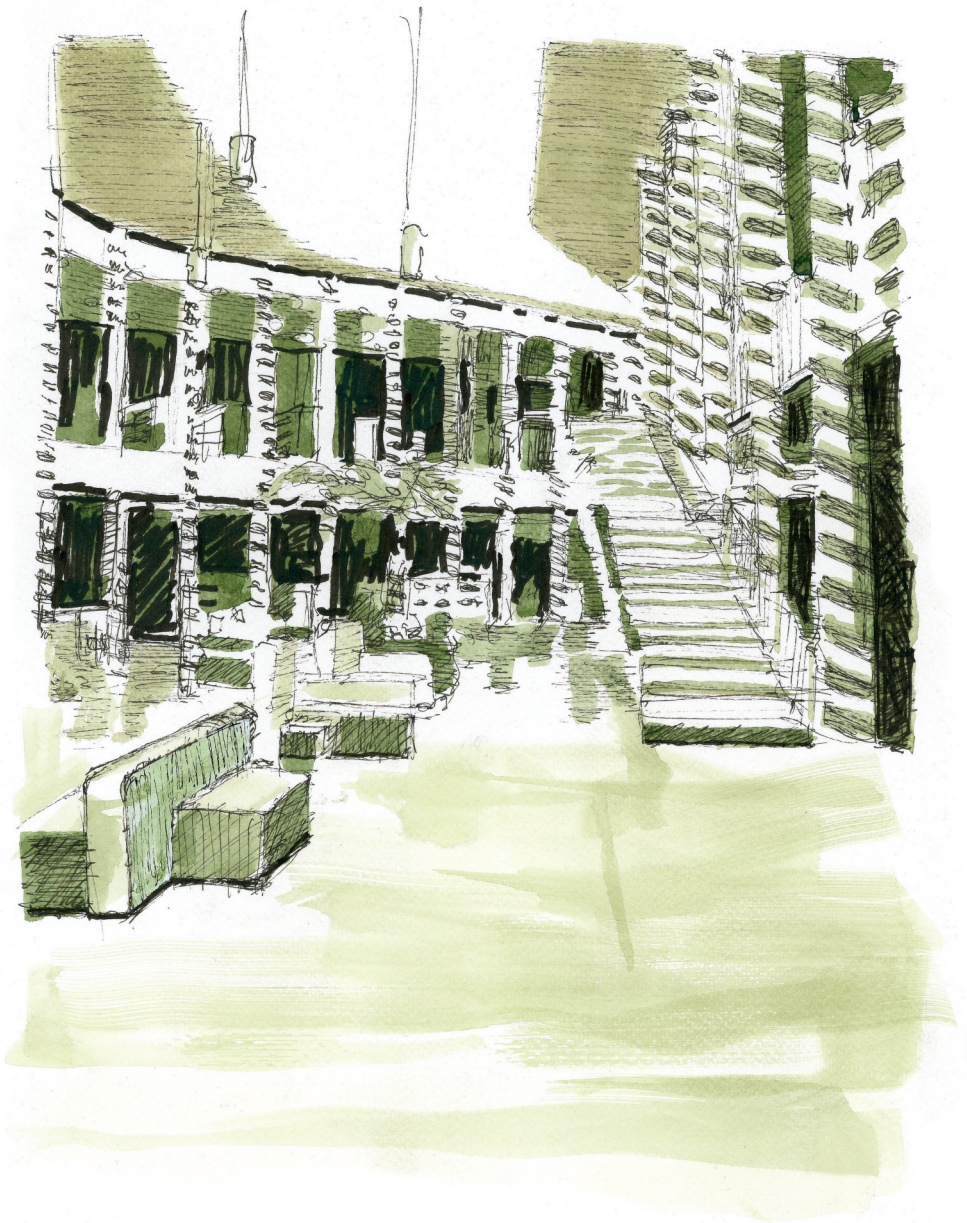
GERMAIN (Marc) et LORIUS
(Marion), « Architectures
des bibliothèques
municipales à vocation
régionale », *Bulletin des
Bibliothèques de France*,
n° 3, 2000, p. 39-48.

GUDIN DE VALLERIN (Gilles),
« De l'équilibre des publics
et des collections »,
*Bulletin des Bibliothèques
de France*, n° 3, 2000,
p. 56-64.

POUSSE (Jean-François),
« Médiathèques », *Techniques
et architecture*, n° 454,
juin-juillet 2001, p. 22-83.

Ces vingt dernières années, la question du traitement architectural des espaces dévolus aux fonds patrimoniaux a, en effet, été abordée d'une façon nouvelle permettant d'inscrire la valorisation du patrimoine dans l'architecture du bâtiment et de la rendre ainsi plus visible et pérenne que lors des expositions temporaires.

Pauline Darleguy



Fanny Clain

Les bibliothèques « haute qualité environnementale »

Fanny Clain

Titulaire d'un master d'histoire de la philosophie, conservateur d'État des bibliothèques, Fanny Clain est actuellement en poste au SCD de l'université d'Aix-Marseille où elle est chargée de la communication et de l'évaluation des bibliothèques. Elle a consacré son mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques à l'impact de l'architecture « haute qualité environnementale » sur la construction des bibliothèques.

En 1996 est lancé le premier projet de bibliothèque HQE (haute qualité environnementale) en France, celui de la médiathèque de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes), dont la livraison intervient en 2001. En 1997, c'est le projet de la bibliothèque universitaire de Caen (Calvados) qui voit le jour; le bâtiment est livré en 2004. Les bibliothèques universitaires de Reims (Marne) et du Havre (Seine-Maritime) suivent de peu, avec des projets HQE lancés en 1999 et livrés tous deux en 2006. La médiathèque de Sainte-Luce-sur-Loire (Loire-Atlantique) est la première à faire suite en 2001, pour la lecture publique, à la médiathèque de Mouans-Sartoux. Depuis, le paysage de la HQE appliqué aux bibliothèques ne cesse de s'étendre en France.

La brève recension que l'on vient de faire n'a pas pour but d'amorcer un inventaire mais plutôt de signaler un tournant en matière de construction de bibliothèques, celui des années deux mille, où l'on voit de plus en plus des projets architecturaux se doubler de préoccupations environnementales: «*Jusqu'au début des années deux mille, l'impact écologique du bâtiment n'était pas un critère de choix*¹»; dès lors, il le devient. Dans un contexte où la réglementation thermique se durcit tous les cinq ans et où la thématique du développement durable interroge de plus en plus les bibliothécaires²,

1. CARACO (Alain), « Les bibliothèques à l'heure du développement durable », *BBF*, 2008, t. 53, n° 3, p. 82.

2. Voir la *Déclaration des bibliothèques et du développement durable* adoptée par l'Iflla lors de la réunion qui s'est tenue à Glasgow à l'occasion du 75^e anniversaire de sa formation. Site de l'Iflla : <<http://www.ifla.org/en/publications/statement-on-libraries-and-sustainable-development>>.



Colomiers, médiathèque-centre d'art Pavillon Blanc

la « démarche HQE » apparaît comme une solution structurée et complète pour maîtriser l'impact environnemental des bâtiments de bibliothèques.

Afin d'évaluer l'impact de la HQE à la fois sur l'architecture de la bibliothèque et sur son fonctionnement, cinq exemples ont été étudiés en 2009³ : les bibliothèques universitaires du Havre et de Reims, les médiathèques de Sainte-Luce-sur-Loire, du Bachut à Lyon et de Colomiers (Haute-Garonne), cette dernière encore en construction en 2009. Ces exemples permettent d'appréhender à la fois la variété des réalisations HQE et les changements induits par cette démarche dans la conception et la gestion du bâtiment de bibliothèque.

QU'EST-CE QU'UNE BIBLIOTHÈQUE HQE ?

La démarche HQE en quelques mots

La démarche HQE a été initiée dans les années quatre-vingt-dix à la suite de différents travaux de recherche sur la qualité environnementale des bâtiments. Depuis 1996, cette démarche est portée par l'« Association HQE », régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et reconnue d'utilité publique en 2004. La démarche HQE a pour ambition d'améliorer la qualité environnementale du cadre de vie bâti dans une perspective de développement durable. Elle est rendue applicable par un référentiel dit « QEB » (qualité environnementale du bâtiment), qui se décline en quatorze cibles, elles-mêmes réparties autour de deux thématiques : « Maîtriser les impacts du bâtiment



Colomiers, médiathèque-centre d'art Pavillon Blanc

sur l'environnement extérieur» et «Créer un espace intérieur confortable et sain⁴». Des niveaux de traitement différents sont admis pour l'ensemble de ces cibles mais l'Association HQE définit néanmoins un profil environnemental minimal à atteindre, devant faire l'objet d'une certification par l'Association française de normalisation (Afnor) qui a créé la marque «NF Bâtiments tertiaires – Démarche HQE®». Cette certification doit permettre de distinguer les constructions ayant effectivement les meilleures pratiques environnementales de celles qui se prétendent HQE sans se soumettre à l'évaluation

d'un organisme indépendant. Dans les faits, la majorité des projets préfèrent se passer de la certification HQE et éviter un processus d'évaluation contraignant et coûteux. Précisons ici que les réalisations non certifiées ne donnent pas nécessairement lieu à des réalisations au rabais du point de vue de la qualité environnementale. Les cabinets d'études HQE, qui accompagnent techniquement les maîtres d'ouvrage dans leurs projets HQE, sont même plutôt d'un avis contraire : certains projets non certifiés sont plus intelligents car menés plus librement.

3. CLAIN (Fanny), *Constructions HQE : un nouveau modèle architectural pour les bibliothèques?* Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Delphine Quereux-Sbai,

Villeurbanne, ensib, 2010.

4. Voir la version 2011 du référentiel QEB, *Référentiel Générique Neuf Bâtiments Tertiaires*, applicable au 12 octobre 2011 sur le site de Certivéa.

Comment les bibliothèques s'approprient la démarche HQE

Pour les raisons que l'on vient d'évoquer, les bibliothèques dites HQE sont très rarement certifiées et bien plutôt librement inspirées de la démarche HQE. Les bibliothèques étudiées en 2009 s'inscrivent dans ce cas de figure et représentent ainsi un échantillon assez diversifié de ce que peuvent être les bibliothèques HQE.

La bibliothèque universitaire (BU) de Reims présente le profil environnemental le plus ambitieux et illustre le cas d'un projet non certifié mais pleinement satisfaisant à l'arrivée :

- les produits de construction et matériaux ont été choisis sur la base de notices détaillées, fournies par les fabricants, prouvant leur « aptitude à l'emploi » (cible 2 du référentiel QEB, choix intégré des produits de construction) ;
- la bibliothèque a été raccordée au réseau de chauffage urbain ; la bonne isolation du bâtiment empêche les déperditions thermiques ; le recours à la climatisation est évité par un dispositif de ventilation naturelle complété par de nombreuses protections solaires intérieures et extérieures ; l'éclairage artificiel est basse consommation et un système de gestion technique du bâtiment (GTB) doit permettre le suivi des différents postes de consommation (cible 4, gestion de l'énergie) ;
- les façades en bois bakelisé sont durables en ce qu'elles offrent une bonne résistance aux intempéries et aux variations climatiques et sont faciles à entretenir (cible 7, maintenance-pérennité des performances environnementales) ;
- le confort d'hiver ne pose pas de problème grâce à la bonne isolation du bâtiment ; le confort acoustique repose sur le choix de matériaux offrant un bon niveau d'isolation phonique et sur un zonage de la bibliothèque destiné à isoler les locaux bruyants

(cible 8, confort hygrothermique, et cible 9, confort acoustique) ;

- un zonage a également été effectué pour permettre une complémentarité entre lumière naturelle et lumière artificielle dans les espaces intérieurs (cible 10, confort visuel).

À l'usage, seuls deux points faibles apparaissent : le confort d'été (cible 8) n'est pas toujours satisfaisant car le système de ventilation naturelle connaît des défaillances ; le système de récupération des eaux de pluie ne permet pas réellement de faire des économies au vu des frais d'installation et de maintenance qui lui sont liés (cible 5, gestion de l'eau). Pour Carine El Bekri-Dinoird, directrice du service commun de la documentation (SCD) de l'université de Reims, ces points faibles comptent cependant peu au regard de la qualité de la HQE dans son ensemble.

Un autre exemple de réalisation réussie est celui de la médiathèque HQE du Bachut à Lyon. Ici le nombre de cibles choisies était plus restreint que dans le cas de Reims, mais toutes sans exception ont été traitées de façon satisfaisante : la consommation énergétique est maîtrisée ; le confort thermique est exceptionnel été comme hiver ; le confort acoustique est garanti dans des espaces pourtant ouverts ; le confort visuel repose à la fois sur une grande lumière naturelle et sur des vues donnant sur l'extérieur.

Pour la BU du Havre et pour la médiathèque de Sainte-Luce-sur-Loire, en revanche, les retours d'expérience fournis en 2009 faisaient apparaître un bilan HQE plus mitigé. Au Havre, une même cible a pu être traitée de façon inégale : le confort visuel est ainsi exceptionnel du point de vue de la lumière naturelle, mais très insuffisant

du point de vue de l'éclairage artificiel dont les besoins ont été sous-évalués. De la même façon, le confort thermique est très satisfaisant en été, malgré de grandes façades vitrées, grâce au système de ventilation naturelle ; en hiver en revanche, certains espaces sont froids car le système de chauffage est sous-dimensionné.

À Sainte-Luce-sur-Loire, la seule cible traitée de façon satisfaisante sur les quatre choisies concerne la durabilité des performances environnementales (cible 7) : les matériaux choisis pour l'extérieur et l'intérieur de la bibliothèque sont résistants, recyclables et demandent peu d'entretien. Sur les autres cibles en revanche, beaucoup de défaillances sont à déplorer : la mauvaise isolation du bâtiment conduit à chauffer beaucoup en hiver ; le confort thermique est très insatisfaisant car le système de ventilation est peu performant ; l'éclairage naturel est rarement suffisant dans les espaces de lecture.⁵

Opportunité de la démarche HQE pour les problématiques de confort dans la bibliothèque

Les quelques exemples évoqués ne sont pas destinés à pointer du doigt de « bonnes » ou de « mauvaises » réalisations, mais à donner un aperçu de la façon dont les bibliothèques s'approprient la démarche HQE, en choisissant telle ou telle cible du référentiel QEB et tel ou tel traitement pour chaque cible. Les réalisations sont finalement très diversifiées et concernent autant des projets de petite taille que des projets de plus grande envergure. Un point récurrent apparaît malgré la variété des réalisations : l'importance donnée, dans les projets de bibliothèques HQE, aux cibles de

confort inscrites dans le référentiel QEB. L'intérêt de la démarche HQE est qu'elle définit une qualité environnementale du bâtiment qui recouvre tout autant l'impact de ce bâtiment sur l'environnement naturel que son impact sur l'homme qui l'utilise. Le référentiel QEB approfondit en effet de façon significative la notion de confort à l'intérieur d'un bâtiment, la déclinant selon les quatre acceptions du terme : confort hygrothermique, visuel, olfactif et acoustique. Le confort des espaces intérieurs ne peut donc être renvoyé à un simple choix optionnel dans une construction HQE. À cet égard, la démarche HQE se présente comme une véritable opportunité pour les bibliothécaires, au sens où elle impose de traiter de façon au moins correcte des points de confort auxquels la profession est attachée vis-à-vis de ses usagers, et qui pourraient être traités de façon plus aléatoire (disons plus économique) dans une construction traditionnelle.

Certains projets, pour lesquels les bibliothécaires ont participé activement en définissant le profil environnemental, sont d'ailleurs beaucoup plus orientés confort d'usage que développement durable. C'est le cas du projet de la médiathèque du Bachut, dont le cahier des charges a été élaboré sur la base des préconisations des bibliothécaires : sur les quatre cibles HQE retenues, trois sont des cibles de confort (thermique, acoustique et visuel). Les préoccupations bibliothéconomiques qui placent l'utilisateur au centre du bâtiment et des services, trouvent donc un écho favorable dans la démarche HQE, grâce à la place qu'elle garantit à la qualité de vie dans les espaces intérieurs du bâtiment.

⁵ Les informations sur les performances environnementales des bâtiments étudiés ont été fournies dans chaque cas par la direction de la bibliothèque.

Influence de la HQE sur l'architecture de la bibliothèque

La question se pose également de savoir si le choix de la HQE modifie l'architecture de la bibliothèque au sens où celle-ci deviendrait reconnaissable et serait porteuse d'un certain type architectural. Sur ce sujet, l'Association HQE ne fait aucune préconisation concernant les procédés ou les matériaux de construction à employer. L'analyse des différentes réalisations de bibliothèques HQE ne fait pas non plus apparaître un standard architectural. Bien au contraire, les bibliothèques HQE s'illustrent par une grande variété de formes et de matériaux, et leur qualité environnementale, bien que réelle, n'est pas pour autant visible dans leur architecture. Deux points sont cependant à signaler, qui deviennent des caractéristiques récurrentes des constructions de bibliothèques HQE : l'usage du bois et le recours à la végétation en façades.

Le bois, parce qu'il est durable, résistant et recyclable – et sans doute aussi parce qu'il symbolise le matériau naturel par excellence – se généralise avec la construction HQE. Toutes les bibliothèques HQE ne sont certes pas en bois⁶, mais à peu près toutes intègrent ce matériau à plus ou moins grande échelle. Pour la bibliothèque universitaire de Reims et pour la médiathèque de Sainte-Luce-sur-Loire, le bois occupe au moins la moitié de la surface des façades. Quand il n'est pas en façade, le bois est utilisé à l'intérieur de la bibliothèque, mais il reste souvent visible de l'extérieur à travers la façade vitrée, comme pour les médiathèques du Bachut et de Colomiers.

Le recours à la végétation devient lui aussi quasi systématique avec la construction HQE, au niveau du bâti et/ou au niveau

de la parcelle sur laquelle le bâtiment est implanté. Là encore, plusieurs déclinaisons sont possibles : les bibliothèques universitaires de Reims et de Versailles sont implantées sur des îlots de verdure, la façade est de la médiathèque de Béziers donne sur un patio arboré qui filtre le rayonnement solaire ; les médiathèques du Bachut et de Sainte-Luce-sur-Loire sont dotées de toitures végétales, la façade de la médiathèque de Colomiers doit être, selon le projet initial, recouverte de glycines.

Plus que l'architecture, c'est le fonctionnement de la bibliothèque qui se voit modifié en profondeur par la construction HQE : les systèmes de fonctionnement traditionnels (climatisation, chauffage) laissent place à des modèles passifs, économes en énergie (chauffage solaire, ventilation naturelle) ; la gestion du bâtiment a tendance à s'automatiser (gestion centralisée des ouvertures, des pare-soleil, ou du parc informatique par exemple), de sorte que la maintenance suppose de plus en plus l'intervention de techniciens ; l'entretien général du bâtiment est facilité par le choix de matériaux nécessitant peu d'entretien et l'accès aisé aux parties à entretenir.

La démarche HQE ne révolutionne donc pas tant l'architecture de la bibliothèque que les pratiques qui l'entourent. Le produit architectural est finalement peu différent, mais c'est la façon dont il est conçu et ensuite utilisé qui change fondamentalement dans le cadre de la HQE.

DE NOUVEAUX PARAMÈTRES À INTÉGRER AU PROJET DE CONSTRUCTION

La construction HQE fait intervenir de nouvelles contraintes techniques pour lesquelles des études supplémentaires doivent être commandées, des méthodes de

travail nouvelles introduites, des équipements et des matériaux performants garantis. Le projet de construction d'une bibliothèque HQE doit ainsi intégrer de nouveaux paramètres par rapport à un projet de construction plus traditionnel. La prise en compte suffisamment tôt de ces paramètres détermine bien souvent la réussite de l'ouvrage.

Le surcoût à l'investissement

Le premier paramètre à considérer avec la construction HQE est celui du coût : à l'investissement, un projet HQE occasionne un surcoût⁷ représentant, selon les ambitions du maître d'ouvrage, de 5 à 20 % du coût total du projet. Pour la bibliothèque universitaire de Reims, ce surcoût s'est élevé à 15 % du montant des opérations, soit 3,3 millions d'euros sur un budget total de 22 millions d'euros. Il se justifie par les économies de fonctionnement qu'il doit permettre de réaliser tout au long de la vie du bâtiment : en l'occurrence, il doit permettre d'éviter tous les travaux de renouvellement ou de réparation sur les façades et toitures extérieures pendant trente ans, sur le reste de l'ouvrage pendant quinze ans.

Dès lors, la première condition de réussite du projet HQE réside dans la prise en compte et dans l'anticipation de ce surcoût par la maîtrise d'ouvrage. Parmi les exemples de bibliothèques étudiés, les projets HQE les plus satisfaisants sont ceux qui ont été portés par une volonté politique et financière forte. À Reims notamment, des budgets complémentaires

ont été apportés en cours de projet pour absorber le surcoût nécessaire à la réalisation d'une bibliothèque HQE, de sorte que le coût total de l'opération, estimé initialement à 15 millions d'euros, a finalement été porté à un peu plus de 22 millions d'euros. Pour Carine El Bekri-Dinoird, cette vision à long terme de la bibliothèque était nécessaire pour ne pas rogner sur la qualité environnementale. À l'inverse, pour le projet de la BU du Havre, certaines ambitions ont dû être revues à la baisse en cours de route par manque d'anticipation sur le surcoût HQE : les matériaux qui devaient être choisis pour leur durabilité ont finalement été remplacés par des matériaux moins chers mais de mauvaise qualité, qui ont déjà commencé à se détériorer. Le respect de l'enveloppe budgétaire initiale a déterminé des choix économiques à court terme, aux dépens de la pérennisation du bâti.

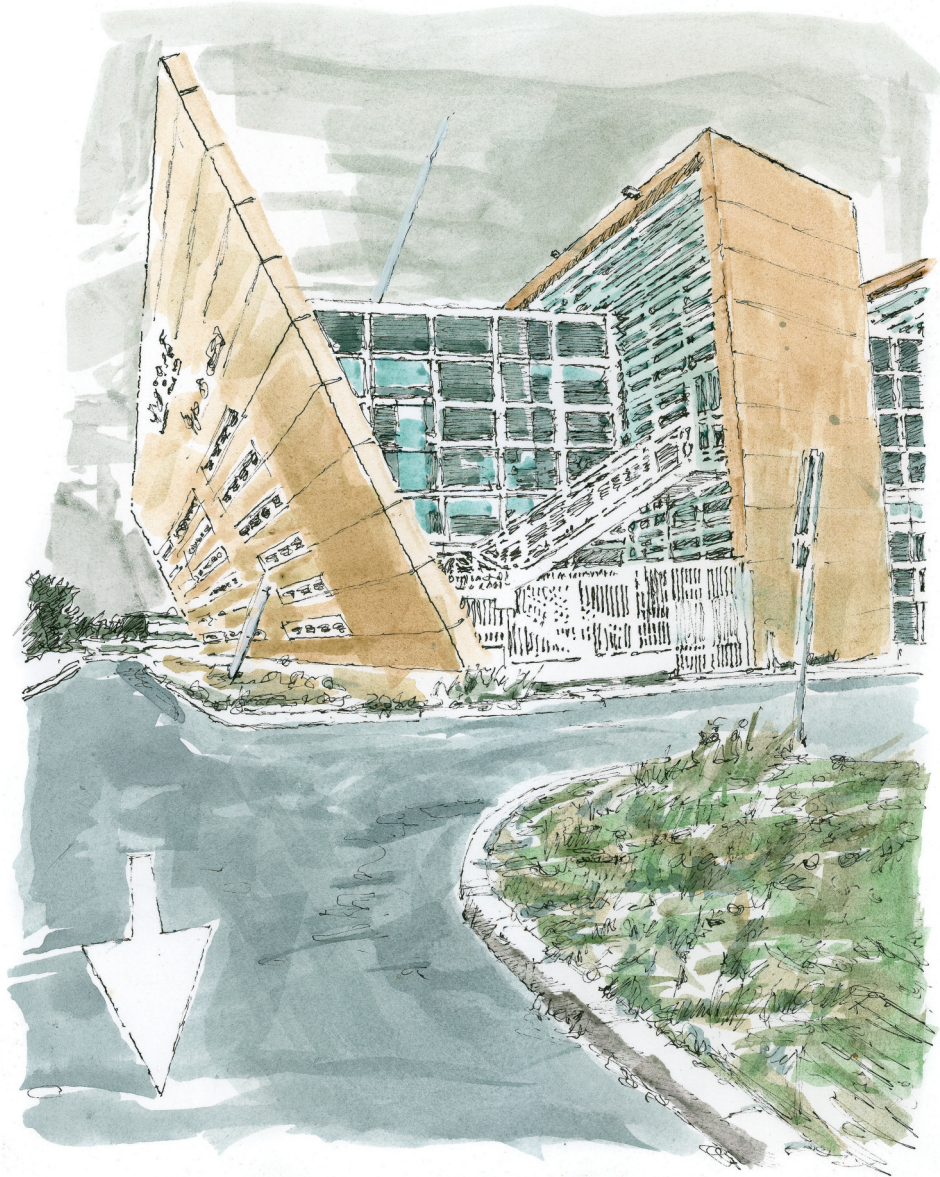
Les rapports de force pouvant peser sur la qualité du dialogue entre professionnels

La construction HQE se caractérise par la survenance d'un nouveau type d'experts, porteurs de compétences que n'ont pas les architectes et les bureaux d'études techniques traditionnels. Ingénieurs spécialistes en énergétique du bâtiment, en constructions durables, en thermique, en acoustique... Ces experts s'organisent en cabinets d'études spécialisés en HQE, qui proposent leurs services aux maîtres d'ouvrage pour les aider à mener à bien leurs projets. Leur intervention peut être celle d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou d'une maîtrise d'œuvre (MOE)

6. Les médiathèques de Béziers et du Bachut utilisent majoritairement de la pierre pour ses qualités isolantes (isolation thermique et acoustique) ; la bibliothèque universitaire du Havre et la médiathèque de Béziers utilisent de la brique en terre cuite, également pour ses qualités

isolantes ; la médiathèque de Colomiers utilise massivement le béton, matériau peu polluant et dont la construction demande peu d'énergie.

7. Y compris pour les projets qui ne choisissent pas d'avoir recours à la certification.



Reims, bibliothèque universitaire section Droit-Lettres

associée à l'architecte. Leur rôle se révèle tout à fait central et conditionne la réussite du projet, au point qu'aujourd'hui, aucun maître d'ouvrage ne peut raisonnablement se passer de leur expertise. Le dialogue entre ce nouveau type d'expert et les professionnels habituels nous semble déterminant quant à la réussite du volet HQE du projet, voire du projet dans son ensemble. Dans les faits, les nouveaux projets de bibliothèques voient plutôt entrer en opposition experts HQE et architectes, les premiers ayant désormais un réel pouvoir de contrainte sur les seconds : « *Avant la HQE, l'architecte dessinait et les bureaux d'études techniques n'intervenaient pas dans le dessin. L'architecte avait son pré carré, ses prérogatives. Avec la HQE, les bureaux d'études HQE interviennent avant et pendant le dessin. Le principe est que les compétences sont partagées.* »⁸

En faisant peser sur eux de nouvelles contraintes par le biais de ces nouveaux experts, la démarche HQE est largement perçue par les architectes comme une remise en question de leurs compétences et pratiques professionnelles. En 2005, le conseil national de l'Ordre des architectes a ainsi quitté l'Association HQE, dont il était pourtant membre actif depuis plusieurs années, récusant une démarche HQE jugée « *minimaliste* », « *technicienne* » et « *castratrice* »⁹. Xavier Bouanchaud, architecte de la médiathèque de Sainte-Luce-sur-Loire, interrogé à ce sujet en 2009, indiquait que, tout en étant pourtant favorable à la démarche HQE, le respect de la norme et l'intervention de cabinets d'études HQE avaient pour effet de

transformer le projet architectural en art de « *placer la petite croix dans la bonne case, plutôt que de penser à chaque fois à une réponse adaptée* »¹⁰. Au vu de cette position largement partagée par la profession des architectes, les projets HQE équivalent souvent à des situations tendues dans lesquelles le dialogue et le partage de compétences entre les différents intervenants sont largement compromis.

À Colomiers, la toute nouvelle médiathèque HQE a eu pour maître d'œuvre l'architecte Rudy Ricciotti, qui ne cache pas son opposition farouche à la démarche HQE¹¹. Sans préjuger de la qualité environnementale du bâtiment concerné, se pose néanmoins la question de savoir comment et dans quelle mesure il est possible de faire de la HQE avec un maître d'œuvre qui y est fondamentalement hostile.

Le constat relayé ici des tensions existant entre architectes et experts HQE n'a certes pas valeur de loi, mais dès lors qu'il est officialisé par l'une des deux parties (en l'occurrence par l'Ordre des architectes), il doit attirer l'attention des professionnels de bibliothèques qui auraient à prendre part à un projet de construction HQE.

La formation des utilisateurs à la gestion technique du bâtiment HQE

La nouveauté et la complexité de la démarche HQE peuvent inciter à la traiter comme un aspect complémentaire du projet architectural. Or traiter à part le volet HQE conduit – ce fut le cas au Havre – à le traiter techniquement, sans le relier à la réflexion sur la fonctionnalité du bâtiment.

8. Nicolas Molle, directeur du cabinet HQE Étamine. Propos recueillis en novembre 2009.

9. Site de l'Ordre des architectes : <<http://www.architectes.org/developpement-durable/debats/12019ordre-des-architectes->

[quitte-l2019association-hqe/l-ordre-des-architectes-quitte-l-association-hqe](http://www.architectes.org/developpement-durable/debats/12019association-hqe/l-ordre-des-architectes-quitte-l-association-hqe-) >.

10. Propos recueillis en novembre 2009.

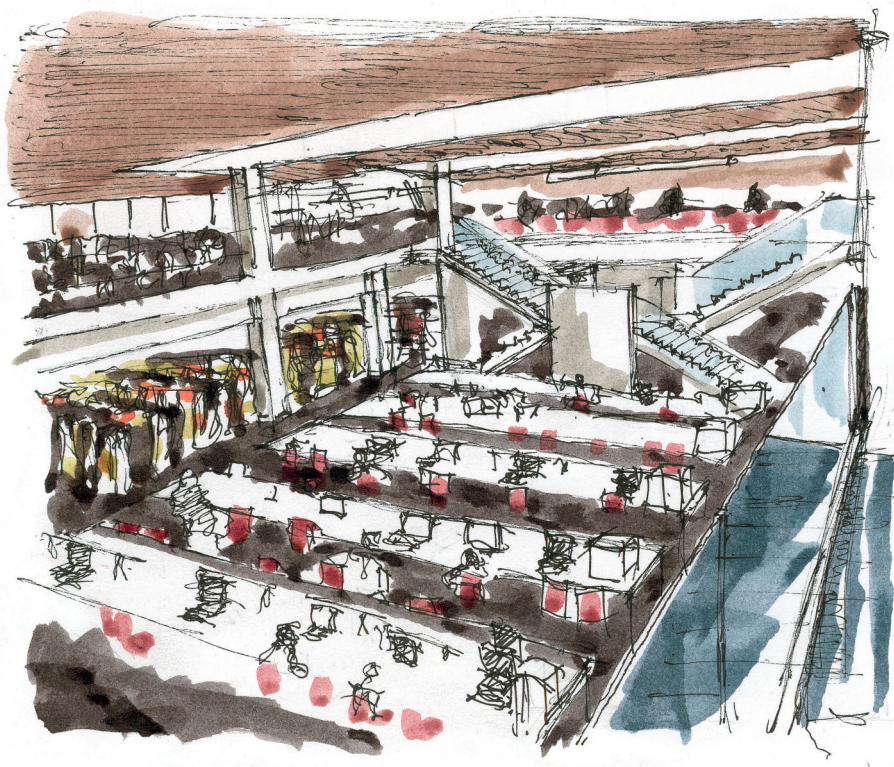
11. Voir son ouvrage : *HQE*, Marseille, Transbordeurs, 2006. 33 p.

Cette technicité pose des problèmes dans la gestion quotidienne du bâtiment HQE, quand demeurent seuls aux commandes les utilisateurs, peu familiers des techniques et outils au service de la HQE. Au Havre, la complexité technique du système de chauffage-refroidissement ne permet pas toujours au personnel de la bibliothèque de maîtriser la température intérieure des espaces. À la médiathèque de Sainte-Luce-sur-Loire, le personnel est également confronté à une gestion très pointue du bâtiment, pour laquelle il n'a pas été formé et qui contraint les utilisateurs à subir des températures anormalement hautes l'été et basses l'hiver. Les bénéfices de la HQE peuvent donc

facilement être perdus en phase d'exploitation, du fait de l'absence de formation des personnels utilisateurs à la gestion du bâtiment HQE.

La question du suivi du bâtiment en phase d'exploitation

La qualité environnementale d'un bâtiment suppose enfin la durabilité de ses performances. Ces performances cependant ne font que rarement l'objet d'un suivi en phase d'exploitation. Les cabinets d'études HQE sont censés, dans le cadre de leur intervention en qualité d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, assurer ce suivi pendant les premières années de vie du bâtiment. Dans les faits, leur participation



Reims, bibliothèque universitaire section Droit-Lettres

s'arrête généralement à la livraison de l'ouvrage.

À Reims, la nécessité d'un suivi du bâtiment a été intégrée par la maîtrise d'ouvrage, qui a demandé à ce que soit effectué un relevé régulier des consommations de chauffage, d'eau et d'électricité. Ce suivi n'a plus été assuré pendant un temps car l'université de Reims Champagne-Ardenne avait supprimé le poste d'agent d'entretien responsable de ces relevés. Pour tous les autres exemples étudiés, aucun système de suivi de l'ouvrage n'a été mis en place, de sorte qu'aucune évaluation objective – et par là nous entendons quantifiée – des performances environnementales ne peut aujourd'hui être fournie.

En l'absence de suivi, il est difficile de savoir si un projet qui s'est voulu HQE mérite toujours cette appellation après quelques années de fonctionnement. Il est difficile également d'apporter d'éventuelles corrections sur des cibles dont le traitement ne peut être évalué que par un contrôle régulier mené sur la durée. Pour les constructions non certifiées, la HQE pourrait alors n'être plus qu'un nom, sans garantie de performances

environnementales réelles. Les projets librement inspirés de la démarche HQE atteignent sans doute ici leur limite.

L'architecture des bibliothèques doit désormais compter avec la démarche HQE, seule voie reconnue en France à ce jour pour une construction durable et responsable. Depuis les années 2000, les projets de bibliothèques HQE ne cessent de se multiplier et permettent d'intégrer bien mieux que par le passé la réflexion sur les frais de fonctionnement, sur les problématiques de confort et sur l'impact environnemental du bâtiment.

La démarche HQE n'est cependant qu'une étape dans la progression rapide des réglementations thermiques et des labels qui y sont associés. En 2020 entrera en vigueur la norme « bâtiments à énergie positive », désignant des constructions qui ne sont plus seulement économes en énergie mais qui en produisent. Cette nouvelle norme appliquée à la bibliothèque conduira à des changements architecturaux beaucoup plus flagrants que ceux induits actuellement par la démarche HQE. ■

PISTES BIBLIOGRAPHIQUES

ADEME, *Bâtiment et démarche HQE*. [En ligne] <<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=30063&p1=5863&p2=&ref=12441>>.

Association HQE, [En ligne] <<http://www.assoqhe.org/>>.

BELMONT (Yves), *Qu'est-ce que le développement durable? Les bâtiments*. Intervention à la journée d'étude Médiat Rhône-Alpes, janvier 2009. [En ligne] <http://mediat.upmf-grenoble.fr/61392489/0/fiche___pagelibre/&RH=MEDIATFR&RF=MEDIATFR_PROF>.

CARACO (Alain), « Les bibliothèques à l'heure

du développement durable », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, t. 53, n° 3, p. 75-83.

DROGNAT-LANDRE (Noëlle), « Bibliothèques et développement durable », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2009, t. 54, n° 4, p. 96-97.

GAUZIN-MÜLLER (Dominique), *L'architecture écologique : 29 exemples européens : enjeux et perspectives, urbanisme et développement durable, architecture et qualité environnementale*, Paris, Le Moniteur Éditions, 2001, 287 p.

International Federation of Library Associations (Ifla), *Déclaration des bibliothèques et du développement durable*, août 2002. [En ligne] <<http://archive.ifla.org/III/eb/sust-dev02-fr.html>>.

Quereux-Sbaï (Delphine), « De la difficulté de prévoir... », *BIBLIothèque(s) : revue de l'Association des bibliothécaires français*, mai 2009, n° 44, p. 26-28.

VESQUE-JEANCARD (Valérie), « Développement durable : quel impact financier pour les bibliothèques », *BIBLIothèque(s) : revue de l'Association des bibliothécaires français*, mai 2009, n° 44, p. 34-37.



Les bibliothèques dans la cité

Concevoir l'architecture urbaine d'un réseau <u>Souad El Maysour</u> Entretien, novembre 2011	144
Médiathèques, portraits choisis <u>Brigitte David</u>	149
Bibliothèque, ville attractive, ville créative <u>Philippe Duron</u> Entretien, janvier 2012	160
La bibliothèque comme « affirmation de la modernité » <u>Xavier Le Coutour</u> Entretien, octobre 2011	166
Au-delà du choix d'implantation d'une bibliothèque : la bibliothèque et la ville <u>Grégor Blot-Julienne</u>	169
Éléments bibliographiques	180
Penser l'équipement de lecture publique d'une grande ville <u>Jean-Paul Bret</u> Entretien, février 2012	182
Aujourd'hui, la médiathèque de demain dans les murs d'hier ? <u>Dominique Arnoux</u>	187
La nécessité de la médiathèque <u>Jean-Michel Monpays</u> Entretien, novembre 2011	194
Abécédaire de l'extension et de la réhabilitation des bibliothèques <u>Gaëlle Guehgache</u>	197
Éléments bibliographiques	205

Entretien avec
Souad El Maysour,
vice-présidente de la
communauté urbaine
de Strasbourg (Bas-Rhin)
déléguée à la culture et
à la lecture publique,
novembre 2011¹

Concevoir l'architecture urbaine d'un réseau

Construire un nouvel équipement

La communauté urbaine de Strasbourg (CUS) gère directement trois médiathèques implantées sur différents territoires de la communauté urbaine. C'est un héritage partagé. La première a été construite à Illkirch. Celle de Lingolsheim a été rénovée et restructurée. La construction de la médiathèque André-Malraux sur le môle Seegmuller paraissait une évidence pour tout le monde, pour la simple et bonne raison qu'autant du côté de l'opposition de l'époque que de l'équipe Grossmann-Keller, il y avait tout un travail de réflexion autour de la restructuration de cet espace urbain. C'était un choix judicieux et adapté aux demandes des citoyens. Et il continue puisque nous sommes toujours dans cette logique de développement de ce territoire. Les terrains appartenaient au port autonome de Strasbourg. D'ailleurs, la transaction n'avait pas été encore faite à la livraison du bâtiment.

La médiathèque André-Malraux était juste une évidence pour tous, permettant de combler un retard qu'il fallait notamment réduire en matière de métirage. Et nous étions bien en dessous de ce que préconisait simplement l'Unesco, puisque à moins de 10% d'inscrits sur le territoire de Strasbourg: une catastrophe au regard de la moyenne nationale. [...]

Un équipement de réseau

Il fallait ensuite travailler au-delà de la phase de construction pour faire vivre cet équipement au cœur d'un réseau. [...]

La médiathèque André-Malraux est proche du centre comme du quartier des étudiants et des facultés. Il faut prendre en compte aussi le travail autour de la

1. Ce texte écrit par Grégor Blot-Julienne est issu d'un entretien avec Souad El Maysour, le 14 novembre 2011, dans le cadre de son mémoire pour le diplôme de

conservateur des bibliothèques, dirigé par Thierry Ermakoff: *Du choix de l'implantation aux stratégies de localisation: bibliothèques dans la ville*, ensib, 2012.

bibliothèque nationale universitaire (BNU) de Strasbourg également en chantier – ce qui permet de localiser les équipements. Les habitants sont aussi des multi-fréquentants grâce à la carte *Pass'relle*. Il a fallu expliquer aux autres communes que quelqu'un peut habiter à un endroit, travailler ou déposer ses enfants à Strasbourg, et donc fréquenter la bibliothèque de Strasbourg à un moment donné et sa bibliothèque de proximité à un autre. La mobilité rend les gens multi-fréquentants et nous cherchons donc à développer de véritables complémentarités. Sur la médiathèque André-Malraux, nous avons fait le choix d'une offre importante de DVD et de CD qui a permis de attirer les plus jeunes (40%). C'est lié à l'architecture mais aussi à l'offre. Ils n'ont pas le permis et ils aiment se retrouver dans des lieux plus modernes. Les personnes âgées ont plus de difficultés à s'y rendre, ne serait-ce que par l'accès via les passerelles ou à cause de l'architecture monumentale qui implique de beaucoup marcher. Les personnes âgées comme les enfants préfèrent fréquenter une bibliothèque de proximité. La médiathèque André-Malraux a un côté plus anonyme et plus jeune mais qui fonctionne, car c'est un public qu'il était nécessaire de capter et d'attirer dans les bibliothèques.

Il était prévu d'installer un lustre monumental qui devait coûter 350 000 €. La commande n'a pas été passée et le budget a servi à l'achat de documents. C'est bien d'avoir un bâtiment, mais il faut travailler sur les fonds surtout en période de crise économique où tout est prétexte à tension. Mieux vaut des livres qu'un lustre monumental, fût-il très beau et très bien intégré.

La médiathèque André-Malraux vient surtout en complémentarité d'un réseau. Elle est certes monumentale : nous avons besoin d'un lieu emblématique, où l'action culturelle permette aux citoyens de se retrouver de manière un peu symbolique, un lieu architecturalement imposant mais qui soit aussi un lieu de travail. Elle n'en fait pas moins partie d'un réseau de vingt-huit bibliothèques et médiathèques. Seule, cette médiathèque n'aurait pas beaucoup d'intérêt. Mais à aucun moment les lecteurs ne doivent nous échapper. La proximité permet aussi l'autonomie (enfants, personnes âgées).

C'est important d'avoir un vrai lieu, un lieu d'échange, un lieu de conservation mais aussi de convivialité. Dans cette médiathèque, dès l'entrée, il y a une cafétéria où vous pouvez parler, vous sentir à l'aise, être dans la convivialité. Nous en avons besoin dans ce monde où se réduisent de plus en plus les espaces de convivialité et de rencontre, dans cette société individualiste. Un lieu de culture où tout est gratuit ; les médiathèques sont le lieu de la gratuité des expositions, de l'accès à la presse, de l'accès aux ordinateurs. C'est l'avenir et cela permet aux gens de se retrouver dans un lieu de culture qui gomme les différences entre classes sociales. Tout le monde est abordé de la même manière. Nous avons besoin de lieux phares pour cela et tout autant besoin de lieux de proximité où l'on noue des liens avec des personnes plus jeunes.

Construire avec une communauté urbaine

Pour défendre un outil communautaire, il faut que l'interlocuteur soit communautaire. Chacun respecte parfaitement son champ. Du coup, une commune nous a rejoints, une

autre envisage de le faire. La mise en place d'une aide de la CUS permet ce processus. Il doit être clair qu'on ne cherche pas à investir tous les moyens dans un équipement phare mais à favoriser une meilleure répartition des moyens (comme par exemple la mise en commun des expositions).

On travaille notamment à une politique des horaires pour faciliter la compréhension du réseau, pour que les usagers sachent où ils peuvent se rendre et à quelle heure. Nous travaillons aussi à un projet de navette à l'échelle communautaire et nous souhaitons que l'outil informatique permette de rationaliser les retours mais aussi les politiques d'acquisition, grâce à un catalogue commun.

En revanche, il est évident que la dimension de l'action culturelle n'a pas été pensée au départ. Par rapport à l'ensemble du bâtiment, la salle d'exposition est petite. La question de l'accès autonome, lorsqu'il faut fermer tout le bâtiment pour n'en ouvrir qu'une partie, pose également souci. Nous insistons pour l'ouverture d'autres accès, mais c'est difficile car cela n'a pas été anticipé, ce qui est dommage.

Nous avons réinvesti un bâtiment industriel et nous sommes encore dans la même logique avec les bâtiments d'à côté, car raser serait symboliquement difficile. C'est l'histoire de Strasbourg et son patrimoine. Continuité républicaine : la médiathèque André-Malraux a été implantée dans le bâtiment restauré ; pour les bâtiments voisins, les murs seront conservés en respectant au mieux l'architecture industrielle du site.

La médiathèque André-Malraux s'intègre dans une architecture urbaine. Nous y travaillons tous. ■■■

(...) nous avons besoin d'un lieu emblématique, où l'action culturelle permette aux citoyens de se retrouver de manière un peu symbolique, un lieu architecturalement imposant mais qui soit aussi un lieu de travail.

[Souad El Maysour](#)



Strasbourg, médiathèque André-Malraux

Brigitte David

■ Médiathèques, portraits choisis

Brigitte David

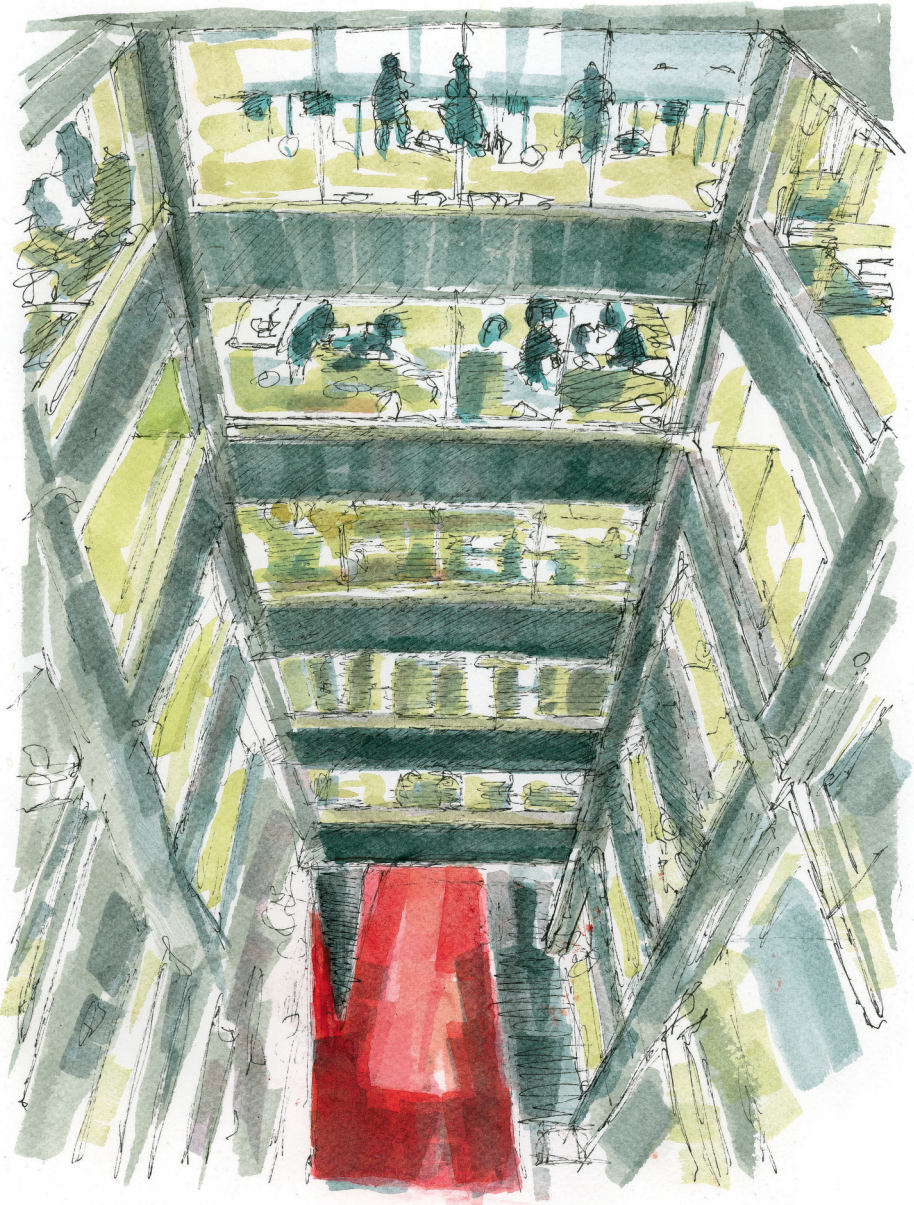
Brigitte David a collaboré à de nombreuses revues d'architecture, d'art, de design et de décoration : *L'Architecture d'aujourd'hui*, *AMC*, *d'A*, *Beaux-Arts*, *Graphis* (USA), *Architektur Aktuell* (Autriche), et à des catalogues également (sur Dominique Perrault, Patrice Giorda, par exemple). À son activité d'écriture s'ajoute celle de la traduction depuis l'anglais, l'espagnol ou le portugais de textes littéraires ou scientifiques. Par ailleurs, elle a assuré les relations presse de France Inter avant de s'installer à Lyon. Enfin elle participe de plus en plus activement à des blogs de photographies, manifestant par là aussi son intérêt jamais démenti pour toute forme d'art.

« *La bibliothèque est dans la société* » disait récemment à Lyon Bruno Racine, président de la Bibliothèque nationale de France (BnF). « *Elle se dévoierait si elle n'y était pas. Rien de ce qui concerne la société ne peut lui être étranger. [...] C'est un lieu de régulation. Elle peut et doit corriger les injustices sociales.* »

Question récurrente dans la conception d'une médiathèque : à qui s'adresse-t-on ? S'agit-il seulement de rendre le bâtiment attractif ? La séduction proposée peut-elle se substituer à la curiosité, au désir de savoir, à la conviction que tout est dans les livres : la possibilité d'évoluer, de comprendre, de trouver des solutions, des voies, des suggestions infinies, porteuses d'avenir, d'élargir son champ d'investigation, d'ouvrir le monde ? Comment transmettre à ce public impatient, pressé, que le rapport au livre est définitivement langoureux¹ – comme l'affirme Laurent Beaudouin – et que le plus grand luxe que l'on puisse lui proposer est cette « *offre de silence* » dont parle Paul Chemetov.

Enfants lovés dans les chauffeuses, perdus dans leurs livres à la médiathèque André-Malraux à Strasbourg, allongés dans la blancheur de la salle « *Heure du conte* »

1. « *Le temps du livre est langoureux et la lenteur de la lecture un tourment délicieux* » écrit Laurent Beaudouin dans son livre *Pour une architecture lente* et Geneviève Patte, éminente bibliothécaire, disait récemment dans l'émission *Hors-Champs* de Laure Adler sur France Culture qu'il fallait « *érotiser la bibliothèque* ». Paul Chemetov quant à lui parle de « *l'offre de silence* ».



Strasbourg, médiathèque André-Malraux

à Colomiers, alignés devant leurs ordinateurs à la médiathèque de Vénissieux, gisant dans leurs poufs devant la baie vitrée qui se perd dans les gaves d'Oloron-Sainte-Marie... Tous ces enfants ne connaissent sans doute pas chez eux de telles conditions de confort, de luxe de lecture.

Un sentiment de fierté républicaine – pour emphatiques que ces mots puissent paraître – s'est emparé de moi lors de mon voyage en médiathèques. Aucune statistique, aucun programme, ne rendra jamais compte de la certitude alors éprouvée en ces lieux de « haute sociabilité », que c'est ici que ça se passe et qu'il n'y a pas d'autre pari sur l'avenir que de donner à tous à la fois le silence, la douceur, le livre.

Les bibliothèques du passé protégeaient de leurs murs de pierres couverts de livres. Elles vous enfermaient dans un temps différent de celui de la rue. Ce qui n'était alors pas ressenti comme une frustration indépassable mais comme un privilège. Ne cherchons-nous pas dans les médiathèques ouvertes et transparentes d'aujourd'hui quelque chose appartenant à des temps très anciens, et qui, dans notre inconscient collectif, s'apparente à la mythique bibliothèque monacale ?

Lieu d'étude, d'information, d'échange, dernier asile de jour de populations en errance, les médiathèques ont un rôle pacifiant, raccommodeur de tissu urbain mité, premier acte d'une reconquête urbaine, réveil de villages endormis, glaçon en banlieues chaudes, ou rafraîchisseur mémoriel d'un passé industriel oublié. Elles représentent un enjeu important pour les municipalités et, pour les architectes, des occasions privilégiées d'architecture.

La révolution informatique n'est plus une hypothèse. Elle a eu lieu et précède dans nos vies quotidiennes la plupart de nos

actions. Il y a vingt ans, on débattait de la pertinence de l'écriture sur ordinateur comparée à l'écriture manuscrite, et l'on s'extasiait sur l'ordinateur qui avait à lui seul le potentiel d'une imprimerie. Aujourd'hui, le développement des blogs ouvre des tribunes et des possibilités d'échange infinies. Elfriede Jelinek, prix Nobel de littérature, se passerait, dit-on, d'éditeur, se satisfaisant de la parution de ses écrits dans son propre blog. Au chapitre des nouveaux comportements, érudits et chercheurs, que l'on imagine volontiers installés dans une approche « classique » du savoir, sont aux avant-postes de cette révolution informatique.

Membre de l'Institut de France, directeur de recherche en sciences mécaniques et informatiques à l'École normale supérieure de Lyon, Patrick Flandrin fréquente la bibliothèque de son quartier, pour son usage privé : *« J'y vais de plus en plus. Et je ne vais à la bibliothèque de l'Institut que pour chercher un environnement de travail. Les bouquins sur les rayonnages seraient des faux, ça serait pareil ! Aujourd'hui, l'article est au cœur de l'activité scientifique. Je travaille avec les revues, les pre-print qui circulent sur internet, où existent des bases de pré-tirages des manuscrits, qui donnent aux chercheurs accès aux travaux de leurs collègues, en temps direct. »*

Une rapidité d'intervention dont Patrick Flandrin considère qu'elle est, par son exposition, sa visibilité immédiate aux yeux de tous, la meilleure protection de la propriété intellectuelle. Un argument qui répond aux peurs nées avec internet des dérives et du difficile contrôle de ses pratiques.

« LE TEMPS DU LIVRE EST LANGOUREUX »

Séduire, attirer, faire venir un nouveau public nourri à la dispersion, au *zapping* et à la frénésie informatique, et garder un

public acquis à la lecture, à la concentration, autant d'enjeux contradictoires auxquels il s'agit de donner une réponse nuancée dans la construction d'une médiathèque. À quoi s'ajoute la nécessaire visibilité d'un bâtiment public, auquel on enjoint par ailleurs de révéler ou de requalifier un site. Le bâtiment devra alors répondre à la nécessité d'assurer une osmose entre le dedans et le dehors, de se rendre accessible, de ne pas rompre le lien avec la ville, ou, au contraire, de s'y soustraire, pour se retrouver soi-même...

Tranchante comme une lame, cabossée, secrète, à Vénissieux (Dominique Perrault); épousant sur ses pilotis la courbe de la colline, transparente, ouverte sur le paysage, fièrement offerte au regard de ses habitants, à Villars dans la Loire (Jean-Pierre Genevois); nichée au ras de l'eau, séduisant le chaland, toute bruisante du chant des torrents à Oloron-Sainte-Marie (Pascale Guédot); occupant modestement l'espace qu'on lui laisse, entre la rue et le terrain de boules, au Point-du-Jour à Lyon 5^e (Éric Babin, Jean-François Renaud); s'appelant Voyelles à Charleville-Mézières et jouxtant le lycée où Rimbaud... où on ne pense, de toute façon, qu'à Rimbaud (Patrick Rubin); dialoguant avantagement avec la Maison de la danse qui lui fait face, à Lyon 8^e (Bruno Dumetier); fermée, blanche, lumineuse, temple d'un luxe républicain à Colomiers (Rudy Ricciotti); flamboyante, matricielle, chaleureuse à Strasbourg (Jean-Marc Ibos et Myrto Vitard)... Elles sont toutes différentes, témoignent toutes d'une intelligence du lieu et d'une attention respectueuse et tendre au public auquel elles sont destinées.

LES BIBLIOTHÈQUES ARCHÉTYPALES DU XXI^E SIÈCLE

Quelques bibliothèques se distinguent par leur statut emblématique ou institutionnel. Pour Bruno Racine, son président: « Une bibliothèque incarne toujours l'autorité, une communauté, un territoire. La BnF incarne la nation. » Elle a été la plus critiquée. La plus raillée. Pourtant la BnF de Dominique Perrault est une forteresse. On aime sa solennité, son refus de la familiarité, son jardin inaccessible qui vient rappeler que la quête du savoir commence dans cette intériorité, cette soustraction au monde, cette abstraction... Architecture pudique qui cache plus qu'elle ne dévoile le goût du vide, de l'enfouissement, sorte d'approche silencieuse, mystique inavouée, non déposée, ascèse...

Une approche qui n'est pas étrangère à celle de Pierre Riboulet qui s'expliquant sur la bibliothèque universitaire de Saint-Denis s'exprimait ainsi: « Faire réapparaître le sujet pensant, voilà le premier rôle de la bibliothèque, et par là même reconstituer le sujet, alors que tout, dans la quotidienneté, le met en pièces, le sépare de lui-même pour mieux l'asservir. Pour cela, il s'agit de fabriquer des lieux propices à la méditation, à la réflexion, des lieux simples et sereins dépourvus de toute agression, de toute publicité, sortis de l'univers marchand qui nous submerge même dans les activités culturelles. Des lieux de silence où cependant l'on n'est pas seul. »

Deuxième bibliothèque de France après la BnF par son importance, la bibliothèque universitaire de Saint-Denis en impose par son gigantisme, la clarté de son plan, la simplicité rigoureuse de son aménagement. Riboulet a travaillé sur des bibliothèques les moins chargées de signes possibles: murs blancs, signalétique réduite. Le besoin de l'étudiant et du chercheur de



Strasbourg, médiathèque André-Malraux

trouver le calme, le silence, l'isolement, propices à la concentration, est ici parfaitement respecté.

LA REVITALISATION D'UN QUARTIER

La médiathèque Marguerite-Duras, Lyon Bachut

En plein carrefour, dialoguant avec la Maison de la danse à Lyon, sa transparence est une invite. La médiathèque Marguerite-Duras faisait partie d'un plan de restructuration incluant dans le même îlot la construction d'un centre commercial, de logements sociaux en accession à la propriété, la réhabilitation d'un immeuble. « Cette imbrication de plusieurs fonctions donnait au projet une dimension urbaine évidente, une transformation de la ville sur elle-même. La bibliothèque passait en outre de 800 m² initiaux à 2500 m² », remarque l'architecte chargé du projet, Bruno Dumétier. Entièrement vitrée, en perméabilité totale avec l'extérieur, sa façade double peau assure un confort acoustique et thermique certain et protège le bâtiment des rumeurs de la ville. À l'intérieur, un vaste espace ouvert, éclairé naturellement, s'organise en niveaux et demi-niveaux, offrant une vision globale de l'ensemble de la médiathèque.

Les enfants dérangent. On leur réserve souvent le rez-de-chaussée. Idée du grenier, du refuge... Bruno Dumetier les a installés sur le plateau du haut, les obligeant à une traversée didactique du bâtiment, permettant de voir l'usage qu'ont les adultes d'une bibliothèque !

L'ÉMERGENCE DES BANLIEUES

Vénissieux

Boîte en verre horizontale surmontée d'une boîte en verre verticale, une froideur et une beauté d'iceberg, muette et intrigante, telle apparaît la médiathèque de Vénissieux à travers les arbres.

Opaque de l'extérieur, entièrement transparente à l'intérieur – une qualité qui s'inverse à la nuit tombée – les parois vitrées de la façade sont doublées de panneaux en tôle perforée, dessinant sur cette façade ordinaire des creux et des ombres. D'une simplicité radicale dans sa conception, réalisée en matériaux de base résistants, – béton, sols en ciment, structure en acier galvanisé, verre translucide renforcé –, la médiathèque est un vaste espace vide, ceint d'un péristyle, « un peu un marché couvert » auquel Perrault assigne la fonction importante de « lieu pour ne rien foutre, endroit de sociabilité, où l'on n'est pas obligé de se comporter comme quand on consulte ».

Au centre du bâtiment, un corridor vitré traverse le plateau et donne accès aux étages de l'administration et à la salle des machines en sous-sol. Il abrite également l'espace du conte qui descend en gradins, avec son envolée de lourds rideaux de velours, couleur de cette terre d'Afrique qui vire à l'orange et donne au cœur du bâtiment une valeur ajoutée de chaleur et de mystère. « C'est un bâtiment très brillant, très profond, très transparent, très cabossé, très blanc et noir... Il n'y a pas de travail stylistique au sens narratif, figuratif. C'est un bâtiment géométrique, pur. » Autour de cette médiathèque, la ville se recompose.

« Chaque nouveau projet, dit Dominique Perrault, est un travail de questionnement sur les lieux communs. Une architecture à la limite, un travail d'expérimentation, de recherche. Qu'est-ce qu'un élément premier en architecture ? La réponse à cette question permet de réarticuler une pensée, sur ce qui n'est pas réductible, ce qui est invariant. La maîtrise de cette dimension donne un vrai pouvoir à l'architecte. »

La médiathèque de Vénissieux est un pari généreux sur l'avenir. Un glaçon en banlieue chaude...

Colomiers

De la gare de Colomiers (Haute-Garonne) à la médiathèque – une distance d'environ un kilomètre –, il n'y a rien de repérable. Tout juste un pont sous lequel on passe, un rond-point touffu, qui interdit toute perspective, une station-service. Pas un kiosque, pas un bar, pas une épicerie arabe. Rien. « *L'électro-Ceaucescu-house* » raille Rudy Ricciotti.

Tout à coup, on est devant elle, en cœur d'îlot – au milieu de la cité dortoir, orpheline, solitaire, omniprésente. « *Tout le monde croit que je construis dans des lieux extraordinaires* », s'amusera l'architecte plus tard « *mais je construis toujours dans des endroits de merde!* »

Elle a le gabarit d'une église. Elle en a la prégnance sur le territoire et l'élévation. Et la belle ouverture sur le parvis. Et quand on y entre, elle vous éblouit d'une catégorie du bonheur mystique: la fierté républicaine. « *L'idée était de créer, dans ce site désespéré, un événement plastique porteur d'un récit architectural. Reconstituer une centralité dans un espace urbain qui en était dépourvu.* » Mission accomplie.

Sa façade ondule comme un rideau de théâtre, percé de fentes verticales. Il n'est pas nécessaire de communiquer davantage avec l'extérieur. Le parvis suffit et il invite à la rencontre. « *Le drame de l'architecture, énonce Rudy Ricciotti, c'est le renoncement à l'image. Cela nous vient de la culture protestante d'Europe du Nord, qui produit cette architecture de rétention, de fadeur, d'ennui, d'absence de désir, de plaisir, de vie. Nous sommes nourris de l'éloge de l'ordinaire, du banal, du minimalisme, ultime éloge pornographique de la globalisation. Je n'ai quant à moi aucune culpabilité, rien de cette névrose occidentale par rapport à la forme...* »

Affirmation vérifiée. Question de latitude. L'architecture de Ricciotti vient du sud,

exprime le sud, avec ses colonnades grises et blanches dont on ne sait si le modèle est emprunté aux sucres d'orge de la foire du Trône ou à quelque réminiscence arabo-andalouse. Et l'architecte d'évoquer ce moi constitué d'une mémoire archaïque, « *marxienne* » et moderniste. « *Toute l'histoire de la modernité est une histoire de rupture* », dit-il. « *Le rêve moderne est achevé, alors que les rêves marxistes sont inachevés...* Si l'architecte veut reprendre la main sur les discours politiques, il nous faut un projet économique et social. Je reproche aux modernes d'avoir fait une architecture de la répétition, ce qui avait pour objet de réduire le coût de la main-d'œuvre. J'aime faire des bâtiments qui impliquent un fort coefficient de main-d'œuvre. Il ne faut pas construire pauvrement pour les pauvres, mais utiliser l'argent public. Pas de consommé, prêt à l'emploi. Mes projets sont souvent en béton, un composant de proximité, du sable, des graviers, du ciment... Une chaîne courte de production, et je fais travailler tous les corps de métier: coffreurs, boiseurs, ferrailleurs, peintres. Non seulement j'ai le sentiment de faire œuvre utile, mais aussi de créer cette mémoire du travail, facteur de développement économique et social – renouvelée et non délocalisable. »

« *Il m'importait de donner une centralité à la médiathèque, avec une double hauteur, prototype de la bibliothèque du XIX^e siècle. Je ne suis pas dans la déconstruction, j'en suis même un ennemi fondamental, je suis favorable à une idée de l'architecture propre au XIX^e siècle.* »

Au rideau de béton répondent à l'intérieur de lourdes tentures noires, qui délimitent certains espaces et absorbent le son. Une verrière coiffe la médiathèque tandis que les fentes latérales modulent les effets lumineux.

Cette médiathèque singulière a tout de suite rencontré l'adhésion du public, toutes classes sociales confondues. Et madame Blanchet, directrice de la médiathèque,

rappelle l'implication totale des ouvriers lors de la coulure de ce voile de béton blanc – autoclassant, autonettoyant, nouvelle génération, de cent cinquante mètres de long sur quinze mètres de haut – sous un soleil de plomb ! « *Le chantier était fermé par une grande palissade donnant une impression de bâtiment refermé, sombre. Ce qui a surpris les gens à l'ouverture, dit-elle, c'est cette lumière !* »

LA RENAISSANCE D'UN VILLAGE

Oloron-Sainte-Marie

Avoir reçu pour cette médiathèque l'Équerre d'argent – la plus haute distinction en matière d'architecture en France – n'interdit pas le doute : « *Vous trouvez que c'est une bibliothèque ?* », s'inquiète l'architecte Pascale Guédot.

La médiathèque est implantée au creux d'Oloron, sur le socle d'une ancienne usine de bérets, un de ces lieux en déshérence, que laisse derrière elle la désindustrialisation. Dans la politique de reconquête de cette friche industrielle, il importait pour la municipalité de faire de cet endroit symbolique – où tant d'Oloronais ont travaillé – un bâtiment culturel dont l'architecture revisite et révèle le site. À fleur d'eau, au confluent de deux gaves, l'un vert jade, l'autre argileux et rouge, bruissante du chant des torrents, cette médiathèque est-elle vraiment un espace dédié au livre ? « *Ne serait-elle déjà pas en train de devenir autre chose ? Déjà, les gens viennent s'y promener, voir les gaves, assister à un spectacle, participer à des animations. Des enfants hurlent. Un lieu de fête* », s'interroge l'architecte. Une quasi-annexe de l'office du tourisme en quelque sorte « *où l'on expose des tissus basques et les produits du terroir !* »

Le lieu ne manque pas d'attraits. Et on ne peut que partager l'enthousiasme des Oloronais pour leur médiathèque. « *Les*

gaves avaient tracé la route. Tout était imposé, donné. À part chercher la lumière, il n'y avait pas grand-chose à faire. »

Entièrement vitré, le soubassement de la médiathèque abrite l'espace jeunesse. Il épouse les contours de la confluence et donne sur la promenade périphérique qui le ceint. Il est surmonté de la bibliothèque réservée aux adultes. Un vaste atrium assure une grande fluidité visuelle entre les deux espaces et facilite la surveillance. Les façades est et ouest sont entièrement vitrées. Une résille de poteaux en lamellé-collé de pin douglas tamise la lumière et évite la surchauffe. Des *sheds* dans la toiture offrent un éclairage zénithal complémentaire. Au nord, en pointe du confluent, le bâtiment s'offre en belvédère, sans filtre, sur les gaves. La médiathèque s'ouvre au sud sur un vaste parvis, où deux passerelles désenclavent ce bâtiment isolé de la ville, aménagement réalisé par le paysagiste Michel Corajoud.

« *La réponse de l'architecte s'est faite dans la compréhension du bâtiment et du site, y compris pour un service de lecture. On trouve ici paix et calme. Cette immersion dans le paysage, les jeux de lumière diffusés par les claustras, qui occultent partiellement les façades est et ouest, sont clairement appréciés* », s'enthousiasme madame Vanderesse, directrice de la médiathèque.

LA CÉLÉBRATION D'UNE RÉGION

La médiathèque André-Malraux de Strasbourg

Posée sur un môle, sur un bras d'eau du port fluvial de Strasbourg, à deux pas de la Petite France et de sa sursaturation touristique, la médiathèque André-Malraux s'affirme comme le premier acte de réhabilitation d'une friche industrielle qui comprend trois lots de trois silos à grains

et leurs halles attenantes. Mettant en réseau vingt-huit bibliothèques, elle est la médiathèque la plus importante de l'Est de la France.

Dans cette ville où le passé exsude de chaque pierre, il était important de trouver une autre logique que celle de la mémoire *versus* kitsch, qui statufie, ankylose, calcifie...

Les premiers à intervenir sur le site, et soucieux de donner la règle du jeu pour de futures réhabilitations, les architectes Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart ont donc procédé à l'analyse du territoire et fait de l'alignement impeccable du bâtiment le long du fleuve, de l'épure industrielle et de la logique constructive du bâtiment initial, le fer de lance de leur architecture: *« Une approche aidant à mettre en évidence les qualités du site avant de s'en servir pour le révéler. Le programme impliquait la nécessité de doubler la surface du bâti existant. Notre projet vient se poser entre le silo vertical et la halle horizontale. »*

Recouvert d'une peinture gris métallisé, le silo est devenu l'accueil de la médiathèque, et la halle de stockage, qui a perdu son revêtement de briques et sa toiture, s'est vue prolongée et rehaussée de trois niveaux. Pour laver le bâtiment de son pittoresque, ils l'ont dépouillé de ses briques et recouvert les façades latérales d'une paroi de verre de mille mètres carrés, d'un seul tenant. Se gardant de destructions trop radicales et pour lui conserver sa qualité de friche, ils ont repris la trame constructive du bâtiment d'origine en en dupliquant les éléments, un parti pris qui n'est pas sans évoquer le photographe Andreas Gursky répétant, jusqu'à saturation, la monotonie des éléments architecturaux des grands ensembles.

Sur chaque plateau, les gaines de climatisation et de ventilation, laissées apparentes, sont suspendues en hauteur et le tracé des fluides s'inscrit dans la linéarité des lieux.

Du bassin qui sépare le conservatoire de la médiathèque, sur le parvis en pente, une flèche rouge à peine esquissée à même le sol indique l'entrée de cet ancien silo, qui en impose par sa verticalité. Elle n'est que la première manifestation d'une signalétique qui déborde, du sol au mur, à la manière des tags qui l'ont précédée en ces lieux, et qui étend sa mission au-delà de la stricte information, jusqu'à faire de la médiathèque un objet de lecture. La mémoire du lieu est ici l'occasion d'une expérience graphique réussie du designer Ruedi Baur.

On a souvent associé les couleurs léni-fiantes vert d'eau, bleu pastel, beige éteint, aux lieux nécessitant repos ou concentration. Dès l'entrée, un long ruban rouge se déploie du sol au plafond, en passant par le mobilier, vous enveloppe, dynamique, chaleureux, organique presque, matriciel. Ce ruban rouge emmène les lecteurs d'un espace à l'autre, dans un parcours fluide. Après Andreas Gursky, on pense à Georges Rousse ou à Felice Varini, artistes jouant de la couleur comme d'un élément perturbateur d'espace.

« Ici, l'architecte a en quelque sorte sanctuarisé son projet. Le fil rouge qui court à travers la médiathèque touche la peinture du mobilier. Bouger une étagère rompt l'équilibre graphique... », note Arsène Ott, directeur de la médiathèque. Léger bémol pour l'exercice d'admiration auquel il se livre ensuite: *« Les collections sont au centre des plateaux, offrant les espaces latéraux et lumineux à la consultation sur place, au travail, à la détente.*

Les espaces de lecture s'installent le long des baies vitrées, en contact visuel permanent avec l'eau. »

La satisfaction est totale en termes d'espace, de lumière, de lieu de vie, d'accès libre et d'autonomie des usagers. Les prêts/retours sont automatisés. La circulation intérieure est particulièrement réussie. La différenciation des espaces est inscrite dans l'architecture avec cette signalétique qui court indifféremment sur le sol et les murs et diffuse une information immédiate sur la médiathèque elle-même. Chaque plateau dispose également d'un bureau où le personnel peut à tout moment informer les usagers.

« Le séjour moyen dépasse une heure car le public s'y sent bien et s'approprie les espaces, voire les détourne, comme les Stammtische, pensées ici comme lieu de travail en groupe avec des échanges sonores qui, au final, sont autogérés par les étudiants eux-mêmes et silencieux comme des monastères. Si la médiathèque attire prioritairement un public jeune, elle attire aussi un public en situation de précarité, demandeurs d'asile, personnes en errance qui trouvent ici le confort de l'anonymat. Les chauffeuses, espaces intimes, mais aussi les ressources numériques, les postes vidéo avec accès à la version originale, ou plus classiquement les postes audio, sont propices à cet accueil. »

DES JOURNÉES ENTIÈRES... À LIRE!

Emmanuelle et Laurent Beaudouin et Aurélie Husson se sont illustrés dans la construction de médiathèques au Mans, à Poitiers, Brest, Reims, Belfort, Besançon, chacune poussant plus loin la réflexion de la précédente. Conçues non comme des lieux où l'on vient emprunter, mais comme des lieux où l'on peut passer des journées entières, ces médiathèques ont un langage commun : de vastes salles de

lecture, souvent à l'étage et auxquelles on accède au moyen d'une rampe, pour laisser dans la déambulation se dilater le temps, se délester de sa vie quotidienne et entrer dans une autre temporalité.

La salle de lecture occupe un plateau dont le centre se creuse en un vaste atrium couronné de plans de travail. Pour créer les conditions de la lecture, Laurent Beaudouin use de toutes les ressources de la lumière et du mur. La lumière zénithale se diffuse dans les grandes salles de lecture, souvent au moyen d'une travée centrale, percée dans la boiserie du plafond, ou distillée dans des canons de lumière, ou tamisée au travers de briques de verre ou de moucharabiehs teintés... De hauts murs de béton limitent la perspective, balisent l'espace, et contribuent à l'isolement relatif du lecteur.

Des alvéoles, des cabinets de lecture, autant de lieux de retranchement, d'isolement, mais aussi des lutrins pour une consultation rapide, matérialisent les approches différentes que l'on peut avoir des conditions de lecture et de concentration.

DES BÉMOLS

« En temps de crise, les coupes budgétaires mettent rarement la culture au même niveau d'urgence que la santé, l'éducation ou le logement », remarquait récemment l'architecte Alain Vargas. Et des avocats du diable tenant pour acquis le désintérêt croissant des jeunes générations pour le livre, avancent raisonnablement l'hypothèse d'une disparition progressive des médiathèques, bâtiments fort coûteux...

On leur reproche par ailleurs les mêmes défauts : sous prétexte d'éclairage zénithal trop généreux, les médiathèques se transforment souvent en solarium. Leurs plateaux entièrement ouverts se prêtent

peut-être davantage à des activités commerciales qu'à des activités réclamant de la concentration. Les architectes n'ont pas toujours su distinguer les circulations des lieux d'étude. Et il manque souvent des salles permettant le travail de groupe. Un comble dans une bibliothèque universitaire comme Paris 8 dont le vaste atrium central sert d'accueil : « *Bruit et lumière passent ensemble* », commente une bibliothécaire. Et l'adaptation aux variations climatiques est pour le moins incertaine. Chaque année, on y observe un jour de fermeture pour cause de grand froid...

N'ayant pas la maîtrise du mobilier, les architectes voient souvent leur architecture défigurée par des blocs d'un mètre quatre-vingts qui tuent les perspectives. Et ils se plaignent que leur mission s'arrête au bâti. « *Le mot bibliothèque possède un double sens* », écrit Laurent Beaudouin : « *Il désigne aussi bien le meuble que la construction. C'est un mot qui n'a pas d'échelle. Dans cette homonymie, le mobilier et le bâtiment sont équivalents. Ils se répondent comme un écho et s'emboîtent l'un dans l'autre comme des poupées russes. [...] C'est bien le livre qui fait la bibliothèque et en donne la mesure. Comme si chaque étagère était le niveau d'un immeuble plus vaste.* »

À Villars, la médiathèque située sur une colline dominant un vallon est exposée au nord, et donc, bien qu'entièrement vitrée, moins soumise à la nécessité de protections solaires. L'architecte Jean-Pierre Genevois avait pris soin d'installer le stockage en profondeur et de prévoir la consultation en balcon sur le paysage. Mais les rayonnages sont venus occulter la vue, en contresens de l'architecture.

Le pari de confondre les générations sur un même plateau, au départ un pari audacieux, ne donne pas de résultats

probants, mais contribue à une effervescence peu propice au travail intellectuel. « *Prendre soin des publics les plus fragiles* », comme le dit si bien Patrick Rubin, architecte de la médiathèque Voyelles de Charleville-Mézières, est une préoccupation généreuse. Mais pour ne pas désorienter le public néophyte, à force de vouloir l'appriivoiser en dupliquant l'univers qui lui est familier, ne fait-on pas un contresens de plus ? Ce questionnement dépasse les murs des médiathèques et touche à la question de la démocratisation du savoir et à ses limites.

Arsène Ott, de la médiathèque André-Malraux à Strasbourg, constate : « *L'offre de service en ligne et l'offre multimédia ont drainé vers la bibliothèque un public inhabituel peu familier de ces lieux, et par là nous retrouvons nos missions premières : la démocratisation de l'accès à la culture.* » Est-il une autre mission pour ces établissements publics ?

CONCLUSION

Un angle droit en béton, une table qui épouse l'angle, triangulaire, un puits de lumière qui tombe à pic sur la table. La situation du mur ou de la page blanche, proposée sans détour, sans adoucissant, brut de décoffrage. Quand on a usé de tous les détournements, de tous les contournements, de tous les déplacements, de toutes les fuites, pour éviter de s'asseoir devant la page muette – à un moment, « *il faut, parce qu'il faut !* », dit un ami philosophe. Cet angle, où se dénouent tous les blocages de l'écriture et du travail, est l'un des arguments que l'on retient en matière d'architecture de médiathèque. Insolite, résistant aux sirènes de la convivialité la plus frelatée, cet angle est le lieu qui oblige. Il se trouve à la médiathèque de Poitiers. Il est l'œuvre de l'agence Beaudouin. ■

Entretien avec
Philippe Duron,
député, maire de
Caen (Calvados),
président de la
communauté
d'agglomération
Caen-la-Mer,
janvier 2012¹

Bibliothèque, ville attractive, ville créative

Un équipement d'agglomération

Vous avez bien fait de parler de l'agglomération. Il se localisera dans la ville centre pour des raisons évidentes de publics et de centralité. C'est un projet né sous l'ancien mandat que j'ai eu à connaître alors que j'étais président de Région ; l'ancien président de l'agglomération est venu me demander de le cofinancer. Ce projet répondait à deux objectifs. Le premier était de remplacer un bâtiment ancien, dont la taille était insuffisante pour développer, à côté des services d'une bibliothèque, ceux d'une vraie médiathèque et qui, à près de quarante ans, aurait nécessité des travaux extrêmement importants de consolidation, de mise aux normes de sécurité, etc. Travaux qui n'auraient pas eu une grande pertinence compte tenu de la taille réduite du bâtiment existant. Le second objectif était la volonté de l'agglomération de s'inscrire dans le cadre de l'appel à projets BMVR (bibliothèque municipale à vocation régionale) et dans la norme BMVR. Puis le hasard démocratique a remis ce projet sur ma route, non plus en tant que financer mais en tant que maître d'ouvrage lorsque je suis arrivé à la présidence de l'agglomération. Un projet scientifique était déjà en cours d'élaboration et a été conduit jusqu'à son terme, je crois, intelligemment et systématiquement. Ensuite, il a fallu mener un travail pour traduire ce projet scientifique en cahier des charges pour une bibliothèque. L'agglomération a demandé à la ville de lui proposer un certain nombre de sites d'implantation. Les services de l'urbanisme avaient identifié jusqu'à huit sites possibles compte tenu de l'importance du projet et de son emprise foncière. Deux sites ont finalement été retenus pour être présentés à l'agglomération. Le premier sur la place de la République, pour la refermer telle qu'elle existait avant-guerre, à la place de l'ancien hôtel de ville².

1. Ce texte écrit par Grégor Blot-Julienne est issu d'un entretien avec Philippe Duron, le 14 janvier 2012, mené dans le cadre d'un mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, dirigé par Thierry Ermakoff: *Du choix de l'implantation aux stratégies de*

localisation : bibliothèques dans la ville, ensib, 2012.

2. Détruit lors des bombardements de l'été 1944.

3. OMA: Office for Metropolitan Architecture (bureau pour une architecture métropolitaine) est l'agence de Rem Koolhaas.

Ce n'était pas une mauvaise situation : très forte centralité, grande densité de bus, intérêt en termes d'urbanisme et d'architecture, etc. La deuxième hypothèse était de s'installer de l'autre côté du bassin Saint-Pierre, en périphérie de l'hypercentre, sur un territoire bien desservi par la deuxième ligne de tramway et non éloigné de la première, à l'articulation du cœur de ville et de l'extension urbaine prévue dans la Presqu'île, et parce que c'était également situé dans un sous-ensemble urbain où l'on trouverait un nombre important d'édifices à vocation culturelle tels l'Esam (European School of Advanced Management), le Cargö et donc cette bibliothèque.

C'est ce second site qui a été choisi par mes collègues de l'agglomération, après une discussion où ce choix s'est imposé assez vite. Parmi ceux qui ont fait ce choix, certains pensaient que c'était du bon côté de la ville pour leur permettre un bon accès, notamment les Hérouvillais, les Mondevillais, les gens du Plateau. Pour nous, il s'agissait de dire qu'il y avait ici sûrement une pertinence à arrimer ce nouveau quartier de la Presqu'île au cœur de ville mais aussi à favoriser des circulations autour de la culture et des loisirs entre plusieurs établissements.

Une BMVR: du concept au bâtiment

Le problème est ensuite de savoir comment passer du concept de BMVR au bâtiment de BMVR. Nous sommes passés en phase projet à un moment où heureusement le nombre de grands projets de ce type n'était pas si élevé et nous avons donc reçu, je crois, soixante-dix-huit dossiers de candidature au concours. Avec des équipes étonnantes, françaises, internationales, des architectes confirmés, d'autres moins connus, plus jeunes, etc. Nous avons fait le choix avec la Drac d'avoir au moins une équipe étrangère, deux équipes françaises de renommée internationale et deux autres équipes un peu moins confirmées. On a choisi OMA³ pour l'équipe internationale, Perrault et Ricciotti parmi les équipes françaises et puis deux autres équipes. Le concours était complexe parce que le projet scientifique et le cahier des charges demandaient à ce que les choses s'organisent autour de quatre sections bien différenciées mais communiquant entre elles : littérature, sciences humaines, arts, sciences et techniques. Le plan d'occupation des sols (POS) de la ville est assez classique et contraignant et les services disaient que le bâtiment devait occuper la totalité de la parcelle et les quatre côtés frôler les limites de celle-ci. Nous sommes actuellement en train d'établir le plan local d'urbanisme (PLU), or tout ici a été déterminé par le plan de la reconstruction. Les politiques comme les services ont été impressionnés par cette reconstruction au point de ne jamais remettre en cause le travail de l'architecte en chef qui avait conduit ce projet après-guerre.

Les deux projets des équipes non confirmées se sont perdus dans les questions des circulations ; c'était honorable, mais on voyait bien que l'essentiel de leur travail n'avait pas été la lecture publique mais la réponse à la complexité du cahier des charges pour la constitution des quatre pôles et des circulations entre ceux-ci.

Le projet de Dominique Perrault était très minimaliste, comme souvent chez cet architecte qui privilégie l'aspect environnemental. Son bâtiment était très bas, très végétalisé, mais la salle de lecture prévue, un grand quadrilatère évoquant la salle de lecture d'une bibliothèque universitaire des années soixante, l'a un peu disqualifié.

Le projet de Ricciotti était un très bel objet, où les circulations étaient remarquablement pensées, mais desservi à nouveau par les salles de lecture. Il proposait des grilles de béton qui enchâssaient le bâtiment, presque comme un moucharabieh. Bien qu'il soit tourné vers la ville, on y était très enfermé et puis, surtout, les hauteurs des salles de lecture étaient assez écrasantes.

En revanche, la réponse d'OMA a été tout à fait séduisante, tout d'abord parce qu'elle respectait formellement le cahier des charges tout en faisant un grand pied de nez au POS. Leur projet respectait formellement les règles pour mieux les transgresser et les dépasser. Si chacun des côtés du bâtiment tangente bien les côtés de la parcelle, la forme ne s'inscrit pas en superposition avec celle-ci. Ils ont aussi résolu autrement la question des circulations. Au lieu de faire quatre sections reliées par des parcelles assez compliquées, ils ont proposé une croix où les quatre sections se rejoignent en une rotule centrale abritant les escalators et les ascenseurs. Ce bâtiment a été aussi extrêmement séduisant par la conception des salles, sur deux niveaux en mezzanine, qui propose une vraie scénographie sur chacune des salles. Bien au-delà d'un simple bâtiment utilitaire, il permet aussi de mettre en scène la lecture, la réflexion, la rêverie. Chacune des quatre sections a reçu un traitement particulier. La relation entre intérieur et extérieur aussi était séduisante parce que c'est un bâtiment très ouvert, sur la ville, sur le canal, sur l'espace vert qui prendra place derrière. Dernier atout, c'est le bâtiment le plus performant en termes d'énergie. Il n'y a pas eu trois ou deux tours de scrutin mais un seul. OMA a emporté la conviction du jury dès le premier tour.

C'est un projet que je me plais à défendre parce qu'il donne une nouvelle image de la ville qui s'affranchit un peu des codes anciens et qui s'inscrit dans une modernité affirmée. Je crois que ce sera le bâtiment iconique de ce nouveau quartier de la Presqu'île où nous voulons construire un morceau de ville du XXI^e siècle et non pas répéter la ville de la reconstruction ou celle du XX^e siècle.

Nous avons choisi Rem Koolhaas parce qu'il répondait le mieux aux conditions du concours. Ensuite, j'ai été ravi que ce soit Rem Koolhaas et sa façon de poser les problématiques de l'architecture dans des termes différents parce que je pense que nous avons besoin de ça. Il y a aussi une troisième raison que nous ne connaissions pas à l'époque, c'est que c'est un plaisir de travailler avec OMA. On est face à des gens d'un professionnalisme étonnant mais qui sont aussi d'une grande humilité et d'une grande exigence. Je me permets d'aller à chacun des rendez-vous à Rotterdam parce qu'on en revient à chaque fois un peu plus sûrs du choix fait et aussi un peu plus riches dans la façon de regarder l'urbanisme et l'architecture. Ce qui est intéressant, c'est que chaque problème est traité d'une façon systématique ; lorsque nous soulevons une question, on ne nous apporte pas une solution mais on étudie quatre, cinq, six solutions si c'est nécessaire, on fait une analyse de chacune d'entre elles, on regarde tous les aspects économiques. On n'a pas toujours cette chance d'être dans un dialogue aussi valorisé par un travail technique vraiment étonnant.

Monumentalité ou banalisation ?

Le projet caennais est audacieux sans afficher une monumentalité écrasante. On a tous à l'esprit de grandes bibliothèques ou de grands musées qui peuvent être, par leur

charge symbolique, extrêmement intimidants. Ce n'est pas le cas ici, le bâtiment s'ouvre largement sur la ville et sur les gens. Il est d'un fonctionnalisme qui sera une invitation à la fois à l'étude et à la récréation. Ce n'est pas un bâtiment qui a vocation à poser la ville et la lecture en majesté et de façon intimidante. Ce bâtiment porte la volonté d'apporter une réponse à la hauteur de l'enjeu d'une grande bibliothèque-médiathèque mais qui traduise aussi le souci permanent de chercher à la fois la commodité et le plaisir du lecteur.

BMVR tête de réseau

D'autres bibliothèques sont en train de se construire dans l'agglomération : à Hermanville-sur-Mer, à Mathieu, le réseau va se compléter. La BMVR est le vaisseau amiral mais elle doit assumer des fonctions plus larges que le seul cadre de l'agglomération. Comme toutes les BMVR, elle a des fonctions de conservation et de mise à disposition de fonds à vocation nationale (culture scandinave), elle a un rôle de référence au niveau régional et elle est aussi le dépôt légal pour la Basse-Normandie (le deuxième dépôt légal de province après Aix). On s'inscrit dans deux dimensions : la dimension de réseau communautaire et une dimension d'ouverture.

Quels rapports à la métropolisation ?

Je pense que la métropolisation tourne autour de trois piliers : l'enseignement – la transmission du savoir –, la recherche, la culture et l'innovation. Dans le cas d'une bibliothèque, on est à la croisée des chemins : éducation, culture et innovation technologique. La construction de cette bibliothèque par cette équipe Koolhaas est l'un des éléments qui vont créer de la notoriété, participer de la ville attractive et même de la ville créative. Depuis qu'on a arrêté ce projet et ce choix, depuis que des images ont commencé à circuler, beaucoup d'équipes sont venues sur le marché multi-attributaire de la société publique locale d'aménagement (SPLA) de la Presqu'île parce qu'elles savaient que Koolhaas allait travailler dans cet espace. Des équipes internationales ont participé à cette procédure qui avaient repéré Caen dans des revues mentionnant la bibliothèque. Quant à Koolhaas, il avait travaillé sur le projet de la BnF, sur Jussieu, mais ses projets de bibliothèques en France n'avaient pas été retenus, il n'avait jamais construit de bâtiments publics sur le territoire français et il souhaitait le faire. La BMVR de Caen est d'ailleurs une bonne entrée en matière puisqu'il va maintenant construire le centre des expositions de Toulouse.

Caen, ville du livre

Le livre s'inscrit dans la tradition intellectuelle et culturelle de cette ville. C'est une ville et une université qui ont été séduites par la Réforme. Caen a été une ville d'éditeurs et d'imprimeurs et aujourd'hui encore, en Basse-Normandie, il existe entre cinquante et soixante éditeurs. Plus de cinq mille personnes travaillent dans les métiers du livre et la dimension du dépôt légal en est le marqueur. L'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (Imec), qui est maintenant installé à l'abbaye d'Ardenne, est aussi un marqueur d'excellence autour du livre et l'université propose des formations. Le livre et l'édition sont à un moment charnière et sont des sujets stratégiques. C'est pourquoi nous avons

décidé de donner un peu plus d'importance au Salon du livre de Caen, avec une journée professionnelle sur les mutations de l'édition, de l'impression, du livre. Nous voulons conserver un savoir-faire et une compétitivité autour du livre. Créer des collaborations entre institutions ne s'impose pas d'évidence. Ici, la présidente de l'université est aussi maire adjoint. Mais il y a des traditions d'indépendance, une autonomie de chaque institution qu'il faut préserver. Cela dit, nous cherchons la mise en réseau sur certains carrefours, comme le Salon du livre auquel participent l'Imec, l'université, l'Esam, les libraires, etc. Ce n'est pas toujours facile mais on avance. Toutes les problématiques entre la culture et les technologies nouvelles vont nous amener à développer cette coopération. Il me semble que nous aurions intérêt à métisser les savoir-faire technologiques et culturels. Le théâtre s'approprie déjà ces thématiques mais d'autres institutions pourront le faire également.

L'intérêt des élus pour la ville créative

La culture est plus complexe à appréhender aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a vingt-cinq ou trente ans. Les langages de la culture se sont parfois éloignés des langages de chacun des spectateurs ou des élus. Mais quand nous avons organisé une journée d'étude autour de la ville créative et des concepts de Richard Florida, nous avons accueilli environ trois-cents personnes, et tous les acteurs culturels de la ville étaient présents. Est-ce à dire que c'était une marque d'évolution ou une marque de curiosité? Les concepts de ville créative commencent à susciter l'intérêt au-delà des milieux culturels. Sciences-Po Rennes voudrait créer par exemple une section à Nantes autour de cette question de la ville créative. Je serais preneur de ça! Beaucoup d'élus commencent à réfléchir à ces métissages et à ces croisements.

Le rôle d'expertise de l'État

L'État finance moins mais il reste quand même la source la plus importante d'expertise et d'orientation. Les services culturels communaux n'ont pas les mêmes niveaux de compétences que ceux des directions régionales des affaires culturelles (Drac). Celles-ci ont encore des conseillers arts plastiques, danse, musique, de haut niveau. Nous avons mutualisé les services culturels de la ville et de l'agglomération pour avoir plus de moyens, et nous avons recruté deux chargés de mission : arts plastiques et livre. Mais, jusqu'à présent, l'État conserve une bonne capacité d'expertise et nous avons un dialogue de qualité avec la Drac. Les services de l'État, en matière de patrimoine autant que de création, peuvent et doivent conserver leur rôle d'expertise. C'est ainsi que l'on pourra faire évoluer l'approche et l'appropriation culturelles des élus de terrain. Ce qui est vrai en revanche, c'est que les thématiques qui intéressent les élus locaux ont changé en trente ans. Dans les partis politiques, il y a une trentaine d'années, les commissions thématiques attiraient beaucoup plus de monde et celles qui attiraient le plus étaient la culture et l'éducation. Quand j'ai été premier secrétaire de la fédération socialiste du Calvados, on a voulu relancer une commission éducation. Nous n'avons pas réussi à tenir, faute de participants. Ce sont des évolutions sociologiques. ■

Entretien avec
Xavier Le Coutour,
adjoint au maire
chargé de l'urbanisme,
du logement et du
renouvellement
urbain de la ville
de Caen (Calvados),
octobre 2011¹

La bibliothèque comme « affirmation de la modernité »

La place de la bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) dans la ville
[...] L'enjeu est de faire en sorte que la BMVR participe à l'animation de la ville. J'ai demandé que le rez-de-chaussée de la BMVR ne ferme pas avant 22 heures, que cela soit ouvert et qu'il y ait de la lumière. Le restaurant prévu au cinquième étage est donc redescendu en rez-de-chaussée. L'organisation interne de la bibliothèque autorise une fermeture des prêts à 19 heures tandis que le rez-de-chaussée, avec les consultations de périodiques, les lieux d'exposition et le restaurant, pourra rester ouvert jusqu'à 21 ou 22 heures. Les portes resteront ouvertes beaucoup plus longtemps. Éviter que cela soit fermé trop tôt, et froid, tel le théâtre maintenant. Autre point important, la BMVR sera traversante, parce que du bassin à la grande pelouse vous pourrez traverser via le hall de la BMVR. C'était l'idée de la bibliothécaire, Noëlla Du Plessis, qui veut que les gens entrent, pénètrent dans la bibliothèque. Des dizaines d'heures de discussion ont été nécessaires pour décider de l'emplacement de l'escalator. L'auditorium étant au rez-de-chaussée, il est possible de proposer des animations. Il est également à moitié enterré, ce qui fait qu'on voit à l'extérieur mais aussi de l'extérieur. Tout ça est fait pour animer l'espace public indirectement.

Cargö, Esam : vers une planification volontariste d'un cluster culturel ?

Non, justement pas, c'est notre volonté de ne pas en faire l'île des musées comme à Berlin. Il faut faire en sorte qu'il y ait du logement, pourquoi pas une implantation universitaire ? Je verrais bien un pôle universitaire dans la minoterie, quelque chose d'intéressant et de fort, pourquoi pas ? La volonté est d'éviter le côté monothématique, en proposant du logement, éventuellement une école, etc. [...] Néanmoins, le projet caennais se rattache à une volonté de sacraliser et d'accompagner la bibliothèque par un geste de prestige architectural. Ce n'est pas un

1. Ce texte écrit par Grégor Blot-Julienne est issu d'un entretien avec Xavier Le Coutour, le 28 octobre 2011, dans le cadre d'un mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, dirigé par Thierry Ermakoff : *Du choix de l'implantation*

aux stratégies de localisation : bibliothèques dans la ville, enssib, 2012.

2. OMA : agence de Rem Koolhaas. Voir l'entretien avec Philippe Duron p. 160-164.

3. Maire de Caen de 1970 à 2001.

choix que la ville de Caen a toujours fait parce que certaines bibliothèques de quartier sont dans de mauvaises conditions. Celle du Chemin Vert est complètement cachée, d'une accessibilité inexistante à mon sens.

Ce choix veut aussi signifier la fin d'une forme de classicisme architectural. Mais la bibliothèque n'a pas à donner « le ton », ce projet est une affirmation de la modernité. OMA² dit qu'il faudrait peut-être réfléchir à l'orientation des bâtiments à côté mais ne pas s'occuper de la forme. Nous ne ferons pas de décalcomanie.

La bibliothèque comme refuge

La bibliothèque est un refuge pour beaucoup de gens un peu paumés, et pas forcément perdus économiquement; je pense qu'il y a en ces lieux une ambiance, une ouverture au monde, dans un contexte protégé, et que cela peut aider beaucoup de gens. C'est précisément pour cela que la bibliothèque doit être ouverte le dimanche et tard le soir. Il est difficile de mettre les gens dehors à 18 heures alors qu'ils se sentent bien, qu'ils ont des ouvertures, et Noëlla Du Plessis l'a dit aussi, la bibliothèque n'est pas seulement un lieu où l'on vient emprunter un livre. Par exemple, la bibliothèque d'Amsterdam a une radio, dispose de plein de micros, de niches où s'isoler, ce qui veut dire beaucoup. Je pense que la fonction change et que donc la bibliothèque en tant que bâtiment doit être complètement souple. Tout cela a été intégré. Quelle sera la bibliothèque de 2050? Ça doit être difficile d'être bibliothécaire aujourd'hui! Engager un bâtiment sur une mission aussi imprécise est donc délicat. Heureusement, nous avons un excellent programmiste. Tous les candidats ont loué les qualités du programmiste.

Dimension sociale et culturelle de l'urbanisme

Je pense que derrière l'environnement physique il y a énormément d'actions culturelles à engager. Car l'urbanisme permet de faire se rencontrer les gens. Si l'urbaniste oublie ça, il fait se perdre des occasions de sociabilité. La culture, c'est aussi en partie cela; rencontres, mélanges des populations, échanges avec des gens différents. L'urbanisme a un rôle crucial pour sensibiliser les gens à la dimension culturelle. Évidemment, il y a l'art plastique, qui est très lié à la question de l'urbanisme. Nous allons par exemple essayer de lancer une opération consistant à offrir des supports architecturaux à des artistes contemporains. On a isolé deux pignons pour qu'ils soient le support d'œuvres contemporaines. Il faut donner à voir. L'urbanisme et la culture sont beaucoup plus liés qu'il n'y paraît car on a trop souvent une vue de l'urbanisme liée au béton. Pourtant, l'urbanisme c'est aussi le vide, la rue, l'organisation des fluidités et des rencontres. La vraie modernité urbanistique concerne le vide et la manière de l'organiser, il me semble. Proposition est faite que l'île soit la grande pelouse et que ce parc soit habité de la BMVR, du tribunal de grande instance, de logements, et cela change radicalement l'approche des trames viaires, etc. Et toutes les bordures sont traitées différemment. Il faut introduire de la sociabilité dans ce système. [...]

La politique se fait sur des projets. Nous allons réhabiliter l'îlot Bellivet, l'hypercentre pour la vitalité commerciale, etc. Le bilan n'est malheureusement pas l'essentiel. Malheureusement, parce qu'on a doublé la production de logement, mais cela, personne ne nous en saura gré. Nous allons proposer un nouveau centre des congrès, la Presqu'île, un projet dynamique. « *Caen cultive son calme* » était le slogan de Girault³. Nous voulons prendre le contre-pied. On est dans la projection d'un territoire dynamique... ■■■



Reims, médiathèque Croix-Rouge

Au-delà du choix d'implantation d'une bibliothèque : la bibliothèque et la ville¹

Grégor Blot-Julienne

Géographe de formation, Grégor Blot-Julienne est conservateur des bibliothèques (DCB20) et exerce à l'université de Caen Basse-Normandie comme directeur adjoint de la bibliothèque universitaire Sciences-STAPS.

Les deux dernières décennies ont été marquées par un mouvement de constructions de bibliothèques sans précédent en France. Par leurs écrits, les bibliothécaires ont manifesté un grand intérêt pour l'architecture, mais aussi pour les questions de gouvernance des territoires et pour les politiques urbaines. Cette littérature établit que le choix d'un lieu est crucial dans l'implantation d'une bibliothèque², alors que les écrits des architectes et des urbanistes français semblent se focaliser sur l'analyse technique du bâtiment plutôt que sur celle de son environnement immédiat et élargi.

Pourtant, si les réformes successives, territoriales et universitaires, ont généré un regain des constructions de bibliothèques, elles ont aussi souligné les incertitudes sur l'évolution des missions et des fonctions des bibliothèques

1. Cet article est le résumé d'un mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques dirigé par Thierry Ermakoff. La méthode retenue a été celle d'un dépouillement systématique depuis 1992 de certaines revues d'architecture et d'urbanisme : *AA'* ; *L'architecture aujourd'hui* ; *AMC*, *Le Moniteur Architecture* ; *Annales de la recherche urbaine* ; *Urbanisme* ; *Traits Urbains* ; *D'A (D'Architecture)*. Par ailleurs, certains élus ont bien voulu répondre à nos questions. Que soient donc remerciés, par ordre alphabétique : Loïc Chabrier, adjoint au maire délégué à la culture de la ville de Villeurbanne ; Philippe Duron, député, maire de Caen, président de la communauté d'agglomération Caen-la-Mer ; Souad El Maysour, vice-présidente de la communauté urbaine de Strasbourg déléguée à la culture et à la lecture publique ; Xavier Le Coutour, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, du logement et du renouvellement urbain de la ville de Caen ; Jean-Michel Monpays, adjoint au maire délégué au développement culturel, au patrimoine, à l'animation, à la vie associative et aux jumelages de la ville d'Armentières.
2. Voir en particulier COLLIGNON (Laure), GRAVIER (Colette), *Concevoir et construire une bibliothèque, du projet à la réalisation*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, Le Moniteur Éditions, 2011.

dans un contexte de changements institutionnels, économiques, sociaux, culturels et technologiques. Par ailleurs, symbole de l'accès à la culture pour tous, la bibliothèque semble être devenue, depuis la décentralisation, un objet des politiques d'aménagement urbain. Cependant la politique de la ville³ ignore la question culturelle. Alors que les bibliothèques connaissent une mue, nos villes aussi ont dû faire face à la réorientation progressive des économies. Ces bouleversements – désindustrialisation, tertiarisation, prise de conscience des enjeux écologiques, de la ségrégation socio-spatiale dans les agglomérations – ont fait des politiques urbaines une thématique nodale. Au-delà de ses fonctions propres, la bibliothèque peut-elle constituer l'un des équipements publics pivots des rénovations urbaines ? Les constructions à valeur d'icônes ont-elles leur rôle dans les stratégies discrètes ou assumées de marketing urbain⁴ ? Même si elles sont fondamentales, les questions du lieu (et ses interconnexions) et du projet architectural ne peuvent pas occulter l'idée que la bibliothèque doit s'inscrire dans un système qui intègre sociabilité et forme urbaine. Qu'il passe par des projets architecturaux novateurs ou par une redéfinition fonctionnelle d'un lieu ancien, le choix de l'implantation d'une bibliothèque est donc une question fondamentalement politique, au sens étymologique du terme.

LE CHOIX DE L'IMPLANTATION, UNE QUESTION TECHNIQUE

Trois constantes se dégagent nettement de tous les écrits. En effet, les enjeux majeurs sont certes ceux de l'accessibilité physique, mais aussi de l'adéquation aux publics visés, et de la visibilité du bâtiment.

Ces questions doivent donc relever d'une analyse préalable de l'environnement. Les grandes thématiques urbaines⁵ sont alors convoquées pour définir ce que nous appellerons une approche technique du bâtiment, dans la mesure où cette approche peine souvent à rendre compte du rapport systémique existant entre l'équipement et le tissu urbain, rapport qui s'inscrit justement dans la durée urbaine. Chaque projet se heurte à l'irréductible unicité du lieu et de la société locale. Autrement dit, il n'existe pas de « *programme type* »⁶, de modèle qu'il suffirait d'appliquer pour garantir le succès d'un projet. Dans les préconisations des ouvrages de référence⁷, la question de l'accessibilité physique fait écho à celle des mobilités en général. On insistera donc sur la nécessité de la desserte. Dans le cadre d'un environnement offrant des transports en commun efficaces, on préconisera que la bibliothèque se situe sur l'un de ces axes. Le projet de développement d'un axe de transport rapide peut même être un facteur décisif dans l'élaboration d'un projet⁸. On recherchera la proximité avec les axes piétons les plus fréquentés, on intégrera les mobilités douces à la réflexion,

3. On distinguera les politiques urbaines au sens générique de la politique de la ville qui désigne plus précisément les actions de l'État menées dans un cadre contractuel avec les collectivités territoriales.

4. Voir notamment l'article « Mercatique urbaine » in MERLIN (Pierre), CHOAY (Françoise), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 2010.

5. Voir IRLES (Claudine), « Analyse préalable, Environnement », in GRUNBERG (Gérald) (Dir.), *Bibliothèques dans la cité*, Paris, ministère de la Culture, Le Moniteur Éditions, 1996, p. 58.

6. Pour paraphraser Pascale Blin : BLIN (Pascale),

« Médiathèques : il n'y a pas de programme type », in *D'A*, n° 88, novembre 1998, p. 24-27.

7. COLLIGNON (Laure), GRAVIER (Colette), *op. cit.*

8. Dans le cadre du projet caennais par exemple, la nouvelle bibliothèque sera desservie directement par la deuxième ligne de tramway tout en étant proche de la première et de la gare SNCF.

9. Institués par la loi LAURE et renforcés par la loi SRU.

10. Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

et, même dans un cadre urbain dense, on répugnera encore à écarter la question de l'accès automobile et, donc, du parking. Le rôle des élus est ici primordial pour faire la part des choses entre une forte pression en faveur de l'automobile et une réflexion sur la qualité de l'espace public, plaidant donc pour une desserte minimale.

Mais la question de l'implantation de la bibliothèque n'exclut pas une réflexion plus large sur l'implantation des équipements publics en général qui relève des politiques urbaines. La rédaction des plans de déplacement urbain (PDU)⁹ de même que les conséquences des plans de mise en accessibilité des espaces publics¹⁰ sont des compétences qui relèvent des services de l'urbanisme, souvent des intercommunalités. On le comprend, la question de l'accessibilité, qui mobilise une part de la littérature professionnelle, ne dépend pas directement du pouvoir de décision des bibliothécaires. Toutefois elle met en évidence le rôle social que souhaite jouer la profession via le réaménagement ou la construction d'un établissement. Or cet engagement rencontre une demande de mobilité plus générale, non seulement spatiale mais également sociale, économique et politique.

AU BONHEUR DES FRICHES

L'analyse technique du bâtiment à elle seule ne peut pas rendre compte de la pertinence d'un choix d'implantation. Plutôt que la proximité, l'accessibilité au sens large ainsi que la visibilité semblent se révéler bien plus pertinentes. Cependant, la ville ne peut s'envisager en dehors de sa densité démographique et fonctionnelle, de celle du bâti, de l'emprise de la voirie, et du morcellement de la propriété foncière. Sont ainsi définies les contraintes

structurelles, foncières et financières, qui s'imposent à un projet d'aménagement.

De nombreuses bibliothèques viennent réinvestir ou remplacer des bâtiments publics, souvent liés aux fonctions régaliennes de l'État, ce qui permet l'acquisition de terrains à un coût plus faible.

Quittant progressivement les centres d'agglomération, l'armée, par exemple, a libéré de vastes espaces. Une caserne reconvertie en médiathèque ? C'est le cas du Carré Curial de Chambéry. Une citadelle ancienne à réinvestir ? La bibliothèque universitaire de Bayonne est située sous un ancien cavalier d'artillerie. Des champs de tir, objet, de vastes projets urbains incluant notamment une bibliothèque ? Le quartier de la Part-Dieu à Lyon, le quartier Antigone de Montpellier. La fonction hospitalière aussi, pour de multiples raisons, a préféré des localisations plus périphériques et laisse donc certains espaces disponibles, comme à Limoges.

L'Intérieur et la Justice ont aussi délaissé des parcelles, où des bibliothèques ont été construites, comme pour la médiathèque d'Orléans, place Gambetta. À Coulommiers, la bibliothèque réinvestit la prison. Même les fonctions éducatives et culturelles peuvent laisser des friches. Le Carré d'Art de Nîmes est venu s'installer sur un terrain libéré par l'incendie de l'opéra. À Toulouse, la médiathèque José-Cabanis se substitue à l'école vétérinaire.

Des entreprises publiques libèrent aussi une part de leur emprise comme l'a fait la SNCF à Troyes. Des espaces de parking ou des espaces consacrés au commerce non sédentaire peuvent aussi faire l'objet d'un investissement culturel majeur : c'est le cas de la promenade des Arts à Nice qui accueille le théâtre et les bâtiments de la bibliothèque Louis-Nucéra.

Même certains édifices religieux ont été requalifiés en médiathèque, comme à Rezé ou à Cassel.

Mais c'est désormais l'industrie qui laisse les friches les plus étendues. Les plus difficiles à réhabiliter aussi car, outre les difficultés d'acquisition du foncier, les coûts qui incombent aux collectivités, liés à la mise aux normes des réseaux et, parfois, à la dépollution des sites, sont très élevés. La friche industrielle est également difficile à prendre en compte d'un point de vue symbolique car elle est bien souvent l'emblème des difficultés socio-économiques autant qu'un enjeu patrimonial et identitaire.

Cependant, les bâtiments industriels peuvent se prêter à une réhabilitation réussie en bibliothèque ou en bâtiment universitaire : la Manufacture de Lyon, les Grands-Moulins à Paris, les Archives nationales du monde du travail à Roubaix, installées dans l'ancienne filature Motte-Bossut, la Corderie à Marcq-en-Barœul, la médiathèque André-Malraux dans les silos Seegmuller à Strasbourg et le Rize à Villeurbanne, etc.

Même quand les bâtiments eux-mêmes ne s'y prêtent pas ou n'existent plus, la friche industrielle peut inspirer des projets architecturaux qui viennent bouleverser radicalement l'image d'un quartier. C'est notamment le cas à Oloron-Sainte-Marie, ou à Armentières¹¹, et il paraît évident que le projet caennais s'attache à cette logique¹². L'université d'Amiens en constitue un autre exemple.

Bien sûr la bibliothèque n'est pas le suprême instrument d'une politique urbaine. Bien sûr, elle ne peut se substituer aux activités relocalisées ou disparues, mais il est notable qu'elle a sa place un nombre de grands projets urbains, des plus emblématiques et déjà anciens

– Lyon Part-Dieu, Montpellier Antigone – à ceux qui s'achèvent presque – port fluvial de Strasbourg – jusqu'à ceux en cours d'élaboration – Caen Presqu'île –.

Pour autant, les contraintes liées à la maîtrise du foncier, aux calendriers de programmation, aux financements, etc. rendent caduque toute approche idéale de la localisation.

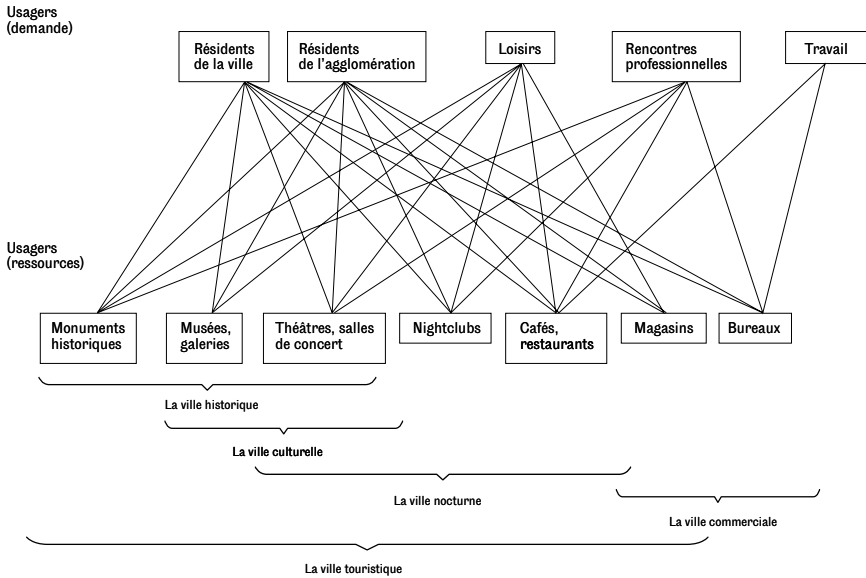
LA BIBLIOTHÈQUE, OBJET URBAIN SINGULIER

Pourquoi les politiques culturelles auraient-elles à voir avec les politiques urbaines alors même qu'elles sont absentes de la définition de la politique de la ville ? Parce qu'une politique culturelle pourrait servir la production artistique, mais aussi son appropriation. Parce que l'investissement culturel serait économiquement rentable à terme, qu'il contribuerait à définir de nouvelles normes urbaines et qu'en dehors de la coercition ou de l'incitation fiscale, l'investissement public pourrait seul porter une exemplarité environnementale. Parce qu'enfin, la culture peut être un vecteur politique privilégié dans une société démocratique.

Dans les fonctions urbaines, la bibliothèque est particulièrement difficile à situer. Entre 2000 et 2002, alors qu'il cherchait à formaliser les rôles urbains des institutions et des équipements culturels ainsi que leurs places dans les temporalités de la ville, le *London Planning Advisory Committee* n'a pas spécifiquement retenu les bibliothèques. Parce qu'elles n'y auraient pas leur place ?

Dans la figure ci-contre, où serait la bibliothèque ? Dans la ville historique ? Dans la ville culturelle ? Dans la ville touristique ? Elle appartient de fait à la ville diurne mais,

La place de la culture ¹³



si ses horaires étaient étendus, ses fonctions correspondraient-elles pour autant à la ville nocturne ? Que la bibliothèque desserve les résidents de la ville et de l'agglomération ne fait aucun doute. Mais appartient-elle à la dimension de loisirs, à la dimension professionnelle ? En fait, la réponse tient à l'usage fait de la bibliothèque, à son accessibilité, à ses politiques de services et d'horaires, *id est*, à son rapport à la cité plutôt qu'à une définition *a priori*.

LA BIBLIOTHÈQUE, UN PROJET URBAIN

L'idée que la bibliothèque est un projet urbain a déjà été développée dans la littérature professionnelle notamment pour faire remarquer que certains pro-

jets avaient été conçus comme des éléments urbanisants. En 2002, Anne-Marie Bertrand, s'appuyant sur des déclarations d'architectes, d'urbanistes et d'élus, à propos des exemples de Nantes, Orléans ou La Rochelle, concluait : « *La bibliothèque comme enjeu urbain, au cœur d'un projet de l'urbanisme, est une figure aujourd'hui reconnue par les acteurs publics* ¹⁴. »

Poursuivant son analyse, Anne-Marie Bertrand notait aussi l'importance du projet architectural pour la valorisation urbaine, dans un rapport réciproque de notoriété entre l'architecte et la commune ou l'EPCI ¹⁵ qui assume la maîtrise d'ouvrage, valorisation renforcée par le succès public.

11. Lire l'entretien avec Jean-Michel MONPAYS, novembre 2011, p.194.
 12. Lire l'entretien avec Xavier LE COUTOUR, octobre 2011, p. 166.
 13. D'après COMEDIA, LONDON WORLD CITY, The Position of Culture, London, London Planning Advisory Committee, 1991. Cité par EVANS (Graeme), *Cultural Planning* :

An Urban Renaissance? Oxford, Routledge, 2001.
 14. BERTRAND (Anne-Marie), *Les bibliothèques municipales. Enjeux culturels, sociaux, politiques*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 2002, p. 43-44.
 15. Établissement public de coopération intercommunale.

Par ailleurs, elle remarquait aussi une relève générationnelle dans les équipes municipales¹⁶. Dès les années soixante-dix, les géographes britanniques et américains observaient de profonds bouleversements dans la gouvernance urbaine. David Harvey¹⁷ parlait même de passage d'un fonctionnement managérial à un fonctionnement entrepreneurial et qualifiait cette évolution de : *« symptomatic of a reorientation in attitudes to urban governance that has taken place these last two decades in the advanced capitalist countries. »*¹⁸ Pour lui, les facteurs majeurs de cette évolution étaient bien un glissement de l'action publique vers une échelle plus grande (villes, agglomérations), un désengagement des autorités centrales et un contexte de métropolisation plaçant les villes en situation de concurrence : *« I suspect it is feature of risk-absorption by the local (rather than the national or federal) public sector which distinguishes the present phase of urban entrepreneurialism. »*¹⁹

Cependant, les leviers sur lesquels l'entrepreneuriat urbain peut s'appuyer pour définir une stratégie d'attraction, de développement et de métropolisation, ne sont pas extensifs à l'infini et, par ailleurs : *« Many of the innovations and investments designed to make particular cities more attractive as cultural and consumer centres have quickly been imitated elsewhere, thus rendering any competitive advantage within a system of cities ephemeral. How many successful convention centres, sports stadia, Disney-worlds, harbour places and spectacular shopping malls can there be? Success is often short-lived or rendered moot by parallel or alternative innovations arising elsewhere. »*²⁰

La nature et l'urgence des enjeux pour les villes n'en sont pas moins tout aussi prégnantes. Et pour créer ou maintenir un avantage comparatif, les villes peuvent

chercher ce qui s'apparenterait à un développement urbain durable, dans la conception de projets dimensionnés mais multifonctionnels. Il s'agirait alors d'intensifier l'usage des espaces urbains, de produire des « aménités²¹ » qui ménageraient les possibilités d'innovation et de création. Faut-il rappeler que le troisième lieu est une notion forgée au creuset de la sociologie urbaine²² ?

RECHERCHER LE CENTRE OU FAIRE LE CENTRE

*« La centralité [...] s'impose. Pas de réalité urbaine sans centre, qu'il s'agisse du centre commercial (qui rassemble des produits et des choses), du centre symbolique (qui rassemble et rend simultanées des significations), du centre d'information et de décision, etc. »*²³

Ce que l'étalement urbain a mis en péril, c'est l'intérêt économique, social, écologique et culturel que représente la concentration. *« La centralité est constitutive de la vie urbaine, [...] s'il n'y a pas de centralité, il n'y a plus de vie urbaine, [...] la pratique urbaine est attaquée en son cœur par la dislocation de la centralité. La critique en ce sens doit montrer de plus en plus profondément la suprafonctionnalité des centres. D'ailleurs elle ne doit pas cacher les difficultés. S'il y a des contradictions de l'espace, elles apparaissent aussi à ce niveau, et la centralité ne peut se déclarer, s'affirmer, se poser sans problèmes. Il y a là des mouvements dialectiques, des déplacements de la centralité ; il y a la saturation, la destruction par elle-même de la centralité, d'où peut-être l'exigence d'une polycentralité, d'une conception polycentrique de l'espace urbain. »*²⁴ La polycentralité est aussi un caractère de la métropolisation. Désormais, ce fonctionnement est même recherché parce qu'il permet autant des économies qu'une création de richesse et qu'il relève d'une stratégie urbaine de réduction

de l'étalement tout en se préservant de la saturation.

C'est donc dans le contexte d'une centralité multiple, réticulaire, que l'implantation d'un équipement public prend place. C'est donc aussi dans le rapport dialectique centre-périphérie que s'inscrivent les réseaux publics et notamment les réseaux de lecture publique. Anne-Marie Bertrand parle même d'un rapport « *d'homologie* » entre la structure urbaine et la structure de la bibliothèque en réseau²⁵. Toutefois, la centralité n'a pas qu'une seule dimension fonctionnelle. Elle définit l'identité même de la ville et ce qui fait sa différence. Le terme d'identité est d'ailleurs problématique, car il ne rend pas compte de la dimension agissante du symbole et de ce que Kevin Lynch dénommait l'« *imagibilité* » d'une ville²⁶. Il notait que, malgré le caractère très individuel de chaque personne dans son rapport à son environnement urbain, des traits de concordance semblaient se distinguer et il en déduisait les fondations possibles de

l'action urbanistique. L'« *imagibilité* » d'un lieu était aussi fonction d'une sédimentation de l'histoire, des images sociales ou même de sa dénomination. Les règles techniques d'une implantation idéale tendraient à insérer l'équipement dans cette grille de lecture en cherchant à contribuer à l'« *imagibilité* » de la ville. Et, au-delà des règles techniques, l'équipement culturel n'aurait pas de nécessité absolue à s'inscrire dans un rapport à l'hypercentre, car il pourrait lui aussi contribuer à former une centralité par ses fonctions, son contenu symbolique et sa place dans les représentations urbaines endogènes et exogènes.

Devrait-on chercher à implanter la bibliothèque dans l'hypercentre alors même que c'est là que les contraintes sont les plus pesantes ? Cette question paradoxale tiendrait certainement à la représentation de la bibliothèque, un équipement perçu comme un marqueur essentiel de civilisation, donc difficile à excentrer. Consciemment ou non, cette difficulté à

16. in BERTRAND (Anne-Marie), KUPIEC (Anne), *Ouvrages et volumes. Architecture et bibliothèques*, 1997, p. 129.

17. HARVEY (David), « From managerialism to entrepreneurialism : The transformation in urban governance in late capitalism », *Geografiska Annaler*, series B, Human Geography, 71 (1), 1989, p. 3-17.

18. « symptotique d'une réorientation des attitudes envers la gouvernance urbaine qui s'est déroulée, dans les pays capitalistes avancés, durant les deux dernières décennies ». *Idem*, p. 4.

19. « Je suspecte ce trait de l'absorption du risque par le secteur public local (plutôt que national ou fédéral) de distinguer la phase présente de l'entrepreneurialisme urbain. » *Idem*, p. 7.

20. « Beaucoup des innovations et des investissements conçus pour que des villes particulières deviennent des centres de culture ou de consommation plus attractifs ont été promptement imités ailleurs, rendant ainsi l'avantage comparatif éphémère au sein d'un réseau de villes. Combien de centres de congrès, de stades, de Disney-worlds, de ports de plaisance ou de spectaculaires centres commerciaux pourront rencontrer le succès ? Le succès a souvent la vie courte ou est rendu caduc par des innovations parallèles ou successives qui se produisent ailleurs. » *Idem*, p. 12.

21. Les aménités définissent l'agrément d'un lieu.

Dans la littérature anglo-saxonne, *amenities* désigne les équipements collectifs, terme « *revenu en français, au pluriel, pour évoquer les agréments d'une ville, et certains équipements qui y contribuent [...]*. Cette reprise en faux sens traduit l'accent qui est mis sur la qualité du cadre de vie, après le fonctionnalisme productiviste des années de forte croissance. » BRUNET (Roger), FERRAS (Robert) et THÉRY (Hervé), *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Montpellier, Paris, Reclus, La Documentation Française, 1992.

22. SERVET (Mathilde), *Les bibliothèques troisième lieu*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, ensib, janvier 2009.

23. LEFEBVRE (Henri), *Espace et politique*, Paris, Anthropos Economica, 2000, p. 78.

24. LEFEBVRE (Henri), *ibid.*, p. 61.

25. In BERTRAND (Anne-Marie), KUPIEC (Anne), *Ouvrages et volumes. Architecture et bibliothèques*, 1997, p. 123-124.

26. LYNCH (Kevin), *The Image of the City*, Cambridge MA, MIT Press, 1960. [Traduction] *L'image de la cité*, Dunod, Paris, 1999.

excentrer la bibliothèque correspond aussi à la fonction urbaine « d'objectivisation des institutions²⁷ ». Réciproquement, l'équipement culturel en général, la bibliothèque en particulier, comme les lieux de pouvoir ou d'éducation, contribuent à la fonction symbolique de la ville.

Les configurations de certaines communes de la petite couronne parisienne (Bagnole, Arcueil, Alfortville, etc.) ou des villes nouvelles (Saint-Quentin-en-Yvelines, Évry, Val-de-Reuil) démontrent que, dans une logique de centralité métropolitaine, former des réseaux de centralité hiérarchisés est une nécessité qui permet de construire aussi une visibilité de l'action communale ou intercommunale.

Dans le contexte de métropolisation, les villes françaises doivent aussi développer de nouveaux espaces centraux, à la marge de l'hypercentre historique, afin de fournir un support aux programmes de requalification urbaine et de densification. La pérennité du rapport entre politique culturelle, politique urbaine et identité communale est particulièrement remarquable dans un cas comme Villeurbanne. Les projets de Strasbourg et de Caen sont aussi très éclairants de ce point de vue.

Le projet des bibliothèques communautaires de Strasbourg est parti du constat du mauvais classement de Strasbourg en matière de lecture publique²⁸. Entre le centre historique et la frontière avec l'Allemagne, sur les friches du port fluvial, un nouveau quartier associe logements, équipements commerciaux (Rivétoile), mais aussi équipements culturels (multiplexe UGC, Cité de la Musique, archives municipales et communautaires et médiathèque André-Malraux sur le môle Seegmuller) à deux pas aussi de la cité administrative.

« [Le môle Seegmuller] était un lieu en friche, en déshérence, abandonné depuis une dizaine d'an-

nées. Les bâtiments étaient d'une architecture industrielle remarquable. Ce lieu était aussi dans la mémoire strasbourgeoise depuis très longtemps. Beaucoup de gens, de familles, ont travaillé chez Seegmuller. C'est pour cela que la décision d'installer ici la médiathèque a été prise. [...] Robert Grossmann avait compris qu'il y avait une forme de glissement de la géographie culturelle du Strasbourg historique en train de se réaliser vers le front Neudorf. Cela permettait aussi d'élargir le centre.²⁹ »

La politique de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg (CUS) est donc à la fois inscrite dans la continuité républicaine (le projet avait été initié par la municipalité précédente) et dans la concertation entre les services et les institutions: « La construction de la médiathèque André-Malraux sur le môle Seegmuller paraissait une évidence pour tout le monde pour la simple et bonne raison qu'autant du côté de l'opposition de l'époque que de l'équipe Grossmann-Keller, il y avait tout un travail de réflexion autour de la restructuration de cet espace urbain. C'était un choix judicieux et adapté aux demandes des citoyens. [...] Entre les services et les élus, nous essayons de repenser le quartier en prenant en compte toutes les différentes phases pour s'assurer d'un développement cohérent et équilibré.³⁰ »

Le cas caennais s'inscrit lui aussi dans le cadre d'une alternance politique et le projet Presqu'île constitue un changement radical d'orientation dans la politique urbanistique de la ville.

La création d'une SPLA³¹ associant les communes de Caen, Mondeville et Hérouville-Saint-Clair permet de saisir l'opportunité des friches industrielles et portuaires³² pour valoriser une ville plus compacte, éviter la dévitalisation du centre-ville. Cet objectif s'appuie sur une stratégie de développement des « fonctions supérieures : recherche, enseignement, culture.³³ »

C'est déjà dans cet espace qu'ont été construites l'École supérieure d'arts & médias (Esam) et les salles de concert du Cargö. Des projets existent aussi d'un nouveau Palais des Congrès, d'un parc (notamment pour favoriser la dépollution du site), d'habitat, éventuellement d'école. Le travail de projet a été confié, dans le cadre d'une procédure multi-attributaire, à trois cabinets d'urbanisme³⁴. La future bibliothèque communautaire prendra place sur l'île et le choix d'un architecte de notoriété internationale – Rem Koolhaas – et d'une forme architecturale innovante correspond bien à une volonté de signifier une modernité. Le projet voisin, Rives de l'Orne, associe aussi logements, centre commercial et multiplexe cinématographique.

À Caen, le site de la pointe de la Presqu'île pour la bibliothèque a d'abord été une hypothèse parmi d'autres. La ville disposait de plusieurs possibilités à proposer à la communauté d'agglomération.

«La ville a fait des propositions : Presqu'île, place de la République, donjon du château, place de la Mare, derrière la bibliothèque actuelle (presque sur site) et puis une proposition sur le triangle entre le boulevard Guillou et le stade nautique.³⁵»

Parmi toutes ces propositions, notons que ce sont des critères de rapport aux publics, des critères d'accessibilité mais aussi des critères institutionnels qui ont primé.

On a donc affaire à une stratégie de localisation globale qui correspond bien à une

projection dans le long terme de la ville à construire. En l'état, l'ensemble du projet Presqu'île révèle bien une prise en compte de la nécessité de l'accessibilité, de la mixité de l'habitat mais aussi de la mixité fonctionnelle.

LA BIBLIOTHÈQUE, URBANITÉ ET VILLE CRÉATIVE

Pour les élus que nous avons rencontrés, le rôle socio-éducatif de la bibliothèque est relevé de façon unanime, mais tous manifestent aussi la volonté de créer un espace de brassage social et générationnel. L'accès culturel passe par une médiation qui s'inscrit dans les espaces de la bibliothèque, et aussi dans les territoires de la ville.

Alors l'enjeu recoupe bien la complexité de la notion d'urbanité dans la mesure où le rôle attendu de la bibliothèque est d'être à la fois un territoire éducatif, culturel, social et politique, c'est-à-dire un espace habité d'acquisition et d'exercice de la citoyenneté. L'attente envers la bibliothèque se formalise progressivement vers ce modèle dit du troisième lieu, dont la théorisation fait un postulat de l'étalement urbain et donc de la dissolution progressive de la centralité et de l'urbanité de la ville.

Ce développement de la planification culturelle comme politique de requalification urbaine a son paragon, le fameux

27. MAILLAT (Denis), *Interactions entre système urbain et système de production localisé : une approche du développement régional endogène en termes de milieu innovateur*, in BAILLY (Antoine), HURIOT (Jean-Marie) (Dir.), *Villes et croissance, théories, modèles, perspectives*, Paris, Anthropos, 1999, p. 196.

28. Voir l'entretien avec Souad EL MAYSOUR, p. 144.

29. Entretien du mardi 13 décembre 2011 avec André HINCKER.

30. Lire l'entretien avec Souad EL MAYSOUR p. 144.

31. Société publique locale d'aménagement.

32. Espace entre l'Orne et le canal de Caen-la-Mer.

33. Propos tenus lors de Caen Les Rencontres, deuxième édition, soirée Presqu'île, Presque ville, le 21 octobre 2011 par Philippe DUON, député, maire de Caen, président de la communauté d'agglomération Caen-la-Mer.

34. Dont les premières réflexions ont été présentées lors de Caen Les Rencontres, deuxième édition, soirée Presqu'île, Presque ville, le 21 octobre 2011.

35. Lire l'entretien avec Xavier LE COUTOUR, p. 166.

effet Bilbao, ses thuriféraires et ses détracteurs. Une figure de l'entrepreneuralisme urbain contemporain est bel et bien l'investissement culturel, mais sa traduction urbanistique ne se limite plus à la réalisation de projets iconiques, à la singularité forcément éphémère et à la faculté de distinction de plus en plus limitée³⁶. La dimension créative de la ville n'est possible qu'à partir d'un seuil critique de développement des fonctions métropolitaines et surtout grâce à une insertion dans des réseaux de villes qui permet alors le travail de veille et de captage de l'innovation exogène³⁷. Dédoublée par l'exigence environnementale, la planification culturelle pose la question de l'intensification des usages³⁸ ainsi que celle de la qualité des espaces publics et voudrait donc constituer un bouleversement de l'action urbanistique.

Dans ce cadre, les équipements culturels et, donc, la bibliothèque innovante jouent un rôle essentiel certes dans la création d'une image urbaine mais aussi dans le renforcement des compétences, de la confiance en soi, du débat ou de l'échange d'idées. Ils endossent aussi le rôle d'infrastructures d'attraction au niveau local³⁹. Dans un contexte économique défavorable à l'investissement public et où une forte pression s'exerce pour décrédibiliser toute politique hors des compétences obligatoires ou des fonctions strictement régaliennes de la puissance publique, l'approche de la ville

créative paraît séduisante :

- elle inciterait à améliorer notre cadre de vie ou à adopter une vision plus libérale des mœurs urbaines⁴⁰ ;
- elle aboutirait aussi à une définition plus large de la notion de capital⁴¹ et à poser différemment la question de la rentabilité d'équipements qui n'ont aucune vocation à la rentabilité comptable.

À ce titre d'ailleurs, la bibliothèque peut légitimement apparaître comme le type d'équipement culturel qui assumerait la fonction la plus redistributive.

EN GUISE DE CONCLUSION

Dès 1975, François Ascher et Jean Giard exprimaient leur souhait d'une vision transversale des politiques éducatives, culturelles, sociales et urbaines :

« L'urbanisme est une question politique exigeant une réponse politique. La politique ne se morcele pas : il n'y a pas une politique culturelle ou sociale... se juxtaposant à une politique urbaine. À l'intérieur de celle-ci, il n'y a pas une politique du logement et une politique des transports, etc. [...] L'urbanisme correspond à une nécessité du développement économique, social, culturel et moral de la société. [...] Des relations sociales nouvelles doivent être organisées ; le logement doit répondre à l'élévation des exigences de culture. Le cadre de vie est devenu partie intégrante de la vie sociale. C'est bien pourquoi la crise de la société n'est pas faite de l'addition de « crises » diverses sans lien entre elles. Il n'y a pas une crise de l'urbanisme, une crise

36. Voir HARVEY (David), *op. cit.*

37. Voir notamment MAILLAT (Denis), *op. cit.*, in BAILLY (Antoine), HURIOT (Jean-Marie) (Dir.), *op. cit.*, p. 192.

38. GUERROUDJ (Tewfik), *Pourquoi faire de l'urbanisme ?* Bordeaux, Éditions Confluences, 2011, p. 45.

39. EVANS (Graeme), *op. cit.*, 2001.

40. VIVANT (Elsa), *Qu'est-ce que la ville créative ?*

Paris, PUF, 2009, p. 16-17.

41. LANDRY (Charles), *The Creative City: A Toolkit for Urban Innovators*, Oxford, Earthscan Ltd, 2008, p. XLVIII-XLIX.

42. ASCHER (François) et GIARD (Jean), *Demain la ville ? Urbanisme et politique*, Paris, Éditions Sociales, 1975, p. 243-244.

43. VIVANT (Elsa), *op. cit.*, 2009, p.16-17.

de l'enseignement ou de la culture, etc. La crise de la société est une crise globale touchant tous les aspects de cette société. ⁴²»

Trente ans de décentralisation ont profondément bouleversé le champ politique. L'aspiration à un cadre urbain plus amène, à de meilleures conditions de vie face aux inquiétudes liées à une crise socio-économique pérenne rencontre peut-être la nécessité de repenser les politiques urbaines. Créer les opportunités d'une intensification des relations sociales, de l'innovation et de la créativité est aussi devenu un impératif des politiques métropolitaines comme des politiques environnementales. La politique culturelle et la politique de lecture publique deviennent aussi l'un des leviers d'une redéfinition de la centralité, de l'attractivité et de l'urbanité mêmes d'une ville. Si certains aspects des théories de la planification culturelle et de la ville créative ont pu être raillés voire accueillis avec défiance et même hostilité⁴³, dans un contexte métropolitain, la question de l'innovation et de

la création est devenue un enjeu majeur de développement économique.

C'est pourquoi, alors que nous avons tenté de montrer que, si des choix d'implantations de bibliothèques relevaient de la combinaison d'une opportunité foncière et d'une difficulté à l'éloigner de l'hypercentre, certains exemples ou projets semblent accréditer l'idée de véritables stratégies de localisation, tendant à prendre en compte la complexité de l'objet bibliothèque au service d'un projet plus vaste d'urbanisation et de requalification urbaine. Ces projets cherchent donc bien à étendre la centralité ou à renforcer une structure urbaine polycentrique tout en définissant une ambition de planification urbaine durable, accessible, appliquant une mixité sociale autant que fonctionnelle.

La bibliothèque, comme bâtiment mais aussi comme service public, a entrepris cette mue vers la définition d'un lieu d'aménités – le troisième lieu ? – capable de souscrire à cette finalité intégratrice. ■■■

BIBLIOGRAPHIE

- BAILLY (Antoine), HURIOT (Jean-Marie) (Dir.), *Villes et croissance, théories, modèles, perspectives*, Paris, Anthropos, 1999.
- BERTRAND (Anne-Marie), *Les bibliothèques municipales. Enjeux culturels, sociaux, politiques*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 2002.
- BERTRAND (Anne-Marie), KUPIEC (Anne), *Ouvrages et volumes. Architecture et bibliothèques*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 1997.
- COLLIGNON (Laure), GRAVIER (Colette) (Dir.), *Concevoir et construire une bibliothèque, du projet à la réalisation*, Paris, Le Moniteur Éditions, 2011.
- EVANS (Graeme), *Cultural Planning: An Urban Renaissance?* Oxford, Routledge, 2001.
- FLORIDA (Richard), *Cities and the Creative Class*, Oxford, Routledge, 2004.
- GRUNBERG (Gérald) (Dir.), *Bibliothèques dans la cité*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, Le Moniteur Éditions, 1996.
- GUERROUDJ (Tewfik), *Pourquoi faire de l'urbanisme?*, Bordeaux, Éd. Confluences, 2011.
- Harvey (David), *From managerialism to entrepreneurialism: The transformation in urban governance in late capitalism*, *Geografiska Annaler*, series B, Human Geography, vol 71, n°1, p. 3-17, Blackwell Publishing, 1989. [En ligne] <<http://www.jstor.org/stable/490503>>.
- LANDRY (Charles), *The Creative City: A Toolkit for Urban Innovators*, Oxford, Earthscan Ltd, 2008.
- LEFEBVRE (Henri), *Espace et politique*, Paris, Anthropos Economica, 2000.
- LYNCH (Kevin), *The Image of the City*, Cambridge MA, MIT Press, 1960. [Traduction] *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 1999.
- MERLIN (Pierre), *L'urbanisme universitaire à l'étranger et en France*, Paris, Dunod, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 1995.
- POIRRIER (Philippe) (Dir.), *Paysages des campus, urbanisme, architecture et patrimoine*, Dijon, Éd. universitaires de Dijon, 2009.
- SERVET (Mathilde), *Les bibliothèques troisième lieu*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, enssib, 2009. [En ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-t-21206>>.
- VIVANT (Elsa), *Qu'est-ce que la ville créative?*, Paris, PUF, 2009.
- VOLUCCELLO (Giuseppina), *Cultural Planning, la pianificazione delle risorse culturali per lo sviluppo urbano*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2009.

Entretien avec
Jean-Paul Bret,
maire de
Villeurbanne
(Rhône-Alpes),
février 2012¹

Entretien

Penser l'équipement de lecture publique d'une grande ville

Jean-Paul Bret

Jean-Paul Bret, né en 1946 à Lent (Ain), est villeurbannais depuis ses études. Élu conseiller municipal de Villeurbanne sur la liste de Charles Hernu dès 1977, il devient secrétaire de la section socialiste de Villeurbanne à l'issue du congrès de Metz en 1979, puis conseiller régional sur la liste conduite par Jean Poperen en 1986, député du Rhône en 1990, et maire de la ville en 2001, date à laquelle il annonce qu'il ne se représentera pas aux élections législatives de 2002. Il a été réélu maire de Villeurbanne en 2008 après avoir conduit la liste « Villeurbanne, respirons l'avenir ».

THIERRY ERMAKOFF *La Maison du livre, de l'image et du son (MLIS), ouverte en 1988, a sans doute été la première bibliothèque d'importance construite en province par un architecte de renommée internationale, Mario Botta. Vous étiez à cette époque adjoint à la culture du maire Charles Hernu. Comment cette aventure est-elle née ?*

JEAN-PAUL BRET La construction d'une nouvelle bibliothèque à Villeurbanne était inscrite au premier rang de nos objectifs politiques. La bibliothèque principale de l'époque, située dans une aile de l'hôtel de ville, était sous-dimensionnée pour une ville de 120 000 habitants ; quant à la médiathèque du Tonkin, nouvellement construite, elle restait un équipement de quartier. Le contexte national de ce début des années quatre-vingt nous était particulièrement favorable. Le ministre Jack Lang venait de doubler le budget de la Culture et incitait les collectivités à construire de nouveaux équipements, notamment dans le domaine de la lecture publique. C'est ainsi que notre projet a été retenu pour être l'un des « grands travaux » de François Mitterrand.

Je souhaitais que cette bibliothèque bénéficie d'une architecture emblématique pour convaincre et attirer le public. C'était un pari car à l'époque les bibliothèques n'étaient pas des lieux d'architecture, alors plutôt réservés aux seuls musées, opéras ou scènes nationales. J'ai beaucoup insisté avec Jean-Jack Queyranne – premier adjoint aux Finances – pour un concours ouvert aux architectes de

1. Les questions de cet entretien, écrit en février 2012, ont été formulées par Thierry Ermakoff pour l'enssib.

renommée internationale. La participation de Mario Botta a été une aubaine. Ce n'était pas gagné d'avance ! Son parti pris architectural était étonnant. C'est finalement à une ou deux voix près que son projet a été retenu parmi cinq, après de vives discussions du jury.

TE Comment la profession a-t-elle réagi ?

J^{PB} La presse d'architecture – nationale et internationale – a été unanime, ce qui nous a assuré une couverture médiatique importante. En revanche, les bibliothécaires se sont montrés réservés car la MLIS allait à contre-courant de tous les principes de fonctionnalité de l'époque. Alors que les critères traditionnels imposaient d'ouvrir l'espace sur un ou deux plateaux, Mario Botta en proposait cinq, remplaçait la moquette par du plancher et amenait la lumière par un puits central plutôt que par des façades vitrées. «*Non au lieu qui dicte sa contrainte et à la fonction qui impose sa forme*», disait-il.

Pour lever les réticences des professionnels, nous avons pu compter sur le soutien d'Anne-Marie Bernard, la première conservatrice de la MLIS. Elle a mené un projet d'ampleur et innovant avec la création de la première discothèque entièrement constituée de CD, d'une artothèque, d'une programmation pour le jeune public... Ainsi, lorsqu'en 1988, cette Maison pleine de livres, d'images et de sons ouvre ses portes, le visage de la lecture publique change radicalement à Villeurbanne. L'offre en est tout simplement décuplée ! Depuis, que ce soit par la création d'un espace design, le montage d'expositions comme celle du graphiste japonais Komagata ou encore l'intervention de la compagnie Komplex-Kapharnaüm pour les vingt ans de la MLIS, l'accueil chaque année de la Fête du livre jeunesse ou récemment d'une résidence d'artistes autour de la création numérique, la MLIS a la volonté d'être un lieu à la programmation culturelle avant-gardiste.

TE La dernière-née des bibliothèques de Villeurbanne, la médiathèque du Rize, témoigne du passé industriel de la ville. Cela a-t-il influencé le parti pris de cette rénovation ?

J^{PB} Le site qui accueille le Rize abritait autrefois les archives du Crédit Lyonnais. Lorsque la ville s'en est portée acquéreur en 2002, ce bâtiment à l'architecture industrielle était à l'abandon mais en bon état, ce qui nous a poussés à opter pour une rénovation. Si nous avons fait le choix de la modernité dans les aménagements intérieurs, nous avons voulu garder l'identité du bâtiment, témoin de l'histoire ouvrière, à l'image de ce qui a été fait avec les usines Bally ou les Grands Moulins de Strasbourg. En lui donnant le nom du Rize, en référence à la rivière mythique et souterraine de Villeurbanne, nous avons conforté l'ancrage dans le site et le passé.

Le Rize – que nous appelions à l'époque le Centre mémoires et société – était un projet fort du programme municipal de 2001. Villeurbanne est une ville multiculturelle qui a accueilli des personnes venant du monde entier et nous avons à cœur de donner à ces citoyens devenus villeurbannais, un lieu qui permette une évocation sereine de leur passé. La reconnaissance d'une personne passe par la reconnaissance de son histoire.

TE Qu'est-ce qui vous a incité à réunir un service d'archives municipales et une bibliothèque, deux métiers à la fois proches et distincts ?

J^{PB} En plus des archives et d'une médiathèque, le Rize accueille des espaces pour les chercheurs en résidence, une salle d'exposition, des ateliers pédagogiques, une grande

salle de projection modulable et des lieux de convivialité comme le café et le patio... C'est ce concept global qui est sans exemple comparable en France. L'idée est d'encourager la recherche scientifique et sa diffusion sous toutes ses formes au grand public, chaque partie s'enrichissant mutuellement et œuvrant au projet commun.

Si la médiathèque n'a pas été l'élément moteur du Rize, elle est venue le compléter intelligemment. Associer les ressources d'un service d'archives et d'une médiathèque – qui attire le grand public – permet incontestablement un rapport à ces archives beaucoup plus ludique et pédagogique. Mais l'intérêt se mesure aussi au niveau du projet culturel global du Rize auquel la médiathèque – avec son fonds dédié à la mémoire et un fonds plus généraliste – apporte ouverture sur l'universel, dimension littéraire et artistique du travail de mémoire, résonance avec les questions sociales et urbaines contemporaines. C'est aussi ce qui fait que l'équipement est fréquenté par les habitants et les enfants du quartier.

TE La MLIS et le Rize sont deux bâtiments différents. Autant la première est organisée en fonction d'un puits de lumière central, qui dessert ensuite cinq étages cloisonnés, autant le second est un lieu qui fait le pari du décroissement...

J^{PB} En apparence seulement ! Les cinq étages de la MLIS introduisent un cloisonnement dans le bâtiment mais pas au cœur des étages même puisque tous les plateaux sont décroissés. Le Rize est, quant à lui, organisé sur deux étages avec des archives et des ateliers pédagogiques eux aussi bien distincts de la médiathèque. Cette dernière est certes de plain-pied, mais les volumes de collections ne sont pas identiques à ceux de la MLIS qui propose 150 000 titres et s'étend sur 5 000 m² ! La médiathèque du Rize bénéficie elle aussi d'espaces différenciés : jeunesse, bandes dessinées, atelier multimédia, discographie... L'impression de dégagement vient du travail sur les mobiliers, design et colorés, des éléments de décor, de la position de l'entrée qui ouvre la perspective dans la médiathèque. C'est la traduction concrète dans l'espace de la réflexion qui a nourri le projet du Rize sur la façon de favoriser les échanges entre les publics, le contact avec les bibliothécaires, la circulation des personnes et des idées.

TE Une bibliothèque n'est jamais le produit du hasard. Quels sont les éléments clefs de la prise de décision ?

J^{PB} Donner à voir, à lire, à comprendre est l'une des plus belles missions du service public. Avec la MLIS, avec les deux équipements de secteur que sont la médiathèque du Tonkin et la médiathèque du Rize pour les Maisons-Neuves, la Ferrandière et Grandclément, avec les bibliobus qui se déplacent dans chaque quartier, notre réseau de lecture publique est l'un des plus performants de l'agglomération. Que ce soit par la création de nouveaux équipements ou la modernisation de nos services – sites internet, programmation, amplitude des horaires d'ouverture ou politique tarifaire attractive –, la qualité de service est au centre de nos préoccupations. Nous cherchons aussi à attirer de nouveaux publics, notamment ceux les plus éloignés des bibliothèques.

Les bibliothèques sont des lieux de sociabilité – idée développée par le sociologue Ray Oldenburg avec son concept de « troisième lieu » –, favorisée par l'architecture, la qualité d'accueil et le contact humain. C'est par la réunion de ces conditions que nous cherchons à créer un lien de proximité entre les habitants et la connaissance. ■

L'idée est d'encourager
la recherche scientifique
et sa diffusion sous toutes
ses formes au grand public,
chaque partie s'enrichissant
mutuellement et œuvrant
au projet commun.

Jean-Paul Bret



Paris, médiathèque Marguerite-Duras

Dominique Arnoux

Aujourd'hui, la médiathèque de demain dans les murs d'hier ?

Dominique Arnoux

Né en 1966, crayonneur, danseur, batteur, architecte diplômé par le gouvernement de l'école d'architecture de Saint-Étienne en 1994, compagnon de la moulinette A.R., père, bricoleur d'une ruine d'altitude, en exercice libéral en Rhône-Alpes depuis 1996. Le 24 avril 2006, inauguration du monument dédié aux victimes du génocide arménien, place Antonin-Poncet à Lyon : concours remporté avec L. Basmadyian architecte, A. Perraut paysagiste, S. Blanc enseignant en philosophie. En 2005, création de la SARL d'architecture d'UDo & cie, en association avec P. Dumerin. Aujourd'hui l'atelier compte quatre salariés.

J'avais trouvé et oublié la matière première de cet article quand, en sculptrice, A.R., ma moulinette, en a mené la rédaction. Je lui dois l'existence de ce texte.

Le 21 mai 2012

La question est occupante, préoccupante dans mon métier d'architecte et aujourd'hui pour cet article. Je suis un architecte qui construit un peu de neuf et réhabilite beaucoup l'ancien : réhabilitation partielle d'immeubles quelconques de la presqu'île de Lyon, hybridation d'un pavillon des années soixante-dix, dilatation de l'existant exigü en lisière bobo de la ville, colonisation de combles, réaménagement d'appartements, transformation d'usage de rez-de-chaussée en centre-ville, extension...

Je m'occupe de l'ancien, de différents types d'ancien. Parfois il est répertorié et surveillé par les services départementaux d'architecture et du patrimoine. L'ancien classé, le grandiose, n'est pas pour moi. C'est aux grands qu'il est confié. L'ancien grandiose est réservé aux grands architectes.

Je suis surtout un artisan des recoins délaissés de la ville. Dans le « petit », désaffecté et invisible de la ville, je fais du ménage dans les recoins.

Quel rapport entretiens-je avec l'existant, le patrimoine bâti ? Quel dialogue s'installe entre le bâti déjà là et mon geste d'architecte ? Juxtaposition ? Contiguïté ? Insertion ? Opposition ?



Paris, médiathèque
Marguerite-Duras

Et si l'on me confiait le programme d'une médiathèque aujourd'hui, qu'en ferais-je ? Comment s'imbriquerait la bibliothèque dans l'architecture de la ville ? De la banlieue ? Du bourg ?

Je tente de comprendre les enjeux en présence.

Aujourd'hui, construire une médiathèque pour demain ?

Irais-je ré-affecter des murs d'hier désertés ? D'autres l'auraient-ils fait avant

moi ? Ce besoin d'hier, aujourd'hui, pour demain, en existe-t-il des exemples ? Trouverais-je aussi de l'exemplaire ? Là, tout près, pas loin, dans la région Rhône-Alpes où j'habite et travaille ?

Une médiathèque d'exception dans un bâtiment existant ?

Un équipement culturel contemporain dans une enceinte ancienne ?

Existe-t-il de l'existant transformé qui s'approche de mon existant à moi, qui me touche, qui ne soit pas trop loin

géographiquement, pas trop loin de mes affirmations timides du moment, pas trop loin de mes convictions du moment?

J'ai visité un peu, par petits bonds. De bouts de ville en morceaux de territoire, j'ai rencontré quelques-uns des acteurs; j'ai erré, je me suis perdu, j'ai retardé le travail, j'ai différé, je trouvais mais je ne trouvais rien.

J'ai découvert les interrogations des professionnels des bibliothèques: j'ai découvert leur «troisième lieu», ce truc qui est de l'espace et du temps de science-fiction vers lequel les professionnels des bibliothèques tendent avec hésitations. Troisième lieu: drôle de tarte à la crème ou avenir à penser? Concept mi-public mi-privé qui combine convivialité, stockage, consultation, prêt et qui accueille la singularité dans le collectif. Ce troisième lieu ne pourrait-il pas se nicher dans ces espaces désaffectés du temps et de l'espace de nos villes?

L'existant est un héritage, il mérite notre attention. L'existant peut alors devenir patrimoine. Réfléchir à sa présence est une obligation. Réfléchir correctement est une autre obligation. Est-ce réfléchir correctement que de figer l'attention sur quelques emblèmes? Est-ce pertinent de se crispier sur quelques bâtiments historiques et d'abandonner tout le reste aux promoteurs? Est-ce bien réfléchir que d'anoblir quelques quartiers emblématiques et oublier les autres? L'«oublié» n'est pas tenable. Il y a trop de facilité, trop de radical dans la démolition. J'essaie de m'en préoccuper. Je m'occupe de cette présence.

Démolir un petit atelier industriel en *sheds* au coin de la rue n'est pas moins une sauvagerie que celle qui consisterait à effacer un immeuble du XVII^e siècle. Un peu de respect ne peut nuire à l'exercice contemporain de la construction. Il y a une multiplicité de façons d'habiter la ville, il y a aussi

une multiplicité de façons de la démolir. Je confère à la ville l'intégrité d'un être vivant et considère qu'aucune période architecturale n'a plus de valeur qu'une autre.

Avec la logique de zonage urbain et son application stricte, sans aucun arbitrage pluridisciplinaire et exécutif, devant la voracité des projets de promotion immobilière, devant la rage institutionnelle des services du patrimoine, devant leur repli hystérico-nostalgico-esthétique, l'architecture actuelle contribue à la perforation de la ville et à l'inscription d'une mémoire à trous.

J'ai visité un peu, par petits bonds, des bouts de ville, quelques morceaux de territoire.

J'ai cherché dans la ville capitale (Lyon), j'ai surtout joui du silence des archives municipales à Perrache.

J'ai pénétré l'objet architectural de Vénissieux. Remplit-il sa fonction d'objet ou de médiathèque? Est-ce une boîte? Est-ce une rupture?

J'ai visité le Rize à Villeurbanne. Anne-Pascale Jacquin m'a accordé un peu de son temps: le programme avait muté en cours de route. Le bâtiment d'origine accueillait les archives départementales du Crédit Lyonnais et allait, après réfection, seulement accueillir les archives municipales. Le volume original à réaffecter était très peu partitionné et très ouvert. Il offrait une souplesse dans les possibles, sans trop d'effort structurel. La volonté politique d'augmenter les fonctions et l'offre du site pouvaient s'y inscrire. Tout a augmenté. Le Rize accueille aujourd'hui les archives municipales, une galerie d'exposition, un



Paris, bibliothèque Denis-Diderot de Paris 7 – site Grands Moulins

amphithéâtre, une médiathèque de proximité (annexe supplémentaire au réseau de lecture publique de la ville), un étage pour des chercheurs en résidence, un bar, un patio public en rez-de-chaussée.

La grande hauteur, haute et libre, de l'aile ouest existante aurait pu être amputée; elle abrite au contraire la salle amphithéâtre avec scène et cent soixante-dix places en gradin, qui nécessitaient ce volume. L'amphithéâtre a cherché sa place au plus juste de l'existant et l'a trouvée. Le haut ample qui était là n'a pas été modifié, il a été repéré, validé, il est habité, il est réhabilité. Les volumes d'origine des ailes sud, coupés par des planchers, partitionnaient des espaces distincts qui accueillent aujourd'hui des fonctions variées. Pour articuler et relier les fonctions d'aujourd'hui en utilisant les murs d'hier, des morceaux d'extension adjoints avec justesse organisent les circulations. Deux petits patios, deux belles conséquences plein air, sont nés au cœur de l'équipement.

J'ai trouvé des similitudes entre la médiathèque du bourg de Solaize (sud de Lyon) et la Maison du livre, de l'image et du son (MLIS) de Villeurbanne dans la façon qu'elles ont, toutes les deux, de s'inscrire sur front de rue. Identique réussite esthétique des façades! C'est déjà bien.

Virginie Gantelme, assistante qualifiée, dirige le fonctionnement de l'équipement de Solaize. La médiathèque du bourg s'inscrit dans le clos de mur du vieux village. Au plus près des corps de fermes. L'ensemble et les détails sont lisibles: un grand portail de bois logé dans la masse d'un mur fait face à la place du village. Un *moucharabieh* qui aurait perdu ses persiennes sculptées s'agrippe au sommet du

mur plongeant dans le jardin et la rue. Il domine le passant qui longe le voile maçonné mais dévoile son intérieur par sa surface vitrée. Un intérieur encore inaccessible aux regards. Seule solution, ou difficulté, pour entrer: oser pousser la lourde porte opaque à l'autre bout du mur! Une sensation d'équilibre, une plastique contrastée, une architecture à la fois silencieuse et présente, me rappellent Scarpa, me rappellent l'esthétique des murs de béton brut du mausolée des époux¹. Il y a eu de bons ajustements entre la maîtrise d'ouvrage, la programmation, la maîtrise d'œuvre, je le sens, je le vois, je le vérifie.

J'ai rencontré Jean-Marc Fayel, architecte urbaniste associé de l'atelier de la Gère à Vienne. J'avais découvert sur internet les planches du concours de réaffectation de l'ancien couvent en médiathèque. Le projet était si adéquat à ma quête initiale d'aujourd'hui, celle d'un exemple exemplaire, celui de « la lecture de demain » dans un existant d'hier. Et bien, cet exemple exemplaire n'a pas vu le jour. Les causes sont si banales: changement de municipalité, abandon de projet, etc.

L'ancien couvent doucement dérive vers l'écroulement total. Et un équipement de promotion culturelle vient d'ouvrir, tout neuf, tout en parallépipède vitré, au milieu de la voirie, en périphérie.

Plus du tout d'économie de gestes dans un espace existant exigü.

Plus d'attention à la dent creuse.

Pas d'humilité devant le geste qui nous a précédés, seulement de l'abandon.

Dans le choix du parallépipède, plus aucun positionnement d'aujourd'hui sur la lecture de demain dans un bâti d'hier.

1. Cimetière de la famille Brion à San Vito d'Altivole, Italie, 1969, par Carlo Scarpa Architecte.

Pas plus d'attention au quartier de plus en plus à l'abandon, dans cette ville de Vienne. Un parallépipède qui simplifie tout. La ville, à flanc de coteau, contre le Rhône, écarte la complexité des situations imposées par le bâti ancien. Les hommes n'aiment pas le complexe.

Seulement un cube stable, accessible à tous (ou à personne ?), intermédiaire (ou informe ?) entre école de musique, de danse, et de lecture.

Aucune imbrication complexe entre aujourd'hui, demain, hier. Aucune insinuation dans l'existant qui exigerait souplesse, diagnostic, agilité pour ajuster le geste d'aujourd'hui au bâti d'hier vers une lecture de demain.

À Vienne, ils ont fait le choix du « ici ou là, maintenant ». De la consommation étalée du territoire sans optimiser l'occupation des sols. Choix cubique du simpliste.

J'ai cherché une médiathèque qui interagisse avec le morceau de ville au sein duquel elle s'implante. J'ai erré ; je me suis perdu ; j'ai couru parce que j'étais en retard et j'ai surtout trouvé peu.

J'ai joui quand même de ces lieux de décélération, de silence, où la vitesse de déplacement est proche de l'arrêt. Qualités si étrangères à ma course, à ma quête, et c'était bon cette re-découverte du calme. Oui, ces médiathèques étaient déjà des lieux pour la lecture des signes au sens large. J'y ai lu les signes de ma fatigue, de ma course et c'était bon, la halte était lente et calme. S'asseoir. Se poser.

Lire « sur » la bibliothèque « dans » une bibliothèque quand on est architecte, c'est déjà un dépaysement. Douceur de cette actualité de l'encre. Lire. Ne pas lire. Construire. Ne pas construire. Démolir. Ne pas démolir. Penser. Ne plus penser.

Radicalité contemporaine ou réhabilitation, quel bâti sera le plus propice à la lecture des signes ?

Je ne sais plus, j'écoute le silence des bibliothèques si bon et si calme par rapport aux bruits des architectures.

Et j'ai pris du retard (un trimestre ?).

De cette intuition qui guidait ma trajectoire je n'ai pas maîtrisé l'aboutissement. En voilà le résultat d'aujourd'hui. ■■■



Paris, bibliothèque Denis-Diderot de Paris 7 – site Grands Moulins

Entretien avec
Jean-Michel Monpays,
adjoint au maire délégué
au Développement
culturel, au Patrimoine,
à l'Animation, à la Vie
associative et aux
Jumelages de la ville
d'Armentières (Nord),
novembre 2011¹

La nécessité de la médiathèque

Construire un pôle culturel dans un nouveau quartier

C'est avant tout un projet culturel, mais Armentières est une ville au passé ouvrier très fort. Nous avons en héritage beaucoup de friches industrielles, d'entreprises du textile, notamment le long de la Lys et en centre-ville, en particulier près du quartier de la gare. Près de la Lys pour la qualité de l'eau et près de la gare pour le transport. La volonté municipale était d'installer une médiathèque en cœur de ville, sur une friche, à 200 mètres de la mairie. Nous avons profité de cette friche pour installer dans un premier temps un équipement culturel, la médiathèque, et dans un second temps, du logement.

L'ensemble de la friche était trop grand pour un seul équipement public; la production de logements nous a permis de rentabiliser un peu l'achat du terrain. Nous avons aussi voulu préserver le patrimoine puisque sur cette friche industrielle, restent encore les *sheds*². La médiathèque a été intégrée dans ce cadre et les bâtiments rénovés. L'architecture de la médiathèque s'inspire un peu de ces toits particuliers.

À côté de la gare se trouvaient des hôtels de voyageurs, ainsi que la maison Mahieu, vitrine du savoir-faire textile, et donc une activité très importante. Mais les entreprises ont fermé les unes après les autres, les hôtels aussi et le quartier s'est donc dégradé. La volonté municipale a été de le renouveler complètement, de refaire de la gare un pôle d'échanges avec une grande fréquence de trains. De nombreux habitants font des allers-retours Armentières-Lille, pour lesquels il fallait un stationnement spécifique. Ensuite, nous voulons faire de ce quartier un pôle culturel en installant dans les anciens locaux Mahieu ce qui sera le futur cinéma d'Armentières, en face de la médiathèque.

1. Ce texte écrit par Grégor Blot-Julienne est issu d'un entretien avec Jean-Michel Monpays, le 23 novembre 2011, dans le cadre d'un mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, dirigé par Thierry Ermakoff : *Du choix*

de l'implantation aux stratégies de localisation : bibliothèques dans la ville, ensib, 2012.

2. Le *shed* (XIX^e siècle, anglicisme) est la toiture en dents de scie avec un versant vitré sur sa longueur, couvrant en général un atelier industriel.

Nous voulons privilégier la culture, mais davantage via des actes politiques forts plus que par des projets urbanistes. D'où la volonté d'installer cette médiathèque en cœur de ville et surtout d'en rendre l'accès gratuit. C'est devenu un enjeu primordial pour notre ville puisque la médiathèque est l'équipement le plus fréquenté avec plus de 10 000 abonnés déjà inscrits pour une commune qui en compte un peu plus de 25 000. C'est une volonté culturelle avant d'être une volonté d'urbanisme. Même chose avec le cinéma, qui participe du développement culturel évidemment mais aussi de la volonté de dynamiser le commerce, les métiers de bouche et les hôtels. Mais quant à la médiathèque, c'était avant tout une volonté culturelle. [...]

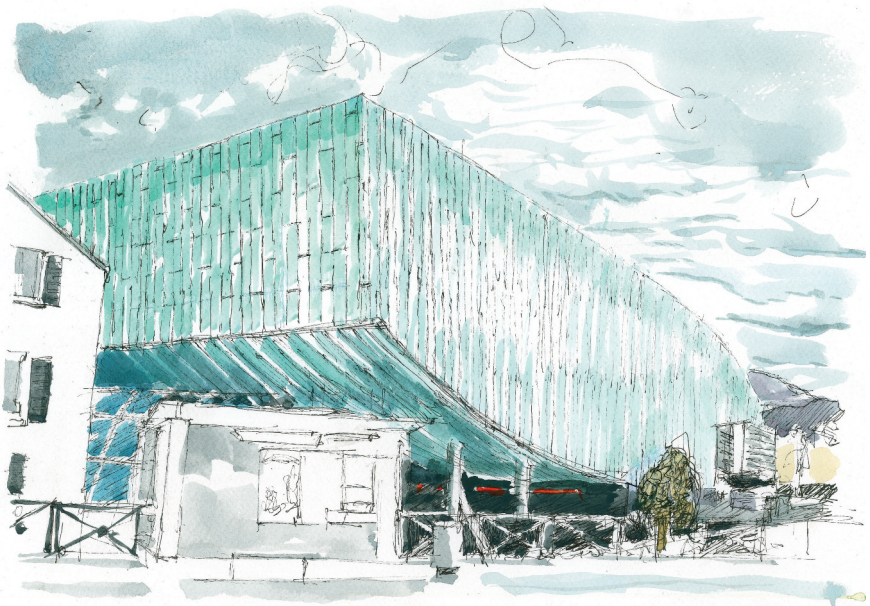
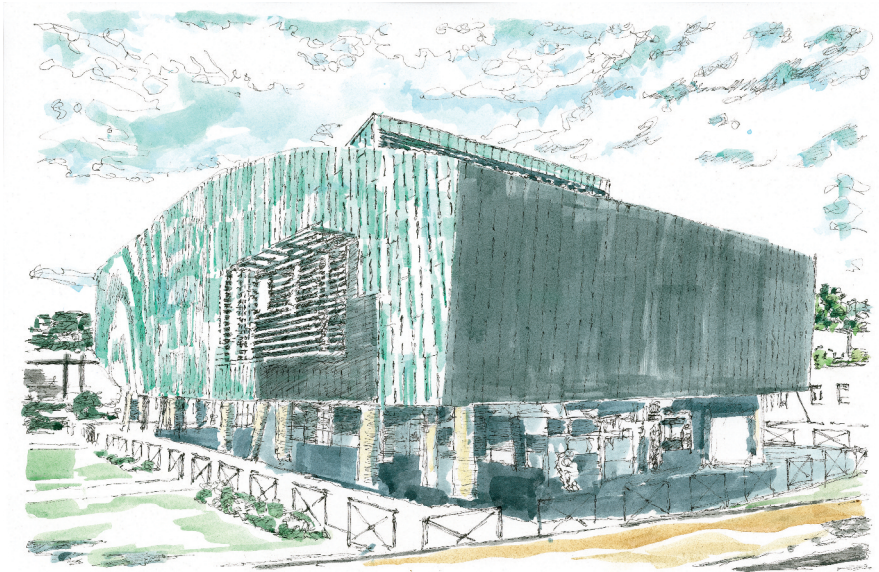
Réhabiliter ou construire du neuf?

Entre élus, nous avons évidemment une concertation et un pilotage. Entre services, nous fonctionnions en toute transparence et de façon très régulière pour faire le point sur les travaux. La médiathèque en cœur de ville nous obligeait à inclure la dimension urbaine. Nous sommes d'ailleurs passés par un concours d'architectes, avec trois dossiers pré-retenus puis un jury.

Nous avons fait le choix d'un bâtiment neuf car les réhabilitations peuvent être plus complexes, générer davantage de frais, et sont plus difficiles d'utilisation. Nous ne l'avons pas fait cette fois-ci mais nous tenons à sauvegarder les *sheds*. Le cinéma sera donc complètement intégré dans une architecture existante qui est remarquable. Nous sommes en cœur de ville, nous ne voulions pas d'un cinéma «boîte à savon» comme on en trouve trop souvent dans les banlieues. Les contraintes budgétaires sont évidemment bien plus importantes que si nous avions construit une «boîte à savon» en bord d'autoroute. Mais le bâtiment est remarquable; d'ailleurs la Drac et nous-mêmes avons été séduits par la beauté du projet. Et puis il faut mettre de l'animation, de la vie et donc du travail dans la ville. Les cinémas extérieurs à la ville apportent certes des emplois directs mais pas d'animation particulière qui bénéficierait aux commerces locaux. Le cinéma contribuera à la métamorphose de ce quartier, avec de nouvelles places, un sens de circulation totalement repensé, la priorité donnée aux piétons et aux transports en commun. La rue de la médiathèque sera piétonne et les deux rues adjacentes quasi réservées aux transports en commun, vers la gare pôle d'échange.

Médiathèque communale ou intercommunale?

C'est une nécessité absolue que d'avoir une médiathèque pour une commune. On peut avoir une piscine intercommunale mais pas de médiathèque intercommunale, sauf entre très petits villages. Il faut avoir des médiathèques partout parce qu'elles sont un lieu de savoir et d'apprentissage. Ensuite, il faut essayer que le plus grand nombre de gens viennent fréquenter ces médiathèques, ce qui passe par une politique de tarifs, mais aussi d'animation et d'horaires. C'est souvent l'équipement le plus fréquenté dans une ville. On a du mal à l'imaginer mais pratiquement un habitant sur deux est non seulement inscrit mais fréquente régulièrement la médiathèque (un abonné actif étant quelqu'un qui emprunte un document au moins dans une période de trois mois), car l'entrée est totalement gratuite. Les abonnés peuvent donc venir, fréquenter, lire, accéder à internet, sans qu'on ne leur demande jamais rien. ■■■



Abécédaire de l'extension et de la réhabilitation des bibliothèques

Gaëlle Guechgache

Après des études de lettres et de langues, Gaëlle Guechgache a été professeur d'espagnol dans l'académie de Versailles. En détachement dans diverses bibliothèques de la région parisienne (notamment Fresnes et Montreuil) entre 2008 et 2010, elle a suivi la formation de conservateur des bibliothèques à l'enssib et à l'Inet en 2011-2012. Elle est actuellement directrice de la médiathèque de Bagneux, dans les Hauts-de-Seine.

PRIÈRE DE NE PAS DÉMOLIR

À un moment où l'on peut considérer le développement de la lecture publique en termes d'équipement comme l'une des réussites majeures de la décentralisation, la crise de notre modèle de bibliothèque à la française, nourrie par la baisse de la fréquentation, la chute du nombre de prêts de documents, l'essor des pratiques individuelles liées au numérique et à la culture de l'écran, mais aussi le succès d'autres modèles (anglo-saxon et nordique), remet au premier plan l'importance du bâtiment et les enjeux liés à son organisation et son aménagement.

Alors que les constructions récentes s'emparent de cette problématique et tentent de répondre au mieux à de nouveaux besoins et usages en pariant sur un geste architectural audacieux et/ou séduisant pour attirer des publics élargis, on peut se demander comment les bibliothèques construites dans les années quatre-vingt, considérées en leur temps comme pionnières mais aujourd'hui datées, tant sur le plan de la technique que sur celui de l'image, répondent à l'exigence sans cesse renouvelée de modernité. Confrontées à des problèmes fonctionnels comme le manque d'espace, la mise aux normes d'accessibilité, elles doivent aussi repenser les enjeux symboliques liés à l'organisation même des collections et des espaces. En outre, le passage du temps et l'usure naturelle ont rendu obsolète le mobilier, caducs le goût

et les critères esthétiques naguère dominants, et vétustes certains locaux. Et tout cela alors que les *learning center*, *idea store* et le design bibliothéconomique nordique tendent à imposer un imaginaire de l'espace et des normes esthétiques extrêmement éloignés de ceux qui ont prévalu à leur construction.

Si les nouvelles constructions concentrent sur elles beaucoup d'attention, la question de l'extension et de la réhabilitation des équipements existants est peu étudiée. Comme la terminologie à ce sujet est parfois confuse, rappelons que, à la différence de la construction, l'extension et la réhabilitation supposent un bâtiment existant qu'il s'agit d'améliorer. Elles se distinguent aussi de la transformation en ce qu'elles n'entraînent pas un changement de destination ou de mode de fonctionnement. L'extension est l'agrandissement, dans la continuité, de la surface existante d'un bâtiment. Quant à la réhabilitation, elle suppose l'amélioration générale d'un ouvrage ou la mise en conformité avec les normes en vigueur (normes de confort, électriques et sanitaires, de chauffage, d'isolation, etc.)¹. Cependant, à l'usage, le mot de réhabilitation est souvent employé à la place de transformation.

Bien sûr, on trouve çà et là quelque intérêt pour le sujet², mais il semblerait que la création de nouveaux équipements re-

tienne plus l'attention que la transformation et l'adaptation de « l'ancien ». En outre, les contraintes techniques imposées par le bâtiment existant, le coût financier supposé élevé associé à de tels travaux constituent assurément un frein à la décision. « *Les élus adhèrent moins facilement à un projet de rénovation qu'à un projet de construction plus valorisant. Sans oublier que la décision politique et les efforts financiers consentis lors du « passage à la médiathèque » ont été obtenus sur l'argument d'une mutation nécessairement ponctuelle, non sur la nécessité sans cesse renouvelée de la modernisation* », précise ainsi Catherine Clément, directrice du développement culturel de la ville d'Argenteuil. Mais le genre « extension », à tort considéré comme mineur, mérite assurément un examen plus attentif.

Plusieurs arguments peuvent plaider en faveur d'une réelle politique d'extension et de réhabilitation. D'abord, l'extension et la réhabilitation témoignent d'un rapport particulier au lieu. La question de démolir pour reconstruire ailleurs ne se pose même pas, car l'implantation actuelle a de réels atouts : situation optimale en centre-ville, proximité d'autres équipements publics, bonne desserte par les transports en commun. Cependant, comme le rappelle l'inspecteur général des bibliothèques Georges Perrin dans le texte intitulé *Mutations des bibliothèques* servant d'introduction à *Concevoir et construire une*

1. *Concevoir et construire une bibliothèque. Du projet à la réalisation*, Paris, Le Moniteur Éditions, 2011, p. 25.

2. Voir par exemple la journée d'étude « *Bibliothèques en chantier: constructions, extensions, restructurations* », à l'initiative de l'Association des directeurs de bibliothèque universitaire (ADBU), La Rochelle, 16 septembre 2005, à laquelle Annie Le Saux a consacré un compte-rendu (*BBF*, 2006, n° 1, p. 109-111); l'ouvrage de Michael Dewe, *Renewing our libraries. Case studies in re-planning and refurbishment*, Padstow, Ashgate, 2008; ou encore les questions soulevées

par Anne-Françoise Blot pour la réorganisation des espaces de la bibliothèque municipale à vocation régionale d'Orléans dans un article récent de *Livres Hebdo* (« Face au défi du XXI^e siècle », *Livres Hebdo* n° 868, 3 juin 2011, p. 47).

3. « L'essoufflement du modèle: symptômes et causes », in *Quel modèle de bibliothèque ?*, sous la direction d'Anne-Marie Bertrand, Villeurbanne, Presses de l'ensib, 2008, p. 54.

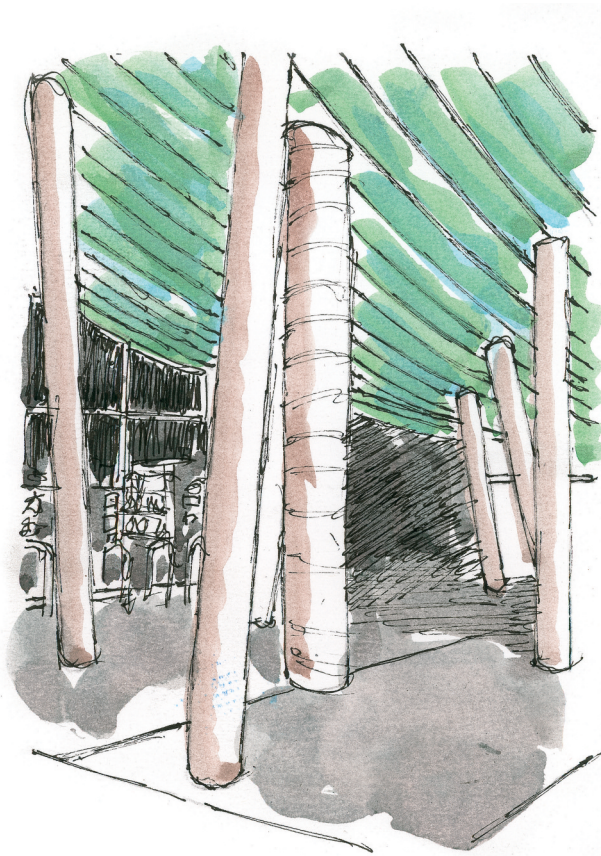
4. *Concevoir et construire une bibliothèque. Du projet à la réalisation*, p. 14.

bibliothèque, « après vingt-cinq ans de construction, il est temps d'envisager toutes les transformations nécessaires pour adapter ces équipements aux exigences du moment⁴ ». Seules des opérations d'extension et de réhabilitation d'envergure peuvent accompagner les évolutions économiques, technologiques, culturelles, et sociologiques qui façonnent notre « moment ». Ensuite, dans une logique de développement durable, qui ne saurait se résumer au seul objectif des économies d'énergie et à la recherche de performances techniques pour générer ces économies, le choix de la démolition peut sembler paradoxal. Enfin, il faut rappeler, en termes d'architecture, le fort potentiel de l'exten-

sion. Elle permet d'insuffler une nouvelle vie à des bâtiments « démodés ». La contrainte de l'existant, le dialogue entre architectes et bibliothécaires, qui s'appuie sur du déjà-là, qu'il s'agit d'adapter et d'améliorer, produit des solutions innovantes et singulières qui méritent attention dans la mesure où elles questionnent justement le modèle.

PETIT ABÉCÉDAIRE DE L'EXTENSION ET DE LA RÉHABILITATION DES BIBLIOTHÈQUES

Comment transforme-t-on et fait-on évoluer les espaces ? Pour apporter quelles améliorations ? Pour répondre à quels objectifs ? C'est sous la forme d'un abécédaire que nous nous proposons de répondre à



Eybens,
médiathèque
Odyssée

ces questions, en nous appuyant sur l'étude d'un corpus de cinq bibliothèques de la Région Rhône-Alpes⁵.

Accessibilité

Un bâtiment qui vieillit, c'est avant tout un bâtiment qui ne répond plus à des normes de sécurité ou d'accessibilité. La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances a fait de l'accessibilité du cadre bâti des bibliothèques, en tant qu'établissements recevant du public, une contrainte légale⁶. Voies praticables d'accès à la bibliothèque, sas d'entrée avec portes coulissantes, ascenseurs adaptés, axes de circulation plus larges à l'intérieur du bâtiment, ainsi qu'ajustement du mobilier (voir article **Normes** page 203) en sont la traduction la plus évidente, mais la contrainte peut s'avérer fertile pour l'imagination de l'architecte. La rampe d'accessibilité créée par l'architecte Patrice Santoro à la médiathèque Alphonse-Daudet de Genay devient ainsi un élément architectural à part entière, qui structure l'espace et invite à le parcourir différemment.

Accueil

La volonté de mieux accueillir le public est souvent au centre de la réflexion. Plusieurs solutions architecturales sont possibles. D'abord faire en sorte que l'entrée de la médiathèque facilite l'appropriation des lieux. Ensuite, ergonomie, esthétique et positionnement de la traditionnelle banque d'accueil sont étudiés de manière

à dépasser les fonctions de transaction matérielle (prêt/retour de documents) qui lui sont traditionnellement assignées et à encourager une relation avec l'utilisateur plus incitative, plus ouverte, plus frontale. À la médiathèque départementale de la Loire, la volonté de mieux accueillir les bibliothécaires du réseau s'est traduite par une entrée plus spacieuse, plus aérée, plus conviviale aussi, avec un kiosque des chauffeuses et un comptoir qui marquent davantage la fonction d'accueil. En longueur, elle permet ensuite de mieux distribuer les espaces de bureaux et les collections.

Ambiance

L'un des enjeux des opérations de réhabilitation et d'extension est de renouer avec l'attractivité du bâtiment, et donc de conférer une nouvelle image aux équipements, pas seulement dans leur enveloppe extérieure, mais aussi dans les espaces intérieurs. La notion d'ambiance acquiert ici toute son importance. La lumière, les matières et les couleurs font l'objet d'un traitement particulier, pour singulariser les espaces, pour marquer des territoires. La peinture permet d'unifier les espaces « anciens » et « nouveaux », tout en les dotant d'une ambiance chromatique propre. Elle apporte un certain dynamisme visuel dans des espaces que leurs proportions pourraient rendre monotones. Quand l'éclairage naturel est faible, un éclairage, jouant d'intensités variables et de tonalités

5. Corpus établi pour un mémoire d'étude, avec l'aide de Gilles Lacroix, conseiller Livré et Lecture de la Drac Rhône-Alpes : la médiathèque Pierre-Mendès-France, à Villefranche-sur-Saône, la médiathèque Louis-Aragon à Rive-de-Gier, la médiathèque de l'Espace Odyssee, à Eybens, la médiathèque Alphonse-Daudet à Genay

et enfin la médiathèque départementale Loire-Montbrison. Ce corpus, certes éclectique et arbitraire, a le mérite de proposer, à un instant t et sur un territoire donné, une photographie réaliste des chantiers de réhabilitation et d'extension.

6. Voir, à ce sujet, Claire Bonello, « Accessibilité et handicap en bibliothèque », *BBF*, 2009, n° 5, p. 34-40.

chaudes (jaunes), évite d'écraser l'espace sous une lumière froide uniforme.

Attractivité

Non seulement les équipements voient leur espace utile augmenter, mais ils bénéficient d'une requalification de leur architecture. C'est en termes d'attractivité que sont ainsi pensées les interventions faites sur les façades aussi bien que sur les aménagements intérieurs. Ainsi, pour la médiathèque de Genay, le projet a-t-il permis de singulariser un bâtiment sans caractère, en augmentant la surface vitrée de la façade et en donnant du relief à l'entrée, dont l'alignement a été brisé. Cela a également rendu plus attractif un espace peu amène où venaient stagner les feuilles mortes. À la médiathèque Pierre-Mendès-France de Villefranche-sur-Saône, le patio intérieur, mal mis en valeur et fermé au public, est devenu une terrasse garnie de tables, chaises et parasols, attirant de nombreux lecteurs aux beaux jours. Les espaces étant distribués autour de ce patio, le rapport extérieur/intérieur a ainsi gagné en fluidité.

Collections

Lorsque les projets d'extension et de réhabilitation ont pu compter sur de faibles contraintes imposées par le bâtiment initial (pas de murs porteurs, cloisons escamotables), l'agencement des espaces a été profondément renouvelé, en général en favorisant le décroisement. Du point de vue des bibliothécaires, le gain de nouveaux espaces et la réaffectation des anciens espaces donnent donc lieu à un bouillonnement d'idées afin de suggérer une autre circulation dans les collections, déplacer des segments de collection, faire voler en éclats la sectorisation adultes/jeunesse pour certains documents,

ou encore bousculer la linéarité de la classification Dewey. Cela est souvent décrit comme une étape stimulante du projet. Se pose la question de la volumétrie des collections, car le gain d'espace n'a pas pour but d'accroître le nombre de documents mis à la disposition du public mais de rendre une masse documentaire parfois vieillie plus attractive, plus lisible (voir **Scénographie** page 203). Dans tous les cas, les travaux d'extension et de réhabilitation, en modifiant l'implantation des collections, sont l'occasion de repenser le parcours dans les collections, de proposer une autre articulation des savoirs et des pratiques (lire, écouter, flâner).

Confort

Flâner : c'est en effet à un autre usage de l'espace que les équipements réhabilités invitent. L'espace gagné a permis, en aérant les collections, d'augmenter et de renouveler les assises qui invitent à la détente. Fauteuils, chauffeuses, canapés et tables basses font désormais bon ménage avec les tables et chaises dédiées à l'étude. Faut-il y voir un effet « troisième lieu » désormais parfaitement intégré ?

Connectivité

Dans la mesure où l'ordinateur, qui servait auparavant à un usage unique – consulter l'Opac (*Online Public Access Catalog*) – est devenu multi-usage (recherche documentaire, bureautique, communication, formation, etc.), sa place est partout et nulle part en même temps. Où le placer ? Combien en faut-il ? Faut-il regrouper les postes informatiques ou les disséminer ? Telles sont les questions qui animent la réflexion sur le multimédia et appellent des réponses extrêmement variées. À Rive-de-Gier, la création du cyberspace a été imaginée pour un espace totalement

indépendant. Dans le cas d'Eybens, le nombre d'ordinateurs mis à la disposition du public a été doublé, sans qu'il s'agisse de créer un espace spécifique. Ces différentes options traduisent toutes une nouvelle exigence technique de connectivité – c'est-à-dire de capacité à être relié, à se mettre en réseau – et de flexibilité spatiale. Les ordinateurs étant, plus que les rayonnages, appelés à bouger. Pour la plupart des équipements, le câblage et l'équipement en prises RJ45 étaient donc une préoccupation majeure à prendre en compte dans l'évolution des espaces.

Convivialité VS Intimité ?

Le réaménagement des espaces qui accompagne les travaux d'extension tente de répondre à deux pratiques de l'espace : l'une individuelle et l'autre collective. Il s'agit de faire coexister deux « bulles » : la bulle personnelle, celle du travail ou de la lecture personnelle, et la bulle sociale, celle où l'on se met en relation avec d'autres personnes⁷. Dans les faits, les frontières s'estompent entre ces deux pratiques et il faut pouvoir répondre par des solutions mixtes et souples à des usages dits concurrents : des chauffeuses regroupées dans des niches de convivialité, mais aussi disséminées entre les rayonnages, des tables de travail individuel parmi les rayonnages mais aussi une salle d'étude pour le travail en groupe. Un nouvel équilibre s'invente entre les collections (leur volumétrie et l'occupation spatiale des rayonnages) et les espaces de travail, de détente, de circulation (voir **Zoning** page 204).

Flexibilité / Évolutivité

On peut se demander si les équipements issus des travaux de réhabilitation ont intégré leur propre obsolescence et se sont donné les moyens d'évoluer, en étant suf-

fisamment flexibles. Le décroissement des espaces et la connectivité gagnée par les travaux de réhabilitation sont garants d'une telle flexibilité, mais pas seulement. Car si l'évolutivité des espaces est liée à une certaine technicité (mobiliers sur roulettes par exemple), ce sont une pratique enracinée du changement et un goût pour l'expérimentation qui permettent aux espaces d'évoluer sans cesse.

Fluidité

La surface gagnée avec l'extension ne sert pas uniquement à accoler de nouveaux espaces (multimédia, animation, le plus souvent) à d'autres plus anciens, mais aussi et surtout à modifier leur distribution et leur articulation. À l'encombrement, la saturation et le cloisonnement qui caractérisent souvent les anciens espaces, les architectes répondent par la fluidité : décroissement des espaces quand le bâti le permet, transparence des cloisons (verre) s'il faut maintenir des cloisons, circulation fluidifiée.

Hybridation

Pour le programme de la médiathèque Louis-Aragon de Rive-de-Gier, le projet a fait de l'hybridation des collections un principe majeur de leur organisation, en pensant la bibliothèque physique comme un accès privilégié à des ressources numériques. L'utilisateur trouve dans chaque espace documentaire, outre les supports physiques qu'il peut lire ou écouter sur place et emprunter, des ressources numériques consultables sur un poste informatique. En accès direct, l'offre de documentation électronique se veut donc intégrée à la collection physique et complémentaire de celle-ci : dans l'espace de travail de la section adultes, par exemple, un PC portable est intégré aux rayonnages des

usuels et offre un accès à l'encyclopédie *Universalis* en ligne, ainsi qu'à *L'état du monde*, qui propose des articles sur l'actualité politique, économique et sociale de l'année en cours. En outre, pour le directeur de la médiathèque, Thierry Bokhobza, les collections totalement dématérialisées sont un échec. Il s'agit plutôt de chercher un juste équilibre et une articulation pertinente entre le support matériel et l'immatériel, y compris dans sa traduction spatiale et dans le mobilier.

Mobilier et modernité

«Lorsque les contenus deviennent volatils, le premier espace d'évolution est de passer simplement du niveau de l'étagère à celui du bâtiment», indique Lorenzo Soccavo, qui prône l'ameublement cognitif⁹. On en est encore loin dans les projets étudiés. Cela suppose une réelle appropriation des problématiques propres aux bibliothèques par les designers autant que des dépenses d'investissement lourdes⁹; pourtant c'est bien là que pourrait se jouer la modernité des bibliothèques : mur tactile de sélection de documents multimédias, supports de consultation interactifs et communicants par exemple.

Normes

Nous les avons évoquées rapidement ci-dessus. Avec les travaux d'extension et de réhabilitation, les bibliothèques peuvent entrer en conformité avec un ensemble de normes et de préconisations d'accès-

sibilité : la hauteur des rayonnages ne doit pas excéder 1,50 mètre, et la tablette la plus basse se situe de 0,40 à 0,60 mètre du sol. L'espacement des épis doit être assez large, soit 1,50 mètre, pour permettre le croisement de deux personnes en fauteuil roulant. Il faut également penser à adapter la hauteur de la banque d'accueil¹⁰.

Scénographie

Faire vivre les espaces, mettre en spectacle la bibliothèque, tel pourrait être l'un des principaux bénéfices secondaires de l'extension. Dans tous les projets examinés, l'espace gagné a permis de mieux valoriser les collections, en augmentant le nombre de présentoirs et les tables de présentation, en aérant les rayonnages ou encore en privilégiant le *facing*.

Signalétique

Le sort réservé à la signalétique illustre une contradiction significative : ce que les espaces gagnent en lisibilité avec un plan de rayonnage plus aéré, avec une esthétique globale plus soignée, avec des secteurs à l'identité plus affirmée, ils le perdent par manque d'une bonne signalétique. Si des coupes budgétaires s'imposent au cours des travaux, c'est souvent l'un des postes qui est sacrifié, considéré comme secondaire ou susceptible d'être bricolée avec les moyens du bord. Or la conception de la signalétique s'appuie sur des compétences spécifiques, et relève de ce que les agences

7. Voir, sur la notion de bulle, François et Jacques Riva, «La mise en vie des espaces de bibliothèques», *BBF*, 2000, n° 3, p. 74.

8. *De la bibliothèque à la bibliosphère. Les impacts des livres numériques sur les bibliothèques et leur évolution*, Numériklivres, janvier 2011.

9. Si la laideur se vend mal, le design se vend quant à lui très cher!

10. Pour un exposé clair des différentes recommandations

en matière d'accessibilité, voir la brochure éditée par la bibliothèque départementale de la Sarthe, *Accueillir les publics handicapés à la bibliothèque*. [En ligne] <http://www.bds.cg72.fr/iso_upload/Handicap_0.pdf>. Le rapport *Conditions qualitatives et statistiques de base pour les bâtiments de bibliothèques (espace, fonction et conception)*, dit TR 11219, issu d'un rapport technique allemand, et annoncé en 2008, est toujours attendu. Il devrait constituer un outil majeur pour la programmation des espaces de la bibliothèque.

d'aménagement des espaces commerciaux appellent le design global¹¹, c'est-à-dire un savoir-faire qui vise à mettre en adéquation les usages et les postures avec la volumétrie, l'éclairage, l'acoustique, le mobilier, la signalétique. Elle est un outil déterminant dans l'appropriation de l'espace et mériterait à ce titre d'être une composante inaliénable de tout programme d'extension.

Signalétique urbaine

Comme la signalétique interne, la signalétique urbaine est souvent le parent pauvre des projets d'extension et de réhabilitation. Pourtant, quel meilleur garant de la visibilité dans l'espace public ?

Visibilité

Au-delà des objectifs fonctionnels qui les caractérisent, les travaux d'extension et de réhabilitation prétendent en effet relever la visibilité de la médiathèque sur le territoire urbain. Parce que le bâtiment gagne en caractère, il capte à nouveau l'attention des passants. Pour la médiathèque d'Eybens, installée dans un équipement mixte, l'espace culturel L'Odyssee, auquel la municipalité a décidé d'ajouter un auditorium en 2002, le projet proposé par l'atelier A a ainsi entièrement modifié l'aspect de la façade de l'équipement. C'est un gros volume chaloupé en cuivre vert qui a été imaginé pour accueillir l'auditorium. De tous les projets retenus dans notre corpus, celui-ci est le plus spectaculaire, car il donne une dimension monumentale à l'équipement, et se distingue

par une proposition architecturale vraiment audacieuse. Une large terrasse extérieure en rez-de-chaussée adoucit les effets de la lumière naturelle et met en valeur les colonnes et les murs de béton brut des surfaces nouvelles et réaménagées de la médiathèque. L'extension vitrée de deux à six mètres de hauteur sur deux étages est ainsi parfaitement intégrée au volume global de l'auditorium. La transparence de la verrière a l'avantage de dévoiler les fonctions de cette partie de l'équipement, puisque de l'extérieur on voit les rayonnages de livres. En outre, c'est un an après l'inauguration du bâtiment que le lettrage en façade « *L'Odyssee Espace culturel* » est venu s'ajouter, répondant à l'objectif du programme qui était de mieux signaler cet équipement mixte.

Zoning

Pour le programmiste Pierre Franqueville, il faudrait adopter une organisation spatiale qui s'affranchisse complètement des différents types de documents (voire des types de publics) accueillis pour ne répondre qu'à une typologie d'usages¹². Il préconise donc la création de bibliothèques d'« univers ». Le passage à une logique de zoning, avec des espaces silencieux, des aires d'apprentissage informel où les bruits de fond sont tolérés, des lieux de sociabilité, des lieux de détente, et des espaces numériques, constitue une évolution marquante, le bruit ayant désormais un droit de cité qu'il s'agit de maîtriser dans l'organisation et la conception des espaces. ■

11. Pour une meilleure compréhension du design, on se reportera à l'essai éclairant de Stéphane Vial, *Court traité du design*, Puf, 2010, qui tente d'en dépasser l'ambivalence idéologique pour

le considérer comme « *l'art d'enchanter l'existence quotidienne par les formes* » (p. 118).

12. Pierre Franqueville, « Vers une bibliothèque d'univers », *Bibliothèque(s)*, n° 47/48, décembre 2009, p. 14-20.

BIBLIOGRAPHIE

BONELLO (Claire), « Accessibilité et handicap en bibliothèque », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009, n° 5, p. 34-40.

CLÉMENT (Catherine), « L'essoufflement du modèle : symptômes et causes », in *Quel modèle de bibliothèque ?*, sous la direction d'Anne-Marie Bertrand, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2008.

COLLIGNON (Laure), GRAVIER (Colette) (Dir.), *Concevoir et construire une bibliothèque, du projet à la réalisation*, Paris, Le Moniteur Éditions, 2011.

DEWE (Michael), *Renewing our libraries. Case studies in*

re-planning and refurbishment, Padstow, Ashgate, 2008.

FRANQUEVILLE (Pierre), « Vers une bibliothèque d'univers », *Bibliothèque(s)*, n°47-48, décembre 2009, p. 13-19.

LE SAUX (Annie), « Bibliothèques en chantier : constructions, extensions, restructurations », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2006, n° 1, p. 109-111.

MÉNARD (Jean-Pierre), « Transformations », *AMC*, Le Moniteur Éditions Architecture, n°199, septembre 2010, p. 107-128.

MURDOCK (James), « Beauty and the book. Libraries in the digital age raise questions about the place of books », *Architectural Record*, Mars 2011, p. 60-67.

RIVA (Jacques et François), « La mise en vie des espaces des bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 45, n° 3, 2000, p. 70-77.

SOCCAVO (Lorenzo), *De la bibliothèque à la bibliosphère. Les impacts des livres numériques sur les bibliothèques et leur évolution*, Numériklivres, janvier 2011.

VIAL (Stéphane), *Court traité du design*, Paris, Puf, 2010.





Sélection bibliographique <u>Aurélié Bérut</u>	208
Table des dessins	212
Présentation de Franck Bonnefoy	214

Sélection bibliographique

Cette bibliographie thématique, constituée à partir des collections de la bibliothèque de l'enssib, s'organise en trois volets qui tentent de répondre à la structure de l'ouvrage : une première partie à partir du point de vue des architectes – mais aussi des bibliothécaires – sur les bâtiments ; une deuxième sur des aspects plus techniques de l'architecture et de l'aménagement des bibliothèques ; et une troisième sur les relations entre l'architecture des bibliothèques et les politiques de la ville.

BÂTIMENTS DES BIBLIOTHÉCAIRES : ARCHITECTES ET BIBLIOTHÉCAIRES

ARIS (Dominique), HENRY (Élisabeth) (Dir.), *Architectures de la culture, culture de l'architecture 1959-2009*, Paris, Éd. du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2009.

ASENSIO CERVER (Francisco), *Panorama de l'architecture contemporaine*, Cologne, Könemann, 2006.

BERTRAND (Anne-Marie), *Quel modèle de bibliothèque ?*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, coll. « Papiers », 2008.

Bibliothèques de Michel Butor,

Paul Chemetov, Michel Deguy...
Éd. Virgile, coll. « Cahiers Ulysse fin de siècle », 2008.

BLAIN (Catherine) (Dir.), *Pierre Riboulet, de la légitimité des formes : œuvres 1979-2000*, Paris, Le Moniteur Éditions, 2004.

DE POLI (Aldo), *Bibliothèques architectures 1995-2005*, Arles, Actes Sud / Motta, 2004.

DEGUEURSE-GIULIANI (Marion), *Attractivité et monumentalité – l'influence du bâtiment sur la fréquentation, les usages et la perception de la bibliothèque : l'exemple de la BMVR de l'Alcazar de Marseille*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, enssib, 2008.
[En ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-2054>>.

DELLA CASA (Francesco), *Rolex learning center*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010.

DERRIDA (Jacques), *De la grammatologie*, Paris, Éd. de Minuit, 1967.

FORESTIER (Florian), *Maîtres de l'architecture et bibliothèques*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques,

Villeurbanne, enssib, 2009.
[En ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48194>>.

FRANCE, DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE, *Architecture(s) de bibliothèques : 12 réalisations en régions, 1992-2000*, exposition, 25 octobre 2000-14 janvier 2001, Paris, Institut français d'architecture, 2000.

GERMAIN (Marc) et LORIS (Marion), « Architectures des bibliothèques municipales à vocation régionale », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n° 3, p. 39-48.

KHAN (Ayub), *Better by design an introduction to planning and designing a new library building*, London, Facet Publishing, 2009.

LE CORBUSIER, *La Charte d'Athènes suivi de Entretien avec les étudiants des écoles d'architecture*, Paris, Éd. du Seuil, 1971.

LUSHINGTON (Nolan), *Libraries designed for kids*, New York, Neal-Schuman Publishers, 2008.

MUSCOGIURI (Marco), *Biblioteche architettura e progetto : scenari e strategie di progettazione*, Santarcangelo di Romagna, Maggioli ed., 2009.

MELOT (Michel) (Dir.), *Nouvelles Alexandries, les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 1996.

PATY (Agnès) (Dir.), *Une bibliothèque, la bibliothèque de l'université Paris 8 à Saint-Denis de Pierre Riboulet architecte*, Bobigny, CAUE 93, coll. « Architectures à lire en Seine-Saint-Denis », 2004.

PIANO (Renzo), ROGERS (Richard) et PICON (Antoine), *Du plateau Beaubourg au Centre Georges-Pompidou*, Paris, Centre Georges-Pompidou, 1987.

RAMBERT (Francis), *Une création, un architecte*, Paris, SCÉRÉN-CNDRP, 2009. [DVD]

RIBOULET (Pierre), *Écrits et propos*, Paris, Éd. du Linteau, 2003.

RIBOULET (Pierre), « Le caractère du bâtiment », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, n° 5, p. 72-79.

RIBOULET (Pierre), *Un parcours moderne, courte autobiographie*, Paris, Éd. du Linteau, 2004.

ZAMBONI (Andrea), *Dominique Perrault*, Arles, Actes Sud, coll. « Grands architectes », 2010.

ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT DES BIBLIOTHÈQUES

BARBICHE (Jean-Marie), *Le traitement architectural des fonds patrimoniaux dans les BMVR de Champagne*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, enssib, 2008.

BARCLAY (Donald A.) et SCOTT (Eric D.), *The library renovation, maintenance, and construction handbook*, New York, Neal-Schuman, 2011.

BERTRAND (Anne-Marie), KUPIEK (Anne), *Ouvrages et volumes. Architecture et bibliothèques*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 1997, 212 p.

BISBROUCK (Marie-Françoise), *Bibliothèques d'aujourd'hui à la conquête de nouveaux espaces*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2012.

CALENGÉ (Bertrand), *Accueillir, orienter, informer – l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 1999.

CAROUX (Hélène), *Architecture & lecture, les bibliothèques*

municipales en France, 1945-2002, Paris, Éd. A. et J. Picard, 2008.

CHAINTREAU (Anne-Marie) et GASCUEL (Jacqueline), *Votre bâtiment de A à Z : mémento à l'usage des bibliothécaires*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2000.

CHOAY (Françoise), *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2006.

COLLIGNON (Laure), GRAVIER (Colette) (Dir.), *Concevoir et construire une bibliothèque, du projet à la réalisation*, Paris, Le Moniteur Éditions, 2011.

DANG VAN PHU (Alexandra), *Améliorer l'accueil des publics en situation de handicap à la bibliothèque Cujas, dossier d'aide à la décision*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, enssib, 2010.

DEWE (Michael), *Renewing our libraries case studies in re-planning and refurbishment*, Aldershot, Hants, Ashgate, 2008.

DIAMENT (Nic) (Dir.), *Organiser l'accueil en bibliothèque*, Villeurbanne, Institut de formation des bibliothécaires, coll. « La boîte à outils », 1997.

EDWARDS (Brian), *Libraries and learning resource centres* Brian Edwards, Oxford, UK, Burlington, MA, Architectural Press, 2009.

GASCUEL (Jacqueline), *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 1993.

GUDIN DE VALLERIN (Gilles), « De l'équilibre des publics et des collections », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n° 3, p. 56-64.

MADRELLE (Laurence), « Signes d'attention : la signalétique et sa relation avec le public » in *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, coll. « La Boîte à outils », 2012, pp. 156-165.

MOUTOUSSAMY (Marc), *Lieux et proximités en bibliothèque*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, enssib, 2009.

PRIEUX (Alexandre), *Matières du livre, symboles du livre l'imaginaire du codex aujourd'hui*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, enssib, 2008.

PRIMARY RESEARCH GROUP NEW-YORK, *Academic library building renovation benchmarks*, New-York, Primary Research Group, 2008.

RIVA (François) et RIVA (Jacques), « La mise en vie des espaces de bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n° 3, p. 70-77.

SANNWALD (William W.), *Checklist of library building design considerations*, Chicago, American Library Association, 2009.

SERVET (Mathilde), *Les bibliothèques troisième lieu*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, enssib, 2009. [En ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-t-21206>>.

TAESCH-FÖRSTE (Danielle), *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque, memento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 2006.

VALOTTEAU (Hélène), *Couleurs en bibliothèque. Architecture, signalétique, esthétique*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, enssib, 2011. [En ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49067>>.

VIVANT (Elsa), *Qu'est-ce que la ville créative ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

ARCHITECTURE DES BIBLIOTHÈQUES ET POLITIQUES DE LA VILLE

BELMESSOUS, Hacène, *Le nouveau bonheur français : ou le monde selon Disney*, Nantes, L'Atalante, 2009.

BONELLO (Claire), *Accessibilité et handicap en bibliothèque*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, enssib, 2009. [En ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-t-2041>>.

BONNAIN-DULON (Rolande), CLOAREC (Jacques), et DUBOST (Françoise) (Dir.), *Ruralités contemporaines patrimoine, innovation & développement durable*, Paris, L'Harmattan, coll. « Patrimoines et sociétés », 2011.

CARACO (Alain), « Les bibliothèques à l'heure du développement durable », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, n° 3, p. 75-83.

CASARELLI (Giuliana) (Dir.), MUSCOGIURI (Marco) (Dir.), *La biblioteca nella città architettura del servizio, architettura dell'edificio*, Roma, Associazione italiana biblioteche, Sezione Lombardia, 2008.

CASCIATO ORGEIX (Emilie d') (Dir.), *Architectures modernes, l'émergence d'un patrimoine*, Wavre, Mardaga, 2012.

CENTRE D'ÉTUDES SUR LES RÉSEAUX, LES TRANSPORTS, L'URBANISME ET LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES, *Les bibliothèques vers des réalisations durables adaptées aux usagers*, Lyon, Certu, coll. « Les Dossiers du Certu », 2008.

CHASTEL (André), *Architecture et patrimoine, choix de chroniques parues dans Le Monde*, Paris, Éd. du Patrimoine, 2012.

CLAIN (Fanny), *Constructions HQE : un nouveau modèle*

- architectural pour les bibliothèques ?*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne, ensib, 2010.
[En ligne] < <http://www.ensib.fr/bibliotheque-numerique/document-t-48290>>.
- DROGNAT-LANDRE (Noëlle), « Bibliothèques et développement durable », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2009, n° 4, p. 96-97.
- EVANS (Graeme), *Cultural Planning An Urban Renaissance ?*, London, Routledge, 2001.
- FALCY (Christian), *Accessibilité partout et pour tous*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- FLORIDA (Richard), *Cities and the creative class*, London, Routledge, 2004.
- FRANCE. PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE. *La ville pour tous, un enjeu pour les services publics*, Paris, La Documentation française, 2008.
- FROT (Olivier), *Développement durable & marchés publics*, Saint-Denis-La-Plaine, Afnor, 2008.
- FULLNER (Sheryl Kindle), *The shoestring library*, Santa Barbara, Linworth, 2010.
- GAUZIN-MÜLLER (Dominique), *L'architecture écologique*, Paris, Le Moniteur Éditions, 2001.
- GOETZ (Benoît), *La dislocation : architecture et philosophie*, Paris, Éd. de la Passion, 2002.
- GRUNBERG (Gérald) (Dir.), *Bibliothèques dans la cité :*
- guide technique et réglementaire*, Paris, Le Moniteur Éditions, 1996.
- GUERROUDJ (Tewfik), *Pourquoi faire de l'urbanisme ?*, Bordeaux, Confluences, 2011.
- HALL (Edward Twitchell), *La Dimension cachée*, Paris, Seuil, coll. « Points Civilisation », 1971.
- HOUAMA (Soumia), « Kateb-Yacine, une bibliothèque accessible », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, n° 3, p. 51.
- KOOLHAAS (Rem), *Junkspace repenser radicalement l'espace urbain*, Paris, Éd. Payot & Rivages, coll. « Manuels Payot », 2010.
- LEVY (Albert), *Quelle ville durable ?*, Toulouse, Érès, 2011.
- LIMOUSIN, DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES, *Bibliothèques en Limousin, 24 ans de constructions*, Limoges, Direction régionale des affaires culturelles du Limousin, 2010.
- MAISONNEUVE (Catherine), *La loi Handicap et les collectivités territoriales : obligations et missions, mise en œuvre des principes, responsabilités encourues*, Paris, Le Moniteur Éditions, coll. « Guides juridiques », 2008.
- MERLIN (Pierre), CHOAY (Françoise) (Dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Puf, 2010.
- MILLER (Kathryn), *Public libraries going green*, Chicago,
- American Library Association, coll. « ALA public library handbook series », 2010.
- PAQUOT (Thierry), *Un philosophe en ville*, Gollion, Infolio, coll. « Archigraphy », 2011.
- POIRRIER (Philippe), *Paysages des campus urbanisme, architecture et patrimoine*, Dijon, Éd. universitaires de Dijon, coll. « U-culture(s) », 2009.
- POUBLON (Dominique), *36 000 communes face au développement durable construire et évaluer votre politique de développement durable avec « Collectivités 21 »*, La Plaine Saint-Denis, Afnor, 2008.
- ROSOLEN (Agnès), *Architecture, construction, urbanisme, 600 ouvrages de référence : bibliographies, catalogues, dictionnaires, encyclopédies, annuaires, guides des sources, bases de données*, Paris, Monum, Éd. du Patrimoine, 2002.
- SAINT PULGENT (Maryvonne de), *Culture et communication les missions d'un grand ministère*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes », 2009.
- SEGAUD (Marion), *Anthropologie de l'espace, habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, A. Colin, 2010.
- VIEUILLE (Ludovic), *L'architecte, la poste et la médiathèque*, Orléans, Girelle productions, 2007.
- VOLUCELLO (Giuseppina), *Cultural planning la pianificazione delle risorse culturali per lo sviluppo urbano : economia applicata ai settori produttivi*, Soveria Mannelli Catanzaro, Rubbettino, 2009.

Table des dessins



Par ordre alphabétique des noms de villes dans lesquelles se trouvent les bibliothèques dessinées par Franck Bonnefoy.

Indications fournies (pour chaque établissement):
Responsabilité architecturale
Année de l'ouverture | Surface hors œuvre nette (SHON)

Brives-Charensac, médiathèque municipale 62, 69
Atelier Panthéon
2002 | 540 m²

Colomiers, médiathèque – centre d'art Pavillon Blanc 128, 130, 131
Rudy Ricciotti
2011 | 2800 m²

Eybens, médiathèque Odysée 196, 199
Atelier A
2005 | 1036 m²

Grenoble, bibliothèque Kateb-Yacine 76, 78
Ara
2005 | 3024 m²

Massy, médiathèque Hélène-Oudoux 104
Pascale Seurin
2010 | 1850 m²



Mérignac, médiathèque municipale 82, 84
HPL Architectes
2007 | 5600 m²

Oloron-Sainte-Marie, médiathèque intercommunale du Piémont Oloronais 12, 14
Pascale Guédot
2010 | 2700 m²

Paris, bibliothèque Denis-Diderot de Paris 7 – site Grands Moulins 190, 193
Rudy Ricciotti
2007 | 12000 m²

Paris, médiathèque Marguerite-Duras 186, 188
Roland Castro, Sophie Denissof, Sylvia Casi
2010 | 4210 m²

Paris, bibliothèque universitaire Pierre-et-Marie-Curie : Mathématiques Informatique Recherche (MIR) – site Jussieu 107, 108
Reichen et Robert Associés
2010 | 2400 m²



**Reims, bibliothèque universitaire
section Droit-Lettres** 136, 138
Chabanne et partenaires
2006 | 9 000 m²

Reims, médiathèque Croix-Rouge 168
Lipa et Serge Goldstein
2003 | 2 100 m²

**Rennes, bibliothèque
Les Champs Libres** 110, 112
Christian de Portzamparc
2005 | 7 942 m²

**Saint-Denis, bibliothèque
de l'Université Paris 8** 22, 26
Pierre Riboulet
1998 | 12 839 m²

**Strasbourg,
médiathèque André-Malraux** 148, 150, 153
Ibos et Vitard
2008 | 18 000 m²



**Toulouse, bibliothèque d'étude
et du patrimoine** 116, 118
Dominique Letellier
2003 | 9 000 m²

**Toulouse, bibliothèque universitaire
centrale Le Mirail** 37, 38
Pierre Riboulet
2004 | 14 000 m²

Troyes, médiathèque du Grand Troyes 90, 92
Pierre du Besset et Dominique Lyon
2002 | 10 587 m²

**Villeurbanne, bibliothèque Marie-Curie
du Service Commun de la Documentation
Doc'INSA** 100, 102
Michel Remon
2009 | 4 700 m²

**Yssingeaux, cinéma – médiathèque
La Grenette** 52
Fabre/Speller Architectes
2006 | 959 m²

Brives-Charensac,
médiathèque municipale
Atelier Panthéon
2002 | 540 m²

1992

Colomiers,
médiathèque – centre
d'art Pavillon Blanc
Rudy Ricciotti
2011 | 2 800 m²

Eybens,
médiathèque Odyssee
Atelier A
2005 | 1 036 m²

Grenoble, bibliothèque
Kateb-Yacine
Ara Architectes
2005 | 3 024 m²

Massy, médiathèque
Hélène-Oudoux
Pascale Seurin
2010 | 1 850 m²

Mérignac, médiathèque
municipale
HPL Architectes
2007 | 5 600 m²

Oloron-Sainte-Marie,
médiathèque
intercommunale du
Piémont Oloronais
Pascale Guédot
2010 | 2 700 m²

Paris, bibliothèque
Denis-Diderot de Paris 7
– site Grands Moulins
Rudy Ricciotti
2007 | 12 000 m²

Paris, médiathèque
Marguerite-Duras
Roland Castro,
Sophie Denissof,
Sylvia Casi
2010 | 4 210 m²

Paris, bibliothèque
universitaire
Pierre-et-Marie-Curie :
Mathématiques
Informatique
Recherche (MIR) –
site Jussieu
Reichen et Robert
Associés
2010 | 2 400 m²

Dominique Arnoux
Grégor Blot-Julienne
Franck Bonnefoy
Jean Louis Bouchard
Jean-Paul Bret
Philippe Cantie
Paul Chemetov
Fanny Clain
Élodie Colinet
Pauline Darleguy
Brigitte David
Philippe Duron
Souad El Maysour
Xavier Fabre
Florian Forestier
Pierre Franqueville
Bernard Gallot
Gaëlle Guechgache
François Lebertois
Xavier Le Coutour
Luc Lupone
Jean-Michel Monpays
Cécile Röthlin
Pierre Riboulet
Vincent Speller
Hélène Valotteau

Reims, bibliothèque
universitaire
section Droit-Lettres
Chabanne et partenaires
2006 | 9 000 m²

2012

Architecture et bibliothèque 20 ans de constructions

PRESSES DE L'enssib

Reims, médiathèque
Croix-Rouge
Lipa et Serge Goldstein
2003 | 2 100 m²

Rennes, bibliothèque
Les Champs Libres
Christian de Portzamparc
2005 | 7 942 m²

Saint-Denis, bibliothèque
de l'Université Paris
Pierre Riboulet
1998 | 12 839 m²

Strasbourg, médiathèque
André-Malraux
Ibos et Vitard
2008 | 18 000 m²

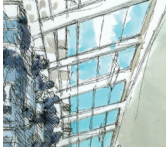
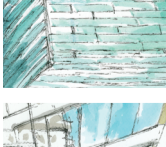
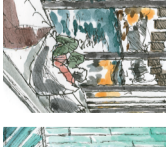
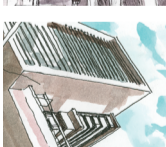
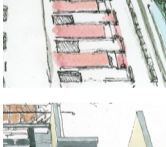
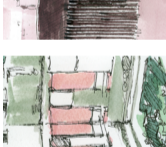
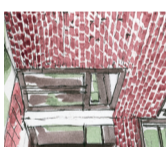
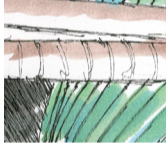
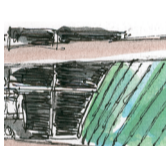
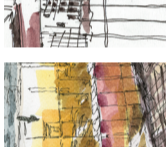
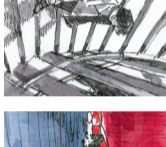
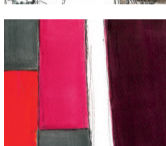
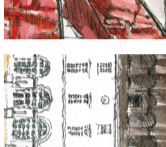
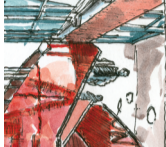
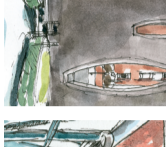
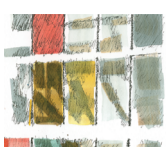
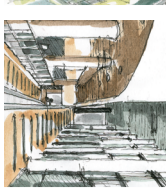
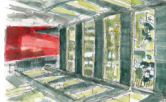
Toulouse, bibliothèque d'étude
et du patrimoine
Dominique Letellier
2003 | 9 000 m²

Toulouse, bibliothèque
universitaire
centrale Le Mirail
Pierre Riboulet
2004 | 14 000 m²

Troyes, médiathèque
du Grand Troyes
Pierre du Besset
et Dominique Lyon
2002 | 10 587 m²

Villeurbanne, bibliothèque
Marie-Curie du Service
Commun de la
Documentation Doc'INSA
Michel Remon
2009 | 4 700 m²

Yssingeaux,
cinéma – médiathèque
La Grenette
Fabre/Speller Architectes
2006 | 959 m²





1967 (13 mai)

Naissance à Mâcon

1991 Obtention du diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) après des études à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBAL)

1994 Exposition collective *Champclause Odessa Champclause*, musée d'art et d'histoire d'Odessa (Ukraine)

1997, 1998 et 2000

Participation au projet *Art sur la place*, dans le cadre de la biennale d'art contemporain de Lyon

Depuis 2000, professeur de dessin et de peinture aux Pratiques plastiques amateurs (PPA) de l'ENSBAL

2001 Exposition collective *Passeurs*, au Rectangle de Lyon

2005 Exposition personnelle au Modern Art Café de Lyon

2009 Exposition personnelle avec acquisition de diptyques au lycée Marcel-Sembat-Séguin de Vénissieux

2009 Exposition collective des Éditions Fage à la galerie Annie Lagier, L'Isle-sur-la-Sorgue

Depuis 2009, assistant artistique au centre d'art de Vénissieux

Franck Bonnefoy

L'ensib a missionné Franck Bonnefoy afin qu'il visite vingt établissements français construits entre 1992 et 2012, vingt bibliothèques qui comptent pour les auteurs de l'ouvrage et dans le paysage des bibliothèques construites depuis 1992. Les photographies prises sur place, ainsi que les souvenirs des moments vécus dans ces établissements, ont conduit à la création de plus de quarante dessins qui apportent une matière visuelle et personnelle aux articles.

Où il est question du point de vue

Je pense souvent à un film de Peter Greenaway qui s'intitule Meurtre dans un jardin anglais et qui fait partie des rares films pertinents sur la peinture et le dessin. Le rôle principal échoue à un artiste. La riche propriétaire d'une belle demeure de l'Angleterre de la fin du XVII^e siècle passe un contrat avec un dessinateur paysagiste (les artistes et leurs mécènes, les artistes et l'argent...) afin qu'il réalise une douzaine de vues de son château en échange de ses charmes. Outre l'intrigue machiavélique de l'histoire faisant de l'artiste le malheureux complice et témoin d'un complot qui le perdra, Greenaway expose clairement tous les mécanismes du dessin d'observation, tels qu'ils ont été énoncés depuis la Renaissance d'Alberti: le cadrage, le repérage par le quadrillage de sa fenêtre, le plan du tableau, les contrastes et le traitement graphique par hachures. Comme dans le film d'Antonioni, Blow-up, la notion de point de vue est déterminante dans la réalisation de l'image et de son contenu, donc pour son interprétation.

Le rapport frontal au sujet du dessinateur, l'importance du cadrage et du hors champ, ainsi que celle de l'échelle et des distances dans l'image (la perspective), l'objectivité de la méthode du peintre et la subjectivité inhérente à l'exercice (le point de vue, la facture du travail) font du film de Greenaway un exposé pédagogique susceptible d'être montré dans n'importe quelle école d'art.

Le projet d'illustration du livre *Architecture et bibliothèque, 20 ans de constructions*

m'a ramené à cette réalité de l'architecture, appréhendée soit frontalement soit de l'intérieur. Que montrer du bâtiment, et comment le montrer?

Le dessin d'architecture est un genre en soi au même titre que la nature morte ou que le paysage, mais les dessins d'architecture sont souvent techniques sans toujours être artistiques. Certains dessins

d'architectes m'ont marqué : les prisons de Piranèse, les dessins du Corbusier, de Claude Parent, de Prouvé et de bien d'autres encore.

En ce qui concerne ma pratique artistique, deux facteurs m'ont ramené au dessin, que j'avais pourtant abandonné à l'école des Beaux-Arts – un comble puisque c'était bien le dessin qui m'en avait ouvert les portes –. L'un est la découverte du dessin classique, avec Le Lorrain, Durër, Turner, Rembrandt, Goya, par exemple ; le deuxième procède du fait que je donne des cours de dessin, enseignement qu'il est bien difficile de dispenser sans dessiner.

Mais par-dessus tout, il y a la nécessité, dans mon cheminement artistique après l'école des beaux-arts, de dessiner à nouveau. Je m'intéresse alors aux formes urbaines de l'objet, et plus précisément au mobilier urbain ; je cherche à en détourner certains spécimens. Avant de construire des prototypes, je dois incarner et visualiser l'objet de mes recherches, je dois représenter des volumes. D'où ce retour au dessin, à la perspective linéaire.

Par ailleurs, le dessin m'a permis de garder une activité artistique constante et de fond ; il est d'une économie rare.

Dessins et/ou photographies ?

Le présent ouvrage aurait pu proposer des photographies pour accompagner les différents articles ; ce n'est pas le cas et je m'en réjouis. Même si, dans sa genèse, mon dessin est très lié au document photographique, il retranscrit le visible autrement. Ma façon de travailler est sensiblement la même depuis un certain temps : je me rends sur le lieu, je fais quelques photos et parfois de rapides croquis. Je reviens ensuite à l'atelier, travaille la base du dessin avec le document photographique retenu et brièvement projeté, et je réalise ensuite l'essentiel du travail plastique en me référant par coups d'œil à l'image choisie et aux croquis, tout en cherchant à retenir une ambiance géné-

rale. La principale difficulté de l'exercice consiste à être juste sans aseptiser, sans mécaniser le dessin. L'encrage coloré est alors essentiel, phase qui nécessite beaucoup de calme et d'aplomb. Mon travail a toujours eu recours à la photographie, même lorsque je m'intéressais aux paysages urbains ou que je faisais de la sérigraphie à l'école des beaux-arts. Je considère l'appareil photo comme un moyen rapide de réaliser de l'image fixe, comme un outil d'investigation et de repérage. Et aujourd'hui, comme un tremplin vers le dessin. Pour cette raison, un peintre comme Caillebotte m'intéresse beaucoup, ou Hockney aujourd'hui (on pourrait en citer bien d'autres).

Illustrer un livre sur l'architecture contemporaine des bibliothèques en France avec des dessins d'artiste n'est pas irrationnel. Le dessin a à voir avec l'architecture et réciproquement ; il est souvent à l'origine des choses, il est projection. On élève une architecture comme on élève une perspective.

Et sans opportunisme de ma part, le dessin a également à voir avec le mot écrit, l'écriture, donc le livre. Ne serait-ce que dans le fait de tracer.

Un tour de France des bibliothèques

La richesse de ce projet autour des bibliothèques procède aussi du mini road movie – restons humble – qu'a constitué cette petite aventure : se rendre dans la ville concernée, appréhender le bâtiment, rencontrer les gens qui y travaillent. Le rapport au déplacement, à l'itinéraire et à la notion de territoire reste assez central dans mon travail. Avec mes dessins, j'essaie de témoigner de l'expérience que j'ai pu vivre devant et dans l'architecture observée. Tout comme les œuvres d'art ou les livres, les architectures finissent par ressembler à des individus avec leurs propres caractères déterminants.

Franck Bonnefoy, octobre 2012

Nous remercions vivement les directions
et leurs équipes des vingt bibliothèques sollicitées
qui ont accueilli et guidé Franck Bonnefoy
dans sa découverte des établissements.

Cette publication doit également beaucoup à Thierry
Ermakoff qui a conduit et écrit plusieurs entretiens.

Enfin, elle a bénéficié des relectures et conseils
précieux de plusieurs collègues du département
des Services aux bibliothèques de l'enssib.

Architecture et bibliothèque, 20 ans de constructions a
été achevé d'imprimer en décembre 2012, sur papier
Arctic volume ivory, à l'imprimerie Ferréol à Meyzieu
pour le compte des Presses de l'enssib, à l'occasion
des 20 ans de l'école.

Il est composé en caractères Antique Capron,
dessiné par Matthieu Cortat <www.nonpareille.net>,
et PMN Caecilia, par Peter Matthias Noordzij,
distribué par <www.linotype.com>.

conception graphique et mise en page :
atelier Perluette, Florence Roller
<<http://perluette-atelier.com>>

coordination éditoriale :
Christelle Petit

relecture : Emmanuelle N'Diaye

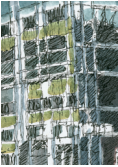
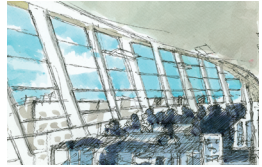
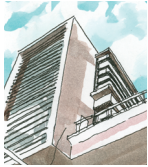
notice rédigée par la bibliothèque de l'enssib

crédits des dessins : © Franck Bonnefoy
photographie page 214 : © Aurélie Pétrel, octobre 2012

dépôt légal : décembre 2012

Villeurbanne, bibliothèque
Marie-Curie du Service
Commun de la
Documentation Doc'INSA
Michel Remon
2009 | 4 700 m²

Yssingeaux,
cinéma – médiathèque
La Grenette
Fabre/Speller-Architectes
2006 | 959 m²



Dominique Amoux
Grégoir Blot-Julienne
Frank Bonnefoy
Jean Louis Bouchard
Jean-Paul Bret
Philippe Cantie
Paul Chemetov
Fanny Clain
Élodie Colinet
Pauline Darleguy
Brigitte David
Philippe Duron
Souad El Maysour
Xavier Fabre
Florian Forestier
Pierre Franqueville
Bernard Gallot
Gaelle Guechgache
François Lebertois
Xavier Le Courtour
Luc Lupone
Jean-Michel Monpays
Cécile Röthlin
Pierre Riboulet
Vincent Speller
Hélène Valotteau

L'architecture des bibliothèques, point de départ ou d'aboutissement à l'existence même de celles-ci, cristallise les questionnements professionnels, et cela de manière encore plus aiguë à l'heure des mondes virtuels : quelles spécificités sont attachées à la construction de tels bâtiments culturels et comment envisager, dans l'architecture même, les évolutions du futur ? Quelles sont les attentes des professionnels, mais aussi des publics ? Comment peut-on insérer un projet de bibliothèque dans le maillage urbain et comment travailler avec les élus ?

Pour répondre à ces questions, l'ouvrage *Architecture et bibliothèque, 20 ans de constructions* a réuni architectes, programmiste, journaliste spécialisée en architecture, conservateurs des bibliothèques, élus, et même dessinateur. Leurs discours s'entrecroisent, tissent un panorama de l'architecture des bibliothèques en France depuis plus de vingt ans et proposent quelques pistes de réflexion pour les évolutions à venir.



ISBN 978-2-910227-98-2 / prix : 45 €



9 782910 227982